L'HÉBRAÏSME

ET

LE CHRISTIANISME.

Histoire de la Domination romaine en Judée et de la Ruine de Jérusalem,
par J. SALVADOR.[1]

L'originalité des races, des peuples et de l'homme est profondément altérée. L'humanité marche, mais c'est souvent sur les ruines de la grandeur individuelle. Le développement démocratique des sociétés s'accomplit suivant des lois nécessaires, et cependant au milieu de ces sociétés l'homme s'efface, se diminue. Pour s'élever, il commence par se faire humble et petit. Chacun aujourd'hui est assez pourvu de vanité pour vouloir se distinguer de son voisin; mais qui a le courage d'aller jusqu'au bout de ses idées et de ses sentimens? L'ambition prend un masque; elle a le langage d'une doucereuse hypocrisie : elle souscrit à un pacte qui rappelle celui que Satan proposait au Christ, elle plie le genou dans l'espoir de régner. Si après l'individu nous regardons les peuples, nous les trouvons tous aujourd'hui occupés à faire les mêmes

(1) Deux volumes in-8°, Guyot et Scribe, 18, rue Neuve-des-Mathurins.

choses. C'est presque partout le même modèle de gouvernement, le même type d'institutions. Depuis cinquante ans, les peuples, si diverses qu'aient été leurs origines et leurs mœurs, convergent à une ressemblance volontaire. Cette uniformité a ses raisons et ses bienfaits, mais aussi la vie morale des nations a beaucoup perdu de ces aspects variés qui font la richesse et la beauté de l'histoire. Je ne sais quoi de prévu et de monotone pèse sur leurs destinées. Partout ce sont des règles et un esprit de système qui à force de vouloir diriger l'activité humaine l'emprisonnent et la mutilent. La méthode étouffe la vie. Il y a dans les sociétés démocratiques une pente irrésistible à enchaîner la liberté de l'homme, à la réduire à n'être que l'instrument des désirs, des volontés de la foule. La véritable force de l'esprit et de l'ame peut seule résister à ce despotisme, d'autant plus dangereux qu'il s'exerce au nom des progrès de l'humanité.

Quand en prenant son point de départ dans le temps présent on remonte le cours de l'histoire humaine, on retrouve, surtout en arrivant aux époques reculées, cette originalité précieuse, cette puissance morale que nous regrettons. C'est une belle chose à contempler que la jeunesse du genre humain, jeunesse vive, orageuse et féconde, pendant laquelle la plupart des principes encore vivans aujourd'hui se produisirent avec un incomparable éclat. Alors un peuple ne se faisait pas l'imitateur d'un autre : au contraire, chaque nation, je parle des nations grandes et vigoureuses, se reconnaissait une vocation spéciale et s'y vouait avec énergie. Dans leur sein, l'individu ne déployait pas moins de force : l'autorité avec laquelle la cité, la république, traçait au citoyen ses devoirs, loin de l'intimider, l'exaltait. A la fois serviteur de l'état et souverain lui-même, l'homme portait dans sa conduite une fermeté calme et fière que les plus cruelles rigueurs de la destinée ne fléchissaient pas. Les esclaves seuls connaissaient la peur. Cette organisation des peuples, ce tempérament des individus, eurent pour conséquence naturelle la grandeur des actions et des idées. L'héroïsme, l'imagination, l'intelligence, s'élevèrent à une hauteur qui la plupart du temps nous paraît inaccessible.

Trois peuples surtout nous ont légué un héritage qui est la partie la plus solide du fonds des modernes. Aux Grecs nous devons la science et l'art, aux Romains le droit et la politique, aux Juifs la religion. Le théâtre, la statuaire et la philosophie grecques, la législation romaine, Tite-Live commenté par Machiavel, par Montesquieu, Napoléon imitant César, le Pentateuque et l'Évangile, sont d'illustres témoignages de cette transmission des idées. Nous voudrions aujourd'hui caractériser le peuple qui mit au monde le christianisme.

Une analyse attentive découvre dans le génie des peuples vraiment historiques les mêmes lois de composition que dans l'esprit d'un homme

complet et fort. Comme chez l'individu bien doué, il y a, dans toute nation qui a su devenir illustre, une réunion de qualités contraires concourant toutes au même but. C'est dans ces oppositions, dans ces contrastes, qu'éclate la vie, et les contradictions mènent à l'unité. Entre l'Égypte, la Syrie, la Phénicie, les Cananéens et les autres tribus barbares de l'Arabie, un petit peuple fut enclavé, dont les passions, l'intelligence et les aventures ont beaucoup instruit le genre humain. Il a dans son sang toutes les ardeurs du ciel embrasé sous lequel il a tour à tour dressé ses tentes et bâti des villes; il aime avec fureur tout ce qui parle aux sens, et il semblerait devoir, comme les peuples qui l'entourent, se livrer à toutes les fantaisies du symbolisme oriental; mais il est disputé victorieusement à cet attrait par l'énergie de sa raison. Le peuple juif conçoit fortement les idées et les principes; il a dans l'esprit une puissance singulière d'abstraction qui ne ressemble pas à la subtilité du génie grec. C'est quelque chose de plus simple et de plus mâle. Il y a des momens où les grossiers besoins de son imagination et de son tempérament l'entraînent à l'imitation des mœurs et des religions étrangères : l'heure du regret, du remords, ne tarde pas à sonner. Il a des chefs qui lui font faire de ses erreurs une rude pénitence qu'il accepte, et s'il oublie parfois les devoirs, la mission que lui enseigne sans relâche la voix de son législateur et de ses prophètes, c'est-à-dire l'adoration d'un Dieu un et invisible, il finit toujours par y revenir, convaincu et châtié. Voilà donc comprise et pratiquée par tout un peuple l'idée d'un seul Dieu, au milieu même de la toute-puissance du polythéisme chez les autres nations. C'était le triomphe de l'esprit et de la raison sur l'imagination et sur les sens.

Cependant, à un peuple aussi ardent et aussi mobile, l'idée d'un seul Dieu ne pouvait être offerte comme une simple notion philosophique Elle revêtit toutes les formes, toutes les couleurs du génie oriental, et l'imagination prit une revanche en ce point. Si le Dieu des Hébreux est le maître de l'univers qu'il a créé, il est en même temps le Dieu particulier de la race d'Abraham, qui est son peuple de prédilection et comme son patrimoine. S'il est invisible, il fait tout, il dispose de tout, il anime la nature et il constitue la loi. Ni dans le tabernacle, ni plus tard, dans le temple, il n'y aura d'image pour le représenter : dans le plus profond du sanctuaire il n'y a rien qu'un exemplaire sacré de la loi, qui est la parole de Dieu même. L'hébraïsme, et c'est là son originalité au milieu de toutes les idolâtries qui couvraient la terre, est la religion de la parole. Dieu parle continuellement à son peuple, il l'avertit, il le harangue sans relâche par des messagers célestes, par un homme privilégié qui, sous son inspiration, écrit la loi, c'est Moïse; enfin, par des prophètes à la fois orateurs et poètes, qui, toujours et partout, dans les prospérités comme dans l'exil, sur les rives du Jourdain

et sur celles de l'Euphrate, sont la voix du Seigneur. On commence à comprendre comment ce peuple, d'abord si léger, si inconstant, qui abandonna si souvent Jéhovah pour d'autres divinités, finit par devenir persévérant et opiniâtre. L'idée d'un seul Dieu, la sainteté de sa loi, l'éternité de son alliance, n'avaient pénétré dans l'esprit des Juifs que lentement; mais, une fois admises, elles n'en sortirent plus, elles y régnèrent avec une puissance qui s'étendait aux plus minutieux détails du culte et de la vie. Aussi les Grecs et les Romains reprochaient surtout aux Juifs une superstition intraitable et odieuse.

Cette nation détestée n'était connue au dehors que par son insociable orgueil et des rumeurs calomnieuses. On ignora long-temps les grandes idées, les vérités universelles que renfermait la loi et qui étaient comme dérobées à la vue du genre humain par des mœurs et une langue qu'on ne comprenait ni à Rome, ni dans Athènes. Comment soupçonner que le Juif, qui avait pour l'étranger un front si dur, professait chez lui des principes d'où découlaient l'égalité, la fraternité des hommes? On n'apprit aussi que fort tard que ce peuple, d'une humeur si positive et si âpre, non-seulement avait le génie d'un poète, mais qu'il avait attribué à la poésie un rôle, un pouvoir inconnus ailleurs. En effet, la poésie, chez les Hébreux, s'incorporait avec le culte; elle créait les sentimens et les images par lesquels on s'élevait à la conception de Jéhovah, et il lui fut donné de se perpétuer à travers les âges comme une hymne éternelle.

L'histoire des Juifs n'est pas moins remarquable que leur caractère. Que de contrastes! que de scènes charmantes et majestueuses! que de catastrophes! Les destinées des Hébreux s'ouvrirent par la vie nomade: les patriarches étaient surtout de riches pasteurs, séjournant sous la tente, cherchant pour leurs troupeaux les meilleurs pâturages et les sources d'eau les plus vives. Quand Moïse eut tiré les Hébreux d'Égypte, l'aspect de ce peuple changea. Une fois établi dans la Palestine, dont une partie surtout, la Galilée, était d'une fécondité heureuse, il se plia aux mœurs sédentaires de l'agriculture, il commença de s'élever à cette unité religieuse et politique qui devait le marquer d'un signe particulier parmi les nations. De nombreux obstacles entravèrent ce travail. Il fallut combattre des voisins belliqueux et redoutables, les Philistins, les Arabes nomades. Les Hébreux étaient eux-mêmes partagés en tribus dont chacune était gouvernée par ses anciens et ses chefs: néanmoins telle fut la puissance de la loi promulguée par Moïse, que cette espèce de république fédérative gravita de jour en jour vers l'unité qui fut représentée par un gouvernement monarchique. Après les juges, les Juifs eurent des rois, et ils furent alors un peuple puissant dont la renommée se répandit au dehors. Non-seulement David fut un réformateur politique et un poète immortel, mais aussi un conquérant

actif; non-seulement il éleva dans Jérusalem, reprise sur les Jébuséens qui la possédaient encore, le siége de l'unité nationale et religieuse, mais il recula les frontières de son royaume par de considérables empiètemens sur la Syrie et l'Idumée. C'est Salomon qui devait bâtir le temple, en appelant dans Jérusalem toute l'opulence et aussi toute la mollesse de l'Asie. Il eut un vaste sérail. Cependant la plupart des tribus trouvèrent insupportable un pouvoir qui n'avait plus l'austère uniformité de la loi, mais tous les caprices d'un despotisme voluptueux. Dix d'entre elles se séparèrent de la capitale et formèrent le royaume d'Israël : le royaume de Juda se composa de Jérusalem et de la tribu de Benjamin. Ainsi se brisait l'unité politique, préparée par le génie de Moïse, constituée enfin par David, et qui trouva son apogée dans les premières années du règne de Salomon, jusqu'au jour où celui-ci éleva des temples aux idoles et aux dieux des femmes étrangères qui avaient gagné et corrompu son cœur. Dans les tribus soumises aux rois d'Israël, et même dans le royaume de Juda, le culte de Jéhovah eut à subir la coupable concurrence d'autres divinités. Des guerres intestines entre ces héritiers fratricides de David mirent le comble à l'anarchie, à la faiblesse des Hébreux, qui tombèrent à la fin entre les mains redoutables de quelques grands dominateurs de l'Orient, et qui furent emmenés à Babylone comme un troupeau d'esclaves. Lorsque Alexandre entreprit de venger l'Occident des injurieuses invasions de l'Asie, les traditions les plus accréditées veulent qu'il se dirigea vers Jérusalem, après avoir fait tomber les murailles de Tyr. Il se rendit au temple, et, quand il y eut offert les sacrifices indiqués par le grand-prêtre, ce dernier lui montra le livre de Daniel, dans lequel il était écrit qu'un Grec renverserait l'empire des Perses. Alexandre lut cette prophétie avec une joie profonde, mais sans trop de surprise; il trouvait naturel que la Providence se fût occupée de lui avant qu'il parût sur la terre. Après la mort du vainqueur de Darius, la Judée passe sous la domination des rois de Syrie; elle entre en collision d'abord avec l'esprit grec, puis avec la puissance romaine. Ce fut la politique des Séleucides de répandre dans toutes les parties de leur empire la civilisation grecque; ils espéraient ainsi acquérir la force morale qui leur manquait. Ils résolurent un moment de détruire la religion des Juifs. Un des Antiochus consacra le temple de Jéhovah à Jupiter olympien, des fêtes furent instituées en l'honneur de Bacchus, et les Juifs durent sacrifier à des divinités qu'ils abhorraient. Ce sont là de ces entreprises criminelles qui doublent toujours les forces d'un peuple insulté, poursuivi dans ce que ses mœurs ont de plus intime et son droit de plus sacré. Le patriotisme des Juifs se signala par d'héroïques résistances dont la race des Maccabées eut tout l'honneur. La puissance romaine avançait toujours comme un irrésistible flot. Pom-

pée entra dans Jérusalem, non plus avec la bienveillance d'Alexandre, mais avec l'orgueil d'un vainqueur dont la curiosité dédaigneuse voulut même pénétrer jusqu'au fond du sanctuaire. C'en est fait, Rome et Jérusalem soutiennent l'une contre l'autre une implacable guerre; la lutte et le dénouement seront terribles. Rome s'entêtera à faire tomber cette nationalité opiniâtre qui ne veut pas, comme le reste du monde, courber la tête, et c'est ainsi qu'aux malheurs de Jérusalem, si durement éprouvée depuis des siècles, si éloquemment pleurée par ses prophètes, vient s'ajouter une ruine irréparable. Le temple ne se relèvera plus. Qu'on place par la pensée à travers toute cette tragique histoire les grandes figures de ces poètes sacrés qui tour à tour avertissent, épouvantent et consolent, qu'on s'y représente les enseignemens et la vie morale répandus par les docteurs de la loi, par les trois sectes des saducéens, des pharisiens et des esséniens, ayant des solutions différentes pour les problèmes de la religion et de la philosophie, puis qu'on décide s'il y a beaucoup d'histoires dignes d'être comparées en importance et en grandeur aux annales du temple juif.

Il y a dans ces annales une continuité de traditions vraiment admirable et tout-à-fait indépendante des solutions que peut donner la critique à certaines difficultés. La grandeur de l'ensemble reste inaltérable au milieu des doutes, des conjectures, des systèmes qu'élèvent les sciences philologiques sur la question de savoir par qui, à quelle époque furent écrites plusieurs parties de l'Ancien-Testament. La création du monde et le commencement du genre humain forment les premiers anneaux d'une chaîne historique qui s'étend presque sans interruption depuis le Pentateuque jusqu'au dernier livre des Maccabées. Viennent ensuite les ouvrages de l'historien Josèphe : c'est encore un Juif qui tient la plume, mais ce Juif écrit en grec (1) et dans l'intérêt des Romains.

Nous avons ailleurs rapproché l'historien Josèphe de Polybe. Tous deux ont assisté à la ruine de leur pays, sous la protection du vainqueur : Polybe fut l'ami de Scipion; Josèphe trouva son salut dans le patronage de Vespasien. En terminant le vingtième livre de ses *Antiquités judaïques*, le fils de Mathias se rend à lui-même ce témoignage, que nul autre n'aurait pu faire connaître aux Grecs l'histoire des Juifs avec autant d'exactitude. Il en donne pour raison qu'il était à la fois très versé dans la langue grecque et dans les coutumes de son pays, réunion de connaissances fort rare parmi les Juifs, car ces derniers font peu de cas, c'est toujours Josèphe qui parle, de ceux qui apprennent des

(1) Il est vrai que Josèphe écrivit d'abord l'histoire de la guerre des Juifs contre les Romains en chaldo-syriaque, mais il en fit lui-même une traduction grecque, et de cette manière Vespasien et Titus purent lire le récit de leurs exploits.

idiomes étrangers; ils ne tiennent pour vraiment sages et savans que ceux qui ont approfondi la loi, et qui peuvent interpréter les saintes Écritures dans toutes leurs difficultés et dans toutes leurs richesses. Parmi les Juifs, Josèphe était donc un bel esprit qui devait leur déplaire; il leur était encore suspect par la conviction, qu'il ne cachait pas, qu'une lutte ouverte contre Rome était insensée, et il finit par devenir l'objet d'une haine qui le précipita naturellement dans les bras des Romains. Si Josèphe n'eût pas su le grec, et s'il ne se fût pas rendu à Vespasien, les Juifs n'en eussent pas été moins vaincus, et nous serions privés d'un ensemble historique vraiment précieux. Non que nous ayons pour le fils de Mathias l'enthousiasme de quelques savans, entre autres de Joseph Scaliger (1), qui le proclame le plus véridique de tous les historiens, sans en excepter les écrivains de la Grèce et de Rome; mais l'esprit garde une impression profonde d'un récit historique animé, dramatique, parfois éloquent, qui s'ouvre, comme le Pentateuque, avec le commencement du monde pour se dérouler jusqu'au jour où Vespasien triompha des Juifs avec Titus; immense narration dont le dénouement pathétique surpasse toutes les fictions de la poésie, et dont l'auteur pouvait s'écrier en déposant la plume :

..... Satis una superque
Vidimus excidia, et captæ superavimus urbi.

Avec la ruine de Jérusalem commence, non pas une autre captivité de Babylone, mais une dispersion à travers le monde. Il y eut une ville de fondation récente, Tibériade, qui, dans ces temps de calamité, devint pour les Juifs une nouvelle capitale. Il se rassembla à Tibériade un grand sanhedrin qui non-seulement dirigea les derniers efforts d'une résistance désespérée contre la domination romaine, mais encore publia sous une forme systématique les diverses interprétations de la loi, qui jusqu'alors n'avaient été transmises que par l'enseignement oral. C'est avec Tibériade que les Juifs répandus en Égypte, dans la Thébaïde cyrénaïque, sur les bords de l'Euphrate, à Babylone, étaient en rapports intimes et mystérieux. Au milieu même des progrès du christianisme dont les églises se multipliaient en Asie, en Afrique, en Europe, l'hébraïsme n'abdiquait ni ses dogmes ni ses espérances. Quand la chute du monde romain et la formation lente des nations modernes eurent ouvert à l'Occident de nouvelles destinées, l'Europe du moyen-âge fut envers le peuple de Moïse d'autant plus impitoyable que sa cruauté s'autorisait de la religion. Comment les chrétiens qui s'armaient pour la délivrance de Jérusalem et du tombeau du Christ n'eussent-ils pas

(1) *De Emendatione temporum*. — Dans quelques pages solides de l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, Sainte-Croix, sans citer Scaliger, démontre le néant de cette prétendue infaillibilité que ce dernier s'est avisé d'attribuer à Josèphe.

accablé les Juifs d'anathèmes et de supplices? C'est cependant à cette même époque, surtout au XIIe siècle, que les hommes les plus savans de l'Europe étaient des Juifs : en effet, les rabbins réunissaient à l'étude approfondie de l'hébreu et d'autres idiomes de l'Orient non-seulement la connaissance de la philosophie et des livres d'Aristote qu'ils devaient aux Arabes, mais encore l'astronomie et la médecine. Maymonides, disciple de l'Arabe Averroès, commentait avec génie les Écritures, le Talmud, Aristote et Platon; Aben-Ezra se montrait poète et philologue; Isaac Ben-Sid se faisait un nom dans l'astronomie. La littérature rabbinique pendant le moyen-âge honore l'esprit humain, et elle a adressé à l'intelligence des chrétiens d'utiles provocations.

Enfin le jour arriva où les monumens primitifs de l'hébraïsme furent savamment interrogés par les chrétiens eux-mêmes, et comme soumis à un contrôle nouveau. A côté de la foi se plaça la critique, qui, dans l'insurrection religieuse du XVIe siècle, se produit à la fois comme cause et comme conséquence. Ce serait un beau livre à faire que l'histoire de la critique appliquée aux Écritures depuis Reuchlin jusqu'à Strauss; que de degrés, que de nuances soit dans le respect des savans, soit dans leur audace! Ici les chrétiens reprennent l'avantage sur les docteurs de la synagogue : ils ne sont pas moins érudits, et ils ont l'esprit plus libre.

Outre l'érudition, il y a eu depuis deux siècles des philosophes et des penseurs qui ont voué à l'hébraïsme l'attention la plus sérieuse, il y a eu des poètes qui n'ont pas moins puisé aux sources des Écritures que dans Homère et Sophocle. Au milieu du XVIIe siècle, la synagogue eut la douleur de voir se séparer d'elle un jeune homme sur lequel à bon droit elle établissait les plus hautes espérances, c'était Benoît Spinoza, dont l'orthodoxie judaïque, dans laquelle on voulait l'enlacer, entravait le génie. Par la manière dont Spinoza fit, pour ainsi parler, l'inventaire critique de l'héritage de Moïse, il blessa ses coreligionnaires au vif. Les Juifs en effet tenaient pour incontestable que tout dans la loi est également saint. C'est l'esprit de leur théologie, de la littérature rabbinique, de révérer avec la même superstition toutes les formes extérieures que leur culte a revêtues, et d'approfondir jusqu'aux détails les plus minutieux, comme le nombre des mots et des lettres. Or, Spinoza soutint dans ses écrits que le caractère de la loi qui fut révélée directement à Moïse est d'être universelle et tout-à-fait indépendante des cérémonies extérieures. La loi est donc divine et humaine : divine, elle se propose la connaissance et l'amour de Dieu; humaine, elle règle les intérêts des sociétés; c'est le domaine des institutions et des formes politiques. Spinoza posa donc en principe que les lois et les cérémonies de la république hébraïque n'appartenaient pas à l'ordre divin, et n'avaient pas plus d'autorité que les histoires des autres peuples. Cette distinction

fondamentale, qui fut comme la clé de toute la critique de Spinoza sur les Écritures, était un crime aux yeux de la synagogue; elle ne prévoyait pas que l'homme qu'elle poursuivait jusqu'à l'assassinat devait être un propagateur puissant, non pas des traditions du Talmud, mais du génie judaïque et oriental dans sa primitive essence. Le panthéisme de Spinoza fut au fond une transformation savante du monothéisme de Moïse. Mais voici qu'au même moment le plus illustre soutien de la foi catholique trouve dans les annales et dans la loi du peuple juif le plus solide témoignage de la vérité du christianisme, et aussi le point central de l'histoire de l'humanité. Bossuet, dans la seconde partie du *Discours sur l'histoire universelle*, montre la connaissance de Dieu passant des Juifs aux autres nations qui deviennent comme un nouveau peuple du Seigneur, et il ajoute : « Pour garder la succession et la continuité, il fallait que ce nouveau peuple fût enté pour ainsi dire sur le premier, et, comme dit saint Paul, l'olivier sauvage sur le franc olivier, afin de participer à sa bonne sève. » C'était assurément une grande et belle part faite à l'hébraïsme, mais elle est bientôt suivie de cette inexorable sentence : « La Jérusalem visible avait fait ce qui lui restait à faire, puisque l'église y avait pris naissance... La Judée n'est plus rien à Dieu ni à la religion, non plus que les Juifs, et il est juste qu'en punition de leur endurcissement leurs ruines soient dispersées par toute la terre. » Bossuet se rit de la grande erreur des Juifs, qui, sous le joug des Romains, attendaient pour Messie un dominateur temporel, un roi semblable aux autres rois de la terre. Parmi les Juifs, plusieurs virent un moment le Messie dans le premier Hérode; l'historien Josèphe crut le trouver dans Vespasien. « Aveugle, s'écrie Bossuet, qui transportait aux étrangers l'espérance de Jacob et de Juda, qui cherchait en Vespasien le fils d'Abraham et de David, et attribuait à un prince idolâtre le titre de celui dont les lumières devaient retirer les gentils de l'idolâtrie! » Dans le cercle des croyances et des traditions catholiques, rien de plus éloquent, rien de plus victorieux que les démonstrations successives tirées de l'hébraïsme par l'évêque de Meaux en faveur de la religion de Jésus-Christ. Tout condamne l'obstination et l'aveuglement des Juifs, les prédictions de leurs prophètes, les promesses faites à leurs pères, leur exil de la terre promise, leur dispersion à travers le monde. Toutefois le prêtre catholique ne désespère pas du salut final de l'ancien peuple de Dieu, et, s'autorisant de quelques paroles d'Isaïe, il nous montre les Juifs revenant un jour de leurs erreurs; seulement ils ne doivent revenir qu'après que l'Orient et l'Occident, c'est-à-dire tout l'univers, auront été remplis de la crainte et de la connaissance de Dieu. C'est la pensée constante de Bossuet de voir dans la tradition du peuple juif et dans celle des chrétiens une même suite de religion, de prouver la vérité des Écritures des deux Testamens par leurs rapports intimes,



de montrer l'un préparant la voie à la perfection que l'autre manifeste; l'ancien pose le fondement, le nouveau achève l'édifice. D'un côté la prédiction, de l'autre l'accomplissement. L'historien disparaît pour faire place au prêtre, au prophète conduisant aux pieds de l'église toutes les sociétés et toutes les sectes humaines.

Durant le siècle de Louis XIV, les grands esprits scrutèrent en tous sens les Écritures; plus ils étaient chrétiens, plus ils s'attachèrent à la contemplation des monumens juifs. Dans une admirable improvisation dont ses contemporains avaient gardé un vif souvenir, Pascal expliqua un jour à ses amis le plan de l'ouvrage qu'il méditait sur la religion chrétienne. Pour montrer combien le christianisme avait de marques de certitude et d'évidence, il commençait par supposer un homme résolu de sortir de l'indifférence dans laquelle il avait vécu jusqu'alors et surtout à l'égard de soi-même. Cet homme s'adresse d'abord aux philosophes; il trouve dans leurs systèmes tant de faiblesses et de contradictions, qu'il les abandonne pour étudier les religions qui se rencontrent à travers les âges et dans tout l'univers. Là encore rien ne le peut satisfaire, car ces religions sont remplies d'erreurs, de folies et d'extravagances. C'est alors qu'il tourne les yeux sur le peuple juif, et qu'il remarque tout ce que ce peuple a de singulier. Ici, Pascal, dans son entretien avec ses amis, caractérisait l'histoire, la loi et la religion des Juifs, qui se trouvent toutes les trois contenues dans un livre unique, où il est parlé de l'Être souverain avec une majesté incomparable. Tout ce qu'a pu dire à ce sujet Pascal dans cette conversation célèbre, il nous semble le retrouver dans le fragment suivant, qui a le caractère d'un de ces résumés que l'écrivain fait pour lui-même : « Plus je les examine (les Juifs), plus j'y trouve de vérités : ce qui a précédé et ce qui a suivi, enfin eux sans idoles ni rois, et cette synagogue qui est prédite, et ces misérables qui la suivent, et qui, étant nos ennemis, sont d'admirables témoins de la vérité de ces prophéties, où leur misère et leur aveuglement même est prédit. Je trouve cet enchaînement, cette religion toute divine dans son autorité, dans sa durée, dans sa perpétuité, dans sa morale, dans sa conduite, dans sa doctrine, dans ses effets, et les ténèbres des Juifs effroyables et prédites (1). » L'ame de Pascal est tour à tour, à l'égard des Juifs, remplie d'amour et d'indignation; il les exalte parce qu'ils ont prédit le Messie, il les réprouve parce qu'ils l'ont crucifié. Les nouveaux fragmens publiés pour la première fois depuis deux ans, toutes les notes que Pascal jetait sur le papier d'une manière hâtive et confuse, peuvent donner à penser qu'il avait le dessein de suivre les principes de l'hébraïsme, même à travers la littérature rabbinique (2). Il voulait jusqu'au bout comparer la synagogue et l'église. Il

(1) *Pensées de Pascal,* édition Faugère, tome II, page 198.
(2) *Ibid.,* pages 206-209.



faut signaler en passant, dans le siècle de Louis XIV, la traduction de l'historien Josèphe (1) par Arnauld d'Andilly, que celui-ci disait avoir refaite jusqu'à dix fois, qui répandit chez les gens du monde la connaissance des annales juives, et qui eut Racine pour lecteur. Comment parler des Juifs sans songer à l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie?* Après s'être assimilé Euripide, Tacite et Virgile, Racine s'appropria, par la double énergie du croyant et de l'artiste, ce que la poésie hébraïque a de plus sublime et de plus charmant. Le XVIIe siècle eut deux poètes qui, dans des situations bien contraires, s'inspirèrent du génie biblique avec la même puissance, Milton et Racine. Ce dernier a pénétré plus avant que personne dans l'intelligence de la théocratie juive : sous les traits de Joad, elle est vivante, elle combat, elle prophétise, elle triomphe; aussi, de l'autre côté du Rhin, les romantiques les plus prononcés ont été obligés de reconnaître que dans *Athalie* nous avions une tragédie aussi *vraie* qu'aucun drame de Shakspeare.

S'il était nécessaire d'apporter de nouvelles preuves de l'intime connexion de l'hébraïsme et du christianisme, nous les trouverions dans la haine qui animait Voltaire contre les Juifs. Sur ce point, Voltaire peut être comparé à Pascal par les contraires. C'est pour démontrer la vérité du christianisme que l'auteur des *Pensées* s'arrête si long-temps à l'histoire du peuple juif et en signale l'originalité : l'auteur de l'*Essai sur les mœurs des nations* s'acharne sur cette histoire pour mieux attaquer la religion chrétienne dans ses origines, dans ses titres et ses monumens primitifs. Nous trouvons dans les lignes suivantes de Voltaire comme la parodie des considérations de Pascal : « On pourrait faire bien des questions embarrassantes, si les livres des Juifs étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes; mais, étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération et ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhonisme est ouvert pour tous les autres peuples, mais il est fermé pour les Juifs. Nous sommes à leur égard comme les Égyptiens, qui étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouissaient du plus beau soleil dans la petite contrée de Gessen. Ainsi n'admettons nul doute sur l'histoire du peuple de Dieu; tout y est mystère et prophétie, parce que ce peuple est le précurseur des chrétiens; tout y est prodige, parce que c'est Dieu qui est à la tête de cette nation sacrée; en un mot, l'histoire juive est celle de Dieu même, et n'a rien de commun avec la faible raison de tous les peuples de l'univers. » Cette ironie était à la fois pour Voltaire une arme et une sauvegarde : tout en protestant qu'il n'examinera ce qu'il y a de divin dans l'histoire des Juifs qu'autant que cela aura un

(1) L'historien Josèphe eut, au commencement du XVIIIe siècle, un savant continuateur dans Basnage.

rapport direct avec la suite des événemens, il promenait partout le ravage d'une moquerie impitoyable. Cependant l'impartialité de l'histoire eut un vengeur qu'animait d'ailleurs un dévouement sincère à la religion chrétienne. Un professeur émérite de l'université, qui avait pendant long-temps occupé la chaire de Rollin au collége du Plessis, eut le courage d'entrer en campagne contre Voltaire, dont alors la célébrité remplissait l'Europe : c'était en 1769. En écrivant les *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais, à M. de Voltaire,* l'abbé Guenée se jetait dans une entreprise difficile, dont il sortit avec succès. Il sut se montrer savant sans lourdeur, parfois même son érudition était piquante. Sans qu'il oubliât les convenances, les ménagemens que lui prescrivait la renommée de son adversaire, sa polémique fut assez aiguë pour arracher cet aveu à Voltaire, que le secrétaire juif était malin comme un singe, et qu'il mordait jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la main. Voltaire, qui écrivait ces mots à d'Alembert, ajoutait : « Il sera mordu de même, » et il riposta en se représentant comme un chrétien obligé de se défendre contre six Juifs. Quel chrétien! Dans cette circonstance, l'inépuisable railleur n'eut pas trop de toutes les ressources de son esprit et de son talent; il ne pouvait se cacher à lui-même que, sur des points importans, sa critique avait été convaincue d'être légère, erronée, peu loyale. Aussi, quand il crut avoir assez fait pour l'honneur des armes, il s'empressa de clore le débat par des paroles de conciliation adressées *à MM. les six Juifs.* « Je vous le répète, le monde entier n'est qu'une famille, les hommes sont frères : les frères se querellent quelquefois, mais les bons cœurs reviennent aisément. Je suis prêt à vous embrasser, vous et M. le secrétaire, dont j'estime la science, le style et la circonspection dans plus d'un endroit scabreux. » Voilà Voltaire revenu aux sentimens qui ont fait sa gloire et sa force, à l'amour de l'humanité. Tout en déplorant son fanatisme anti-chrétien, il ne faut pas oublier que les erreurs, les travers du génie, concourent parfois à l'accomplissement de certaines missions.

Dans le temps même où Voltaire prodiguait ses sarcasmes, on vit s'ouvrir une série d'ouvrages remarquables qui appelèrent les regards des savans et des lettrés sur l'ensemble et les principaux caractères de la civilisation hébraïque. Warburton (1), au milieu de plusieurs paradoxes, mettait en saillie la grandeur de Moïse et les rapports étroits de la seconde révélation avec la première. L'évêque Lowth (2) publiait le cours qu'il avait fait à Oxford sur la poésie des Hébreux, et son livre fut bientôt entre les mains de tous les littérateurs de l'Europe. Cependant

(1) *Divine Légation de Moïse.*
(2) *De sacra poesi Hebræorum Prælectiones academicæ Oxonii habitæ.*

l'Allemagne ne resta pas en arrière. Michaelis, en 1770, déroula dans un long traité (1) tout l'ensemble de la législation mosaïque; il fut suivi dans cette carrière par Eicchorn. Douze ans après, Herder faisait paraître la première partie de son ouvrage sur le génie de la poésie hébraïque (2). Cette fois, les poètes et les prophètes de l'antique Judée étaient célébrés par un artiste dont la science alimentait l'imagination. L'accent d'une conviction profonde, un style chaud et véhément où les feux de l'Orient semblaient parfois se refléter, ici l'élan du poète, là l'autorité du critique, toutes ces qualités assurèrent au livre de Herder une popularité qu'aucun livre sur le même sujet n'avait encore obtenue. Le XVIIIe siècle était favorable aux Juifs, car voici venir pour eux le moment d'une réhabilitation politique dans un grand pays. La France, en 1791, conféra aux Juifs tous les droits de citoyens français. Quinze ans après, Napoléon convoquait les premiers des Juifs à une grande assemblée, où ils devaient délibérer sur l'organisation qu'il convenait de donner à leurs coreligionnaires dans toute l'étendue de l'empire. « Il est urgent, disait l'empereur dans son décret de convocation (3), de ranimer parmi ceux qui professent la religion juive les sentimens de morale civile, qui, malheureusement, ont été amortis chez un trop grand nombre d'entre eux par l'état d'abaissement dans lequel ils ont trop long-temps langui, état qu'il n'entre point dans nos intentions de maintenir ni de renouveler. » Paroles généreuses autant que sensées par lesquelles les Juifs étaient conviés à faire disparaître les derniers obstacles qui pouvaient entraver leur entière incorporation dans la grande famille française.

De nos jours, les Juifs, surtout en Allemagne, où leur émancipation politique a encore quelques degrés à franchir, ont eu de célèbres représentans dans les lettres, dans les sciences, dans les arts. Parmi nous, où tout leur est ouvert jusqu'à l'enceinte du pouvoir législatif, ils ont su se rendre dignes, par un dévouement sincère à la nationalité française et par leur conduite, de l'égalité complète à laquelle ils ont été élevés. Voici aujourd'hui un de leurs coreligionnaires les plus distingués qui donne à de graves travaux historiques un développement nouveau. M. Salvador n'en est pas à son début. Après avoir dirigé vers la médecine les travaux de sa jeunesse, après avoir soutenu, en 1816, à la faculté de Montpellier, une thèse (4) qui fut remarquée, et dans laquelle le jeune candidat montrait avec des connaissances positives une sorte

(1) *Mosaisches Recht.*

(2) *Vom Geist der ebræischen Poesie.* — Il y a deux ans, Mme la baronne de Carlowitz a publié une traduction de l'ouvrage de Herder.

(3) Décret du 30 mai 1806 (IV, bulletin XCIV, n° 1631).

(4) *Considérations générales sur l'application de la physiologie à la science des maladies.*

d'enthousiasme philosophique, M. Salvador passa de la science médicale à des études historiques. Frappé de l'ignorance, des préjugés qui régnaient même chez beaucoup d'hommes instruits au sujet du peuple hébreu et de son histoire, il commença de travailler avec une louable ardeur à les dissiper. Dès 1822, il fit paraître un premier travail sous le titre de *Loi de Moïse, ou Système religieux et politique des Hébreux.* Cet essai était assurément fort incomplet, néanmoins il décelait chez l'auteur une bonne foi et une indépendance de vues qui lui valurent l'estime des esprits sérieux. Encouragé par ce premier succès, M. Salvador consacra six ans à de nouvelles recherches, à de nouvelles méditations sur le même sujet, et, en 1828, il publia, en trois volumes, une *Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu.* Cette fois, il se montrait animé d'une ambition plus grande et d'un esprit de système plus déterminé. Il voulait présenter un tableau complet de la civilisation hébraïque sous tous ses aspects, législation, sacerdoce, prophètes, richesses, propriété, agriculture, industrie, administration de la justice, rapports avec les nations étrangères, institutions politiques, constitution de la famille, morale, philosophie, culte, traditions religieuses et poésie. Dans le dessein de l'auteur, cette vaste histoire était une double démonstration; il voulait prouver d'une part que la constitution fondée par Moïse n'était pas une théocratie, mais une nomocratie, et comme le type du gouvernement par la loi; de l'autre, il se proposait d'établir l'identité de la philosophie chrétienne avec l'hébraïsme; à ses yeux, l'Évangile n'avait pas un précepte de morale qui lui appartînt en propre; il avait seulement donné d'autres formes aux principes israélites. On peut pressentir quelles qualités, quels défauts devait avoir un livre conçu dans de telles pensées. L'auteur donnait avec vigueur et clarté une physionomie nouvelle et vraie à plusieurs parties de la constitution et de la civilisation hébraïques; sur d'autres points, il s'égarait, emporté par ses préoccupations et par le désir de trouver dans l'hébraïsme l'idéal de toute perfection et de toute vérité.

Ni la révolution de 1830, ni l'ardeur des luttes politiques qu'elle amena, ne détournèrent M. Salvador de ses études et de son but. Certain de remuer des problèmes qui, tôt ou tard, devaient occuper les esprits, il entreprit l'histoire même du fondateur du christianisme (1). Il aborda ce sujet si grand et si délicat avec une gravité, avec une mesure qui l'honorent. Même en beaucoup d'endroits les précautions et les ménagemens dont il a voulu se servir sont entre ses opinions et le lecteur comme une enveloppe difficile à percer. Il faut ajouter aussi que, dans son livre sur Jésus-Christ et sa doctrine, M. Salvador est loin d'avoir cette possession complète de la pensée qui seule permet à l'écrivain de

(1) *Jésus-Christ et sa Doctrine,* 2 vol. in-8°; 1838.

la livrer aux autres vive et lucide. Aussi son analyse de tous les élémens du christianisme n'est ni assez claire ni assez complète. On peut même y saisir l'auteur en contradiction avec lui-même. Tantôt il affirme que Jésus a renfermé la révolution morale dont il était l'interprète dans le cercle des idées hébraïques, tantôt il nous le montre dominé par le génie oriental. En résumé, dans cette circonstance, M. Salvador a plutôt rassemblé des matériaux et des notes qu'il n'a réellement fait un livre.

Nous pouvons louer un progrès sensible dans le nouvel ouvrage que publie aujourd'hui M. Salvador sous le titre d'*Histoire de la domination romaine en Judée et de la ruine de Jérusalem*. Les faits et les événemens politiques que contient cette époque des annales juives l'ont mieux inspiré. Le sujet est habilement choisi : il y a bien là la matière d'un livre. Rome, dans les dernières extensions de sa puissance, rencontrant enfin le peuple de Moïse, lui imposant son joug, et punissant sa résistance par l'impitoyable destruction de Jérusalem, offre un thème historique dont M. Salvador a le mérite d'avoir compris tout le pathétique intérêt. Il a su bien distribuer les différentes parties de cette histoire. Après avoir raconté les premières invasions des Romains en Judée, il fait dans le passé une excursion qui lui permet de rappeler les principales vicissitudes de Jérusalem depuis son origine. Les divisions des princes asmonéens, le règne d'Hérode, dont la politique et le caractère sont judicieusement appréciés, les luttes intestines de ses fils, les révoltes qui amenèrent l'adjonction de la Judée au gouvernement de Syrie, et l'administration des procurateurs romains à Jérusalem, tous ces événemens qui remplissent la première partie de l'ouvrage préparent et déterminent l'insurrection générale qui en est véritablement le nœud. La guerre sainte est proclamée à Jérusalem; elle durera six ans. Désormais les faits les plus dramatiques s'offrent à l'historien. Vespasien commence l'exécution du plan qui doit livrer aux Romains Jérusalem, en isolant cette capitale par l'invasion successive des provinces, et en poussant dans ses murs une population qui apporte avec elle la famine et l'anarchie. Titus se prend d'amour à Ptolémaïs pour une Juive, pour la fille d'Hérode Agrippa, pour la belle Bérénice. A Jérusalem, la discorde règne, comme chez tous les peuples près de périr. Le parti politique et les zélateurs en viennent aux mains : le parti politique est vaincu, le grand-conseil est dissous; il y a des massacres dans les prisons et la terreur gouverne. Cependant Titus amène devant Jérusalem une armée de quatre-vingt mille hommes; il établit un siége qui durera cinq mois, pendant lesquels la vaillance romaine et le désespoir d'une nationalité expirante s'épuiseront en prodiges. L'historien a fait de Jérusalem une description et dressé un plan qui permettent au lecteur d'apprécier la résistance sans cesse renaissante des assiégés. Les Romains furent découragés un moment. Il fallut, pour ainsi parler,

cinq siéges successifs pour emporter tour à tour le faubourg Bézétha, la ville neuve, la basse ville, le temple, enfin la partie la plus élevée de Jérusalem, le mont Sion, qu'on appelait la Cité de David. M. Salvador ne termine pas son histoire avec la chute de Jérusalem; il consacre un cinquième livre aux suprêmes efforts de la nationalité juive qui, sous Trajan, se révolta contre les Romains en Syrie, en Égypte, dans l'île de Chypre, et qui, pendant le règne de l'empereur Adrien, jeta une vive et dernière lueur par l'héroïsme de Barcokébas, et par la science du docteur Akiba, que l'enthousiasme de ses disciples comparait à Moïse. Adrien, qui était né en Espagne, y transplanta, dit-on, beaucoup de Juifs, et c'est de son règne qu'il faudrait dater la dispersion générale de la race juive dans l'Occident.

L'antiquité nous avait laissé deux récits du siége de Jérusalem. L'historien Josèphe était dans le camp de Titus; il assistait à toutes les évolutions des troupes romaines, à toutes les opérations du siége. Les transfuges qui de temps à autre s'échappaient de Jérusalem, et les Juifs qui survécurent au fatal dénouement, instruisirent Josèphe des divisions et des fureurs intestines qui désolèrent la malheureuse cité. Il put entreprendre, et, en effet, il a tracé un tableau éloquent et complet de cette catastrophe. Il n'y dissimule pas qu'à ses yeux les excès des zélateurs étaient autant de crimes inutiles qui ne pouvaient empêcher le triomphe des Romains. Plusieurs fois pendant le siége Josèphe avait fait le tour de la ville pour parler aux assiégés et leur persuader de se rendre. C'est avec des sentimens décidément hostiles au peuple juif, avec un mépris tout-à-fait romain, que Tacite ouvre le cinquième livre de ses *Histoires* par la description vive et concise d'une petite nation bornée par l'Égypte au midi, et au couchant par la Phénicie et la mer. Il trace à grands traits les vicissitudes politiques de ce peuple singulier dont les rois, dit l'historien, entretinrent la superstition dans l'intérêt de leur pouvoir, auquel ils unissaient, pour mieux l'affermir, la dignité sacerdotale. On voit combien peu Tacite connaissait la constitution hébraïque : il n'était pas plus juste envers la religion des Juifs; il en parle dans des termes dont Racine paraît s'être inspiré, quand il a mis dans la bouche d'Athalie ces deux vers :

> Et tout ce vain amas de superstitions
> Qui ferme votre temple aux autres nations.

Tacite aimait ces digressions, ces épisodes qui donnaient souvent, sous sa plume, à des annales contemporaines la physionomie d'une histoire universelle : une page lui suffit pour passer de l'époque de Pompée à celle de Vespasien, et il entame le récit du siége de Jérusalem, qu'il abandonne un moment pour suivre sur les bords du Rhin la lutte de Civilis contre les armes romaines. Malheureusement la partie du

cinquième livre des *Histoires*, où l'écrivain revenait à Titus, est perdue. Comme nous l'avons remarqué ailleurs, en traçant l'histoire des deux premiers siècles de l'empire romain, Tacite nous manque au moment où il allait devenir homérique. Il avait dit en commençant qu'avant de retracer le jour suprême d'une ville si fameuse, il lui paraissait convenable d'en exposer l'origine. Évidemment ce jour suprême annoncé dès le début avait été raconté par Tacite avec la prédilection des grands artistes pour les grandes ruines. Depuis Josèphe et Tacite, tous les historiens modernes qui ont eu occasion de s'occuper de la chute de Jérusalem ont été plus ou moins sous le double ascendant du christianisme et de la puissance romaine : nous rencontrons aujourd'hui dans M. Salvador un tardif et énergique vengeur de la nationalité juive, et c'est là le côté vraiment original de son livre. On aime à voir des faits connus, souvent exposés, recevoir une couleur nouvelle et presque toujours vraie des sentimens et des nobles passions qui animent l'historien. M. Salvador ne reconnaît pas le droit insolent de la victoire, et il a gardé aux vaincus toutes ses sympathies, toute son admiration. La cause des vaincus, à ses yeux, n'est pas seulement celle des Juifs; elle est celle de toutes les nationalités qui luttent contre la suprématie romaine. Jérusalem ne combat point seule : Arminius en Germanie, Sacrovir au sein des Gaules, Tacfarinas en Afrique, n'opposent-ils pas à Rome d'héroïques efforts? Ce patriotisme cosmopolite, s'il est permis de parler ainsi, et l'attachement respectable de l'auteur à la foi de ses pères, ont communiqué à son récit une chaleur, un mouvement, qui en rendent dans presque toutes les parties la lecture attachante. L'effet de l'ensemble eût été plus grand encore si, à des qualités aussi recommandables, M. Salvador eût pu joindre un style plus riche, plus varié, plus brillant, plus flexible, et plus empreint de cette élégance continue, sans monotonie, qui est un des devoirs de l'historien.

Il faut chercher et étudier surtout dans M. Salvador l'homme convaincu de quelques idées fondamentales dont il poursuit avec persévérance le développement. A travers le récit des événemens politiques, il répand des opinions et des idées que nous voudrions résumer avec exactitude. Les Juifs n'étaient pas seulement une nation, ils formaient une école qui, en face de la puissance romaine, s'est pour ainsi dire dédoublée. La plus grande partie de cette école fut fidèle aux principes constitutifs de l'hébraïsme et resta sur la défensive; voilà les Juifs proprement dits. Une autre partie se dégagea des liens étroits de la nationalité, fit alliance avec des croyances, des idées étrangères, et ne se proposa rien moins que la conquête morale des maîtres du monde; ce sont les chrétiens. Ce dédoublement de l'hébraïsme est un point fondamental sur lequel M. Salvador insiste avec complaisance; il considère la forme nouvelle que l'hébraïsme revêt, c'est-à-dire le christianisme,

comme une sorte de vengeance exercée contre l'orgueil des Romains. En effet, pendant que les Romains mettaient leurs empereurs dans le ciel, « les Juifs leur envoyaient, en la personne de Jésus de Nazareth, une divinité nouvelle, un homme-dieu sorti d'un des bourgs les plus obscurs de la nation, et marqué dans sa chair de ce baptême de sang, de ce signe religieux et indélébile des Juifs, qui ne devait permettre en aucun temps de déguiser les commencemens de la nouvelle divinité ni d'en renier la véritable origine. » La mystique douceur des enseignemens de Jésus, loin de persuader les Juifs qu'enflammait un zèle ardent pour leur patrie et la loi de Moïse, les irritait : ces deux points de vue étaient trop contraires pour qu'on pût s'entendre et se réconcilier. Il y a un endroit de son livre où M. Salvador, oubliant le rôle et le langage de l'historien pour prendre le ton de la polémique, institue le dialogue suivant que nous abrégeons : « Vous n'êtes plus rien, disaient les chrétiens aux Juifs; toute la pensée biblique est consommée en nous : nous sommes restés sans partage les héritiers de votre loi; c'est nous que désormais le monde accepte. » A ces protestations, l'opposition juive répondait : « Vous avez le présent, nous avons pour nous l'avenir; vous n'êtes ni le christianisme ni le catholicisme final. Les nations combattront un jour votre église et réussiront à la vaincre; le monde appellera de ses vœux une Jérusalem nouvelle. » L'hébraïsme, nous résumons toujours les idées de M. Salvador, a dû rester immobile et pur, afin qu'on ne pût jamais lui reprocher d'avoir adoré des divinités à formes visibles, à figures d'homme et de femme. Il fallait aussi que les Juifs, en résistant à Rome, répandissent tout leur sang. Les chrétiens avaient un autre rôle; la divinité qu'ils attribuaient au Christ les rapprochait des croyances de la vieille Rome, qui reposaient sur l'existence des divinités visibles, et leur indifférence pour le principe de nationalité leur épargnait une lutte avec l'autorité des Césars. Les chrétiens comprirent que, lorsqu'ils auraient détruit l'antique religion romaine, la terre leur appartiendrait comme une dépendance inséparable du ciel, et qu'ils seraient les maîtres de l'empire dès que l'empire aurait désavoué ses dieux. Voilà comment s'explique le triomphe du christianisme; maintenant, selon M. Salvador, qui exprime à la fin de son histoire les espérances de ses coreligionnaires, il y aura dans l'avenir une ère nouvelle de véritable justice. Le premier temple de Jérusalem a été ruiné par des hommes de l'Orient, le second par les Occidentaux; il y aura un troisième temple, un nouvel autel d'alliance autour duquel tous les peuples se presseront. C'est ainsi que, rappelant en ce point certains livres orientaux, l'histoire de M. Salvador se termine par une prophétie.

Nous savons que M. Salvador ne considérera comme accomplie la mission qu'il s'est donnée qu'après avoir composé un dernier ouvrage

sur les trois âges du christianisme, sa jeunesse, sa maturité, et ce qu'il appelle sa décadence. Ce travail doit être la confirmation définitive des principes qu'il professe. C'est là surtout qu'en face du christianisme, il pourra montrer l'hébraïsme comme une protestation vivante, comme le dépositaire d'un principe immortel destiné à régénérer la religion du genre humain. Aux yeux de M. Salvador, l'hébraïsme est le *levain* de l'avenir, il est comme le *germen* sacré des croyances qui seront tout ensemble antiques et nouvelles. Déjà au XVIe siècle, la religion s'est régénérée en remontant aux sources pures de l'hébraïsme; un nouveau retour, mais plus complet, plus décisif aux mêmes origines, déterminera d'autres progrès. Avenir glorieux, époque de réparation et de vérité : alors brilleront ces *novissimi dies* si long-temps attendus.

Voilà les espérances de l'hébraïsme telles que les conçoit M. Salvador. Dans l'ordre civil, il n'y a plus de Juifs parmi nous; cette qualification a disparu sous le nom de citoyen français. Il y en a encore, on le voit, dans le cercle des croyances religieuses. Ces adversaires persévérans du christianisme ont le droit incontestable de continuer une opposition qui date de loin. Cependant dix-huit siècles se sont écoulés sans que le monde ait paru s'émouvoir de cette protestation opiniâtre. Quelle en est la valeur?

Jamais nation ne fut plus amèrement deçue que le peuple juif. Le sentiment qu'il avait de l'excellence de sa religion et de sa loi, l'interprétation qu'il donnait à certaines promesses de quelques-uns de ses prophètes, lui avaient tellement enflé le cœur, que même, après les malheurs qui avaient succédé aux prospérités de David et de Salomon, il attendait une époque de gloire où il exercerait sur les autres nations une véritable suprématie. Il eut surtout ces espérances, quand il eut repoussé avec succès les entreprises des rois de Syrie contre son culte et sa nationalité. Malheureusement le repos qu'alors il goûta fut court, et bientôt il se trouva face à face avec la puissance romaine. Avec quel étonnement et quelle douleur les Juifs s'aperçurent du joug nouveau qui leur était apporté! Il y avait là quelque chose de plus impitoyable et de plus dur que tout ce qu'ils avaient pu éprouver du côté de l'Asie. Ils ne se soumirent pas. Forts de l'autorité des prophéties, ils s'entêtèrent à espérer la victoire et l'empire. Avec une confiance moitié sublime, moitié folle, ils attendaient quelque libérateur invincible qui devait abaisser le Capitole devant la cité de David. C'est pour répondre à cette attente, à cette opinion nationale, qu'on vit tant de Christs, tant de Messies se lever dans Israël : tristes libérateurs qui ne retardèrent pas d'un jour le moment marqué pour la ruine de Sion. Ainsi donc, à la place de cette gloire tant rêvée, nous trouvons la captivité, l'exil, la mort, et les orgueilleux descendans d'Abraham sont envoyés à Rome,

couverts de chaînes, pour construire le Colisée. Les idées et les croyances de la nation juive devaient recevoir encore un dementi plus cruel. Non-seulement les Juifs n'eurent pas le Messie glorieux et terrestre qu'ils avaient espéré, mais ils virent un Christ qu'ils avaient méconnu, mis en croix, proclamé comme le Messie véritable et divin, d'abord par une minorité israëlite, puis par l'Orient, la Grèce et l'empire romain. Quelle révolution! quel abîme! Les Juifs qui s'étaient considérés comme les élus de Dieu, et que ce titre, dans leur pensée, mettait à la tête des nations, d'un coup en deviennent l'opprobre, car ce Dieu dont ils se disaient les prêtres, puisqu'ils s'appelaient un peuple sacerdotal, n'a trouvé chez eux que des bourreaux. Cette accusation, que le monde chrétien fait peser sur la nation juive, eut pour elle de terribles effets. Elle les supporta avec cette constance qu'elle avait contractée depuis long-temps à l'école du malheur, et que la religion victorieuse a qualifiée d'endurcissement. Par une de ces réactions morales que provoquent souvent les persécutions violentes, la loi de Moïse, au milieu des calamités qui en accablaient les sectateurs, était plus révérée, plus chérie que dans les jours prospères qui avaient brillé sur Jérusalem.

Cette loi est grande et belle. Nous y trouvons l'expression énergique et simple de l'unité divine et du principe du droit. Ces fondemens sont immortels; mais, lorsqu'il fallut élever l'édifice d'une religion, le génie hébraïque laissa sur plusieurs points cette œuvre incomplète. Il ne sut pas créer, à vrai dire, une théologie, et fut stérile dans l'invention du culte. Le temple de Jérusalem était l'objet de la curiosité des autres peuples, qui se demandaient quelles images il pouvait cacher. Ils apprirent que l'enceinte était vide avec un étonnement mêlé de mépris. Le genre humain en masse avait plus d'imagination que le peuple juif, qui se trouvait avoir commencé une grande religion sans avoir pu la terminer. Si donc l'hébraïsme fût resté immobile et dans les conditions étroites de la loi de Moïse, il n'eût pas vu le monde venir à lui.

Comme système moral, l'hébraïsme n'était pas moins inachevé, toujours avec d'admirables rudimens. L'égalité des hommes entre eux, leur fraternité, étaient sans doute implicitement contenues dans la loi qui proclamait un seul Dieu, créateur du genre humain; toutefois ces vérités n'étaient pratiquées, pour ainsi dire, que d'une manière avare. Entre eux, les Juifs s'estimaient frères; mais ils avaient pour les autres hommes une dédaigneuse antipathie : l'égalité s'arrêtait aux frontières de la Palestine. Non-seulement l'immortalité de l'ame n'était pas pour les Juifs un dogme religieux, mais, dans le cercle des croyances morales, elle était l'objet des opinions les plus diverses; elle était même signalée par une des grandes sectes de l'hébraïsme, par les saducéens, comme une altération de l'antique loi. La morale de l'hébraïsme avait

surtout le caractère d'un rationalisme positif, qui se proposait exclusivement l'exécution littérale de la loi et les satisfactions de l'intérêt terrestre. Ce n'est ni un pharisien, ni un saducéen qui eût trouvé les admirables inspirations de la parole évangélique.

Au moment où la synagogue se raidissait dans son orgueil, le monde était en travail. Il y avait partout une sorte de protestation sourde contre les religions établies. Ni le symbolisme oriental, ni le polythéisme grec, ni le monothéisme hébraïque, n'exerçaient plus cette autorité souveraine qu'acceptent volontiers les hommes quand ils croient se soumettre à la vérité. Néanmoins cette insuffisance des divers cultes avait ses degrés, et Jérusalem avait gardé une puissance qui manquait aux religions de l'Asie, de l'Égypte et d'Athènes. Elle devait cette puissance à la simplicité durable des principes que Moïse lui avait légués. Aussi, c'est du haut de la cité de David que jaillit la lumière dont les rayons vivifians devaient ranimer le monde : seulement la nation juive ne put rendre un pareil service au genre humain qu'en se déchirant. Elle s'était divisée en deux royaumes après David et Salomon : avec Jésus-Christ éclate un nouveau schisme d'une autre nature et d'une autre portée.

L'hébraïsme seul pouvait donner à l'humanité la religion qui lui était nécessaire, mais à la condition de se renouveler lui-même, d'abandonner sur plusieurs points la lettre stérile pour un esprit nouveau, sacrifice toujours pénible pour les préjugés d'un peuple, et qu'ici les espérances particulières de la nation juive rendaient plus douloureux. Il n'y eut donc que quelques hommes d'une intelligence plus prompte, d'une imagination plus vive, minorité d'élite dont saint Paul est la gloire, qui entrèrent avec résolution dans cette manière nouvelle de considérer l'hébraïsme et ses destinées; mais aussi de quelle puissance morale se trouvèrent investis ces hommes, lorsqu'armés des promesses faites à la race d'Abraham et des grands principes de la loi de Moïse, ils s'adressèrent aux nations, et lorsque, s'inspirant avec génie de ce que les idées de ces nations, leurs pressentimens et leurs espérances avaient de plus élevé et de plus vrai, ils leur prêchèrent un Dieu nouveau tant désiré par le monde! Autant l'hébraïsme ancien se montrait exclusif, hautain, étroit, autant l'hébraïsme nouveau, c'est-à-dire le christianisme, fut humain, affectueux et populaire. Il se fit tout à tous, et ce fut là son prestige, son charme. Nous le voyons, dès le début, doué d'une puissance efficace d'assimilation. Une fois sorti de la Judée, il contracte des alliances fécondes avec le génie oriental, avec le génie grec, le génie romain; il s'alliera plus tard avec le génie germanique. Aussi le christianisme devient-il, en moins de deux siècles, une religion complète qui s'empare des imaginations par une partie merveilleuse,

des intelligences par l'industrie métaphysique de sa théologie, des cœurs par la douceur ineffable de sa charité. En vain les Juifs stationnaires s'écriaient que le christianisme détruisait les fondemens de la loi, que Dieu toujours invisible n'avait jamais parlé que par des prophètes, et qu'il n'avait pas pu envoyer son fils sur la terre : le christianisme continuait son œuvre, et à ces cris il répondait par le spectacle de l'humanité adorant avec transport un dieu qui l'avait assez aimé pour se faire homme et mourir pour elle.

Ainsi l'ancien hébraïsme était victorieusement contredit sur les points les plus essentiels. Son dieu était par excellence le dieu des Juifs; avec le christianisme, il était devenu celui de tous les hommes. L'ancien hébraïsme avait promis aux Juifs un magnifique triomphe sur la terre; ce triomphe changeait de théâtre, et c'était dans une autre vie qu'il devait récompenser les élus. L'ancien hébraïsme avait en horreur toute représentation humaine de Dieu; c'est par une incarnation dont le mystère est l'enveloppe d'une grande idée que le christianisme établit son empire. Voilà bien des revers, et cependant cet ancien hébraïsme, si confondu, si accablé par tout ce qui s'accomplissait, pouvait rappeler avec orgueil qu'il avait mis au monde ceux dont la victoire le désespérait : ce fut sa double destinée d'enfanter le christianisme, puis de méconnaître, de désavouer ce qu'il avait engendré.

Si l'ancien hébraïsme nourrit l'espérance que le monde pourra revenir à lui dans l'avenir et lui donner raison contre le christianisme, il se prépare de nouveaux et cruels mécomptes. S'il croit que l'humanité, en scrutant plus profondément les Écritures, y trouvera des motifs décisifs pour rebrousser jusqu'au mosaïsme, qu'il médite sur ce qui s'est passé à l'époque de Luther et de Mélanchton. Alors la Bible fut étudiée dans son originalité primitive avec une infatigable ardeur. Qui profita de tous ces travaux? Le christianisme. Au moment même où les chefs de la réforme traduisaient les monumens du mosaïsme, ils étaient surtout émus et comme illuminés par les écrits de l'illustre déserteur de la synagogue, du grand apôtre des nations. La doctrine et le génie de saint Paul ont mis entre l'hébraïsme et l'humanité une barrière éternelle. Combien compte-t-on d'exemples de la conversion d'un chrétien au judaïsme?

Le christianisme a su s'élever à l'universalité. Dès le principe, il se montra doué d'un esprit général et supérieur à toutes les différences qui peuvent séparer les peuples et les hommes. L'hébraïsme tombait avec les murs de Jérusalem au moment où, sous le niveau de Rome, toutes les nationalités antiques disparaissaient. Le christianisme naissant assistait à cette vaste ruine avec indifférence ou plutôt avec une joie instinctive et secrète. Alaric, maître du Capitole, ne déplaisait pas

à saint Augustin. Aujourd'hui les nationalités modernes ne sont pas menacées par quelque invasion, par quelque puissance irrésistible; seulement elles s'effacent peu à peu sous l'influence d'un cosmopolitisme qui les envahit, et dont il faut reconnaître la double cause dans les croyances religieuses et les idées philosophiques. Il est difficile de prévoir où s'arrêtera cette pente à l'uniformité que nous signalions en commençant ces pages, et qui oblitère tant l'originalité des peuples que celle des individus. Au surplus, chaque époque a son sens et sa valeur. S'il n'est que trop vrai que les mœurs se décolorent et que les caractères faiblissent, le monde se soutient par le mouvement et l'élaboration des idées. A côté d'une sorte de prostration morale, il y a en Europe une fermentation intellectuelle qui garantit l'avenir. A la fin de ce long travail dont nous signalions naguère les principaux élémens (1), il n'y aura de triomphe exclusif ni pour l'esprit chrétien, ni pour l'esprit philosophique. Tous deux, en dépit de leurs vieilles inimitiés, auront conspiré au même but, au perfectionnement des idées morales, à la transformation des croyances religieuses. Le christianisme lui-même n'a-t-il pas reconnu dès son début que la religion était progressive dans son essence, puisqu'il a trouvé son origine dans son divorce avec l'immobilité du mosaïsme? Alors, quand la foi et la raison auront arrêté les bases d'un nouvel accord, peut-être les retardataires de l'hébraïsme penseront-ils qu'il est temps de se rallier au genre humain.

LERMINIER.

(1) *Les Destinées de la Philosophie antique.* — *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1846.

DE L'ASSOCIATION

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

EN FRANCE.

II.[1]

LES SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES DE LA PROVINCE.

I.

Des différences profondes et une sorte d'hostilité même séparent, en matière de science et de littérature, la province et la capitale. Aux yeux des écrivains et des savans qui ont acquis par un long séjour le droit de bourgeoisie parisienne, tout ce qui se fait en dehors du département de la Seine est à peu près considéré comme non avenu. Quel libraire oserait éditer à ses risques et périls un livre écrit à Carpentras, à Mulhouse, fût-ce même à Strasbourg et à Bordeaux? A combien de démarches et de sollicitations l'auteur ne devrait-il pas s'astreindre, s'il voulait obtenir dans les journaux en crédit quelques lignes d'éloge ou même de critique sévère! Est-ce à dire pour cela que la province soit déshéritée? Nous sommes loin de le penser, et, en admettant même qu'elle soit condamnée pour long-temps encore à une notable infériorité intellectuelle vis-à-vis de la capitale, il faut tenir compte des efforts, des intentions, et surtout des obstacles en

(1) Voyez la livraison du 1er novembre.

quelque sorte matériels qui arrêtent son essor. La plupart des hommes qui se vouent loin de Paris aux travaux de la pensée ne peuvent donner à l'étude que des momens dérobés à des fonctions publiques, à l'activité de la vie industrielle. Les livres, les collections manquent, et ce qui manque surtout, c'est le contact, la causerie avec les hommes spéciaux, ressource immense dont tant de gens profitent avec une habileté si grande dans la vie parisienne. Ajoutons, à l'honneur de la province, que la littérature n'y est pas un métier, mais une distraction sérieuse : les écrivains y sont, sinon plus modestes, du moins plus désintéressés que dans la capitale; on s'y préoccupe davantage des choses vraiment utiles, on y est mieux en garde contre les exagérations de toute nature qui dans Paris jettent souvent hors de la bonne voie tant d'esprits doués d'heureuses qualités natives.

Sous tous les rapports, le progrès est sensible depuis quinze ans, et l'association scientifique et littéraire s'est développée dans les départemens comme dans la capitale. Le nombre des académies, des sociétés de toute espèce, augmente chaque jour dans une proportion notable (1), et, à côté des académies, se sont placés dans ces dernières années les associations provinciales, les congrès régionnaires, les congrès généraux. Parmi les sociétés, les unes sont tout-à-fait

(1) L'*Annuaire des sociétés savantes*, où l'on regrette de ne trouver aucun renseignement sur les associations provinciales et les congrès, donne pour les départemens une liste de 135 sociétés, c'est-à-dire 87 de plus qu'en 1788; mais ce chiffre est loin d'être exact, comme on en jugera par le tableau suivant :

Ain, 3 sociétés; — Aisne, 3; — Allier, 3; — Alpes (Hautes-), 1; — Arriège, 1; — Aube, 1; — Aude, 1, plus une commission des arts et des sciences à Carcassonne et une commission archéologique à Narbonne; — Aveyron, 1; — Bouches-du-Rhône, 11; — Calvados, 13; — Cantal, 1, plus une commission des monumens historiques; — Charente, 2; — Charente-Inférieure, 5; — Cher, 2; — Corse, 1; — Côte-d'Or, 3; — Côtes-du-Nord, 1; — Creuse, 1; — Dordogne, 1; — Doubs, 3; — Drôme, 1; — Eure, 3, plus une commission d'antiquités; — Finistère, 2; — Gard, 2, plus une commission des monumens antiques et des archives départementales; — Garonne (Haute-), 4; — Gironde, 4, plus une commission des monumens historiques; — Hérault, 4; — Ille-et-Vilaine, 2; — Indre-et-Loire, 3; — Isère, 4, plus une société pour l'instruction élémentaire; — Jura, 1; — Landes, 1; — Loir-et-Cher, 1; — Loire, 2; — Loire (Haute-), 1; — Loire-Inférieure, 1; — Loiret, 1; — Lot, 1; — Lot-et-Garonne, 1; — Lozère, 1; — Maine-et-Loire, 2; — Manche, 3; — Marne, 2; — Marne (Haute-), 1; — Meurthe, 2, plus une commission des antiquités; — Meuse, 1; — Morbihan, 2; — Moselle, 3; — Nièvre, une commission des antiquités; — Nord, 15, dont une académie de peinture et de sculpture; — Oise, 1, plus trois sections de la société des antiquaires de Picardie, à Beauvais, à Noyon et à Compiègne; — Pas-de-Calais, 4; — Puy-de-Dôme, 1, plus deux commissions d'archéologie; — Pyrénées (Basses-), 1; — Pyrénées (Orientales), 1; — Rhin (Bas-), 2; — Rhin (Haut-), 2; — Rhône, 9; — Saône-et-Loire, 3; — Saône (Haute-), 1; — Sarthe, 3; — Seine-et-Marne, 1; — Seine-et-Oise, 4; — Seine-Inférieure, 5, plus une commission des antiquités du département; — Sèvres (Deux-), 3; — Somme, 4; — Tarn, 1; — Tarn-et-Garonne, 2, plus une commission archéologique; — Var, 2; — Vaucluse, 3, plus une commission archéologique; — Vienne, 4; — Vienne (Haute-), 1; — Vosges, 1; — Yonne, 1.

Voilà donc pour les 86 départemens 189 sociétés savantes, plus 12 commissions archéologiques. Qu'on ajoute à ce total déjà si élevé une cinquantaine de sociétés d'agriculture, qui ne sont pas portées sur cette liste, et 664 comices agricoles, et l'on comprendra facilement, par les chiffres seuls, l'importance des associations qui nous occupent.

spéciales, et s'occupent exclusivement soit de médecine, soit d'archéologie, soit enfin d'industrie ou de sciences naturelles; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont partagées, comme l'Institut, en sections distinctes, et elles embrassent de la sorte le vaste ensemble des connaissances humaines. La plupart d'entre elles publient le compte-rendu de leurs séances publiques et de leurs travaux, des bulletins qui sont, suivant les ressources dont elles disposent, trimestriels ou mensuels, des annuaires départementaux; quelquefois même, comme à Troyes, à Évreux ou à Rochefort, elles font imprimer à leurs frais des ouvrages composés par les membres résidans, et dans le nombre il en est, comme l'académie des Jeux floraux, les académies de Dijon, de Lyon ou de Marseille, qui ont acquis une importance assez grande pour écrire leur propre histoire. Les volumes édités par les académies forment chaque année une collection fort étendue (1), surtout si l'on ajoute aux *mémoires* et aux *bulletins* les publications agricoles, et c'est là qu'il faut chercher en quelque sorte le maximum de densité des forces intellectuelles de chaque ville. A Paris, la plupart des sociétés savantes restent en arrière du mouvement; les membres qui les composent ne prennent à leurs travaux qu'une très faible part. En province, les sociétés se sont placées en tête du progrès, elles le dominent et le dirigent; elles se recrutent des hommes les plus distingués, les plus influens, de chaque localité, et ces hommes travaillent et produisent. Examinons donc ce qu'elles ont fait, vers quel but ont tendu leurs efforts, quelles ont été sur les différens points du royaume leurs préoccupations les plus vives. Tout en les suivant dans le détail de leurs travaux, nous citerons ceux de leurs membres qui ont le plus efficacement contribué à propager le goût des études sérieuses, et nous ne tarderons pas à reconnaître que ce n'est point sans raison que la province accuse Paris d'être à l'excès indifférent, injuste même envers elle.

II.

Ce qui frappe au premier abord quand on compare le nord et le midi de la France, c'est la prédominance littéraire du midi, la vivacité de l'instinct poétique des hommes de la *langue d'oc,* la persistance des patois dans les littératures locales. La Provence, le Roussillon, le Languedoc, la Gascogne, ont leurs poètes qui chantent en *bers gascouns* ou en vers *prouvençaou*, comme au temps des cours d'amour. Les poésies patoises y trônent entourées d'hommages sur les fauteuils académiques, et la vanité méridionale oppose avec orgueil les chants

(1) Il serait difficile de dresser une bibliographie exacte des mémoires, bulletins et comptes-rendus des sociétés savantes de la province. Malgré l'appel fait aux diverses académies par M. le ministre de l'instruction publique, la liste des publications est très incomplète dans l'*Annuaire,* les renseignemens n'ayant point été fournis en temps utile. Les volumes publiés par les diverses académies de province depuis la fin du siècle dernier, sans compter les recueils édités par les comices agricoles, s'élèvent à 1,500 environ, formant pour chaque ville des collections qui se suivent avec une tomaison régulière, et il faut y ajouter encore au moins 2,000 brochures, comptes-rendus et bulletins détachés. M. Achille Comte en dirige en ce moment le dépouillement général, et nous ne doutons pas de l'intérêt et de l'importance de ce travail.

qu'elle a dictés aux plus heureuses inspirations des muses de la capitale. Ces poésies, du reste, n'arrivent point jusqu'au peuple, qui, à l'exception de quelques chansons modernes, ne connaît guère que les vers du vieux temps. La Bretagne compte aussi quelques bardes indigènes, et, en considérant la province au point de vue poétique, on pourrait la diviser en école marseillaise, — école toulousaine, — école bretonne. L'est et le nord sont beaucoup plus indifférens au rhythme et à la strophe. Dans l'est, et surtout à Strasbourg, on sent percer l'influence du voisinage de l'Allemagne. Les questions philosophiques ou théologiques y éveillent encore la passion des esprits curieux et graves. Les vieilles traditions des recherches patientes s'y sont maintenues dans toute leur rigueur. On s'occupe de médecine, d'histoire naturelle, et les travaux de ce genre se recommandent par une grande exactitude et un grand sens d'observation. L'histoire, l'agriculture et les applications de la science à l'industrie attirent plus particulièrement l'attention des départemens du nord. Quant à la Normandie, elle forme pour ainsi dire le véritable centre du mouvement académique, et c'est cette belle province qui a pris l'initiative dans l'institution des congrès et des associations entre les divers savans de la France et même de l'Europe entière.

Si nous cherchons maintenant, en passant des provinces aux villes, à faire la part des localités, à déterminer leur rang d'après l'activité ou la solidité de leurs travaux, nous n'hésiterons point à donner les premières places, sur les points extrêmes, à Toulouse, à Strasbourg, à Caen et à Lyon.

En effet, nous trouvons à Toulouse, à côté d'importans travaux académiques, quatre grands journaux, des publications spéciales de médecine et de droit, un recueil littéraire périodique. Les collections de toute espèce, les bibliothèques, les musées, y prennent chaque jour un accroissement nouveau; aussi la vieille cité de Clémence Isaure est-elle fière, peut-être même fière à l'excès, de cette prospérité, et, dans les réunions de ses académies, dans les discours d'apparat, ses enfans manquent rarement de réclamer pour elle le titre glorieux de métropole intellectuelle du midi. A Caen, les ambitions sont moins hautes, mais le travail n'est pas moins actif : cette ville compte aujourd'hui une *Société d'agriculture et de commerce*, une *Société de médecine*, une *Société linnéenne de Normandie*, une *Association normande*, une *Société vétérinaire*, et, de plus, elle est le chef-lieu de la *Société française pour la description et la conservation des monumens historiques*. Lyon porte dans ses travaux la même tendance encyclopédique. On y trouve, outre l'*Académie royale* dont l'histoire a été récemment écrite par M. Dumas, une *Société académique d'architecture*, qui publie des comptes-rendus annuels, une *Société d'éducation*, deux *sociétés de médecine* et une *Société linnéenne*. Strasbourg se distingue dans l'étude des sciences naturelles; on s'y occupe encore, ce qui est tout-à-fait exceptionnel en province, de philosophie, de métaphysique transcendante, et même d'exégèse biblique.

Marseille, Nîmes, Montpellier, Bordeaux, Dijon, Rouen, Mâcon, Blois, Évreux, Besançon, Nantes, Lille, Metz, Mulhouse, Moulins, Reims, Saint-Omer, Amiens, ont également fait preuve de zèle. Une foule de villes beaucoup moins importantes ont marché avec ardeur dans la voie du progrès, et, si les résultats y sont moins sensibles, les efforts ne sont pas moins louables : toutes ont tendu

vers le même but, vers un but élevé, le perfectionnement moral, les améliorations positives, et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur leurs bulletins et leurs mémoires, de parcourir les programmes des prix, les discours prononcés dans les séances publiques. Que l'on compare, en effet, à trente ans de distance, les harangues académiques de la province : on sera frappé des changemens qui se sont opérés dans les idées. Sous l'empire et dans les premières années de la restauration, il suffisait, pour intéresser, de disserter sur le goût, l'indépendance de l'homme de lettres, le bonheur que procure l'étude, et l'orateur était quitte envers son auditoire quand il avait amené dans la péroraison, par des transitions plus ou moins habiles, un compliment « à ces juges gracieux, qui unissent à la délicatesse de l'esprit ces charmes heureux dont la présence embellit toutes les fêtes. » Les naïvetés littéraires, les fadaises sentimentales, reparaissent bien encore çà et là; mais, en général, c'est le ton grave qui domine. On peut noter entre autres, comme exemples de sentimens généreux et de vues judicieuses, le discours prononcé, en 1835, par M. A. Passy, à l'ouverture de la session de l'*Association normande*, les études sur la morale sociale publiées par M. Boucher de Perthes, les comptes-rendus des séances publiques des académies du Gard et d'Amiens en 1841, et l'éloquente allocution de M. de Lamartine à ses collègues de l'Académie de Mâcon, dans la séance solennelle de 1838. « Vous avez senti, messieurs, disait le grand poète, que vos lumières ne vous appartiennent qu'à la condition de les répandre, et qu'élever ce qui est en bas, c'est grandir ce qui est en haut.... Tout marche autour de vous. Vous arrêteriez-vous seuls? Vous laisseriez-vous atteindre? Non, messieurs; hommes de loisirs, ou plutôt ouvriers nous-mêmes, mais ouvriers de la pensée et de la science, c'est à nous de participer les premiers à ce mouvement qui, s'il n'était pas unanime, deviendrait désordonné. Dans un état de civilisation où l'intelligence donne la force, on ne conserve son rang qu'à la condition de conserver sa supériorité morale; quand l'ordre intellectuel est interverti, le désordre n'est pas loin. Mais, sous ce rapport, vous faites plus encore pour maintenir l'harmonie sociale, vous la répandez autour de vous. Vous rapprochez, vous mettez en contact des hommes que la diversité de leur vie aurait peut-être involontairement séparés, et qui ne peuvent plus se haïr du jour où ils se sont estimés. Les mœurs de notre ville s'en adoucissent et s'en décorent. » — Ce que M. de Lamartine exprimait si bien avec l'entraînement de son beau langage, tous les bons esprits de la province le pensent avec lui, et les sociétés savantes s'efforcent de l'exécuter.

Les œuvres purement littéraires, dont nous parlerons d'abord, tiennent dans les recueils académiques une place fort restreinte. Le plus souvent même on y proteste contre les réunions qui n'ont pour objet que les simples distractions de l'esprit et qui sacrifient *l'utile à l'agréable*. En fait de prose, tout se borne à quelques comptes-rendus de livres envoyés par les correspondans, aux discours prononcés par les présidens dans les séances solennelles, à des dissertations sur des objets qui ont perdu depuis long-temps le privilége d'intéresser le public, et, pour ne donner qu'un exemple, nous indiquerons, dans les *Mémoires de la Société des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube*, de 1839, un long article traitant de l'influence du vin et du café sur la littérature française et sur la poésie. L'auteur, après avoir cité Ovide, Properce, Rabelais, Ronsard, Berchoux, conclut

par un réquisitoire contre le café, qui peut bien, selon lui, former des philosophes et des mathématiciens, mais qui n'inspirera jamais les poètes, et il conseille l'usage du vin comme tonique intellectuel. Il aurait dû, par la même occasion, conseiller à ses lecteurs l'usage du café comme un excellent remède contre le sommeil.

La critique figure aussi dans les publications des *sociétés;* mais ce n'est souvent qu'une apothéose des grands hommes de clocher. Il faut cependant rendre cette justice aux Aristarques de la province que, s'ils se fourvoient en matière d'art et de goût, ils ne négligent jamais le point de vue moral. Ils sont honnêtes et de bonne foi, ce qui, de notre temps, implique déjà une certaine originalité. Tous les écarts de la littérature, toutes les doctrines pernicieuses, toutes les innovations téméraires, sont énergiquement flétris, et ils manquent rarement l'occasion de protester contre ce qu'ils appellent *les désespérantes conceptions de l'esprit de ruine.* C'est ainsi que dans un rapport sur le concours ouvert en 1843 par l'académie royale du Gard sur cette question : *De l'influence du christianisme sur l'esprit de famille*, on trouve un blâme très sévère contre les philosophes qui, de négation en négation, en viennent à réhabiliter la métempsycose, contre les prédications de l'école socialiste et les romanciers qui, voulant affranchir la femme, l'invitent à se rendre à O'Taïti « pour y prendre des exemples et des leçons de morale conjugale. » Les égaremens du théâtre et du feuilleton ont rencontré sur tous les points des censeurs sévères. Le succès, les éloges de la presse parisienne elle-même, n'entravent en rien la liberté des jugemens, et, sous ce rapport, les hommes intelligens de la province sont beaucoup moins disposés qu'on ne le pourrait croire à subir l'impression de la capitale. On craindrait même de se compromettre en louant certains ouvrages qui ne trouvent que des prôneurs à Paris.

Les académies de Caen, de Dijon, de Toulouse, de Bordeaux et de Marseille sont celles qui font la plus large part à la littérature, en la restreignant néanmoins à l'histoire littéraire et à la critique. Ainsi à Caen on trouve des études sur les vau-de-vire, sur la poésie lyrique en France, sur l'imitation dans les lettres; à Bordeaux, on propose une médaille de 300 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur l'*histoire de la critique littéraire pendant les trente dernières années et l'influence qu'elle a pu exercer sur les travaux de l'esprit.* Il est rare de rencontrer des œuvres de pure imagination, et l'on aurait tort de s'en plaindre, car dans ces sortes de productions la prose départementale est loin d'être attrayante.

La poésie, qui au XVIIIe siècle tenait le premier rang dans les volumes des compagnies savantes, s'efface aujourd'hui devant la science et les dissertations agricoles, comme les bluets et les pavots disparaissent des champs mieux cultivés pour faire place aux céréales. A le bien prendre, c'est un progrès, car, depuis la formation définitive de la langue, la province n'a jamais eu d'inspiration qui lui fût propre. Les poètes d'ailleurs commencent eux-mêmes à reconnaître qu'on ne paie point sa dette au pays avec des madrigaux souvent boiteux, et les vers sont aussi clair-semés dans les mémoires académiques que les oasis dans le désert. La moyenne est de trois ou quatre pièces au plus par volume, et l'immense majorité ne se distingue guère que par une nullité désespérante. La boutade, la fable, le conte, l'épître, l'ode anacréontique, l'élégie extra-sentimentale, en un mot tous les sujets anodins et bourgeois, contre lesquels les novateurs ont depuis long-temps invoqué la prescription, y règnent encore sans partage, et l'on s'a-

perçoit vite que les coups d'état du romantisme n'ont rien changé dans les habitudes poétiques des départemens. Les bardes qui pincent la corde élégiaque choisiront par exemple, pour sujet, comme à l'académie du Gard, *le jeune Amant et la Pendule*, et le lecteur ne peut manquer de s'associer aux sentimens du *jeune amant* en apprenant qu'

Un soir, attendu par Hortense,
Sur la pendule ayant les yeux fixés
Et sentant son cœur battre à mouvemens pressés,
Le jeune Alfred séchait d'impatience.

Ici nous trouvons un jeune homme qui attend sa maîtresse; à Saint-Quentin, c'est *l'Épouse stérile*, tel est le titre du morceau, qui se plaint en strophes cadencées de ne pouvoir revivre dans un fils :

Revivre dans un fils, ô volupté suprême!
Un enfant!... Qui n'a point un enfant ici-bas?
L'oiseau le plus petit, le chien, le tigre même,
Ils ont tous leur famille, et moi je n'en ai pas!...

La dame se plaint de l'indifférence de son mari :

Est-ce ma faute, à moi, si dans mon sein en deuil
Ne peut germer un fils?... (1).

C'est surtout dans la région de l'extrême nord que Pégase est rétif et que Phébus est sourd; le nombre des poètes y égale à peine celui des Muses, et les préoccupations industrielles envahissent jusqu'au domaine de l'imagination. On adresse *aux épiciers* des épîtres sur le sucre, dans lesquelles on déclare au nom de la betterave une guerre implacable au roseau des colonies qu'on rend responsable de l'esclavage des nègres. Après avoir mis en relief l'influence du verre d'eau sucrée sur l'éloquence parlementaire, et par cela même sur les destinées du pays, le chantre du sucre, saisi d'un enthousiasme lyrico-industriel, s'écrie :

. . . . . . Près de nos métairies,
On verra s'élever partout des sucreries,
Vaste laboratoire où, pour le commerçant,
L'agriculteur produit tout en s'enrichissant.

Dans la Normandie, les souvenirs historiques, les traditions locales, les légendes, fournissent le sujet le plus ordinaire des inspirations. Robert Wace a laissé des disciples dans le beau fief du conquérant, et les muses y sont restées fidèles à la devise du patriotisme antique : *Celebrare domestica facta*. C'est peut-être dans les mémoires de l'académie de Caen qu'on trouve le plus grand nombre de vers, et, parmi tous les poètes de la Neustrie, c'est à M. Leflaguais que revient de droit le prix d'excellence, du moins pour la fécondité.

En Bretagne, la poésie est avant tout rêveuse, religieuse, descriptive, et, par

(1) *Mémoires de la Société académique de la ville de Saint-Quentin*, 1834 à 1836.

malheur aussi, quelquefois bretonnante. A voir les poètes armoricains errer la nuit sur leurs grèves désolées, on imaginerait l'ombre du chantre d'Elvire au clair de lune. M. Turquety célèbre l'amour et la foi, et sa muse a fort heureusement résolu un problème difficile pour tout bon catholique; elle s'est élevée jusqu'à la passion sans pécher contre le neuvième commandement. M. Morvonnais, auteur des *Larmes de Madeleine*, chante le ciel brumeux, les paysages attristés de sa terre natale, et, depuis Rennes jusqu'à Brest, depuis Quimper jusqu'à Morlaix, tout fidèle Breton oppose avec orgueil ces deux écrivains aux plus grandes illustrations de la capitale.

Dans le Midi, deux écoles distinctes se présentent, et l'une d'elles, celle qui parle patois, a du moins l'originalité du langage. Cette école compte de nombreux disciples, parmi lesquels MM. Bonnet, tourneur à Beaucaire, auteur de *Leis doux rivaous de la Tartagou* et de *Leis Olympiens Demasqua;* Coumbettes, dit *Coquel*, tourneur et chansonnier à Castelnaudary; Dastros, docteur en médecine, qui a publié des fables agréables dans les *Mémoires de la Société académique d'Aix;* Dessanat fils, à qui l'on doit des chansons satiriques et bachiques, des pastorales, des épîtres politiques et un chant guerrier intitulé *Vengenço nationalo vo la destructioun d'Abd-el-Kader;* Daveau, coiffeur et poète lyrique à Carcassonne; Louis Pélabon, auteur comique; Jasmin, dont la réputation méridionale a reçu la consécration d'une ovation parisienne; Dupuy, de Carpentras, auteur de *lou Parpayoun*, de *Cocote* et de la *Bèsti doou bon Diéou*, que Nodier admirait à l'égal des plus gracieuses idylles. M. Dupuy a traduit en outre en vers provençaux, et avec beaucoup de grace et d'énergie, plusieurs fables de La Fontaine, et *la Mor dé Priam*, d'après le célèbre épisode de l'Énéide. Le journal le *Tambourinaïré*, de Marseille, est le confident ordinaire de la plupart des poètes qui chantent en patois.

Les muses, on le voit, n'ont point complétement déserté le Parnasse occitanien, et souvent elles se montrent fidèles aux traditions du gai savoir; il est même curieux de noter la puissance avec laquelle les instincts poétiques du moyen-âge se sont transmis à travers les populations modernes, et comment l'esprit des troubadours vit encore aujourd'hui dans la Provence et le Languedoc. Les enfans du Comtat, quand ils relevaient du domaine de saint Pierre, ne ménageaient guère les souverains couronnés de la tiare. Aujourd'hui qu'ils ont changé de maîtres, ils trouvent encore, contre les modestes autorités qui les régissent, la colère et les mordantes amertumes de la satire. On chansonne dans les villages le maire, l'instituteur, quelquefois même le curé, comme on chansonnait autrefois le pape ou les barons, et les sirventes sont toujours le principal domaine de la muse provençale. Ajoutons que les patois méridionaux, comme instrument littéraire, ont une importance assez grande pour qu'on ait songé, il y a quelques années, à les discipliner, et à soumettre leur grammaire et leur orthographe à des règles générales et uniformes. Quelques personnes savantes tentèrent à cet effet de fonder à Valence, en 1837, une *Revue néo-latine*, qui eût rempli pour les idiomes vulgaires la même mission que l'académie *della Crusca* pour l'Italie. L'école française, dans le pays de la langue d'oc, n'est pas non plus déshéritée; cette école se recommande par un sentiment de l'harmonie qu'on ne retrouve ni dans le nord ni dans l'est, et qu'on chercherait en vain dans la Bretagne, où les poètes, habitués au bruit des vents et au roulis des galets sur la

grève, chantent parfois, comme Démosthènes quand il pérorait sur le rivage, avec des cailloux dans la bouche. Dans les recueils académiques du Midi au contraire, les vers mélodieux bourdonnent comme des essaims d'abeilles, et c'est l'académie des Jeux floraux qui a le monopole des stances harmonieuses. Pour quiconque, dans le Languedoc ou la Provence, s'occupe de littérature, le concours toulousain est une sorte de pèlerinage à la Mecque; c'est là que tout poète au début fait sa veille des armes, et qu'il trouve, pour lui donner l'accolade, des hommes qui eux-mêmes ont gagné leurs éperons dans ces tournois, M. Florentin Ducos entre autres parmi les maîtres ou les mainteneurs, et M. Théodore de Barbot, auteur d'un *Poème sur la guerre des Albigeois*, dont quelques fragmens ont été lus aux Jeux floraux, et dans lequel brillent de véritables beautés.

C'est surtout par les concours académiques qu'on peut juger combien est vif le sentiment poétique dans les provinces de la *langue d'oc*. 50 odes, 19 poèmes, 23 épîtres, 50 élégies, 12 idylles et 17 ballades se disputaient, en 1840, les soucis d'or, les violettes d'argent des Jeux floraux, et les années suivantes n'ont pas été moins fécondes. En 1845, l'académie de Beziers a reçu pour sa part 84 odes, et le prix a été remporté par M. Bignan, qui, tout chargé de lauriers parisiens, expédie encore chaque année des morceaux pindariques dans la province. Quelques sociétés indiquent les sujets, qui sont ordinairement empruntés à l'histoire ou à la biographie locale, aux apothéoses ou aux triomphes contemporains; c'est *le Panthéon rendu aux grands hommes, la statue de Napoléon, Constantine, Isly, la civilisation de l'Afrique, l'échange des prisonniers français et arabes*; on se croirait presque à l'Académie française, et bien souvent l'aréopage parisien n'a fait que reprendre en sous-œuvre les programmes départementaux, comme cela s'est vu lors du dernier concours où il s'agissait de célébrer la vapeur. Dans un grand nombre de sociétés, on laisse aux poètes une liberté pleine et entière; ils ne sont pas même tenus de se mettre en frais d'enthousiasme uniquement à l'occasion du concours, et on leur permet, comme à Douai, *de plonger négligemment la main dans leur portefeuille* pour en retirer quelques pièces oubliées, *attendu que la poésie n'est pas comme la fleur qui se flétrit si elle n'est point offerte le jour où on la cueille*. Le prix est ordinairement une médaille d'or de la valeur de 2 ou 300 francs, et, comme aujourd'hui ce n'est guère que de ce côté qu'on peut tirer profit des muses, des enfans perdus de la *bohême* parisienne formèrent le projet, il y a quelques années, d'établir un comité de rédaction poétique pour exploiter par la commandite cette tombola littéraire. Quelque contestable que puisse paraître aux yeux de certains juges la valeur des poésies académiques de nos départemens, il faut être indulgent. Si les résultats sont souvent médiocres, les intentions du moins sont excellentes, et partout, comme à Dijon, le président peut dire, en rendant compte dans la séance publique des travaux de l'année : « La poésie a toujours été dans cette enceinte ce qu'elle doit être, l'émanation d'une ame profondément sensible et amie de l'ordre et du beau. »

III.

Si les alexandrins, les stances et les strophes ont été négligés et généralement maltraités par les sociétés savantes, il n'en est pas de même de l'histoire et de

l'archéologie. « Chaque province, disait récemment un président d'académie dans ce langage métaphorique qu'on réserve pour les séances solennelles, chaque province est une ruche de travailleurs qui butinent et recueillent sans relâche le miel si précieux des chroniques locales. » Par malheur, les frelons sont entrés dans la ruche avec les abeilles, et si, d'une part, le niveau de l'érudition s'est considérablement élevé, de l'autre, on peut dire qu'un bon nombre d'écrivains rappellent encore cette naïve école des historiens du XVIe siècle qui attribuaient la fondation d'Amiens à Picgnon, général macédonien au service d'Alexandre, et celle de Rouen à Magus, l'un des rois mages. C'est l'ambition qui perd les conquérans; c'est aussi l'ambition qui perd les érudits de province. La petite localité dont ils étudient les annales prend à leurs yeux des proportions gigantesques. Au lieu de rester sagement dans la circonscription de leur banlieue, et d'étudier au point de vue le plus strictement local les institutions municipales et féodales, l'ancien droit, l'ancienne organisation ecclésiastique et administrative, les mœurs, le commerce, etc., ils se lancent à toute bride dans les domaines sans limites de l'histoire générale; ils pleurent sur un pan de mur écroulé comme Jérémie sur les ruines de Jérusalem, et, entraînés par le lyrisme ou la philosophie du progrès humanitaire, ils finissent par perdre de vue la chronologie et la grammaire. Une courte station à Beaune, à Lectoure et à Pont-à-Mousson suffira pour justifier cette remarque.

Si vous demandez à l'annaliste de Lectoure pourquoi il a écrit la monographie de sa ville, il vous répondra que « Gibbon conçut la pensée d'écrire l'histoire de Rome une fois qu'assis sur les ruines du Capitole il entendait à ses pieds le chant monotone des moines dans le temple de Jupiter; » que lui, annaliste de Lectoure, il a conçu l'idée de son livre dans des circonstances à peu près analogues, un soir qu'étant assis dans le jardin des *Pradoulins*, il regardait des ruines et se disait : « Il a dû y avoir là quelque chose de monumental. » Depuis ce temps, il a *nettoyé des bronzes*, recousu des lambeaux de chartes. L'historien de Pont-à-Mousson ne nettoie pas des bronzes, mais il entremêle agréablement les vers et la prose. Dans un charmant vallon, dit-il,

Dans un charmant vallon,
Que la Moselle arrose,
S'étend Pont-à-Mousson,
Où le bonheur repose;

il ne recoud pas des chartes, mais il visite les ruines des vieux châteaux et interroge l'*octogénaire qui s'en va*. Les dithyrambes sur la marche ascendante de l'humanité se confondent dans son œuvre avec les exclamations pindariques sur les embellissemens de l'endroit, et, dans son enthousiasme patriotique, il s'écrie : « Sois fière, ô ma ville natale, sois fière d'avoir donné à la génération naissante un pair de France, un colonel d'artillerie, et cet ingénieur décoré que le gouvernement, toujours scrupuleux et difficile dans ses choix, a placé dans un port! » A Beaune, si on est moins naïf, on est plus pindarique encore, et voici ce qu'on lit dans l'histoire de cette ville sur la décadence de l'église : « Vieillard sur qui pesait le fardeau de huit siècles, l'église est tombée sur les échoppes, ces palais de qui n'a rien; les planchers ont craqué; les ossemens blanchis des fondateurs des chapelles, cadenassés dans les caveaux ténébreux, au milieu des littres

de l'araignée aux pattes velues, se sont rompus au choc des voûtes; tout a été vendu, hors les os des morts, dont on a retrouvé quelques débris en élevant une pyramide en l'honneur du comte d'Artois, lors de sa rentrée en France, après la chute glorieuse du géant des batailles. » Il paraît que le géant des batailles, c'est-à-dire Napoléon, préoccupe vivement les érudits de certaines provinces, car nous trouvons dans un recueil académique cette question longuement discutée : *Les grenadiers de l'empereur étaient-ils plus grands que les soldats de César?*

Les archéologues et les numismates, en fait d'excentricités, laissent bien loin derrière eux les historiens, et comme en numismatique l'explication du type n'est point chose aisée, même pour les plus habiles, il en est résulté souvent de singuliers quiproquos. Les uns ont cru voir un navire là où il fallait voir la figure d'un roi, parce qu'ils prenaient la courbe du menton pour la coque d'un bateau et le nez pour un mât; d'autres ont vu un peigne dans le portique d'un temple; mais la palme en ce genre appartient sans conteste à M. Vergnaud-Romagnési, correspondant laborieux de presque toutes les sociétés savantes du royaume. Voici le fait, qui mérite d'être noté, et que nous recommandons aux éditeurs de recueils épigraphiques. Il existe à Saint-Benoît-sur-Loire diverses inscriptions, dont l'une est ainsi conçue : GLADII DEORE DNI EXITE IHOS TREMITE, ce qui se lit : *Gladii de ore Domini exite, Johannes tremite;* glaives, sortez de la bouche de Dieu, et vous, Jean, tremblez. C'est tout simplement une allusion au verset 16 du chapitre 1er de l'Apocalypse. A force de réflexion, M. Vergnaud-Romagnési est arrivé à lire : *Giadisopho victrice Deoredni normanni exitus et per sanctum Benedictum in honore Christi omnis Normannorum exercitus tremit,* c'est-à-dire « Victoire de Giadisophe, mort du Normand Deorednus, et défaite de toute l'armée normande par saint Benoît en l'honneur du Christ. » On ne pouvait s'arrêter en si belle route, et, en appliquant à une seconde inscription ce remarquable procédé d'épigraphie inventive, M. Vergnaud-Romagnési est arrivé à compléter l'histoire de Giadisophe. Cette seconde inscription, également tirée de l'Apocalypse, portait : SCRIB IN LIB QUÆ VID ET AUDI (écris dans ce livre ce que tu auras vu et entendu); notre érudit lit cette fois : *Pro sancti Benedicti et sanctæ Mariæ meritis Giadisopho Deorednus victus et dierectus,* « par les mérites de saint Benoît et de sainte Marie, Deorednus a été vaincu et pendu par Giadisophe. » On pourrait, sans chercher long-temps, multiplier les exemples de ce genre; mais ces indications suffisent à montrer ce que devient parfois l'érudition de la province quand elle se laisse égarer, comme il arrive souvent, par l'amour du grand style, de l'extraordinaire et des découvertes inattendues.

Fort heureusement, ce sont là des exceptions. La plupart des sociétés savantes, la plupart des hommes laborieux qui les composent, ont compris sagement que leur mission n'est pas d'inventer ni de faire du lyrisme en prose, mais de mettre en lumière, dans les diverses localités où peut s'exercer leur action, tous les souvenirs que le temps a laissé passer jusqu'à nous, de faire connaître l'ancienne France dans le détail de ses individualités multiples, et, comme le disait M. Jouffroy dans un remarquable discours adressé à l'académie de Besançon, sa ville natale : « Ce que les sociétés des départemens ne feront pas pour l'histoire des provinces ne sera jamais fait; Paris s'occupe de l'ensemble, et il a raison; il n'est propre qu'à cela : c'est sa grande et belle mission; laissons-la-lui et

allons à la nôtre. » Sous ce rapport, un progrès notable s'est accompli pendant ces dernières années. Les sociétés d'émulation, des sciences, des lettres et des arts, d'agriculture même, ont toutes une section historique, et sur un grand nombre de points il s'est formé des associations spéciales au premier rang desquelles nous placerons la *Société française pour la conservation et la description des monumens historiques*, fondée à Caen, en 1830, par M. de Caumont; la *Société des antiquaires de Normandie*, qui a publié à ses frais les rôles de l'échiquier de cette province, le pouillé de l'ancien diocèse de Lisieux, l'analyse des chartes et le dessin des sceaux conservés dans les archives du département du Calvados; l'académie de Besançon, à qui l'on doit trois volumes de documens inédits sur l'histoire de la Franche-Comté et la collection des papiers d'état du cardinal de Granvelle. L'académie de Reims s'occupe en ce moment d'une édition complète des œuvres de Gerbert, d'une traduction de l'histoire de Flodoard, qui sera complétée par un fragment inédit de Richer, historien du xe siècle, et, de plus, elle a édité l'*Histoire de Reims* de dom Marlot. A Rhodez, on travaille à une biographie du département; à Évreux, à la *statistique générale de l'Eure*. A Narbonne, la commission archéologique réunit, depuis plusieurs années, d'immenses matériaux pour composer une *chronique narbonnaise;* la commission historique de la Gironde fait lever des plans et exécuter des dessins pour une statistique monumentale; à Montpellier, on publie les registres municipaux les plus importans; à Amiens, les coutumes du bailliage. Ces diverses publications, outre une incontestable valeur, se distinguent par l'exécution typographique; elles renferment, ainsi que les mémoires, comptes-rendus ou bulletins, des dessins et des plans d'une exécution remarquable. En réunissant tous ces documens épars et trop peu connus hors des localités auxquelles ils ne se rattachent point directement, on arriverait, à peu de frais et sans grandes fatigues, à dresser pour l'ancienne France de curieux tableaux géographiques et statistiques, à réunir sur l'histoire du droit, sur la condition des personnes, les origines du christianisme, les traditions, les croyances, des documens qui formeraient une vaste synthèse, et, de plus, on rectifierait une foule de faits traditionnellement défigurés dans l'histoire générale. Ce n'est pas tout encore : les sociétés archéologiques et historiques ont, sur tous les points du royaume, encouragé par des concours les travaux d'érudition; elles ont fondé des musées (1), elles ont fait mettre en ordre les archives départementales, elles ont sauvé de la destruction une foule de monumens précieux, et, en étendant sur les ruines un protectorat éclairé, elles ont resserré, pour ainsi dire, le lien qui unit l'avenir et le passé.

La liste des personnes savantes qui, sur tous les points du royaume, se sont ralliées au mouvement historique et en ont fécondé l'activité, serait fort longue à dresser : nous devons cependant une mention à celles qui ont le plus efficace-

(1) Parmi les collections les plus riches qui sont dues aux académies de la province, on distingue, soit pour l'archéologie, soit pour l'histoire naturelle, soit enfin pour les beaux-arts, les musées de Narbonne, de Rhodez, de La Rochelle, de Carcassonne, de Grenoble, du Puy, de Tours, de Metz, de Langres, de Poitiers, de Lille, de Mulhouse, de Lyon, de Troyes et d'Orléans. Le musée de cette dernière ville a reçu depuis quelques années plus de 60,000 fr. de dons gratuits.

ment contribué à sauver d'intéressans souvenirs. Il a passé sur cette terre tant de jours et tant d'hommes, que, tout en se restreignant même à d'étroites localités, les érudits trouvent encore un domaine fécond, et souvent une terre vierge. En fouillant dans la sombre nécropole du moyen-âge, chacun a pris, pour ainsi dire, un coin du cimetière à explorer, et d'heureuses exhumations ont été faites. L'histoire municipale, telle que l'a créée M. Augustin Thierry, a été savamment comprise, pour les communes de la Flandre et de l'Artois, par M. Tailliar, conseiller à la cour royale de Douai; par M. de Laplane, pour la ville de Sisteron; par M. Cherruel, pour la commune de Rouen. M. Leglay père a réuni, dans des *Analectes historiques*, une foule de documens dispersés et oubliés dans les riches archives de Lille, et son fils, M. Édouard Leglay, a donné une *Histoire des Comtes de Flandre*, bien ordonnée, riche de faits et sagement écrite. MM. Hermant et de Givenchy à Saint-Omer, Quenson à Douai, ont étudié sous tous ses aspects, à l'époque romaine comme dans le moyen-âge, l'antique territoire des Morins, frontière toujours indécise et toujours disputée, depuis César jusqu'à Louis XIV. M. Achmet d'Héricourt, d'Arras, a rencontré une idée neuve, chose rare en province et non moins rare à Paris, et il a écrit une histoire de France *d'après les sources étrangères*. Ce que l'abbé Delarue avait fait pour la Normandie dans ses *Bardes et Trouvères normands et anglo-normands*, M. Arthur Dinaux, président de la société d'agriculture de Valenciennes, l'a tenté avec succès pour les trouvères du Cambrésis, de la Flandre et de l'Artois. M. de Coussemaker, à Hazebrouck, a publié sur la musique ancienne d'intéressantes dissertations. Les travaux numismatiques de MM. Rigollot d'Amiens et Cartier de Blois, les recherches de M. Louis Dubois, ancien bibliothécaire d'Alençon, sur l'histoire politique, administrative et littéraire de la Normandie, celles de M. Bouthors d'Amiens sur l'ancien droit coutumier, les mémoires d'archéologie monumentale de M. Deville, l'*Essai sur l'Échiquier de Normandie* et l'*Histoire du Parlement* de la même province, de M. Floquet, les *Index de Géographie ancienne*, édités par M. Leprevost pour le département de l'Eure, et par M. Cauvin, pour le Maine; les cours archéologiques de M. de Caumont, les mémoires de M. de Gerville à Rouen, de M. Féret à Dieppe, de M. de la Sicotière à Alençon, de M. Ferdinand Leroy à Châteauroux, rappellent souvent les travaux de l'école bénédictine. Indiquons encore, parmi les publications relatives à l'histoire générale des anciennes provinces, les *Documens inédits sur l'Albigeois*, de M. Clément Compayré; l'*Histoire de la Saintonge*, de M. Massiou; la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*, de dom Vaissette, continuée et annotée par M. Dumège, de Toulouse; le *Dictionnaire historique* de Vaucluse, par M. Barjavel; l'*Archéologie et la statistique historique du Bas-Languedoc*, de M. Renouvier. MM. de la Fontenelle de Vaudoré et Redet à Poitiers, de Pétigny à Amboise, Rouard à Aix, Cros à Carcassonne, Caristie à Orange, de la Villemarqué en Bretagne, ont mérité également, par des travaux variés et consciencieux, l'estime de tous les amis de notre histoire nationale.

Les progrès de l'érudition sont de jour en jour plus sensibles dans la province, et le développement que prend chaque année le concours des antiquités nationales est une des preuves concluantes de ce progrès. On peut même dire, sans se montrer sévère, que, parmi les ouvrages des concurrens, et même des concurrens non couronnés, il en est plus d'un qui, aux yeux des hommes im-

partiaux, l'emporte, et de beaucoup, sur les ouvrages de certains juges, ce qui, du reste, n'est qu'un éloge fort modeste.

IV.

Le goût des sciences naturelles s'est propagé presque autant que celui de l'érudition; mais, par malheur, cette science est souvent considérée comme une affaire de simple agrément. On arrive aux premiers principes par les *Harmonies* de Bernardin de Saint-Pierre, ou *les Trois Règnes* de l'abbé Delille; on prend la manie des collections pour une vocation transcendante; on s'immobilise dans le *species* et le catalogue, et l'on se croit naturaliste ou géologue quand on est arrivé à classer quelques plantes dans un herbier, à donner leurs noms latins aux insectes qu'on a piqués dans sa promenade. Cependant les sociétés linnéennes de Bordeaux, de Lyon, de Normandie, l'académie des sciences de Toulouse, la société d'histoire naturelle de Metz et celle de Strasbourg ont donné en minéralogie, en zoologie, en botanique, des mémoires qui ont fixé l'attention du monde savant. La première place appartient à Strasbourg et à Toulouse, et l'on trouve dans les publications faites à Strasbourg des planches qui ne le cèdent en rien à ce que Paris a produit de plus parfait dans le même genre. La *Société linnéenne de Normandie* mérite également d'être distinguée, bien qu'on doive l'engager à surveiller le style de ses bulletins. Qu'elle célèbre la fête de Linnée par un banquet que toutes les sociétés linnéennes de l'Europe se font servir à la même heure, chaque année, au mois de juin, le premier jeudi après la fête de la Saint-Jean; qu'elle fasse des herborisations *instructives*, et qu'elle invite les dames à *embellir les excursions*, rien de plus innocent! mais ne craint-elle pas de compromettre sa dignité académique en insérant dans les comptes-rendus de ses séances qu'on y remarquait un ornithologue de Falaise, un *alguenologue* de Caen, un académicien de la même ville, *plusieurs maires*, *deux procureurs du roi*, *un amateur anglais et d'autres personnes peu connues?* A quoi bon les tirades élégiaques sur les attractions sympathiques dont les poètes ont tant abusé? Il nous semble qu'on aurait pu sacrifier, sans que la botanique y perdît rien, bon nombre de phrases dans le genre de celles que voici : « Quelques plantes, il est vrai, voilent du sceau du mystère le secret de leur union. Chastes et vains ménagemens! leurs amours clandestines, sous le nom de noces cachées, viennent prendre rang au registre de la science, et la progéniture trahit bientôt le secret de la cryptogamie. » Fort heureusement, le savoir persiste souvent à travers cette phraséologie luxuriante, et la province peut citer avec honneur, parmi ses naturalistes, MM. de la Fresnaye et de Brébisson à Falaise, de la Chouquais, Eudes Deslonchamps à Caen, Quoy à Brest, Mulsant à Lyon, Macquart et Desmazières à Lille, Charles Desmoulins à Bergerac, Requien à Avignon, Alfred Malherbe à Metz, Baillon à Abbeville, Desvaux, directeur du jardin botanique à Angers, et Dubreuil, professeur d'arboriculture à Rouen.

La province compte aussi quelques géologues qui s'associent avec zèle aux travaux académiques : à Bordeaux, M. de Collegno; à Strasbourg, M. Daubrée; à Rennes, M. Durocher; à Mézières, M. Sauvage; à Amiens, M. Butteux; à Montpellier, M. Marcel de Serres, le plus fécond, le plus orthodoxe des géo-

logues départementaux. Les sciences chimiques sont également en progrès; dans les grands centres industriels, à Lille, à Rouen, entre autres, on s'attache à leur donner une direction toute pratique, à les faire servir avant tout au développement des industries locales. Les travaux de MM. Dupasquier et Bineau de Lyon, Laurent de Bordeaux, Gehrardt de Montpellier, Persoz de Strasbourg, jouissent auprès de l'Académie des sciences d'une juste estime. M. Braconnot, directeur du jardin des plantes de Nancy, s'est fait connaître par d'excellentes recherches sur la chimie organique; M. Ch. Kuhlmann de Lille a soulevé des questions tout-à-fait vitales, et il a même soutenu contre MM. Berzelius, Liebig et Dumas, plus d'une polémique victorieuse. Quant aux physiciens, le nombre en est beaucoup plus restreint, et l'on ne trouve guère que MM. Delzèque à Lille, Abria à Bordeaux, et Person à Dijon; encore faut-il faire cette réserve que leurs travaux sont relativement loin d'atteindre le même niveau que ceux des chimistes. Quelques recueils renferment aussi des travaux de mathématiques pures et de mathématiques appliquées. L'académie de Toulouse a deux sections de mathématiques, et cette science, exclusive comme ceux qui la cultivent, envahit presque entièrement les mémoires de la société de Metz.

En suivant ainsi à travers les diverses provinces le mouvement scientifique, on pourrait s'attendre, au premier abord, à trouver les membres du corps enseignant à l'avant-garde et dans la réserve des forces intellectuelles; mais, nous le disons à regret, il n'en est pas ainsi, et à part quelques professeurs de facultés, dans la science comme dans la littérature, l'Université est en général d'une stérilité qui surprend. Si quelques hommes distingués s'égarent par hasard dans les départemens, ils y considèrent leur séjour comme un véritable exil et se préoccupent avant tout de leur rappel dans la capitale. Les autres se cantonnent dans le thème grec ou dans la version, dans le programme officiel du baccalauréat; ils se croient quittes envers leur propre gloire par leur thèse de docteur ou la confection de quelques manuels. Est-ce le temps qui manque? Nous ne décidons pas la question : nous nous bornons seulement à constater un fait évident et regrettable; nous ajouterons encore que sans doute l'enseignement universitaire, dans sa constitution actuelle, ne répond pas à tous les besoins, car, dans un assez grand nombre de localités, les sociétés savantes ont organisé des cours publics et gratuits (1). Ces cours ont été assidûment suivis, et il est peu probable que des hommes occupés pour la plupart d'intérêt graves se soient bénévolement imposé ce labeur, s'ils n'avaient point reconnu, dans la distribution de l'instruc-

(1) Les institutions les plus importantes de ce genre sont dues aux sociétés du Puy, de Metz, de Lille, de Pau, de Rouen, d'Évreux, de Brest, de Bordeaux et de Mulhouse. Les cours industriels de Metz, créés en 1836, comprenaient 13 sections différentes. On doit à la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, des cours de physique, de chimie, de dessin linéaire, de zoologie, de géométrie et de mécanique appliquées, et à l'Association lilloise d'autres cours de philosophie morale, de littérature, d'hygiène, etc. A Pau, on enseigne la géologie pyrénéenne, le droit, la littérature, l'hygiène; à Mulhouse, on enseigne le dessin linéaire, la mécanique et la chimie. Ces cours ont été très exactement suivis, et ils nous paraissent d'une utilité beaucoup plus grande que les cours des facultés, où l'enseignement scientifique est beaucoup trop élevé pour les auditeurs, et où l'enseignement littéraire ne sert le plus ordinairement qu'à amuser les oisifs et à exercer les professeurs à parler en public.

tion, d'importantes lacunes. L'état songe avant tout aux enfans; les sociétés savantes ont songé aux hommes. C'est une sollicitude dont il faut les féliciter.

Nous avons vu, dans nos recherches sur Paris, quel développement ont pris, pendant ces dernières années, les associations médicales. Ce mouvement s'est étendu sur la province. Lyon, Strasbourg, Montpellier, Moulins, Marseille, Dijon, La Rochelle, Besançon, Nîmes, Bordeaux, Tours, Nancy, Metz, Douai, Lille, Rouen, Amiens, Poitiers, ont des sociétés de médecine qui participent tout à la fois des académies et des *œuvres* de charité. Montpellier et Strasbourg tiennent le premier rang; à Strasbourg c'est la pratique qui domine, à Montpellier c'est la doctrine; l'académie de cette dernière ville, on le sait, a toujours très vivement défendu le spiritualisme; elle a occupé un rang assez éminent, elle a exercé sur le progrès une influence assez notable, pour que Desgenettes, le héros de Jaffa, ait entrepris d'en écrire l'histoire, et, quoique effacée aujourd'hui par l'école de Paris, elle n'a rien perdu de son dévouement et de son activité. Les sociétés de Lyon et de Bordeaux, de Marseille et de Nîmes, ont aussi une importance très réelle. L'académie de Marseille publie un recueil estimé, *l'Observateur provençal des Sciences médicales*. *Le Cercle médical de Lille*, qui vient de fonder dans cette ville une collection d'anatomie pathologique comparée, publie également un *Bulletin médical du nord de la France*.

Partagées, comme l'Académie de médecine de Paris, en diverses sections, les sociétés médicales de la province ont, pour la plupart, des comités de vaccination et de consultations gratuites, de salubrité publique, de police médicale. Quelques-unes ont établi des cours d'hygiène; souvent même elles distribuent gratuitement des remèdes, et, de l'ensemble de leurs travaux, de l'examen des statuts qui les régissent, ressort, pour les hommes généreux qu'afflige justement le spectacle de la douleur physique en lutte avec la misère, cette pensée consolante, que, de toutes les vertus révélées par le christianisme, il en est une, la plus sainte de toutes, la charité, qui survit même aux croyances.

V.

En s'occupant de littérature, d'histoire, de théories scientifiques, les sociétés savantes restent fidèles à leur tradition : elles s'adressent aux classes éclairées, se recrutent dans leurs rangs; mais les progrès de l'industrie et de l'agriculture ont ouvert devant elles des horizons nouveaux. Parmi les sociétés de la province, celles même qui s'annoncent par leur titre comme étant exclusivement littéraires franchissent sans cesse les limites de leur programme pour entrer de plain-pied dans les domaines de l'économie sociale, et la plupart ont des comités pour l'industrie ou l'agriculture.

En étudiant depuis un siècle le mouvement social, on est frappé de la rapidité avec laquelle se déplace ce qu'on pourrait appeler la question du progrès. En effet, le but suprême, dans le XVIIIe siècle, est d'affranchir la pensée et de conduire l'homme au bonheur par la philosophie. La révolution substitue à la philosophie la liberté et l'égalité politiques. L'empire fait tout oublier pour la gloire et les conquêtes; la félicité du genre humain semble dépendre alors de l'abaissement de l'Angleterre. Sous la restauration, la question redevient politique, et

les principes de la révolution, par cela seul qu'ils sont contestés, s'imposent avec une autorité nouvelle, comme seule garantie de la prospérité publique. La révolution de juillet, en paraissant assurer leur triomphe, reporte sur des objets nouveaux l'attention des esprits : on place le progrès dans les choses matérielles, et, tout en améliorant les masses par l'instruction, on veut aussi les améliorer par le bien-être; mais ce bien-être, où le trouver, si ce n'est dans le travail? Il est résulté de là que la philanthropie, d'accord avec les intérêts, a secondé de tous ses efforts l'essor industriel; mais on n'a point tardé à se demander si le développement de l'industrie n'entraînait point à sa suite de nouvelles misères, et surtout des misères morales. En dressant l'inventaire des profits, on a fait aussi le bilan des vices, et dès-lors le soin des hommes qui songent à leurs semblables s'est partagé entre cette double tâche : d'une part, favoriser la production pour répandre l'aisance; de l'autre, propager l'instruction et les notions morales pour paralyser les tendances funestes qui se propagent dans les grands centres de population, et former un contrepoids à des théories subversives. A Paris, comme dans la province, de grands efforts ont été tentés; Paris s'est occupé des doctrines, la province des applications pratiques.

A Saint-Étienne, à Mulhouse, à Metz, à Angers, à Nantes, à Saint-Quentin, on a fondé des académies spéciales, de véritables *chambres de commerce* qui, sous le titre de *Sociétés industrielles*, se recrutent parmi les chefs des manufactures, les négocians, les propriétaires. Soumettre à l'intervention régulatrice de la bourgeoisie les associations des ouvriers, travailler à l'éducation morale du prolétariat tout en perfectionnant l'instruction professionnelle, secourir les classes laborieuses dans les temps de crise, les éclairer dans les jours calmes, leur enseigner la prévoyance, faire arriver les travailleurs à la seule aristocratie que les hommes de bon sens puissent accepter, l'aristocratie du talent et de la moralité, tel est le programme de ces utiles associations. Au premier rang, nous placerons les *Sociétés industrielles* de Nantes et de Mulhouse. La société de Nantes, qui fut établie en 1830 par M. Camille Mellinet, compte aujourd'hui plus de six cents souscripteurs. Cette société distribue des prix qui sont décernés par les ouvriers eux-mêmes, et elle admet au nombre de ses titulaires ceux qui se distinguent par la régularité de leur conduite et leurs talens. La société de Mulhouse a fondé un musée industriel, une bibliothèque technologique qui renferme trois mille volumes, une école gratuite de dessin linéaire et de mécanique, une académie gratuite de peinture où se réunissent, année moyenne, plus de deux cents élèves. La première, elle a propagé parmi les industriels l'évaluation de l'effet dynamique des moteurs tant hydrauliques qu'à vapeur; elle publie et distribue des ouvrages utiles, et donne des prix que les étrangers, quelle que soit leur patrie, sont appelés à disputer. Le nombre de ces prix, dans la seule année 1842, s'est élevé à soixante, parmi lesquels une somme de 1,500 francs affectée au meilleur mémoire *sur l'origine et les effets des douanes allemandes*. A Metz, les membres de la Société industrielle professaient, il y a peu de temps encore, des cours gratuits, et, en parcourant ainsi en détail les divers points du royaume, on ne tarde pas à reconnaître que partout, et autant que le permettent les ressources dont elles disposent, ces utiles associations ont fait modestement et sans bruit plus de bien réel que les messies du socialisme, qui ne font que des utopies ou des phrases. Dans un grand nombre de localités, elles ont pris l'initiative pour

le patronage des apprentis, l'établissement des caisses d'épargne, de prévoyance et de secours mutuels, la fondation des salles d'asile, la création des expositions de l'industrie et des arts. Quelques-unes même ont suivi le noble exemple de M. de Monthyon, et l'académie de Cambrai entre autres donne aujourd'hui un prix de vertu de 600 francs, fondé à perpétuité par M. de Coupigny pour une personne de la classe ouvrière. Ajoutons encore que les sociétés ne servent pas moins efficacement la cause du progrès par le sujet des mémoires qu'elles mettent au concours; elles ont abordé dans ces dernières années toutes les questions vitales de l'économie politique et sociale, telles que le régime des prisons, la surveillance des libérés, le régime de la charité légale, les enfans trouvés, le remplacement militaire, la dépopulation de certains pays agricoles au profit des villes, la démoralisation des ouvriers dans les manufactures, l'insuffisance du salaire des femmes, les émigrations en Amérique, le compagnonnage, etc. Nous ne voulons pas dire que ces questions si complexes, si difficiles même pour les esprits les plus élevés, aient toujours reçu des solutions satisfaisantes, loin de là; mais c'est déjà beaucoup que de les avoir soulevées. Les administrations municipales, les conseils-généraux, les bureaux de bienfaisance, les comités d'instruction élémentaire, les commissions des hospices se recrutent parmi les hommes qui composent la partie active des académies, et les concours ont l'avantage, pour les concurrens comme pour les juges, d'éveiller des idées qu'on trouve tôt ou tard l'occasion de mettre en pratique quand elles ont subi l'épreuve de la discussion. Pour se convaincre que ces luttes ne sont pas stériles, il suffit de comparer, dans les mêmes départemens, les programmes des prix avec les vœux émis par les conseils-généraux; les rapprochemens sont frappans, et presque toujours l'initiative appartient aux sociétés savantes, car, ainsi que le disait l'un des orateurs des congrès scientifiques, « les académies, tout en restant étrangères à la politique, veulent garder le droit de demander ce qu'elles croient utile et juste, et, au besoin, le droit de se plaindre, la province ayant des souffrances qu'elle ne peut guérir sans le concours de l'état, et sur lesquelles elle est forcée d'appeler l'attention du gouvernement. »

VI.

C'est surtout pour l'amélioration et le progrès de l'agriculture que les associations des départemens ont dépensé dans ces dernières années le plus de soins, le plus d'efforts et même de capitaux. Au milieu du XVIIIe siècle, la France ne possédait encore aucune société agricole, et la première institution de ce genre fut créée en 1751 : c'était après la banqueroute de Law; un revirement s'opéra dans les esprits; les financiers désappointés se rappelèrent l'aphorisme d'un poète antique : « Cybèle n'est jamais ingrate pour l'époux qui la féconde; » ils se rappelèrent, après leur ruine, la maxime de Sully : « Labourage et pâturage sont les mamelles de l'état, » et de toutes parts on commenta, en beau langage philanthropique, le *fortunatos nimium agricolas*. Par malheur, l'agronomie dégénéra le plus souvent en idylle. La constitution même de la propriété territoriale présentait de grands obstacles aux améliorations. Que pouvait-on faire, en effet, en présence de cette possession, pour ainsi dire, impersonnelle, avec les



garennes, les corvées, les dîmes, les priviléges qui reportaient tous les fardeaux sur les travailleurs; la concentration des grands domaines entre les mains du clergé, qui, riche au-delà de ses besoins et même de son ambition, touchait ses revenus sans s'inquiéter de les accroître, et en distribuait une partie en aumônes, créant ainsi dans les campagnes, autour des établissemens religieux, toute une population de mendians valides, encouragés dans la paresse par des primes régulières? La révolution française changea toutes ces choses. D'une part, elle fit en quelque sorte tomber le sol dans le domaine public; de l'autre, les guerres de la république et de l'empire, en promenant nos armées à travers l'Europe, initièrent aux pratiques agricoles des divers pays ceux de nos soldats qui n'étaient point étrangers à la culture, et cette éducation propagée et appliquée par des hommes d'action créa pour l'avenir de nombreux élémens de prospérité. Enfin, sous la restauration, les travaux de M. Mathieu de Dombasle, la création de la ferme-modèle de Roville en 1823, accélérèrent le progrès, et l'on peut dire que c'est à M. de Dombasle qu'appartient le mérite d'avoir fait entrer l'agriculture dans des voies toutes nouvelles.

Depuis 1830, un mouvement actif s'est manifesté. Il y a quarante ans, les sociétés d'agriculture et les associations agricoles étaient au nombre de quinze environ; elles s'élèvent aujourd'hui à huit cent vingt-cinq, y compris les comices. Le chiffre total de leurs membres est de cent mille, et l'on peut dire que le temps n'est pas éloigné où tous ceux qui s'intéressent en France à l'exploitation de la richesse territoriale, soit comme praticiens, soit comme propriétaires, se rattacheront à quelqu'une de ces sociétés.

Un grand nombre d'académies des sciences, arts et belles-lettres de la province ont une section d'agriculture. Quelques sociétés sont tout-à-fait spéciales, et la plupart publient des bulletins ou des mémoires. Il en est de même des comices, mais des différences assez marquées existent entre les sociétés d'agriculture proprement dites et cette dernière institution. Les sociétés d'agriculture se composent d'un nombre déterminé de membres résidens, de correspondans et de membres honoraires, et l'on exige des titulaires certaines garanties d'instruction théorique; elles traitent les questions au point de vue scientifique; quelques-unes d'entre elles élaborent, pour les transmettre aux conseils-généraux, des projets de réforme que ces conseils à leur tour transmettent avec une sanction officielle, au pouvoir central. On peut même dire qu'en ce point elles ont pris l'initiative dans presque toutes les mesures législatives récemment adoptées ou proposées, telles que la loi sur les irrigations, la police de la chasse, l'organisation des gardes-champêtres, les droits d'octroi au poids sur l'entrée des bestiaux dans les villes, la réduction de l'impôt sur le sel, etc. Elles s'occupent en même temps de la moralisation, de l'instruction et du bien-être des classes agricoles. Les comices, dont la création remonte à peine à 1835, sont avant tout pratiques, et se composent d'un nombre illimité d'associés, pris indistinctement parmi les hommes de science, les grands propriétaires ou les petits cultivateurs. Il suffit pour en faire partie de payer une cotisation annuelle qui est ordinairement de cinq francs, et c'est un fait bien remarquable qu'en moins de douze ans, ces institutions se soient étendues sur toute la France, sans qu'une loi, une ordonnance, ou même un simple arrêté préfectoral ait provoqué leur établissement.

Nous ne suivrons point dans le détail les travaux des sociétés et des comices,

car il faudrait reprendre en quelque sorte les uns après les autres tous les problèmes qui se rattachent à l'agriculture considérée dans ses rapports avec l'économie politique et la législation. Il suffira, nous le pensons, de signaler quelques faits pour montrer qu'il y a de ce côté une activité féconde d'autant plus remarquable, que les ressources dont peuvent disposer les associations agricoles sont très restreintes. La moyenne des sommes qui leur sont allouées sur les fonds du ministère de l'agriculture et les budgets départementaux s'élève à peine à 550 fr. pour celles qui sont le plus favorisées.

Les associations agricoles, sociétés ou comices, agissent d'une manière très diverse. La publication de leurs bulletins, irrégulière dans certaines localités, devient périodique dans d'autres, et prend souvent la forme d'une revue d'agriculture mensuelle ou trimestrielle. Ces bulletins contiennent par extraits des articles empruntés à la presse agricole, des notions disséminées dans une foule de livres qu'un prix élevé, quelquefois même la langue dans laquelle ils sont écrits, rendent inabordables à la majorité de ceux qu'ils pourraient intéresser ou servir. Ils contiennent en outre des articles ou même de simples notes rédigées au point de vue des applications locales, et c'est là certes un des meilleurs moyens de vulgariser les méthodes utiles, car, quel que soit l'entêtement du paysan dans la routine, il est tout disposé à se montrer docile aux avis, du moment où il peut vérifier immédiatement l'exactitude des faits qui lui sont exposés, et les avis sont toujours bien reçus quand ils partent de personnes éclairées, unissant à l'autorité de la fortune l'autorité de l'expérience, et celle encore plus puissante de l'exemple (1). Quelques sociétés adressent en outre des instructions aux cultivateurs, comme la société de l'Eure; elles recueillent et publient des *usages ruraux* relatifs aux procédés de culture, ainsi qu'aux droits et aux obligations des propriétaires et des fermiers; elles dressent des statistiques agricoles et présentent chaque année le tableau des améliorations les plus notables réalisées dans les communes soumises à leur action. Les distributions de prix ne sont pas moins profitables. Ces prix sont de deux espèces : les uns ont pour but d'encourager les nouvelles cultures, les nouvelles méthodes, les autres de récompenser les services rendus par les garçons de ferme, les bergers, etc. On donne en général des gerbes d'argent,

(1) Parmi les publications agricoles qui méritent d'être distinguées, nous mentionnerons, dans la région du centre, la plus arriérée peut-être de toute la France, la ***Revue du Cher***, dirigée avec une grande intelligence par M. de Travanet, les ***Annales de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire***, les ***Annales de l'Allier***, le ***Propagateur agricole du Cantal***; — dans la région de l'est, le ***Bulletin du comice de Schlisigheim***, qui fait connaître toutes les améliorations agricoles réalisées en Allemagne; ***le Bon Cultivateur***, publié par la société de Nancy; ***l'Agriculteur de la Société de Louhans***; les ***Notes agricoles de la Société d'Autun***; le ***Journal d'agriculture de l'Ain***, qui contient dans presque tous ses numéros d'importans travaux de l'un de nos agronomes les plus habiles, M. Puvis; — dans la région du midi, les ***Annales provençales d'agriculture pratique***, le ***Bulletin de la Société centrale d'agriculture du Gard***, les ***Annales agricoles de l'Aveyron***, le ***Bulletin de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault***; — dans la région de l'ouest, ***l'Agriculture de l'ouest***, organe de l'association bretonne, dirigée par M. Rieffel, qui fait pour l'ancienne Armorique ce que M. de Dombasle a fait pour les provinces de l'est; ***la Normandie agricole***, organe de l'association normande; — dans la région du nord, le ***Comice de l'Aisne***, le ***Journal de la Société d'Agriculture des Ardennes***, et les ***Mémoires des Sociétés de Douai, du Pas-de-Calais et de Lille***.

des fourches et des houlettes d'argent, des livrets sur les caisses d'épargne. La valeur intrinsèque de ces prix ne dépasse guère 50 francs, somme bien modique sans doute, mais qui équivaut, pour la plupart de ceux qui la reçoivent, à la moitié des gages d'une année. L'importance d'ailleurs n'est pas seulement dans l'argent, elle est surtout dans l'effet moral. Sur bien des points, ces encouragemens minimes ne sont pas restés stériles, les plus humbles paysans eux-mêmes ont tenté de s'associer au progrès, et dans le nombre il en est plus d'un qui pourrait prendre place parmi les inventeurs. Nous voudrions pouvoir dire que l'effet produit par ces premiers encouragemens a été continué par des récompenses proportionnées aux résultats obtenus; malheureusement il n'en a pas toujours été ainsi. Nous donnerons comme exemple un habitant de Blye (Jura) nommé Hugonnet, qui a inventé, en 1836, une charrue que les hommes spéciaux s'accordèrent à trouver supérieure à la charrue Granger. Il reçut pour unique récompense une médaille de la société d'émulation du Jura, et, quelques mois plus tard, il fut obligé de vendre sa médaille pour acheter quelques boisseaux de blé. Si nous avions à montrer ici que l'agriculture n'a point reçu tous les encouragemens désirables, il nous serait facile de multiplier les faits de ce genre.

Les sociétés et les comices ne se bornent point à publier des bulletins et à donner des prix. Quelques-unes, telles que la société de Troyes, ont établi un dépôt d'instrumens aratoires perfectionnés qu'elles prêtent aux cultivateurs pour servir de modèles ou pour faire des essais. D'autres ont des comités spéciaux qui se transportent, à certaines époques de l'année, dans les campagnes, pour visiter les exploitations les plus remarquables et les plus arriérées, signaler en même temps les différences des résultats et combattre la routine, en faisant, pour ainsi dire, toucher du doigt les perfectionnemens. Ici on donne des primes pour l'élève des bestiaux; on achète, pour la reproduction, des animaux de choix; on établit, comme la société de Bourg, des fermes expérimentales, comme la société d'Angoulême, des écoles pratiques d'agriculture; à Douai, à Metz, à Boulogne, on fonde des expositions agricoles; enfin, dans les départemens les plus arriérés eux-mêmes règne une activité de jour en jour plus grande. Les hommes qui songent à l'avenir ont compris que c'est par une action incessante, immédiate, par des efforts de tous les instans, qu'on peut parvenir, en agriculture, à réaliser quelque bien.

Les comices et les sociétés agricoles agissent donc par la propagation de l'instruction, par la puissance de l'association, qui, en établissant parmi les cultivateurs un contact fréquent, leur permet d'échanger leurs idées et de s'éclairer par la discussion. Ces réunions agissent aussi par l'effet des encouragemens distribués dans les concours, par l'introduction des instrumens perfectionnés et des animaux de choix, par la surveillance exercée sur la culture. Partout où des hommes éclairés et actifs se sont trouvés placés à la tête de ces institutions, elles ont exercé une influence très marquée. Il faut regretter seulement que leur marche ait été bien souvent incertaine. Est-ce uniquement la faute des membres qui les composent? Nous ne le pensons pas; ce qui leur a manqué surtout jusqu'ici, c'est de la part du pouvoir un concours plus actif, des ressources d'argent plus étendues, et nous ne pouvons mieux faire que de répéter le jugement qu'en a porté un agronome distingué, M. Ysabeau : « Ce qui laisse le plus à désirer dans l'organisation des comices, c'est le défaut d'ensemble, l'absence

de liens et de rapports suivis. Les comices d'un même département, pour atteindre réellement le but de leur institution, devraient correspondre régulièrement les uns avec les autres, se communiquer leurs travaux et se faire de ces communications une obligation rigoureuse. La société d'agriculture du département servirait de lien à tous les comices locaux; elle les informerait des faits agricoles qui pourraient se produire hors du département, et elle serait elle-même en correspondance avec les sociétés analogues remplissant les mêmes fonctions pour les départemens compris dans la même région. Toutes ces correspondances aboutiraient à la Société royale et centrale d'agriculture, appelée ainsi à recevoir, pour les répandre, les lumières de toute la France agricole, à donner l'impulsion au mouvement agricole, c'est-à-dire au progrès indéfini de la prospérité de la nation. Ce beau rôle est malheureusement vacant. »

Ces sages réflexions méritent bien qu'on les accueille. En effet, on n'en est plus, comme il y a trente ans, à combattre uniquement pour la suppression des jachères. Les horizons se sont agrandis; tout en s'occupant d'agriculture, on a touché aux problèmes les plus élevés de l'économie politique, et, comme nous aurons occasion de le voir à propos des congrès agricoles, il y a unanimité pour appeler des réformes, réformes d'autant plus urgentes que ceux qu'elles intéressent le plus directement ne sont point toujours en mesure de les réclamer eux-mêmes. Ce sont les sociétés savantes qui les ont abordées et discutées pour la première fois; c'est au gouvernement qu'appartient le droit de les résoudre. En ajourner indéfiniment la solution, ce serait peut-être compromettre l'avenir.

VII.

Jusqu'ici nous avons vu, pour ainsi dire, l'esprit d'association enfermé dans les diverses spécialités des connaissances humaines, circonscrit dans les limites des villes et tout au plus des départemens. Les sociétés savantes, il est vrai, cherchent autant que possible à étendre leurs relations en multipliant le nombre de leurs correspondans; mais ce ne sont là d'ordinaire que des relations fictives. On a senti le besoin de se voir, de se parler, de s'éclairer mutuellement, et aujourd'hui, pour donner à leurs travaux plus d'ensemble et d'unité, les membres d'un grand nombre d'académies de province se réunissent annuellement dans l'une des principales villes du royaume. Ces réunions, on le sait, ont reçu le nom de congrès.

Essentiellement nomade et souvent encyclopédique, le congrès, allemand d'origine, est maintenant naturalisé dans la plupart des états de l'Europe, et sans aucun doute il est destiné à grandir encore et à former un nouveau lien entre les peuples. En Angleterre, il a atteint, dès l'abord, les proportions gigantesques du *meeting*, et à la réunion de Newcastle, en 1838, on ne comptait pas moins de 3,200 savans. L'Italie elle-même, malgré sa somnolence, s'est associée à ce mouvement, et le congrès de Naples, en 1845, a réuni plus de 1,200 personnes. Il est vrai qu'on servait gratuitement des sorbets, et que la musique de la garde royale exécutait aux heures du dîner et dans la soirée, après les séances, de très belles symphonies.

En France, le *congrès scientifique*, importé par M. de Caumont en 1833 (1), embrasse par ses diverses sections l'ensemble des connaissances humaines, sciences naturelles, physiques et mathématiques, agriculture et industrie, histoire et archéologie, littérature et beaux-arts. Chaque année, on dresse un programme pour chacune des sections. Les questions posées dans ce programme sont soumises à une discussion générale dont les résultats se trouvent consignés dans les comptes-rendus. Le congrès émet en outre pour l'agriculture, pour l'économie politique des vœux qui se distinguent souvent par une grande rectitude pratique. La littérature et la poésie n'occupent dans les publications du congrès qu'une place très secondaire; l'archéologie, l'histoire, y sont beaucoup mieux traitées, mais ces deux sciences tombent parfois dans l'étude des infiniment petits. Poussé jusqu'à la passion, l'amour des ruines et des débris peut paraître un symptôme de décrépitude, et en parcourant ces interminables discussions sur des statues mutilées, sur des chapiteaux vermoulus, on se demande, lorsque tant de problèmes élevés appellent la réflexion, lorsque tant de misères physiques et morales demandent du soulagement, si ce n'est pas une manie regrettable que de consacrer sa pensée à des choses d'un si mince intérêt, et si l'homme a été mis dans ce monde pour disserter sur le ciment romain et la manière d'*emmancher* les haches celtiques. Fort heureusement pour l'honneur du congrès, à côté de l'archéologie, on s'y occupe de l'agriculture, de l'industrie, de la morale publique, et ses vœux, qui arrivent, comme ceux des conseils-généraux, à l'autorité supérieure, rappellent souvent les cahiers des états dans l'assemblée de 1788.

Il est à regretter que les membres des congrès scientifiques aient cru devoir entremêler les sessions de divertissemens qu'on réserve d'ordinaire pour les soirées d'apparat des jardins publics. Le concert et le bal au profit des pauvres sont de rigueur, nous le savons, dans toutes les assemblées officielles; mais il nous semble que les illuminations en verres de couleur et même les ballons ornés de feux d'artifice tricolores n'ont rien à démêler avec la science. Amuser par ces puérilités la curiosité provinciale, n'est-ce pas donner raison à ce critique an-

(1) Voici, avec l'indication des villes où ces assemblées se sont réunies, le chiffre approximatif des membres qui y ont pris part, et l'indication des volumes qui ont été publiés :

1833	Caen.	220	membres.	1 volume in-8°.
1834	Poitiers	240	—	1 fort volume in-8° avec planches.
1835	Douai	180	—	1 volume in-8° avec figures.
1836	Blois.	219	—	1 volume in-8° avec figures.
1837	Metz.	225	—	1 volume in-8° avec planches.
1838	Clermont. . . .	237	—	1 fort volume in-8°.
1839	Le Mans. . . .	400	—	2 volumes in-8°.
1840	Besançon. . . .	300	—	1 volume in-8°.
1841	Lyon.	900	—	2 volumes in-8°.
1842	Strasbourg. . .	1100	—	2 forts volumes in-8°.
1843	Angers.	300	—	2 volumes in-8°.
1844	Nîmes.	200	—	1 volume in-8°.
1845	Reims.	500	—	1 fort volume in-8°.
1846	Marseille. . . .	500	—	

glais qui, en rendant compte de l'une des plus importantes sessions, reprochait aux *congressistes* de France de chercher à se distraire plutôt qu'à s'instruire? L'humoriste britannique plaisantait surtout avec bonheur la *naumachie* donnée à Angers en 1843, *et qui consistait en deux grands bateaux illuminés portant la musique de la garde nationale et celle de la garnison, et en six petits canots, également illuminés, naviguant constamment*. Le critique d'outre-Manche cherche sans le deviner en quoi cette flottille pouvait contribuer à l'émancipation intellectuelle de la province; nous avons cherché comme lui sans deviner davantage.

Indépendamment du congrès scientifique, qui embrasse l'universalité des choses, il s'est formé des congrès spéciaux, également imités de l'Allemagne, entre autres le congrès archéologique de France, organisé en 1834 par la société française pour la conservation des monumens, les congrès des vignerons, des producteurs de laine, des producteurs de cidre, qui se sont successivement réunis à Angers, à Bordeaux, à Marseille, à Niort, à Bourges, à Saint-Quentin. Les agriculteurs de la Normandie, de la Bretagne, les associations de l'ouest et du nord, se sont également réunis en assemblées générales pour discuter des questions scientifiques et défendre en même temps les intérêts positifs. Sur tous les points, l'affluence des propriétaires, des administrateurs, des simples cultivateurs même, a été grande, et les chambres législatives ont sanctionné quelques-uns des vœux émis dans ces assemblées, tels que la substitution du droit au poids au droit par tête, substitution que les divers congrès de ces dernières années avaient vivement sollicitée en insistant sur l'importance de cette réforme au double point de vue des intérêts agricoles et de l'alimentation des populations urbaines. L'impulsion une fois donnée, la centralisation devait reprendre ses droits. La province elle-même a compris que, pour légitimer ses vœux, il fallait les soumettre au contrôle de la science parisienne, et le congrès central de 1846 a réuni de tous les points du royaume dans la capitale les membres les plus actifs des sociétés et des comices. Des hommes éminens dans l'administration, la législature, des notabilités de l'Institut, ont pris part aux travaux. Par malheur, l'habitude des grandes réunions n'est point encore passée dans nos mœurs, et la discussion a souvent été conduite sans ordre et sans méthode. L'agriculture a servi de prétexte aux médecins, aux philanthropes, aux réformateurs des prisons, pour faire briller une science plus ou moins problématique. On a souvent parlé sans conclure, et, en traitant *de omni re scibili et quibusdam aliis*, quelques orateurs ont fini par sombrer sous le flot de leurs phrases. En restreignant à des proportions raisonnables le programme de leurs travaux, les congrès ne sont que mieux en mesure de se faire écouter, et la carrière qui leur est ouverte restera toujours assez vaste.

En suivant depuis la première convocation, et la date en est encore bien récente, les travaux des congrès généraux ou régionnaires, on est frappé de voir comment les horizons s'élargissent sans cesse, comment s'élève le niveau des idées. A chaque réunion nouvelle surgit quelque problème intéressant : on pénètre de plus en plus dans la réalité des faits; les discussions sont mieux soutenues, les vœux de réforme plus précis, les réformes indiquées plus applicables. Si des hommes spéciaux entreprenaient le dépouillement exact et complet des

publications agricoles faites depuis quinze ans par les sociétés savantes, les associations provinciales, les congrès, il résulterait sans aucun doute de ce travail des renseignemens qu'on ne soupçonne guère, et qui justifieraient ce reproche que les étrangers nous ont adressé souvent, à savoir que la France s'ignore elle-même. On est surtout frappé des difficultés qu'on rencontre quand il s'agit de faire passer certaines améliorations de la théorie à la pratique. Ces améliorations, chacun les désire; le gouvernement est d'accord avec les administrés, et, quand vient le moment d'appliquer, tout se brise contre une résistance, ou plutôt contre une force d'inertie, pour ainsi dire, insaisissable. Nous ne rappellerons à l'appui de cette remarque qu'un fait, mais ce fait est concluant; nous voulons parler de l'instruction agricole dans les campagnes. On peut comparer, en effet, les vœux émis à ce sujet par les assemblées provinciales de 1788 et les vœux de nos congrès. L'expression de ces vœux est formulée dans des termes à peu près identiques; les mesures indiquées sont les mêmes; le gouvernement de la vieille monarchie, comme le gouvernement de la révolution de juillet, est favorablement disposé; il ne demande qu'à créer, à encourager, et cependant, à cinquante-huit ans de distance, la question des applications pratiques est restée à peu près au même point. On aurait tort du reste de désespérer; il suffit que l'agriculture ait compté ses forces pour qu'elle arrive, d'une manière fatale en quelque sorte, à l'apogée de son développement. En France, en effet, ces forces sont immenses; l'agriculture occupe à elle seule plus de 25 millions d'habitans. Elle s'étend sur une superficie de 434,000 kilomètres carrés, représentant 53 millions d'hectares estimés aujourd'hui à 50 milliards, sans compter un capital d'exploitation de 12 milliards qui pourrait très promptement être doublé. Ses produits annuels sont estimés 7 milliards, et l'impôt foncier qu'elle paie s'élève à 400 millions de francs. Ces chiffres, qui parlent plus haut que les phrases, n'ont pas besoin d'être commentés. Il y a là pour l'état d'inépuisables ressources, pour les travailleurs une mine toujours productive, pour les propriétaires une caisse d'épargne où le capital grossit sans cesse, pour le pauvre du pain et du bien-être. Félicitons donc sincèrement les hommes honorables de la province qui ont tourné de ce côté leurs lumières et leurs efforts. Nous ne saurions mieux faire que de rappeler ces paroles que leur adressait l'un des plus dévoués d'entre eux, M. de Caumont, à l'ouverture du premier congrès de l'association bretonne : « C'est à vous qu'il appartient de féconder tous les germes que le pays renferme et qui n'attendent qu'une bonne impulsion pour se développer et se produire. En tirant les cultivateurs de l'isolement où beaucoup d'entre eux vivent encore, en les mettant en rapport par des réunions générales, telles que vos congrès, vous aurez fait un pas immense, et ne craignez pas surtout de demeurer en-deçà du but que vous vous proposez, car vous irez plus loin que vous ne l'avez espéré. »

Comme les agriculteurs et les archéologues, les médecins ont aussi leurs états-généraux, et en 1845 deux mille docteurs, pharmaciens et vétérinaires se sont assemblés à Paris. Cette réunion, qui a occupé la presse et qui a été signalée par quelques incidens orageux, a eu surtout pour but les intérêts des médecins et les intérêts de la science. L'assemblée de Paris, entre autres propositions, a exprimé le vœu que tout membre appartenant légalement au corps médical ait le droit d'enseigner les sciences médico-chirurgicales, sous la réserve que cet

enseignement ne portera aucune atteinte à l'enseignement officiel, que les études soient renforcées, que des examens probatoires et gratuits aient lieu à la fin de chaque année, et que tous les élèves soient astreints à un service actif dans les hôpitaux; enfin, sur la proposition de M. Requin, l'assemblée a demandé la création de dispensaires ruraux, et pour les malades pauvres de la campagne, dont il est impossible de traiter les maladies à domicile, l'établissement d'hospices entretenus aux frais des départemens.

On le voit, par tout ce qui précède, l'activité qui s'est manifestée depuis quinze ans dans la province est loin d'être stérile. Les hommes honorables qui vivent loin de Paris comprennent enfin que leur mission n'est point de lutter contre la capitale, mais de s'associer à ses efforts, de l'éclairer sur une foule de questions sociales et scientifiques, et, comme le disait M. Jouffroy à l'académie de Besançon, de dégager dans la recherche générale de la vérité les recherches qui touchent spécialement la province ou dont la province seule a les élémens; de se résigner à n'être sur tout le reste qu'un intermédiaire utile; de se consacrer exclusivement à ces études, d'en organiser le plan, d'en tracer la méthode, et de réunir en elles tous les rayons qui peuvent les éclairer. M. Jouffroy ajoutait avec raison que, malgré les bonnes intentions dont les académies sont animées, un grand nombre n'ont rien produit, que leur existence n'est souvent qu'un long sommeil imparfaitement interrompu une ou deux fois chaque année par quelque séance publique, et il donnait pour cause à la stérilité de ces académies qu'elles ne savent point faire leur part et s'y borner. Elles languissent, disait-il encore, tantôt par excès de modestie, tantôt par excès d'ambition, souvent par l'un et par l'autre à la fois; elles devraient être assez modestes pour renoncer à ce qui ne peut se faire qu'à Paris, et assez justes envers elles-mêmes pour se réserver avec autorité et exécuter avec confiance ce qui ne peut se faire qu'en province. Elles osent trop dans ce qu'elles ne peuvent pas, et n'osent pas assez dans ce qu'elles peuvent. Quoi qu'il en soit, le progrès est sensible; d'immenses matériaux ont été réunis sur tous les points du royaume, et, si des mains habiles s'occupaient de mettre en œuvre les documens dispersés dans les mémoires des sociétés savantes, il en résulterait sans aucun doute un travail d'ensemble dont on est loin de soupçonner l'importance. Qu'on fouille en effet dans ces mémoires dont la plupart sont ignorés des hommes spéciaux eux-mêmes, on y trouvera pour la géographie ancienne, pour la géographie féodale et administrative, des index exacts et détaillés qu'on chercherait vainement ailleurs; pour l'archéologie monumentale, des statistiques souvent trop complètes; pour le droit municipal et féodal, des pièces originales d'une incontestable valeur; pour les événemens qui intéressent l'histoire générale, des rectifications qu'on ne peut faire que sur les lieux mêmes où ces événemens se sont accomplis. Le dépouillement, nous le pensons, ne serait pas moins profitable aux sciences naturelles et agricoles, à l'économie politique, à la morale sociale.

Ce n'est pas tout cependant que d'avoir publié des livres : les sociétés ont fondé des musées, des bibliothèques, des cours publics, des expositions pour les arts et l'industrie, des concours littéraires et agricoles, des fermes-modèles, des jardins botaniques. Elles ont donné aux paysans des prix de bonne conduite, aux

enfans des classes pauvres des livrets sur les caisses d'épargne, et tout ce bien que nous citons, elles l'ont fait sans autres ressources que les cotisations de leurs membres et quelques allocations des conseils-généraux, allocations qui ne s'élèvent guère en général au-delà d'une somme de 1,000 francs. Leur zèle est d'autant plus méritoire, qu'elles n'ont reçu jusqu'ici que des encouragemens assez minces; les unes ont obtenu le titre de sociétés royales, les autres ont été rangées parmi les établissemens d'utilité publique; on leur a accordé pour l'envoi de leurs mémoires entre elles la franchise à la poste, on leur a donné quelques volumes provenant de souscriptions des divers ministères, et tout s'est borné là. Aujourd'hui cependant l'attention est heureusement éveillée. La presse parisienne, si long-temps dédaigneuse, s'occupe des académies de province et des congrès. On a même proposé de bâtir dans Paris un *palais des sociétés savantes*, qui serait le rendez-vous général des académiciens du monde civilisé, et dans lequel on trouverait réunies toutes les publications des corps scientifiques; mais ce serait là, ce nous semble, pour l'instant, un objet de luxe, et, avant de songer au superflu, il est bon de pourvoir au nécessaire : or, le nécessaire pour les sociétés savantes, c'est la publicité, le moyen de communiquer entre elles, les encouragemens. Espérons que ces élémens de succès ne leur manqueront pas dans l'avenir. M. le ministre de l'instruction publique a annoncé l'intention de les aider par des secours d'argent; il a nommé une commission pour dresser la table analytique des recueils académiques publiés dans toute l'étendue du royaume. On peut donc penser que cette fois il n'en sera pas des efforts de l'administration comme de ceux qui ont été tentés en 1833 et en 1839. Une association nombreuse s'est constituée récemment sous le titre d'*Institut des provinces* pour venger les académies départementales des *injustes dédains dont elles sont l'objet*. Nous souhaitons de grand cœur que l'organisation définitive de ces académies vienne enfin réaliser les vœux de l'*Institut*. Il y a là en effet plus qu'un intérêt littéraire, et cette organisation, au point de vue politique même, a une importance immédiate et tout actuelle, car elle touche à deux questions vivement débattues aujourd'hui : la liberté d'association et la liberté d'enseignement.

CHARLES LOUANDRE.

NELSON

JERVIS ET COLLINGWOOD,

ÉTUDES SUR LA DERNIÈRE GUERRE MARITIME.

I. — The Dispatches and Letters of vice-admiral viscount Nelson. — Londres, 1845-1846, 7 vol. in-8°.

II. — The Letters of lord Nelson to lady Hamilton, 2 vol.

III. — Memoirs of admiral the right hon. the Earl of Saint-Vincent. — Londres, 1844, 2 vol.

IV. — A Selection from the public and private Correspondence of vice-admiral lord Collingwood, interspersed with Memoirs of his life, by G. H. Newnham Collingwood; 2 vol.

V. — *Précis historique de la Marine française*, par M. Chassériau. — Paris, 1845.

VI. — Documens inédits des archives de la marine.

TROISIÈME PARTIE.

LA NOUVELLE STRATÉGIE. — TÉNÉRIFFE. — ABOUKIR.

I.

En quelques années, deux grands faits s'étaient produits dans le monde maritime : l'ancienne organisation avait péri chez nous, elle s'était perfectionnée chez nos ennemis. Dès l'ouverture des hostilités, on vit la décadence de nos institutions se trahir par des revers inattendus. Instruit par cet exemple, Jervis, au milieu des symptômes de dissolution qui menacent la marine anglaise, voue un culte austère à l'obéis-

sance passive. La constitution vigoureuse de la flotte remplit sa carrière et occupe ses dernières pensées. Peu audacieux lui-même, il ouvre la route à l'audace. Nelson s'y précipite et vient manifester, avec la rapidité de la foudre, les résultats latens d'une double révolution. L'influence administrative, remarquons-le bien, subit plutôt qu'elle ne dirige ces transformations successives des escadres britanniques. C'est que la vie, en effet, n'est pas dans l'amirauté; elle est dans ces camps flottans où s'élaborent les succès qui vont nous surprendre. Le pouvoir officiel n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, que le creuset inerte qui convertit les subsides du parlement en vaisseaux. Il faut donner une ame à cette flotte immense : les amiraux font jaillir l'étincelle qui doit l'animer. Hood, Jervis, Nelson, se transmettent rapidement le flambeau créateur et se lèguent l'un à l'autre une sorte de royauté. Sous les regards défians de l'amirauté anglaise, c'est presque une dynastie qui se fonde. Les maires du palais ont dérobé le sceptre aux rois fainéans.

Au moment où Nelson s'apprête à recueillir l'héritage de Jervis, il n'est point inutile de chercher à démêler, à travers ce nuage lumineux que la fortune jette autour de ses favoris, les lignes véritables, les traits profondément accusés de cette grande physionomie. « La forfanterie de Nelson, écrivait en 1805 l'amiral Decrès à l'empereur, égale son *ineptie* (et j'emploie ici le mot propre); mais il a une qualité éminente, c'est de n'avoir avec ses capitaines de prétention que celle de la bravoure et du bonheur : d'où il résulte qu'il est accessible à des conseils, et que, dans les occasions difficiles, s'il commande nominalement, c'est un autre qui dirige réellement. » C'était traiter bien rudement le plus illustre amiral des temps modernes, et pourtant cette opinion, si choquante au premier abord, n'en contient pas moins le germe d'une opinion éclairée et comme la substance du jugement désintéressé de l'histoire. Nelson fut, sans contredit, le plus grand des amiraux anglais : un peu moins de bonheur, et ses compatriotes eux-mêmes, non moins sévères que l'amiral Decrès, de tous ces amiraux l'eussent proclamé le plus incapable. Nelson, en effet, n'a pas été moins téméraire, moins dédaigneux des règles dans les occasions où il a triomphé que dans celles où la fortune a trompé ses efforts. Entre Aboukir et Ténériffe, entre Copenhague et Boulogne, il n'y a que la différence du succès. C'est toujours la même audace, le même emportement, la même tendance à tenter l'impossible; la tactique de Nelson, celle qu'il enseigne à ses capitaines vaincus devant Boulogne, celle qu'il a mise lui-même en pratique jusqu'à sa dernière heure, est là tout entière avec sa grandeur et ses fautes : se jeter résolûment au plus fort du danger, compter sur ses compagnons pour en sortir vainqueur. Après l'avoir suivi sur le champ de bataille, après avoir étudié, dans ces grands événemens auxquels il préside, les moyens aussi bien que les résultats, on se sent porté,

en dépit des idées reçues, à lui appliquer ces paroles dont Jervis s'est servi pour tracer le portrait du vainqueur de Camperdown (1): « C'était un vaillant officier, peu versé dans les subtilités de la tactique, et qui s'y fût bien vite embarrassé. Quand il aperçut l'ennemi, il courut à lui, sans songer à former tel ou tel ordre de bataille. Pour vaincre, il compta sur *le brave exemple* qu'il allait donner à ses capitaines, et l'événement répondit complétement à son espoir. »

Cette stratégie excentrique, on le comprendra facilement, eût trouvé la discipline de Jervis insuffisante. Il fallait ajouter à cette discipline un élément nouveau : la passion dans l'obéissance. « J'avais le bonheur, milord, écrivait Nelson à lord Howe après le combat d'Aboukir, de commander *une armée de frères*. Un combat de nuit était donc entièrement à mon avantage. Chacun de nous savait ce qu'il avait à faire, et j'étais certain que tous mes vaisseaux chercheraient dans la mêlée un vaisseau français. » Une pareille confiance simplifie singulièrement les situations et peut bien justifier quelques imprudences. Si cette confiance ne fut jamais trahie, si, de tous les amiraux anglais, Nelson fut le mieux servi par ses capitaines, il n'eut pas (insistons sur ce point) à en remercier la fortune : il ne dut cet avantage qu'à lui-même, à cette obéissance intime qu'on demande souvent en vain à des règlemens inflexibles, et qu'il sut obtenir d'un dévouement spontané et volontaire. C'est ainsi que son audace et son ardeur devinrent contagieuses, c'est ainsi que, dans ces escadres dévouées à de si rudes croisières, à de si pénibles campagnes, on vit toujours (ce qu'on n'eût point trouvé peut-être dans la flotte de Jervis) des visages satisfaits, des fronts épanouis, et cette apparence de bien-être qui réjouit le cœur d'un chef.

Le succès obtenu, Nelson en rapportait généreusement l'honneur à ses capitaines. Toujours prêt à reconnaître un service rendu au feu, il faisait appeler à Aboukir le commandant du *Minotaur*, pour le remercier de son assistance pendant l'action. Dans une autre affaire moins éclatante, n'étant encore que capitaine de *l'Agamemnon*, il avait renvoyé à son premier lieutenant les éloges que lui attirait la belle conduite de son vaisseau; « car jamais officier, écrivait-il, n'a ouvert un

(1) Le combat de Camperdown, dans lequel l'amiral Duncan, alors âgé de soixante-six ans, battit, le 11 octobre 1797, la flotte hollandaise, commandée par l'amiral de Winter, est en effet le premier exemple de ces affreuses mêlées qui allaient succéder aux batailles rangées de la guerre d'Amérique. Ce fut une sanglante journée. 1,040 hommes furent mis hors de combat à bord de la flotte anglaise, 1,160 à bord de la flotte hollandaise. 16 vaisseaux anglais étaient sortis de la rade de Yarmouth, 15 vaisseaux hollandais de la rade du Texel. Les deux flottes se rencontrèrent devant Camperdown, entre le Texel et Rotterdam. Une partie des vaisseaux hollandais lâcha pied. Les autres, exercés à un tir plus meurtrier que celui de nos vaisseaux, tir qui s'adressait à la coque et non à la mâture de l'ennemi, firent chèrement payer à la flotte anglaise la capture de 9 vaisseaux et de 2 frégates.

meilleur avis dans un moment plus opportun. » Cet homme héroïque sentait qu'entre lui et ses officiers le dévouement devait être réciproque, et, en toute occasion, on le vit défendre leurs intérêts avec cette ardeur qu'ils mettaient à servir sa gloire.

A ce zèle honorable Nelson joignait cette simplicité de manières qui, chez les hommes supérieurs, est une séduction de plus. Il craignait peu d'exposer sa dignité en se montrant communicatif avec les gens qui l'entouraient, et dont il acceptait volontiers la supériorité dans quelques-uns de ces mille détails dont se complique le métier de la mer. Il rendait ainsi justice à ces mérites spéciaux, et savait provoquer (Decrès lui accordait *cette qualité éminente*) des conseils d'où jaillissaient souvent pour lui des lumières inattendues. Il pensait, du reste, que cette participation de chacun au plan définitif devait en assurer l'exécution et en faciliter l'intelligence; car, persuadé qu'il ne doit y avoir rien d'absolu dans un plan d'opérations arrêté à l'avance, il exigeait moins un respect trop scrupuleux de ses ordres qu'un concours loyal et empressé. Cependant il appréciait, autant que lord Jervis lui-même, la nécessité de la soumission la plus passive à bord d'un navire de guerre, et nous avons dit déjà que c'était à l'indiscipline de nos équipages qu'il avait attribué la décadence de notre marine; mais il était d'avis qu'il vaut mieux prévenir les délits que d'avoir à les réprimer. Quand Jervis, devant Cadix, étouffa par une répression énergique les complots près d'éclater, Nelson approuva sans hésiter ces rigueurs nécessaires. « L'état des esprits, dit-il, exige des mesures extraordinaires, et, si l'on eût montré en Angleterre la même résolution que nous avons montrée ici, je ne crois pas que le mal eût jamais été aussi loin. » — « Cependant, ajoutait-il aussitôt, je suis tout-à-fait du parti de nos marins dans leurs premières réclamations. Lord Howe a eu grand tort de ne point leur accorder l'attention qu'elles méritaient. Nous sommes, en vérité, gens dont on se soucie trop peu. Une fois la paix venue, c'est à qui nous traitera le plus indignement. »

Aux yeux de Nelson, le premier devoir d'un amiral était de s'occuper sans cesse du bien-être matériel et moral des hommes dont la conduite lui était confiée. La veille de Trafalgar, il songeait à assurer l'exacte distribution, sur tous les bâtimens de la flotte, des légumes venus de Gibraltar, et recommandait l'installation d'un théâtre à bord de chaque vaisseau; car ce qu'il craignait le plus pour les matelots anglais, c'étaient la monotonie des longs blocus et les dangereuses tentations de l'oisiveté. Aussi l'activité était-elle chez lui un calcul presque autant qu'un besoin de sa nature, un moyen de succès dans les grandes circonstances, un moyen de discipline dans les temps ordinaires. Il voulait que ses équipages fussent sans cesse tenus en haleine par des coups de main audacieux, par des manœuvres périlleuses, parce qu'il comp-

tait sur l'attrait de ces entreprises pour éloigner d'eux les mauvaises pensées et les retenir dans le devoir. « J'aime mieux, disait-il, perdre cinquante hommes par le feu de l'ennemi que d'être obligé d'en pendre un seul. » Il aimait d'ailleurs sincèrement ces braves gens dont il appréciait le courage, comme l'empereur aimait ses soldats, comme tout homme digne de commander aux autres doit aimer ses frères d'armes et ses instrumens de gloire. *Ses grognards*, à lui, étaient *ces vieux Agamemnons* (1), dont quelques-uns regardent peut-être encore couler la Tamise à Greenwich, et qui, au mois de juin 1800, voyant leur amiral s'apprêter à quitter *le Foudroyant* sans eux, adressaient à l'infidèle ces affectueux reproches :

« Milord, nous avons été avec vous dans tous vos combats et de terre et de mer. Nous sommes l'équipage de votre canot et vous avons suivi déjà sur plus d'un navire. Puisque vous rentrez en Angleterre, permettez-nous d'y rentrer avec vous, et veuillez excuser ce style un peu rude : c'est celui de marins qui ne savent guère écrire, mais qui n'en sont pas moins vos fidèles et obéissans serviteurs (2). »

Il y a quelque chose de consolant à penser que la discipline n'est point toujours obligée de revêtir des formes acerbes et dures : aussi n'est-ce point sans un secret plaisir qu'on retrouve chez le compagnon et l'émule de Nelson, chez l'honnête et le noble Collingwood, la même bienveillance jointe à la même énergie, le don de se faire aimer uni encore une fois au talent de se faire obéir. Dans un temps où il y avait à peine un matelot anglais qui ne portât sur ses épaules le stigmate du fouet aux neuf lanières, ces deux amiraux illustres témoignaient une égale aversion pour les châtimens corporels. Tous deux, adorés de leurs équipages et de leurs officiers, vivaient en parfaite confiance au sein de cette grande famille militaire, sans éprouver la crainte de voir leur autorité

(1) *All old Agamemnons.*

(2) Un des plus sages règlemens de la marine anglaise est, sans contredit, celui qui autorise le capitaine promu à un nouveau commandement, ou l'amiral dont le pavillon doit se transporter sur un nouveau vaisseau, à conserver avec lui un certain nombre des subalternes et des matelots qui servaient sous ses ordres.

Outre son patron de canot, chaque capitaine peut faire passer du bâtiment qu'il quitte sur celui qu'il va monter :

En débarquant d'un bâtiment				officiers-mariniers.	matelots.	TOTAL.	
de 100 canons	et de	850	hommes d'équipage	12	23	35	hommes.
98	—	738	—	10	20	30	—
80	—	650	—	10	20	30	—
74	—	590	—	8	17	25	—
64	—	491	—	7	13	20	—
50	—	343	—	6	12	18	—
44	—	294	—	6	12	18	—

(*Force navale de la Grande-Bretagne*, par M. Charles Dupin. Paris, 1821.)

compromise par la cordialité de ces rapports. Heureux privilége de ces hommes énergiques, dont l'indulgence ne saurait être taxée de faiblesse, de pouvoir être impunément humains et débonnaires! « Je puis me vanter, disait Nelson, d'avoir fait mon devoir tout aussi bien que les plus rigides de ces messieurs, et de l'avoir fait sans perdre l'affection de ceux qui servaient sous mes ordres. » Aussi, pendant que la sédition grondait sourdement dans l'escadre de Cadix, le vaisseau que montait Nelson n'eut-il point à subir une seule cour martiale. Ce vaisseau était cependant le *Theseus*, un de ceux dont l'équipage avait pris la part la plus active aux derniers troubles; mais il portait à peine depuis quelques semaines le pavillon de Nelson, que ce dernier trouva sur le gaillard d'arrière le billet suivant :

« Gloire à l'amiral Nelson! Que Dieu bénisse le capitaine Miller! Graces leur soient rendues pour les officiers qu'ils nous ont donnés! Nous sommes heureux et fiers de servir sous leurs ordres, et nous verserons la dernière goutte de notre sang pour le leur prouver. Le nom du *Theseus* sera immortel comme l'est déjà celui du *Captain* (1). »

II.

Promu au grade de contre-amiral, grace à son rang d'ancienneté, le 20 février 1797, et maintenu sous les ordres de l'amiral Jervis, Nelson, à l'âge de trente-neuf ans, avait à peine jeté les fondemens de sa gloire; mais il répétait souvent avec une naïve confiance ces paroles prophétiques : « Une fois dans le champ de l'honneur, je défie qu'on me tienne en arrière. » Sous un pareil chef, les matelots du *Theseus* ne pouvaient attendre long-temps l'occasion de montrer la sincérité de leurs promesses.

Le 31 mars 1797, l'amiral Jervis, à la tête de 21 vaisseaux de ligne, avait quitté la rade de Lisbonne et était venu établir sa croisière devant Cadix, où se trouvaient réunis en ce moment 28 vaisseaux espagnols sous le commandement de l'amiral Mazarredo. On ne doit point oublier que les galions chargés des trésors du Nouveau-Monde avaient, de tout temps, rendu la guerre avec l'Espagne très populaire dans la marine anglaise, et que l'escadre de Jervis avait hâte de recueillir les fruits de sa victoire. Aussi, à peine le combat du 13 février avait-il obligé la flotte de l'amiral Cordova à se réfugier dans Cadix, que les frégates anglaises s'étaient échelonnées du détroit au cap Saint-Vincent, afin d'intercepter les navires attendus d'Amérique; mais le résultat n'avait point répondu à leurs espérances : le vice-roi du Mexique, que l'on croyait parti de la Vera-Cruz avec d'immenses trésors,

(1) Vaisseau que montait Nelson au combat du cap Saint-Vincent.

n'avait pas encore paru, et le bruit se répandait qu'informé de la présence des croisières anglaises, il s'était arrêté à Santa-Cruz de Ténériffe. Nelson et Troubridge conçurent aussitôt la pensée d'aller enlever dans ce port le vice-roi et ses fabuleuses richesses. Déjà, en 1657, le célèbre amiral Blake avait réussi dans une semblable expédition, et ce souvenir avait de quoi tenter l'audace de Nelson. Ses instances triomphèrent des derniers scrupules du comte de Saint-Vincent, et, le 15 juillet 1797, il quitta la flotte avec une division composée de quatre vaisseaux de ligne et de trois frégates.

L'île de Ténériffe est de facile défense; comme les autres îles du groupe auquel elle appartient, elle semble le produit d'une éruption volcanique et présente ces pics abrupts, ces côtes escarpées, ces rochers et ces précipices qui distinguent les terrains d'origine plutonienne. La baie même de Santa-Cruz n'est qu'un assez mauvais mouillage; car, à moins d'un demi-mille de terre, on trouve déjà près de quarante brasses de fond. Le rivage, bordé de roches détachées et arrondies par l'action incessante de la vague, sans abri contre la houle de l'Atlantique qui vient se briser en écumant sur la plage, n'offre aucun point de débarquement où les canots ne soient en danger. Un courant rapide, des vents variables et souvent impétueux, rendent en outre les approches de l'île difficiles et contribuent à la protéger contre une surprise. Nelson avait prévu ces obstacles, mais il en eût fallu de plus grands pour le faire reculer.

Cependant l'intérêt que semblait offrir cette tentative périlleuse était déjà bien diminué, puisqu'on avait appris qu'au lieu des trésors du Mexique, il n'y avait dans le port de Santa-Cruz qu'un bâtiment de Manille richement chargé, il est vrai, mais dont la capture ne pouvait être mise en balance des risques que l'on allait courir pour s'en emparer. Si, comme on le présumait, le numéraire et les lingots faisant partie de la cargaison de ce navire avaient été transportés dans la ville, il fallait opérer une descente sur l'île, et sommer une nombreuse garnison, protégée par de bonnes murailles, de consentir à la honte de livrer sans combat cet argent et ce navire pour sa rançon. Réduite à ces proportions, cette expédition semblait faite, il faut bien l'avouer, pour exciter la cupidité de quelque chef de boucaniers plutôt que l'ambition d'un amiral déjà illustré par de glorieux faits d'armes. D'ailleurs jamais entreprise, il est facile de le comprendre, ne fut plus téméraire et n'offrit moins de chances de succès. Cependant Nelson, qui allait bientôt faire preuve de l'obstination la plus aveugle, déploya dans les préparatifs de ce coup de main désespéré toutes les ressources de ce génie actif et fécond qui a si souvent justifié ses témérités.

Les embarcations de l'escadre furent partagées en six divisions, et il leur fut prescrit de se donner mutuellement la remorque. Chaque di-

vision devait réunir ainsi les hommes appartenant au même navire, arriver à terre en force et débarquer d'un seul coup un détachement complet. Dès que la descente aurait été effectuée, les canots avaient l'ordre de se remettre à flot et de se tenir au large. Un capitaine de vaisseau fut spécialement chargé de faire exécuter cette partie importante des instructions de l'amiral. Avec le peu de forces dont on disposait, on ne pouvait songer à une attaque régulière, mais des échelles d'escalade avaient été disposées sous la direction même de Nelson, et il ne désespérait pas d'enlever par surprise un des forts qui dominent la ville. Le succès de cette opération dépendait entièrement d'un premier moment de terreur et d'alarme. Aussi rien n'avait-il été négligé pour rendre plus imposant l'aspect des troupes anglaises. Nelson, craignant que ses matelots, avec leurs vestes bleues et leur apparence peu militaire, n'eussent plutôt l'air d'un parti de maraudeurs que d'un corps d'armée venant assiéger une ville, avait recommandé de rassembler tous les habits rouges qu'on pourrait trouver dans l'escadre, d'en affubler autant de marins, et, pour compléter leur équipement, de simuler avec de la toile les baudriers qui leur manquaient. Entre soldats et matelots on réunit ainsi environ 1,100 hommes que Nelson plaça sous les ordres de Troubridge, ce brave commandant du *Culloden* que Jervis appelait *le Bayard anglais*, et que nous avons vu, au combat du cap Saint-Vincent, attaquer si résolûment la ligne espagnole.

Le 20 juillet, traînant à la remorque toutes les embarcations de l'escadre, les trois frégates se dirigèrent vers le port de Santa-Cruz; mais une brise très fraîche et un courant contraire s'opposèrent au débarquement. L'apparition de ces frégates avait cependant éveillé l'attention des Espagnols, et le surlendemain, quand, la nuit venue, les troupes anglaises furent mises à terre dans l'est de la ville, elles trouvèrent les hauteurs dont elles voulaient s'emparer si bien gardées par l'ennemi, qu'elles furent contraintes de se rembarquer, sans avoir fait aucun effort pour l'en déloger. Avertis comme l'étaient alors les Espagnols, il y avait plus que de l'imprudence à persister dans cette folle expédition. Nelson y crut son honneur engagé, et il résolut de diriger lui-même une troisième et dernière tentative. Le 24 juillet, à cinq heures du soir, les frégates vinrent mouiller à deux milles dans le nord-est de la ville et parurent se disposer à opérer le débarquement des troupes dans cette direction; mais un plan plus hardi avait été conçu par Nelson, et c'était dans le port, sous la volée de 30 ou 40 pièces d'artillerie, qu'il avait donné rendez-vous à ses canots. Comptant sur la hardiesse même de ce projet pour en assurer le succès, il voulait surprendre l'ennemi en se présentant à l'improviste sur le seul point où il ne pût être attendu. La nuit était sombre et pluvieuse, le temps à grains, le vent variable et inégal. Nelson soupa avec ses capitaines à bord de la frégate le *Sea-*

horse, et, à onze heures du soir, 700 hommes s'embarquèrent dans les canots de l'escadre, 180 à bord du cutter le *Fox*, et un détachement d'environ 80 hommes dans un bateau capturé la veille. Les Espagnols avaient à Santa-Cruz une garnison nombreuse, et, pour les aider dans leur défense, 100 matelots français; ces matelots appartenaient au brick *la Mutine*, que les embarcations des frégates le *Lively* et *la Minerve* avaient enlevé deux mois auparavant dans le port même de Ténériffe, pendant qu'une grande partie de l'équipage et le commandant lui-même se trouvaient à terre. Le cutter le *Fox* et le canot de l'amiral, suivis de quelques autres embarcations, étaient déjà arrivés à demi-portée de canon de la tête du môle avant que l'alarme eût été donnée dans la ville; mais soudain le tocsin se fit entendre de toutes parts, et les batteries ouvrirent leur feu sur le cutter qu'elles venaient de découvrir. Un boulet le frappa au-dessous de la flottaison, et il coula immédiatement. Des 180 hommes qu'il portait, 97 périrent sans qu'on pût leur donner le moindre secours. Nelson, cependant, animant ses canotiers, avait rapidement franchi la distance qui le séparait encore de la jetée, et il portait la main à la poignée de son sabre, prêt à sauter sur le quai, que défendaient quelques soldats espagnols, quand un boulet l'atteignit au coude et le renversa au fond de son canot. Il fallut le ramener à bord de son vaisseau. Le détachement de soldats et de matelots qui le suivait s'était emparé du môle, mais de la citadelle et des maisons voisines on faisait sur eux un feu terrible qui eut bientôt moissonné presque tous ceux qui avaient mis pied à terre.

Troubridge, qui commandait la seconde colonne d'attaque, n'avait pu, à cause de l'obscurité de la nuit, se diriger sur l'entrée du port, et il faisait de son côté des efforts inutiles pour remonter vers le point de débarquement convenu. Il se résigna enfin à tenter de débarquer au sud de la citadelle. Ceux des canots qui essayèrent d'imiter sa manœuvre furent roulés dans les brisans ou crevés sur les roches, et les munitions qu'ils contenaient se trouvèrent ainsi mises hors de service.

Les capitaines Hood et Miller furent plus heureux : ils trouvèrent un endroit moins exposé à la houle pour mettre leurs troupes à terre; au point du jour, ils rallièrent le capitaine Troubridge, dont le détachement avait pénétré, sans rencontrer d'obstacle, jusqu'au centre de la ville. Ce dernier se trouva ainsi avec 340 hommes en face d'environ 8,000 Espagnols sans moyens de retraite et sans espoir de secours. La générosité du gouverneur de Santa-Cruz lui accorda des conditions plus favorables qu'il ne pouvait sérieusement l'espérer. Il fut stipulé entre eux que les troupes anglaises seraient renvoyées à bord de leurs vaisseaux, mais que l'amiral s'engagerait à ne tenter aucune nouvelle attaque contre Ténériffe ou les autres îles Canaries. Ainsi se termina cette malheureuse expédition, qui devait avoir son pendant quelques années plus tard

sur les plages de Boulogne. 114 hommes y perdirent la vie, et 105 furent grièvement blessés. La victoire du cap Saint-Vincent avait moins coûté à l'Angleterre.

Nelson fut très affecté de ce triste revers, mais lord Saint-Vincent parvint à le ranimer : « Il n'est au pouvoir d'aucun homme, lui dit-il, de commander au succès; mais vous et vos compagnons vous l'avez certainement mérité en déployant dans cette entreprise un héroïsme et une persévérance admirables. » Cette opinion généreuse fut celle qui prévalut en Angleterre, et Nelson, que sa blessure condamnait pour quelque temps au repos, y fut reçu avec toutes les marques de distinction qu'on eût accordées à un vainqueur. Cependant les souffrances que lui occasionna sa blessure furent longues et cruelles, et, malgré son impatience, ce ne fut que le 13 décembre 1797 que son chirurgien le déclara en état de retourner à la mer. Fidèle à ses sentimens religieux, Nelson envoya immédiatement au ministre de l'église de Saint-George la formule suivante d'action de graces, dont la famille de ce pasteur a précieusement conservé un fac-simile : « Un officier désire rendre graces au Dieu tout-puissant de son entière guérison d'une blessure très grave, et en même temps de tous les biens que sa protection a répandus sur lui. »

Nelson avait alors, ainsi qu'il l'exposait dans un mémoire au roi, pris part à trois batailles navales, dont la première, celle du mois de mars 1795, avait duré deux jours; il avait soutenu trois combats contre des frégates, six engagemens contre des batteries, contribué à la capture ou à la destruction de 7 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes, 11 corsaires et près de 60 bâtimens de commerce. Dans ses services il comptait deux siéges réguliers, celui de Bastia et celui de Calvi, dix affaires d'embarcations, de toutes les affaires de guerre les plus périlleuses, celles que Tourville citait avec le plus d'orgueil dans un mémoire semblable, et cent vingt rencontres avec l'ennemi. Dans ces divers engagemens, il avait déjà perdu l'œil droit et le bras droit; mais son pays, pour emprunter les expressions du roi George III, *avait encore quelque chose à attendre de lui*. Nelson, en effet, brûlait du désir de venger l'échec de Ténériffe. Il n'avait supporté qu'avec peine ce long éloignement du théâtre de la guerre, et il eût depuis long-temps rallié la flotte anglaise devant Cadix, si l'amirauté ne l'eût retenu pour lui confier la conduite des renforts qui devaient être expédiés à l'amiral Jervis. Le départ de ces bâtimens se trouvant encore différé, Nelson obtint de ne point les attendre, et, arborant son pavillon à bord du vaisseau de 74 le *Vanguard*, il appareilla de la rade de Portsmouth le 9 avril 1798 avec le convoi destiné pour Lisbonne.

III.

Depuis que l'amiral Jervis avait quitté la baie de Saint-Florent vers la fin de l'année 1796, la France était restée maîtresse absolue de la Méditerranée. Le contre-amiral Brueys, avec 6 vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, avait pris possession des îles Ioniennes et des bâtimens vénitiens mouillés à Corfou; du fond de l'Adriatique et de l'Archipel jusqu'au détroit de Gibraltar, on eût à peine rencontré un croiseur anglais. Cependant, après que l'escadre espagnole eut quitté Carthagène et se fut laissé bloquer dans Cadix, le pavillon britannique pouvait sans péril reparaître dans cette mer, qu'il nous avait un moment abandonnée. La cour de Naples, fort inquiète des nouvelles exigences du directoire et des grands préparatifs maritimes qui avaient lieu en ce moment dans les ports de la république, craignait d'être attaquée à la fois en Sicile et sur le continent. Entièrement livrée à la direction passionnée que lui imprimait la fille de Marie-Thérèse, cette cour ne cessait de réclamer auprès du cabinet de Saint-James l'envoi dans la Méditerranée d'une escadre assez considérable pour éloigner d'elle le double danger dont la menaçaient l'armée d'Italie et la flotte de Toulon. D'un autre côté, au moment où Nelson ralliait le comte de Saint-Vincent devant Cadix, le consul de Livourne informait cet amiral que le gouvernement français avait déjà rassemblé près de 400 navires dans les ports de Provence et d'Italie, et que cette flotte marchande, sous l'escorte des vaisseaux dont on pressait l'armement avec une rare activité, pourrait bientôt porter 40,000 soldats en Sicile ou à Malte, peut-être même jusqu'en Égypte. « Quant à moi, ajoutait ce consul, je ne regarde point cette dernière destination comme improbable. La dernière impératrice de Russie, Catherine II, avait déjà conçu un projet semblable, et si les Français ont l'intention, en débarquant en Égypte, de s'unir à Tippoo-Saïb pour renverser la puissance anglaise dans l'Inde, ce ne sera point le danger de perdre la moitié de leur armée en traversant le désert qui pourra les arrêter. »

L'amiral Jervis, ainsi prévenu de l'importance de l'expédition qui se préparait à Toulon, se décida à placer, le 2 mai 1798, sous les ordres de Nelson, trois vaisseaux, le *Vanguard*, l'*Orion* et l'*Alexander*, avec quatre frégates et une corvette. Nelson devait se rendre sur les côtes de Provence ou du golfe de Gênes, afin de chercher à pénétrer le but de cet immense armement. La division qu'il commandait était déjà partie de Gibraltar, quand parvinrent au comte de Saint-Vincent les instructions les plus secrètes, datées du jour même où il s'était séparé de Nelson. L'amirauté l'informait que le contre-amiral sir Roger Curtis avait reçu l'ordre de lui conduire un renfort considérable, et qu'aussi-

tôt après l'arrivée de ce renfort, il devrait, sans perdre de temps, détacher dans la Méditerranée, sous le commandement d'un officier sûr et capable, une escadre de 12 vaisseaux de ligne et un nombre correspondant de frégates. Cette escadre, qui n'aurait d'autre mission que de poursuivre et d'intercepter la flotte rassemblée à Toulon, était autorisée à considérer et à traiter comme hostiles tous les ports de la Méditerranée (à l'exception cependant des ports de l'île de Sardaigne) dans lesquels les bâtimens anglais ne seraient point admis à se ravitailler. Cette dépêche officielle laissait au comte de Saint-Vincent le choix de l'officier-général auquel devait être confié cet important commandement; mais une lettre particulière du comte Spencer, premier lord de l'amirauté, l'engageait à choisir de préférence pour cette mission l'amiral Nelson, qui, « par sa grande pratique de la navigation toute spéciale de la Méditerranée, aussi bien que par son activité et son caractère entreprenant et résolu, semblait éminemment propre à ce genre de service. » Décidée à entraver à tout prix les prodigieux progrès de la France, l'Angleterre commençait dès-lors à jeter plus hardiment ses flottes dans la balance. Elle voyait venir à elle ce torrent qui avait déjà débordé au-delà du Rhin et de l'Adige, et comprenait enfin que ce n'était point en ménageant ses vaisseaux qu'elle arrêterait un ennemi qui ménageait si peu ses armées. Pour répondre à tant d'audace, il fallait de l'audace aussi, et des chefs plus déterminés que ceux qu'avait formés la guerre d'Amérique. En ce moment de crise, le souvenir de Ténériffe, loin de nuire à Nelson, devait, au contraire, le désigner aux préférences de lord Saint-Vincent et de l'amirauté.

Parti de Gibraltar le 8 mai avec ses trois vaisseaux, les frégates *l'Emerald* et *la Terpsichore* et la corvette *la Bonne-Citoyenne*, Nelson faisait déjà voile vers les côtes de Provence : le même jour, Bonaparte arrivait à Toulon. Les ports de Marseille, Cività-Vecchia, Gênes et Bastia avaient été appelés à concourir aux immenses préparatifs de cette expédition mystérieuse, dont personne encore n'avait complétement deviné le secret. Le 17 mai, Nelson, parvenu à la hauteur du cap Sicié, y captura un corsaire par lequel il apprit qu'il y avait en ce moment à Toulon, en y comprenant les vaisseaux vénitiens, 19 vaisseaux de ligne, et que 15 d'entre eux étaient déjà prêts à prendre la mer. Le 19, un coup de vent de nord-ouest l'éloigna de la côte et fit éprouver à son vaisseau, dans la nuit du 20 au 21, les plus graves avaries. Deux mâts de hune et le mât de misaine furent emportés par la violence de l'ouragan. Au point du jour, voyant le *Vanguard* complétement désemparé, Nelson se décida à fuir devant le temps, et, suivi de ses deux autres vaisseaux, il fit route vent arrière vers les côtes de l'île de Sardaigne. Cette manœuvre le sépara de ses frégates, qui, à sec

de voiles, restèrent en travers au vent. Nelson espérait pouvoir se réfugier avant la nuit dans la baie d'Oristan, mais l'état où se trouvait son vaisseau l'empêcha de gagner ce mouillage. Le calme le surprit à quelque distance de la côte, et le *Vanguard*, que l'*Alexander*, commandé par le capitaine Ball, avait pris à la remorque, poussé à terre par une houle énorme, fut à la veille d'être jeté sur la petite île de San-Pietro, qui forme vers le sud-ouest l'extrémité de la Sardaigne. La nuit se passa dans ces inquiétudes. Déjà, malgré l'obscurité, on croyait distinguer sur la plage l'éclat sinistre des brisans, quand un de ces souffles insaisissables qui sauvent parfois les navires permit à l'*Alexander* d'entraîner le vaisseau-amiral loin de ce rivage dangereux et d'atteindre la rade de San-Pietro, où l'escadre anglaise, réduite à trois vaisseaux, mouilla le 22 mai 1798.

Le 19, au matin, le jour même où Nelson avait été porté au large par le coup de vent dont il ne devait ressentir que le lendemain toute la violence, la flotte française, composée de 72 navires de guerre, quittait la rade de Toulon. Le vice-amiral Brueys la commandait, et avait près de lui le contre-amiral Gantheaume, major-général de l'escadre. Il avait arboré son pavillon à bord du vaisseau à trois ponts *l'Orient*, et se tenait au centre du corps de bataille, où figuraient aussi les vaisseaux *le Tonnant*, *l'Heureux* et *le Mercure*. Trois contre-amiraux commandaient les autres divisions de la flotte; Blanquet-Duchayla dirigeait l'avant-garde, composée des vaisseaux *le Guerrier*, *le Conquérant*, *le Spartiate*, *le Peuple-Souverain*, *l'Aquilon* et *le Franklin;* Villeneuve était à l'arrière-garde avec *le Guillaume-Tell*, *le Généreux* et *le Timoléon;* Decrès conduisait l'escadre légère. Serrant de près la côte de Provence, cette flotte s'arrêta devant Gênes pour y rallier une division de transports. Descendant alors vers la Corse, elle en reconnut l'extrémité septentrionale au moment où Nelson mouillait dans la baie de San-Pietro, et jusqu'au 30 mai elle resta en vue de cette île. Elle prolongeait sous petites voiles la côte de Sardaigne dans l'espoir d'être rejointe par le convoi qui avait dû quitter Cività-Vecchia le 28, quand Bonaparte apprit que trois vaisseaux anglais avaient été aperçus près de Cagliari. Une division de vaisseaux français fut expédiée dans cette direction; mais, n'ayant pu obtenir aucun nouvel indice de la présence de l'ennemi dans ces parages, cette division rallia le gros de la flotte, et, après avoir attendu en vain pendant plusieurs jours le convoi de Cività-Vecchia, Bonaparte se décida à continuer sa route. Le 7 juin, l'armée française passait à portée de canon du port de Mazara en Sicile; le 9, elle reconnaissait les îles de Goze et de Malte, et, trois jours après, le pavillon de la république avait remplacé sur ces îles le pavillon des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Pendant que Bonaparte, confiant dans sa fortune, marchait avec cette

lenteur calculée à la conquête de l'Égypte, Nelson, en moins de quatre jours, était parvenu à mettre son vaisseau en état de reprendre la mer. Il avait remplacé son mât de misaine par un grand mât de hune pardessus lequel il avait poussé un mât de perroquet, et, ainsi gréé, il faisait route, non pour Gibraltar ou tout autre port anglais, mais vers une côte ennemie où il devait s'attendre à rencontrer une escadre de 13 vaisseaux de ligne. « Si le *Vanguard* eût été en Angleterre, écrivait-il à sa femme, il eût fallu, après un pareil événement, des mois entiers pour le renvoyer à la mer. Ici mes opérations n'en ont été retardées que de quatre jours. » Le 27 mai, en effet, au moment où la flotte française attendait sur la côte orientale de la Corse le convoi de Cività-Vecchia, Nelson appareillait de San-Pietro, et le 31, grace à cette activité admirable, principe et gage de tant de merveilleux succès, il se retrouvait encore devant Toulon. Il y apprit le départ de la flotte française, mais il lui fut impossible de se procurer aucune information sur la destination de cette flotte et sur la route qu'elle avait prise. Du reste, le coup de vent qui avait éloigné Nelson des côtes de Provence, bien qu'il en eût réparé si rapidement les terribles conséquences, ne fut pas moins pour lui un accident très fâcheux; car il le sépara de ses frégates et le laissa, même quand il eut été rallié par d'importans renforts, sans moyens d'éclairer sa route (1). Nelson soutint noblement ce choc imprévu et l'accepta comme un salutaire avertissement du ciel, comme un châtiment mérité de son orgueil. « Du moins, ce châtiment, écrivait-il au comte de Saint-Vincent, mes amis me rendront la justice que j'ai su le supporter comme un homme. »

« Je ne dois pas, écrivait-il aussi à sa femme à la même époque, considérer ce qui vient d'arriver au *Vanguard* comme un simple accident, car je crois fermement que c'est la bonté divine qui a voulu mettre un frein à ma folle vanité. Je devrai, je l'espère, à cette leçon d'être un meilleur officier, et je sens qu'elle a déjà fait de moi un meilleur homme. Je baise avec humilité la verge qui m'a frappé. Figurez-vous, le dimanche soir, au coucher du soleil, un homme présomptueux se promenant dans sa chambre, entouré d'une escadre qui, les yeux sur son chef, ne comptait que sur lui pour marcher à la gloire; ce chef, plein de confiance en son escadre et convaincu qu'il n'y avait point en France de si fiers vaisseaux qu'à nombre égal ils ne dussent baisser pavillon devant les siens : figurez-vous maintenant ce même homme si vain, si orgueilleux, quand le soleil se leva le lundi matin, avec un vaisseau démâté, une flotte dispersée,

(1) Les frégates de Nelson auraient dû l'attendre au rendez-vous qu'il leur avait assigné en cas de séparation; mais le capitaine Hope, qui les commandait, ayant été témoin du démâtage du *Vanguard*, ne douta point que ce vaisseau n'eût fait route pour quelque arsenal anglais, et, pensant qu'il était inutile de l'attendre sur une côte ennemie, il abandonna le rendez-vous indiqué par Nelson pour courir à sa recherche. « Je croyais, s'écria Nelson quand il fut informé de cette circonstance, *que le capitaine Hope connaissait mieux son amiral!* »

et dans un tel état de détresse, que la plus chétive frégate française eût été regardée comme une rencontre inopportune!... Il a plu au Dieu tout-puissant de nous conduire en sûreté au port. »

Nelson avait réparé ses avaries; mais, incertain de la route qu'il devait suivre, contrarié par des calmes constans, il était encore le 5 juin à la hauteur de la Corse, quand il fut rallié par le brick *la Mutine*. Ce bâtiment précédait un renfort de 11 vaisseaux que lui amenait le capitaine Troubridge, et lui portait l'ordre de poursuivre la flotte française sur quelque point qu'elle se fût dirigée, jusqu'au fond de l'Adriatique ou de l'Archipel, jusqu'au fond de la mer Noire, s'il était nécessaire. Bientôt, en effet, Nelson opéra sa jonction avec la division du capitaine Troubridge, et se trouva à la tête d'une escadre composée de 13 vaisseaux de 74 et d'un vaisseau de 50 canons.

Le vaisseau de Collingwood eût pu faire partie de ce renfort, mais lord Jervis l'avait retenu devant Cadix. « Notre bon chef, écrivait Collingwood dans l'amertume de son désespoir, m'a trouvé de l'occupation. Il m'a envoyé croiser à la hauteur de San-Lucar pour arrêter les bateaux espagnols qui portent des légumes à Cadix. O humiliation! si je n'avais eu la conscience de n'avoir jamais mérité un traitement pareil, si je ne m'étais dit que les caprices du pouvoir ne sauraient m'enlever l'estime des gens de cœur, je crois que je serais mort d'indignation!... Mon vaisseau valait, sous tous les rapports, ceux qu'on expédiait à Nelson. Pour le zèle, je ne le cède assurément à personne, et mon amitié, mon amour pour cet admirable amiral me désignait avant tous les autres pour servir sous ses ordres. J'ai vu cependant les vaisseaux qui l'allaient rejoindre se préparer à nous quitter; je les ai vus partir... et je suis resté! » Ce n'était point le dernier mécompte qui fût réservé à Collingwood. Jusqu'à Trafalgar, cet ardent officier, constamment traversé dans ses espérances, ne devait plus connaître de la guerre que d'ingrats blocus.

Se flattant encore d'atteindre la flotte française à la mer, Nelson partagea ses forces en trois colonnes d'attaque. Le *Vanguard* qu'il montait, le *Minotaur*, le *Leander*, l'*Audacious* et le *Defence* formaient la première colonne; la seconde, conduite par le capitaine Samuel Hood, se composait du *Zealous*, de l'*Orion*, du *Goliath*, du *Majestic* et du *Bellerophon*. Ces deux divisions devaient combattre les treize vaisseaux de l'amiral Brueys. La troisième colonne, qui ne comptait que quatre vaisseaux, le *Culloden*, le *Theseus*, l'*Alexander* et le *Swiftsure*, était destinée, sous les ordres du capitaine Troubridge, à se jeter dans le convoi et à couler ou à détruire les bâtimens sans défense qui portaient les glorieux soldats des armées du Rhin et d'Italie. Toutefois le sort ne devait point permettre cette rencontre, dont l'Angleterre eût bien pu déplorer l'issue. Le secret de notre expédition en Égypte avait été si bien gardé,

que, malgré quelques vagues soupçons, tels que ceux que nous avons rapportés, l'Égypte était la seule destination dont les instructions de l'amirauté ne fissent point mention. On avait songé à Naples, à la Sicile, à la Morée, au Portugal et même à l'Irlande; on n'avait point songé à l'Égypte. En présence de tant de suppositions différentes, Nelson ne pouvait guère compter que sur ses propres inductions, et il faut reconnaître qu'il déploya, dès le principe, pour se mettre sur la trace de l'escadre française, autant de sagacité que d'activité. Le jour où Malte capitulait, il doublait l'extrémité septentrionale de la Corse et envoyait reconnaître la vaste baie de Telamon, située au-dessous de Piombino et en face de l'île d'Elbe, point qu'il avait signalé depuis longtemps comme le plus favorable pour opérer un débarquement sur la côte d'Italie. La baie de Telamon était vide, et les Français n'y avaient point paru. Continuant sa route le long de la côte de Toscane, Nelson, le 17 juin, se présenta devant la baie de Naples. Là, il apprit que l'armée française s'était dirigée sur Malte. Dévoré d'impatience, il passa le phare de Messine le 20 juin, et remonta vers Malte à son tour : depuis deux jours, notre flotte avait quitté cette île, dont elle venait de s'emparer. Cette nouvelle lui fut transmise le 22, au point du jour, par un bâtiment ragusain qui avait passé au milieu de notre convoi. Le rapport de ce bâtiment était de nature à mettre un terme aux incertitudes de Nelson, car il lui apprenait que les Français, partis de Malte avec des vents de nord-ouest, avaient été rencontrés dans l'est de cette île, faisant route vent arrière. Combinant cette circonstance avec les documens qu'il avait recueillis et quelques données plus certaines qui lui avaient été transmises par le ministre d'Angleterre à Naples, sir William Hamilton, l'amiral anglais ne douta plus que ce ne fût vers l'Égypte que s'était portée la flotte de Brueys. Toujours prompt à prendre un parti, il se couvrit de voiles sans recourir à de nouvelles informations, et gouverna directement sur Alexandrie. Le 28 juin, il était devant cette ville, mais on n'y avait encore aperçu aucun vaisseau français; Nelson portait lui-même au gouverneur alarmé la première nouvelle du danger qui menaçait l'Égypte. A la vue de cette rade déserte, l'agitation de Nelson fut extrême. Il perdit subitement confiance dans les raisonnemens qui l'avaient entraîné si loin de la Sicile, et croyant déjà cette île envahie par l'armée française, sans mouiller, sans prendre un instant de repos, il se décida à retourner sur ses pas. Son activité le servit mal cette fois, car, s'il eût attendu un seul jour, il voyait notre flotte venir à lui. Pour remonter vers la Sicile, il lui fallut louvoyer, jusqu'à la sortie de l'Archipel, contre des vents constamment contraires, comme ils le sont invariablement dans cette saison, et pendant qu'il était rejeté par sa première bordée sur les côtes de Caramanie, en dehors de la route de notre escadre, celle-ci, embarrassée dans sa marche par l'im-

mense convoi qu'elle traînait à sa suite, trouvait, grace à cet heureux retard, la rade d'Alexandrie sans défense; elle opérait tranquillement, le 1er juillet, le débarquement de ses troupes sur la plage abandonnée du Marabout.

IV.

Ainsi, tout avait conspiré au succès de notre expédition. Cette flotte, qui portait une armée et couvrait l'espace de plusieurs lieues, avait pu descendre lentement la mer Tyrrhénienne, en vue de la Sardaigne et de la Sicile, s'arrêter à Malte et entrer dans la mer Libyque sans avoir encore rencontré un seul navire anglais. Au moment où, parti du cap Passaro, Nelson se portait en ligne droite sur Alexandrie, nos vaisseaux, par une inspiration providentielle, inclinaient leur route vers l'île de Candie, et, au point le plus exposé du passage, à l'endroit où devaient se croiser les deux escadres, rencontraient, pour les dérober aux yeux de leur ardent adversaire, une brume épaisse et compacte qui couvrit la Méditerranée pendant plusieurs heures, semblable à ces nuées mystérieuses dont les dieux d'Homère enveloppaient parfois les héros. Ce qui eût mérité quelque surprise, même au milieu des vastes solitudes de l'Atlantique, venait donc de s'accomplir dans une mer intérieure et dans des bassins resserrés. Depuis quarante jours, Bonaparte s'avançait à son but avec la calme majesté du génie : ni son étoile, ni sa confiance, ne s'étaient un instant démenties; mais, Bonaparte absent, les destins de notre escadre allaient brusquement changer.

Informée de l'apparition de Nelson sur la côte, cette malheureuse escadre, déjà condamnée par le sort, le croit parti pour ne plus revenir. Brueys se demande si Nelson n'aura point été le chercher au fond du golfe d'Alexandrette, ou plutôt s'il n'a pas l'ordre de ne point l'attaquer avant d'avoir réuni des forces plus considérables. On vit dans cet espoir, on s'endort dans cette illusion. L'entrée du port d'Alexandrie est reconnue; mais l'amiral se montre peu disposé à risquer ses vaisseaux dans des passes où ses officiers lui signalent cependant une profondeur d'eau suffisante. Méhémet-Ali, en 1839, a bien trouvé ces canaux praticables pour les trois-ponts turcs, et Brueys ne comptait qu'un seul trois-ponts dans son escadre. D'ailleurs, avec l'immense quantité de transports dont il disposait en ce moment, qui eût empêché l'amiral français, pour faciliter à ses vaisseaux ce passage délicat, de les faire entrer dans Alexandrie, comme les vaisseaux anglais entrèrent, en 1801, dans la Baltique, avec leur artillerie déposée provisoirement sur des bâtimens de commerce? Mais, pour prendre une pareille résolution, il eût fallu déployer plus d'activité que notre marine ne savait en montrer à cette époque (1).

(1) Le 15 juillet, le capitaine Barré, chargé de sonder les passes d'Alexandrie, informa

Mouillée, depuis le 4 juillet, à Aboukir, notre escadre, qui devrait déjà s'être abritée à Corfou, puisqu'elle n'a point su trouver un port en Égypte, se repose dans une sécurité funeste; elle a cessé de craindre le retour de Nelson, que déjà, ravitaillé à Syracuse, cet homme infatigable accourt en toute hâte vers elle. Dévoré d'anxiété, sans repos, sans sommeil depuis près d'un mois, il a quitté, le 24 juillet, l'étroite enceinte de ce port, qui, pour la première fois, a reçu une escadre de quatorze vaisseaux de ligne; le 1er août, il arrive devant Alexandrie. Quelques heures plus tard, il est devant Aboukir. Notre escadre est mal préparée pour ce retour inattendu. Les chaloupes employées à renouveler l'approvisionnement d'eau des vaisseaux sont à terre avec une partie des équipages, et des quatre frégates que possède Brueys aucune n'est employée à croiser au large pour explorer l'horizon et signaler de loin l'apparition de l'ennemi. Aussi ces deux nouvelles éclatent-elles comme la foudre au milieu de la flotte surprise : *L'ennemi est en vue! l'ennemi approche et se dirige vers la baie!* Le combattra-t-on sous voiles? Un seul officier-général, le contre-amiral Blanquet-Duchayla, émet cet avis : Dupetit-Thouars le partage; mais une résolution contraire prévaut dans le conseil, car on craint de manquer de matelots pour manœuvrer et combattre à la fois. On se décide à attendre l'escadre anglaise. Les chaloupes sont rappelées : malheureusement l'état de la mer, l'éloignement du rivage, diverses circonstances demeurées jusqu'ici inexplicables, les empêchent pour la plupart de rallier leurs navires. Pour suppléer à l'absence d'un si grand nombre de combattans, l'amiral signale à ses frégates de faire passer une partie de leurs équipages à bord des vaisseaux.

Cependant le jour baisse. Brueys nourrit en secret l'espoir qu'il ne sera point attaqué à l'entrée de la nuit, et, si les Anglais remettent leur attaque au lendemain, l'escadre française peut être encore sauvée sans combat. Plein de cette pensée, Brueys ordonne à ses vaisseaux de gréer leurs perroquets, et médite, à la faveur de l'obscurité, un appareillage qui peut lui rouvrir la route si imprudemment négligée de Corfou. Il doit, en effet, compter sur l'apparence formidable de son escadre pour tenir les Anglais en respect jusqu'au jour. Treize vaisseaux français, dont un de 120 et trois de 80 canons, sont rangés en bataille au fond de la baie et appuient leur avant-garde aux bancs de sable qui s'étendent jusqu'à trois milles du rivage. Quatorze vaisseaux anglais ont été déjà

l'amiral Brueys qu'en faisant sauter une ou deux roches, on pourrait se procurer un canal dans lequel la profondeur d'eau ne serait jamais inférieure à 25 pieds. Si l'on n'avait point le loisir d'améliorer ainsi le canal pour favoriser l'entrée des vaisseaux français dans le port d'Alexandrie, on eût pu du moins l'améliorer pour assurer plus tard la sortie de notre flotte. Les renseignemens du capitaine Barré prouvaient donc que la crainte de voir nos vaisseaux à jamais bloqués dans le port, s'ils en franchissaient une fois les passes, était une crainte sans fondement.

reconnus; mais l'un d'eux est à perte de vue en arrière (1), et deux autres, détachés devant le port d'Alexandrie (2), ne pourront avoir rejoint la flotte avant huit ou neuf heures du soir. Il semble impossible que, dans de pareilles circonstances, l'armée française ait à redouter un engagement immédiat. C'est ainsi que chacun raisonne, et cette incertitude contribue à jeter le trouble dans nos préparatifs de défense. L'amiral a prescrit les dispositions nécessaires pour rectifier la ligne mal formée et pour en assurer l'embossage. Privés de leurs chaloupes, attendant d'un instant à l'autre des signaux contraires, nos vaisseaux n'exécutent point ces ordres ou ne les exécutent qu'à demi (3). Au milieu de cette confusion, l'escadre anglaise s'avance sous toutes voiles et ne révèle dans sa manœuvre aucune hésitation. « On avait cru imposer à l'ennemi, écrivait Villeneuve au ministre de la marine après ce malheureux combat; mais il ne s'y est pas mépris : nous voir et nous attaquer a été l'affaire d'un moment. »

Favorisé par une belle brise de nord-ouest, Nelson est déjà à l'entrée de la baie. Un de nos bricks est alors détaché vers lui pour l'induire en erreur et l'attirer sur le banc qui prolonge au loin la pointe extérieure de la petite île d'Aboukir. L'escadre anglaise a deviné le piége (4). Le commandant du *Goliath*, le capitaine Foley, a pris la tête de la ligne. On aperçoit ses sondeurs, qui, placés dans les porte-haubans du vaisseau, interrogent incessamment le fond et signalent l'approche du danger. Le *Goliath* s'éloigne du banc et arrondit cette pointe perfide sur laquelle le *Culloden* doit s'échouer. L'île d'Aboukir est doublée, l'escadre anglaise est dans la baie. Brueys, en ce moment, signale à nos vaisseaux d'ouvrir le feu dès que l'ennemi sera à portée. Nelson, de son côté, ordonne aux siens de mouiller une ancre de l'arrière et d'engager ainsi notre escadre bord à bord. Par cette disposition, mieux embossés que notre escadre, conservant un hunier amené pour rectifier au besoin leur position, les vaisseaux anglais doivent faire un meilleur usage de leur artillerie et prendre aisément les batteries de nos bâtimens en écharpe. Nelson permet que ses vaisseaux s'avancent à l'en-

(1) Le *Culloden*, à sept milles en arrière, remorquant un brick français chargé de vins qu'il avait capturé deux jours auparavant dans le port de Coron.

(2) L'*Alexander* et le *Swiftsure* à neuf milles dans le sud.

(3) Rapport de l'amiral Blanquet-Duchayla. L'original de ce rapport n'existe point aux archives de la marine; mais une traduction de cette pièce importante, trouvée dans les papiers de Nelson, a été publiée dans le troisième volume de sa correspondance.

(4) Ce fut en ce moment qu'un bateau arabe, malgré les efforts que fit le brick français pour l'arrêter, accosta le *Vanguard*, qui avait mis en panne pour l'attendre. Ce bateau portait-il des pilotes à l'escadre anglaise? On le crut généralement à bord de nos bâtimens. Nelson cependant, après avoir communiqué avec cette embarcation, se borna à signaler à ses vaisseaux de continuer leur route. Le seul secours qu'il reçut probablement de cette rencontre inespérée fut d'apprendre d'une façon certaine qu'il n'existait aucun obstacle entre lui et la flotte française.

nemi de toute leur vitesse et sans conserver leurs rangs : il se borne à leur signaler de porter leurs efforts sur notre avant-garde. Depuis longtemps, en effet, il a été convenu entre lui et ses capitaines que ce serait là le mode d'attaque adopté : écraser la tête de la ligne française avec des forces supérieures, et ne songer à l'arrière-garde que lorsque l'avant-garde aura été réduite; tel est le plan qu'en 1794 avait conçu lord Hood, quand il menaçait l'amiral Martin embossé sous les batteries du golfe Jouan, plan que Nelson aujourd'hui veut exécuter. L'intelligence du capitaine Foley y apporte sur le terrain même une modification heureuse. Il se souvient de ce mot de Nelson : « Partout où un vaisseau ennemi peut tourner sur ses ancres, un des nôtres peut trouver à mouiller. » Digne du poste glorieux qu'il occupe, le capitaine Foley n'hésite pas à essayer de doubler la ligne française : à six heures quarante minutes (1), passant devant *le Guerrier*, il vient résolûment mouiller à terre de ce vaisseau.

Quatre autres vaisseaux anglais, le *Zealous*, l'*Orion*, le *Theseus*, l'*Audacious*, suivent le *Goliath* et prennent poste successivement par le travers du *Guerrier*, du *Conquérant*, du *Spartiate*, de *l'Aquilon* et du *Peuple-Souverain*. Nelson mouille le premier en dehors de notre ligne d'embossage. Le *Vanguard*, sur lequel flotte son pavillon, exposé au feu du *Spartiate*, que commande le brave capitaine Émériau, éprouve bientôt des pertes considérables. Nelson lui-même est atteint d'un biscaïen à la tête. Les vaisseaux le *Minotaur* et le *Defence* arrivent à propos pour soutenir le *Vanguard*. Cinq vaisseaux français supportent en ce moment tout l'effort de huit vaisseaux anglais (2), tandis que le centre de notre ligne, où le vaisseau à trois ponts *l'Orient*, que monte l'amiral Brueys, s'appuie sur deux vaisseaux de 80, *le Franklin* et *le Tonnant*, le centre n'a point encore eu d'ennemis à combattre. C'est cependant là le point fort de l'armée française. Le premier vaisseau anglais qui s'aventure sous la volée de *l'Orient*, le *Bellerophon*, vaisseau de 74, commandé par le capitaine Darby, a perdu en moins d'une heure deux de ses bas-mâts et a eu 197 hommes mis hors de combat. Il coupe son câble et va se réfugier vers le fond de la baie. En ce moment, accablée

(1) Un peu avant six heures suivant le rapport du contre-amiral Blanquet-Duchayla. Presque tous les rapports *anglais* ou *français* que nous avons consultés offrent un remarquable accord sur les principaux détails du combat d'Aboukir; les divergences qu'on y rencontre portent principalement sur le moment précis auquel le feu a commencé ou cessé à bord de chaque vaisseau.

(2) Les vaisseaux anglais qui combattirent l'avant-garde française se trouvèrent mouillés dans l'ordre suivant : à terre des vaisseaux français : le *Zealous*, par le bossoir de bâbord du *Guerrier*; l'*Audacious*, le *Goliath*, le *Theseus*, l'*Orion* s'étendant depuis *le Guerrier* jusqu'au *Peuple-Souverain*; au large des vaisseaux français : le *Vanguard* par le travers du *Spartiate*, le *Minotaur* par le travers de *l'Aquilon*, le *Defence* par le travers du *Peuple-Souverain*.

par les ennemis qui la pressent de toutes parts, notre avant-garde a ralenti son feu et semble à demi réduite; mais, malgré l'arrivée du *Defence* et du *Majestic*, l'avantage est encore de notre côté dans cette partie de la ligne où combattent *l'Orient*, *le Tonnant* et *le Franklin*. Là, de rapides volées d'artillerie indiquent un combat acharné. Cependant l'obscurité est déjà complète, et les ténèbres de la nuit enveloppent les deux armées. Le *Culloden*, que commande Troubridge, s'est jeté sur les hauts-fonds de l'île d'Aboukir, et l'action est engagée depuis plus de deux heures avant que le *Leander*, le *Swiftsure* et l'*Alexander* aient pu y prendre part. Ils apparaissent enfin sur le champ de bataille (1). Le *Culloden* échoué leur a servi de phare, et la lueur sinistre de la canonnade les dirige vers l'escadre française. Tous trois portent leurs efforts sur ce groupe formidable qui, après avoir démâté le *Bellerophon*, continue à répondre avec une supériorité incontestable au feu du *Defence* et du *Majestic*. Brueys, qui eût mérité de vaincre en ce jour, si la victoire appartenait au plus intrépide, Brueys soutient sans s'émouvoir ce terrible assaut. Déjà atteint d'une double blessure, il a refusé de quitter le pont, et un nouveau boulet lui épargne la douleur d'être témoin des malheurs qui se préparent.

C'est alors, en effet, qu'un effroyable incendie se déclare à bord de *l'Orient*. Le feu a pris dans les porte-haubans d'artimon et a bientôt envahi le gréement; il se propage d'un mât à l'autre avec une rapidité que rien ne peut maîtriser. A dix heures du soir, une explosion, qui ébranle les navires environnans et les couvre de débris enflammés, annonce aux deux armées que *l'Orient* vient de s'engloutir. Il disparaît, entraînant avec lui dans le gouffre ses blessés, la plus grande partie de son équipage héroïque et la fortune de la journée. Un nuage épais de fumée et de cendre marque encore la place où le colosse a combattu. Sous l'émotion de cette lugubre scène, la canonnade est restée suspendue pendant près d'un quart d'heure; elle recommence alors avec plus d'énergie, et c'est *le Franklin* qui en donne le signal. Inutile héroïsme, stérile sacrifice! le destin s'est déjà prononcé contre nous. Il n'est qu'une manœuvre qui pourrait sauver l'armée française, ce serait celle qui amènerait au feu les vaisseaux négligés par l'ennemi. « *Pendant quatre mortelles heures*, l'arrière-garde n'a vu de ce combat que le feu et la fumée de nos adversaires et des deux premières escadres qui étaient assaillies (2), » et cependant cette arrière-garde reste immobile. *Le Timoléon* seul, hissant ses huniers, semble provoquer un ordre d'appareillage que, dans l'horreur de cette nuit funeste, personne ne

(1) Vers huit heures un quart suivant le rapport du contre-amiral Blanquet-Duchayla.

(2) *Journal particulier* du contre-amiral Decrès adressé au vice-amiral Bruix, ministre de la marine.

songe à donner (1). « Dès le commencement de l'action, tout a été livré à la faculté individuelle de chaque vaisseau... Ceux-là seuls peuvent combattre qui se trouvent dans la partie de la ligne que les ennemis ont voulu attaquer (2). » L'espoir de Nelson n'a point été trompé. « Je savais bien, disait-il quelques mois plus tard, qu'en attaquant l'avant-garde et le centre de l'armée française avec une brise qui soufflait dans la direction même de sa ligne d'embossage, je pourrais, à mon gré, concentrer mes forces sur un petit nombre de ses vaisseaux. Aussi avons-nous constamment combattu avec des forces supérieures. » Que pourront les plus nobles efforts contre de pareilles chances? Notre avant-garde succombe la première : sur 400 hommes d'équipage, *le Conquérant* en a plus de 200 hors de combat; le capitaine de *l'Aquilon* est mort sur son banc de quart; celui du *Spartiate* a reçu deux blessures. Ces deux vaisseaux ont eu 150 hommes tués et 360 blessés. *Le Guerrier* a perdu ses trois bas-mâts; *le Peuple-Souverain* a coupé ses câbles et laissé sur l'avant du *Franklin* un funeste intervalle qu'est venu occuper le *Leander*. Le centre, où l'incendie de *l'Orient* a jeté le désordre, voit alors ses vaisseaux dispersés ou écrasés par l'ennemi. Au lever du soleil, on aperçoit *le Mercure* et *l'Heureux* échoués au fond de la baie. Trop voisins de *l'Orient*, ils ont dû s'éloigner de ce vaisseau embrasé. *Le Tonnant*, *le Guillaume-Tell*, *le Généreux* et *le Timoléon* figurent seuls encore sur le champ de bataille; mais le *Theseus* et le *Goliath*, que notre avant-garde a cessé d'occuper, viennent soutenir le *Majestic* et l'*Alexander*, et d'autres vaisseaux anglais s'apprêtent à suivre ce premier renfort. Le contre-amiral Villeneuve, qui, sur *le Guillaume-Tell*, commande l'arrière-garde, appareille, à onze heures du matin, avec les débris de l'armée française. En ce moment, *l'Heureux* et *le Mercure* ont été amarinés par l'ennemi; mais *le Tonnant* et *le Timoléon* ne le sont pas encore. Démâté de tous ses mâts, privé de son capitaine, qui a eu un pied emporté et la jambe fracturée, *le valeureux Tonnant*, comme l'appelle Decrès, compte déjà 110 hommes tués et 150 blessés. Il a successivement combattu, à portée de fusil, dans la nuit du 1er août, le *Majestic*, dont le capitaine a été frappé à mort par une balle, l'*Alexander* et le *Swiftsure*. Ses couleurs flottent au tronçon de son grand mât; il ne les amène qu'au bout de vingt-quatre heures, quand le *Theseus* et le *Leander* viennent de nouveau l'assaillir. Trop maltraité pour pouvoir imiter la manœuvre de Villeneuve, *le Timoléon* est forcé de faire côte. *Le Guillaume-Tell* et *le Généreux*, accompagnés des frégates

(1) Rapport du citoyen Frégier, lieutenant de vaisseau faisant fonctions de capitaine de frégate sur *le Timoléon*, commandé par le capitaine de vaisseau Léonce Trullet.

(2) Lettre confidentielle du contre-amiral Decrès au vice-amiral Bruix, ministre de la marine.

la Diane et *la Justice*, parviennent seuls à échapper au désastre le plus complet qui ait jamais affligé notre marine.

Sur les 13 vaisseaux et les 4 frégates que Nelson avait combattus dans la baie d'Aboukir, 9 vaisseaux tombèrent en son pouvoir (1). *L'Orient* sauta pendant l'action; *le Timoléon* et la frégate *l'Artémise*, après s'être échoués, furent brûlés par leurs équipages, et *la Sérieuse*, peu digne par son artillerie, si elle l'était par son courage, de la colère d'un vaisseau de ligne, fut coulée par l'*Orion*, qui eût pu dédaigner un pareil adversaire. 11 vaisseaux et 2 frégates capturés ou détruits étaient pour les Anglais le prix de ce combat acharné; mais leurs vaisseaux dégréés ne purent s'opposer au départ de Villeneuve. *Le Guillaume-Tell, la Diane* et *la Justice* allèrent se réfugier à Malte. *Le Généreux*, après avoir enlevé sous Candie le vaisseau de 50 le *Leander*, qui portait en Angleterre la nouvelle de la victoire d'Aboukir, parvint à gagner la rade de Corfou.

Telle fut l'issue d'un combat dont les conséquences furent incalculables. Notre marine ne se releva jamais de ce coup terrible porté à sa considération et à sa puissance. Ce fut ce combat qui, pendant deux ans, livra la Méditerranée aux Anglais et y appela les escadres de la Russie, qui enferma notre armée au milieu d'un peuple soulevé, et décida la Porte à se déclarer contre nous, qui mit l'Inde à l'abri de nos entreprises et la France à deux doigts de sa perte, car il ralluma la guerre à peine éteinte avec l'Autriche, et porta Suwarow et les Austro-Russes jusque sur nos frontières. Dans cette nuit funèbre où l'escadre anglaise coupait sur tant de points notre ligne de bataille et brisait à coups redoublés les anneaux isolés de cette forte chaîne, quelle fatalité retenait donc à l'arrière-garde les vaisseaux de Villeneuve, demeurés pendant si long-temps spectateurs impassibles d'un engagement inégal, possesseurs indifférens de la seule chance qui pût nous donner la victoire? Ces vaisseaux étaient sous le vent de ceux qui combattaient; mais, à moins d'un calme plat, ce qui ne se présenta point, ils eussent facilement refoulé le faible courant qui règne sur cette côte et gagné dans une seule bordée un poste plus convenable pour des gens de cœur. De la tête à la queue de la ligne, la distance n'excédait guère un mille et demi, et, pour prendre part à l'action,

(1) De ces 9 vaisseaux, 6 seulement quittèrent, le 14 août, la baie d'Aboukir, sous la conduite de sir James Saumarez, chargé de les escorter avec 7 vaisseaux anglais. Arrivé à Gibraltar, sir James Saumarez fut obligé de laisser dans ce port *le Peuple-Souverain*, qui avait failli sombrer pendant la traversée, et parvint, non sans peine, à conduire à Plymouth *le Franklin* et *le Tonnant* de 80; *le Spartiate, l'Aquilon* et *le Conquérant* de 74. *Le Conquérant* et *le Peuple-Souverain* étaient de très vieux vaisseaux à peine en état de tenir la mer; mais, suivant Nelson, ils avaient moins souffert dans le combat que les autres vaisseaux capturés, à travers lesquels, écrivait l'amiral anglais, on eût pu faire passer *un carrosse à quatre chevaux*.



il suffisait de s'élever au vent de quelques encâblures. Les vaisseaux de Villeneuve avaient deux grosses ancres à la mer, mais ils pouvaient couper leurs câbles à huit heures, à dix heures du soir (1), pour aller dégager l'avant-garde, aussi bien que le lendemain à onze heures du matin, pour éviter de partager son sort. Si d'ailleurs les moyens de mouiller de nouveau leur eussent alors manqué, ce qu'il est difficile de croire, ils étaient libres de combattre sous voiles ou d'aborder quelque vaisseau ennemi. Tout était préférable à cette inaction désastreuse. Sans doute, l'obscurité était profonde, le désordre général, les circonstances pleines d'émotion; les signaux de l'amiral pouvaient être mal compris, incomplétement obéis peut-être : pourquoi donc des embarcations n'eussent-elles point porté d'un vaisseau à l'autre les ordres de Villeneuve, porté même à bord de *l'Heureux*, du *Mercure*, du *Timoléon*, du *Généreux*, des officiers chargés d'en presser l'exécution? Le contre-amiral Decrès, les capitaines de l'escadre légère, les canots des frégates, ne pouvaient être mieux employés qu'à surveiller et favoriser cet appareillage, car cet appareillage sauvait notre armée. Immobile et résigné, Villeneuve attendit des ordres que Brueys entouré n'était déjà plus en état de donner. Il passa ainsi la nuit à échanger quelques boulets douteux avec les vaisseaux anglais, et, chose étrange pour un homme de ce courage éprouvé, il quitta le champ de bataille, emmenant son vaisseau presque intact du milieu de ses compagnons mutilés (2).

Ainsi, une fois encore, mais non la dernière fois, aussi nombreux que nos ennemis sur le champ de bataille, nous les avions combattus avec des forces inférieures. Un jour devait venir où, comme le comte de Grasse, comme Blanquet-Duchayla (3), Villeneuve se plaindrait à

(1) S'il faut en croire les procès-verbaux déposés aux archives de la marine, *le Guerrier* amena à neuf heures trois quarts, *le Conquérant* à neuf heures, *le Spartiate* entre onze heures et minuit, *l'Aquilon* de neuf heures vingt-cinq minutes à neuf heures trente minutes, *le Franklin* à minuit; *le Peuple-Souverain* sortit de la ligne à huit heures et demie, combattit jusqu'à dix heures un quart, cessa complétement son feu à onze. *L'Orient* sauta à dix heures cinq minutes. A neuf heures, suivant le rapport du contre-amiral Blanquet-Duchayla, la plupart de ces vaisseaux avaient déjà ralenti leur feu.

(2) Nous extrayons le passage suivant d'une lettre particulière adressée par Regnauld de Saint-Jean d'Angely, commissaire du gouvernement français pour les îles de Malte et de Goze, au citoyen Buffault, à Marseille : « Je dois vous dire qu'un mystère impénétrable couvre encore pour moi la cause de ce désastre. Le vaisseau *le Guillaume-Tell*, *la Diane* et *la Justice*, ont leurs voiles sans trous ni pièces, leurs haubans ne sont pas coupés, leurs manœuvres sont entières. Ils ont seulement quelques coups de canon dans le corps du vaisseau. » (Malte, 29 août 1798). — Archives du ministère de la marine.

(3) Dans une lettre fort curieuse adressée au contre-amiral Blanquet-Duchayla, et qui fait partie des documens conservés dans les archives de la marine, l'amiral Villeneuve a exposé les motifs qui le portèrent à ne point appareiller avec l'arrière-garde; mais pour apprécier cette justification, dont nous citerons les passages les plus saillans, il ne faut pas perdre de vue que l'amiral Brueys, une fois engagé, c'est-à-dire une heure avant

son tour d'avoir été abandonné par une partie de son armée. On est en droit de soupçonner quelque raison secrète à cette fatale coïncidence. Il n'est point naturel qu'entre tant d'hommes d'honneur il se soit trouvé si souvent des amiraux ou des capitaines pour encourir ce reproche. Si le nom de quelques-uns d'entre eux est aujourd'hui aussi tristement associé au souvenir de nos désastres, la faute, soyons-en convaincus, n'en est point à eux tout entière. Il en faut plutôt accuser la nature des opérations dans lesquelles ils furent engagés et ce système de *guerre*

que tous les vaisseaux anglais eussent mouillé, pouvait à peine savoir si l'arrière-garde combattait ou ne combattait pas, qu'il avait cru jusqu'au dernier moment la tête de sa ligne suffisamment couverte par les hauts-fonds de la baie et une batterie de mortiers qu'il avait établie sur la petite île d'Aboukir, et que, par conséquent, tous ses signaux avaient dû être préparés pour porter l'avant-garde et le centre au secours de l'autre aile, c'est-à-dire de l'arrière-garde, contre laquelle, « sans nul doute, écrivait-il le 13 juillet au général Bonaparte, les principaux efforts de l'ennemi seront dirigés. »

« Paris, 21 brumaire an IX (12 novembre 1800).

« Mon cher Blanquet, à peine sorti de ma longue réclusion et du chaos de mon arrivée dans ce pays, je veux t'écrire et entrer avec toi en explication.... Je ne te cache pas que j'ai appris avec bien de l'étonnement que *toi aussi* tu as été un de ceux qui ont prétendu que, dans la fatale nuit du combat d'Aboukir, j'aurais pu appareiller avec l'arrière-garde et me porter au secours de l'avant-garde. Dans une lettre que j'écris au ministre de la marine, lettre nullement provoquée par aucun procédé du gouvernement à mon égard, et dont je diffère encore la remise, je dis qu'il n'y a que la malveillance, la mauvaise foi ou l'ignorance la plus prononcée qui ait pu avancer une pareille absurdité. En effet, comment des vaisseaux mouillés sous le vent de la ligne, ayant à la mer deux grosses ancres, une petite, quatre grelins, eussent-ils pu appareiller et louvoyer pour arriver au fort du combat avant que les vaisseaux qui y étaient engagés eussent été réduits dix fois? Je dis que la nuit entière n'eût pas été suffisante. Je ne pouvais pas faire cette manœuvre, abandonner aucune de mes amarres; et qu'on se rappelle le temps que nous mettions lorsque nous avons formé notre ligne pour nous élever dans le vent et gagner deux ou trois encâblures. Qu'on se rappelle que quelques jours auparavant les frégates *la Justice* et *la Junon*, ayant appareillé le soir pour se rendre à Alexandrie, reparurent le lendemain sous le vent de la pointe de Rosette.

« Je ne pouvais ni ne devais appareiller; la chose était tellement reconnue, que l'amiral même, dans l'instruction qu'il nous avait donnée et dans les signaux supplémentaires qu'il y avait joints, avait bien prévu le cas où il pourrait faire appareiller l'avant-garde pour la faire porter au secours du corps de bataille ou de l'arrière-garde attaqués, mais il n'y avait mis aucun article pour faire porter l'arrière-garde au secours de l'avant-garde, parce que la chose était impossible, et qu'il aurait séparé son escadre sans pouvoir en tirer aucun avantage. J'aurais encore mille motifs à donner pour combattre cette assertion. Ils passent les bornes que je dois me fixer dans cette lettre...

« J'ai parlé de cette affaire avec quelques-uns des capitaines de l'avant-garde. Tous sont convenus avec bonne foi que, dans le moment où ils étaient le plus vivement chauffés par l'ennemi, ils n'ont jamais espéré de secours des vaisseaux de l'arrière-garde, et que *la perte de l'escadre a été décidée du moment où les vaisseaux anglais ont pu nous doubler par la tête*. A bord des vaisseaux de l'arrière-garde, la pensée d'appareiller et de se porter au fort du combat n'est venue à personne, parce que c'était impraticable...

« Adieu, mon cher Duchayla; tout à toi,

« VILLENEUVE. »

défensive que Pitt proclamait dans le parlement l'avant-coureur d'une ruine inévitable. Ce système, quand nous y voulûmes renoncer, avait déjà pénétré dans nos mœurs; il avait pour ainsi dire énervé notre bras et paralysé notre confiance. Trop de fois nos escadres sont sorties de nos ports avec une mission spéciale à remplir et la pensée d'éviter l'ennemi. Le rencontrer était déjà une chance contraire. C'était ainsi que nos vaisseaux se présentaient au combat; ils le subissaient au lieu de l'imposer. Si d'autres plans de campagne, si d'autres habitudes leur eussent permis de saluer l'apparition des escadres anglaises comme une heureuse fortune; s'il eût fallu, en Égypte comme devant Cadix, poursuivre Nelson au lieu de l'attendre, qui peut douter que les événemens n'eussent été profondément modifiés par cette seule circonstance? La flotte d'Aboukir n'était point une de ces flottes que la république improvisait de toutes pièces aux jours malheureux de 93. Quelques vaisseaux, il est vrai, « *le Conquérant, le Guerrier, le Peuple-Souverain*, étaient de vieux vaisseaux déjà condamnés depuis deux ans (1). » On les avait placés à l'avant-garde, croyant cette partie de la ligne à l'abri de toute attaque, et ce fut précisément sur eux que l'ennemi porta ses efforts. Les équipages, considérablement affaiblis, « se composaient d'hommes rassemblés au hasard et presque au moment du départ (2); » mais, pour compenser ces désavantages, cette flotte comptait dans ses rangs les officiers les plus renommés de notre marine : Brueys, que Bonaparte avait distingué dans l'Adriatique, et qui n'avait pas alors plus de quarante-cinq ans; Villeneuve, dont personne n'a osé mettre la bravoure en doute, et qui avait fait avec honneur la guerre d'Amérique; Blanquet-Duchayla, justement réputé comme un marin consommé, et dont les Anglais admirèrent le courage inébranlable; Dupetit-Thouars, qu'immortalisa en ce jour la belle défense du *Tonnant*, homme d'un esprit fin et gracieux et d'un cœur héroïque; Decrès, qui montra sur *le Guillaume-Tell*, quand il sortit de Malte, ce qu'on pouvait attendre de sa fermeté et de sa valeur; Émériau, sur lequel l'empereur jeta plus tard les yeux pour lui confier le soin de venger un jour nos malheurs; Casa-Bianca, englouti avec son jeune fils au milieu des débris de *l'Orient;* Le Joille enfin, qui, malgré l'impression sinistre d'une aussi grande défaite, poursuivait, dix-huit jours après la destruction de notre escadre, un vaisseau de 50 canons, dont une imagination plus frappée

(1) Lettre particulière du contre-amiral Decrès au vice-amiral Bruix, ministre de la marine.

(2) Rapport du contre-amiral Gantheaume au ministre de la marine.

« .... Nos équipages sont très faibles en nombre et en qualité d'hommes. Nos vaisseaux sont, en général, fort mal armés, et je trouve qu'il faut *bien du courage pour se charger de conduire des flottes aussi mal outillées.* — Aboukir, 21 messidor an VI (9 juillet 1798.) L'amiral Brueys au ministre de la marine. — Cette lettre a été publiée à Londres dans le recueil intitulé *Lettres interceptées par les croisières anglaises.*

eût pu assurément grossir l'apparence, et enlevait d'un seul coup les trophées d'Aboukir et le capitaine du *Vanguard* avec celui du *Leander* (1).

Ce n'étaient point de tels hommes, bien qu'ils eussent à combattre l'élite de la flotte anglaise, qui devaient justifier l'audace de Nelson. Sans doute leurs vaisseaux étaient bien loin de posséder cette admirable organisation des vaisseaux qu'avait formés lord Jervis; sans doute l'incendie de *l'Orient* fut un accident funeste, imprévu, de nature à influer sur le sort d'un combat; mais, malgré tant de chances réunies contre nous, la fortune eût hésité plus long-temps entre les deux armées, et n'eût point appuyé si lourdement sa main sur notre escadre, si Brueys, épargnant à Nelson la moitié du chemin, eût pu courir à sa rencontre pour le combattre. Long-temps cette guerre embarrassée et timide qu'avaient faite Villaret et Martin, *cette guerre défensive*, avait pu se soutenir, grace à la circonspection des amiraux anglais et aux traditions de la vieille tactique. C'était avec ces traditions qu'Aboukir venait de rompre; le temps des combats décisifs était arrivé.

V.

Le premier soin de Nelson après sa victoire fut de rassurer l'Inde anglaise alarmée. Il expédia aussitôt au gouverneur de Bombay un de ses officiers, qui, débarqué à Alexandrette, gagna par Alep et Bagdad le golfe Persique et atteignit au bout de soixante-cinq jours la presqu'île de l'Indostan. La lettre que Nelson adressa en cette occasion au gouverneur de Bombay offre un échantillon curieux de son style officiel et peut faire juger du ton brusque et positif qu'il employait pour traiter les affaires :

« Je vous dirai en peu de mots, lui écrit-il, qu'une armée française de 40,000 hommes, embarquée sur 300 transports et escortée par 13 vaisseaux de ligne, 11 frégates, des bombardes, des canonnières, etc., arriva devant Alexandrie le 1er juillet. Le 7, elle en partit pour se porter sur le Caire, où elle entra le 22. Pendant leur marche, les Français ont eu avec les mamelouks quelques engagemens qu'ils appellent *de grandes victoires*. Comme j'ai sous les yeux les dépêches de Bonaparte dont je me suis emparé hier, je peux parler de ses mouvemens avec certitude. Il dit : *Je me dispose à envoyer prendre Suez et Damiette.* Il ne s'exprime point en termes très favorables sur le compte du pays et de ses habitans. *Tout cela est écrit d'un style si boursouflé, qu'il n'est pas facile d'en tirer la vérité.* Cependant il ne fait pas mention de l'Inde dans ses lettres. Il s'occupe, dit-il, d'organiser le pays; mais vous pouvez être convaincu qu'il n'est maître que du terrain que couvre son armée... J'ai eu le bonheur d'empêcher 12,000 hommes de quitter Gênes, et *aussi* de prendre 11 vaisseaux

(1) Le capitaine Berry, commandant le *Vanguard*, avait pris passage sur le *Leander*, commandé par le capitaine Thompson, et avait été remplacé sur le vaisseau-amiral par un des jeunes officiers qu'affectionnait Nelson, Thomas Hardy, capitaine du brick *la Mutine*.

de ligne et 2 frégates. En un mot, 2 vaisseaux et 2 frégates sont seuls parvenus à m'échapper. Ce glorieux combat a eu lieu à l'embouchure du Nil et à l'ancre. Il a commencé au coucher du soleil le 1er août, et ne s'est terminé que le lendemain matin à trois heures. L'action a été chaude, mais Dieu a béni nos efforts et nous a accordé une grande victoire... *Bonaparte n'a point encore eu affaire à un officier anglais. Je tâcherai de lui apprendre à nous respecter.* Voilà tout ce que j'ai à vous faire connaître... Ma lettre n'est peut-être point aussi claire qu'on eût pu s'y attendre : j'espère cependant que vous voudrez bien m'excuser quand je vous dirai *que mon cerveau a été tellement ébranlé par la blessure que j'ai reçue à la tête, que je ne suis pas toujours aussi lucide, je le sens bien, qu'on serait en droit de le désirer.* Cependant, tant qu'il me restera un rayon de raison, mon cœur et ma tête seront tout entiers au service de mon roi et de mon pays. »

Cet empressement à faire parvenir dans l'Inde la nouvelle de la bataille d'Abonkir témoigne suffisamment de la gravité des inquiétudes que la présence d'une armée française en Égypte avait déjà excitées en Angleterre sur le sort d'un empire encore mal affermi.

« On peut trouver la chose étrange au premier abord (écrivait Nelson au comte de Saint-Vincent un mois avant sa victoire), mais, en vérité, un ennemi entreprenant pourrait très aisément, soit en se rendant maître du pays, *soit en obtenant le consentement du pacha d'Égypte*, conduire une armée jusque sur les bords de la mer Rouge. Si alors il s'était concerté d'avance avec Tippoo-Saïb, et qu'il trouvât des bâtimens préparés à Suez, *il lui faudrait à peine trois semaines pour porter ses troupes sur les côtes de Malabar;* car telle est la durée d'une traversée moyenne en cette saison, et, dans ce cas, nos possessions de l'Inde se trouveraient très sérieusement compromises. »

Appréciant comme Nelson les dangers d'une pareille attaque, la compagnie des Indes avait déjà expédié les ordres les plus pressans pour qu'on mît en état de défense les points qui pouvaient être menacés par l'armée française. La destruction de notre flotte l'avait rassurée contre une tentative d'invasion qui semblait désormais impossible, et, en témoignage de sa reconnaissance, la compagnie vota au vainqueur d'Aboukir un don de 10,000 liv. sterl. Ce premier hommage n'était que l'avant-coureur des distinctions dont Nelson allait être accablé. La *compagnie turque* (1) lui offrit un vase d'argent, la société patriotique un service estimé 500 liv. sterl., la Cité de Londres une épée de la valeur de 200 guinées en échange de l'épée du contre-amiral Duchayla que Nelson lui avait envoyée, et qu'elle fit suspendre dans la salle même de ses séances. Le sultan, l'empereur de Russie, les rois de Sardaigne et de Naples, la petite île de Zante elle-même, le comblèrent à l'envi d'honneurs et de présens. Le duc de Clarence, les vétérans de l'armée anglaise, Hood, Howe, Saint-Vincent; Peter Parker, qui l'avait fait capitaine;

(1) Compagnie formée à Londres pour l'exploitation du commerce du Levant.

Goodall, qui servait en 1795 sous l'amiral Hotham; sir Roger Curtis, qui eût pu lui envier, comme sir John Orde et sir William Parker, le commandement de son escadre; tous ces amiraux, qui voyaient en lui un élève ou un rival, s'empressèrent d'unir leurs félicitations à celles que lui adressaient de toutes parts les souverains étrangers et les ennemis de la révolution française (1). Collingwood vint y joindre le touchant suffrage de sa vieille et fidèle amitié. Il était encore devant Cadix, éloigné depuis plus de trois ans d'une famille qu'il adorait, maudissant ce blocus inactif qui l'avait privé d'assister au combat d'Aboukir, mais toujours prêt à sacrifier à son pays ses goûts, son repos et les plus chères inclinations de son cœur.

« Je ne saurais, mon cher ami (écrivait-il à Nelson), vous exprimer toute la joie que j'ai éprouvée en apprenant votre complète et glorieuse victoire sur l'armée française. Jamais on n'en a remporté de plus décisive, de plus importante par ses conséquences. Graces soient rendues à la divine Providence pour la protection dont elle vous a couvert au milieu de tant de dangers! Mon cœur en est pénétré de reconnaissance, car ce n'est point sans péril qu'on accomplit de si grandes choses... Je déplore bien sincèrement la mort du capitaine Westcott (2) : c'était un homme de bien et un brave officier; mais, s'il dépendait de nous de choisir une occasion pour sortir de cette vie, qui pourrait souhaiter un plus beau jour, un jour plus mémorable que celui dans lequel il a succombé! »

Le ministère anglais sembla seul rester en arrière au milieu de cet entraînement général. En entrant dans la baie d'Aboukir le 1er août 1798, Nelson avait dit aux officiers qui l'entouraient : « Demain, avant cette heure, j'aurai mérité la pairie ou Westminster. » Il obtint la pairie, mais le combat de Saint-Vincent avait valu à l'amiral Jervis le titre de comte et une pension de 3,000 liv. sterl.; Duncan avait gagné celui de vicomte et une pension semblable devant Camperdown; Nelson ne reçut pour prix de sa victoire que le titre de baron, et une dotation de 2,000 livres réversible sur la tête de ses deux premiers héritiers mâles. Il fut créé pair sous le nom de baron du Nil et de Burnham-Thorpe. « C'est la plus haute dignité nobiliaire, lui écrivait lord Spencer, qui ait été conférée à un officier de votre grade, commandant en sous-ordre. » Cette distinction entre les services d'un commandant en chef et ceux d'un amiral investi d'un commandement temporaire avait quelque chose de misérable en présence de l'enthousiasme que cette victoire inattendue avait excité dans toutes les cours de l'Europe et des immenses résultats qu'elle laissait déjà entrevoir.

(1) « Monsieur le vice-amiral Nelson, lui écrivait Paul Ier, la victoire complète que vous avez remportée sur l'ennemi commun, et la destruction de la flotte française, sont assurément des titres trop puissans pour ne pas vous attirer les suffrages de *la saine partie de l'Europe*. »

(2) Commandant le *Majestic* à Aboukir.

Ce fut le sort de Nelson de subir toute sa vie ces blessantes épreuves, et, bien que personne au monde n'en ressentît plus profondément l'aiguillon, il faut lui rendre cette justice qu'il ne mesura jamais son dévouement à la reconnaissance du ministère ou du pays. Il est un mot, le dernier que Nelson ait prononcé à son lit de mort, qui, semblable à un talisman magique, a souvent ranimé sa constance pendant cette longue guerre : le *devoir*. Le *devoir* fut pour les Anglais ce qu'étaient pour nous l'honneur et l'amour de la patrie. C'était le même sentiment caché sous des noms divers; mais, chez nos voisins, il prenait sa source dans les vieilles croyances religieuses que la France républicaine venait de répudier. Jamais ne s'est révélée plus profonde qu'à cette époque la ligne de démarcation qui de tout temps a séparé les génies si divers des deux peuples. Ainsi, pendant que nos marins intrépides se consolaient en riant de leur défaite et se promettaient de prendre leur revanche, pendant que Troubridge écrivait à Nelson « qu'il avait à son bord 20 officiers prisonniers dont pas un ne semblait reconnaître l'existence d'un Être suprême, » les Anglais, s'agenouillant sur le champ de bataille d'Aboukir, rendaient grace de leur victoire au ciel. L'incendie dévorait encore *le Timoléon* et *la Sérieuse, le Tonnant* n'était point amariné, quand ils s'acquittaient de ce pieux devoir. Nelson venait de les y convier et de remercier en même temps ses frères d'armes de leur dévouement et de leurs efforts. Les ordres du jour qu'il adressa à son escadre en cette occasion n'ont point l'élan, n'ont point la pompe inspirée des bulletins de Bonaparte, mais ils sont l'expression la plus vraie et la plus élevée des sentimens qui animaient alors le camp ennemi.

« Le Dieu tout-puissant, dit Nelson à ses capitaines, ayant béni les armes de sa majesté et leur ayant accordé la victoire, l'amiral a l'intention de lui en rendre de publiques actions de graces, aujourd'hui même, à deux heures, et il recommande à tous les vaisseaux d'en faire autant, dès qu'ils le pourront sans inconvénient... Il félicite du fond du cœur les capitaines, officiers, matelots et soldats de marine embarqués sur l'escadre qu'il a l'honneur de commander, de l'issue de ce dernier engagement, et les prie d'agréer ses sincères et affectueux remerciemens pour leur noble conduite dans cette glorieuse action. Il n'est aucun matelot anglais qui n'ait dû sentir en ce jour quelle est la supériorité d'équipages fidèles au bon ordre et à la discipline sur ces hommes sans frein dont rien n'a pu régler les tumultueux efforts. »

Légitime et salutaire hommage offert sur le champ de bataille, non point à l'enthousiasme, non point à la valeur, mais à ce qui peut triompher de la valeur et de l'enthousiasme, *au bon ordre et à la discipline!*

L'homme qui parlait ainsi à son escadre, douze heures après la plus éclatante victoire, n'a pas toujours conservé ce ton noble et imposant. Les grandes circonstances inspiraient Nelson; mais en quittant le champ de bataille, en dehors de ces momens d'excitation qui agissaient si

puissamment sur sa nature nerveuse, cet homme, rendu à ses préjugés d'enfance et à son humeur vaniteuse et bizarre, devenu accessible à toutes les séductions et à toutes les flatteries, descendait subitement de ces hauteurs auxquelles le vrai génie peut seul se maintenir. Il n'est d'ailleurs que trop vrai que la victoire d'Aboukir le jeta, par une élévation soudaine, dans une sphère pour laquelle il n'était point fait. Il se produisit alors chez lui, au milieu des enivremens qui suivirent ce triomphe, une sorte de révolution morale, un éblouissement et comme une perturbation de ses facultés, que plusieurs personnes n'ont point craint d'attribuer au coup violent qu'il avait reçu à la tête et à l'ébranlement qui en était résulté dans la masse cérébrale; mais les faveurs de la fortune ont porté le trouble et l'erreur dans de plus hautes intelligences, et l'air empoisonné de la cour de Naples fut plus funeste à la raison de Nelson que le biscaïen d'Aboukir. Il achevait à peine d'amariner ses prises et de les mettre en état de gagner les ports d'Angleterre, que déjà le destin le poussait vers ce fatal rivage. Les instructions confidentielles qu'il reçut, le 15 août 1798, du comte de Saint-Vincent, l'obligèrent en effet à quitter si précipitamment l'Égypte, qu'il se hâta d'incendier *l'Heureux* et *le Mercure* qu'il n'avait pu remettre à flot, *le Guerrier* qu'il n'avait pu réparer (1). Laissant au capitaine Hood, pour bloquer le port d'Alexandrie, les vaisseaux le *Zealous*, le *Goliath* et le *Swiftsure*, il prit avec lui le *Culloden*, le *Vanguard* et l'*Alexander*, et, le 19 août, fit route pour la baie de Naples, où l'attendaient de nouvelles épreuves et de plus grands dangers.

E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

(1) Pour chacun de ces 3 vaisseaux incendiés, le gouvernement anglais paya aux vainqueurs la somme de 500,000 francs. Dans un cas semblable, les ordonnances encore en vigueur dans la marine française n'eussent alloué aux capteurs qu'une somme d'environ 64,000 francs, c'est-à-dire 800 francs *par canon*. Telle est la gratification accordée aux officiers et équipages d'un bâtiment français pour la destruction d'un vaisseau de ligne! Cette gratification est de 600 francs *par canon*, si le navire détruit est une frégate ou tout autre bâtiment de guerre; elle est de 400 francs, s'il s'agit d'un corsaire. En général, il faut le dire, notre législation est bien moins libérale sur ce chapitre que la législation anglaise. En Angleterre, la totalité des prises faites par les bâtimens de guerre appartient, sauf un léger droit prélevé par l'amirauté, aux officiers et aux équipages de ces bâtimens. En France, tous les *navires de guerre* enlevés à l'ennemi appartiennent également en totalité aux états-majors et équipages des bâtimens qui les ont capturés, sous la déduction d'une retenue de 2 et demi pour 100 au profit de la caisse des Invalides; mais *les corsaires* et les *bâtimens marchands* n'appartiennent aux capteurs que pour les 2/3 : un tiers du produit net est attribué à la caisse des Invalides, indépendamment de la retenue générale de 2 et demi pour 100. Si du moins la part des capteurs ainsi réduite leur eût toujours été fidèlement payée! mais qui ne sait les interminables procédures et les mille détours qui, pendant la dernière guerre, ont si souvent ravi à nos marins ces dépouilles opimes, arrosées de tant de sang, acquises au prix de tant de périls et de fatigues?

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

VI.

BERLIN.[1]

LA SITUATION RELIGIEUSE.

Le 15 octobre 1845, l'université de Berlin célébrait, en une même solennité, l'ouverture de la nouvelle année scholaire et le jour de naissance du roi. Il y avait foule dans la grande salle des actes; la cérémonie promettait cette fois plus de piquant qu'à l'ordinaire. Sa majesté s'était donné l'innocente distraction d'habiller les professeurs en costume du moyen-âge, et l'on tenait à voir de quel air les doctes maîtres porteraient ces vénérables atours, pour lesquels la plupart avaient an-

(1) Arrivé à Berlin, dans le récit de son voyage, l'auteur de *l'Allemagne du présent* avait cru devoir ajourner cette dernière partie de ses souvenirs. Un concile national s'assemblait, et la fameuse constitution était une fois de plus annoncée pour la fête du roi. L'état de choses que l'auteur avait vu pouvait d'un coup disparaître pendant qu'il le racontait. Le concile est fermé, la fête du roi est passée, rien n'est changé. Il s'en faut de quelque temps encore avant que *l'Allemagne du présent* ait commencé d'être l'Allemagne de l'avenir. — Voyez les autres parties de cette série dans les livraisons des 1er février, 1er mars, 1er avril, 1er mai et 1er juillet.

noncé peu de goût, les libéraux ayant même protesté de leur mieux contre cette fantaisie d'antiquaire.

Après qu'on eut chanté le *Salvum fac regem*, M. Bœckh, le prince des philologues, l'orateur officiel de l'université, fit le discours de rigueur avec sa belle latinité de vrai cicéronien, *de benignitate principali;* puis le recteur sortant, avant de remettre à son successeur les insignes de sa dignité, rendit compte de l'année qui finissait et proclama la liste du sénat académique pour l'année courante. Parmi les noms inscrits sur cette liste, il y en eut un qui provoqua je ne sais quelle sourde rumeur, moitié de colère et moitié d'ironie : ce fut le nom de M. Hengstenberg, doyen désigné de l'ordre des théologiens; et, tandis qu'on se retirait en psalmodiant un *miserere*, il était des gens qui pensaient assez haut : Oui, vraiment, mon Dieu! ayez pitié de nous, car ce n'est point Hengstenberg qui nous fera miséricorde.

Quel était donc ce formidable docteur que j'avais entendu citer partout comme le plus intraitable adversaire d'un siècle de tolérance, comme le plus hardi contempteur de la raison profane, comme le dernier champion d'une cause perdue? Il fallait arriver à Berlin dans ce moment-là pour comprendre l'homme, son entourage et son parti. M. Hengstenberg se trouvait alors l'objet d'une animadversion tout-à-fait publique, et dont le peu de passion qu'il y a maintenant chez nous ne saurait donner aucune idée. Pouvait-il en être autrement? En pleine terre protestante et sous prétexte de sauver le protestantisme, M. Hengstenberg acceptait et prêchait les idées les plus rigoureuses que l'école absolutiste ait jamais inventées pour exposer à son point de vue la doctrine catholique. Habile meneur, hardi publiciste, plutôt qu'érudit ou dialecticien, M. Hengstenberg entreprit, bien jeune encore, la rédaction de la *Gazette évangélique* (*Evangelische Kirchen-zeitung*). C'était en 1827, et il avait à peine vingt-quatre ans. M. d'Altenstein, le noble patron de Hegel, se méfiait déjà de l'activité du nouveau théologien; il ne la jugeait point assez purement scientifique. Au milieu de cette église envahie par la métaphysique de Hegel, par la sentimentalité platonicienne de Schleiermacher, par la froide critique des rationalistes, il y avait un rôle à jouer : on pouvait se faire le représentant de ce méthodisme populaire qui, pour être moins répandu dans le nord que dans le midi de l'Allemagne, y tenait cependant sa place. L'union du culte luthérien et du culte calviniste, imposée par Frédéric-Guillaume III, ne s'était pas accomplie sans déchiremens ni sans résistances. Les résistances vaincues, mais non pas universellement étouffées, s'étaient réfugiées dans les conventicules, et l'esprit de secte regagnait en détail ce qu'il semblait avoir perdu d'un coup par ordonnance. Au plus beau moment du triomphe des philosophes, M. Hengstenberg eut le mérite d'entrevoir les élémens cachés d'une réaction dévote; il en pressentit l'avenir, il la

servit avec une ardeur singulière; on n'a pas le droit de dire qu'il ne l'ait point servie de bonne foi. La violence avec laquelle il ouvrit sa polémique le signala tout de suite à l'attention générale, en même temps qu'elle soulevait l'opinion contre lui. Pas un des théologiens dont s'honore l'Allemagne savante n'eut le privilége d'échapper à ce brusque assaut. Les érudits, comme Gesenius, Wegscheider et de Wette; les administrateurs, comme Bretschneider et Röhr, surintendans du clergé à Gotha et à Weimar; les philosophes, comme Schleiermacher et Jacobi, tous eurent le même sort; le dieu même du temps, le superbe Gœthe, ne fut point épargné. La *Gazette évangélique* ne put garder entièrement des prétentions si agressives; elle était trop en avant du mouvement qu'elle préparait, et M. Hengstenberg se vit abandonné de ses collaborateurs, notamment du doux et pieux Neander. C'était une condamnation qu'il passa d'abord sous silence et dont il appelle aujourd'hui, on va savoir avec quel fracas et quel succès.

Presque aussitôt après l'avénement de Frédéric-Guillaume IV, lorsque les esprits étaient encore exaltés par les promesses libérales de 1840, la *Gazette évangélique* recommença la guerre interrompue depuis quelques années, et haussa le ton plus encore qu'elle ne l'avait jamais haussé. M. Hengstenberg eut une idée féconde : il résolut d'exploiter la religion au profit de la politique et la politique au profit de la religion, d'intéresser réciproquement le trône et l'autel à leur commune défense. La chose s'est vue souvent ailleurs; elle était à peu près neuve en Prusse. La législation prussienne a été rédigée sous l'empire de cette sage tolérance que le grand Frédéric professait à la fois comme maxime de philosophie et comme règle de gouvernement. Le pouvoir se déclare incompétent en matière de croyances dogmatiques, et n'assume qu'une seule obligation : il doit veiller à ce que « les églises n'inspirent à leurs membres que des sentimens de respect envers la divinité, d'obéissance envers la loi, de fidélité envers l'état, de bienveillance et de justice envers leurs concitoyens. » Du reste, « les notions particulières que les habitans du royaume peuvent concevoir au sujet de Dieu et des choses divines ne sauraient jamais devenir l'objet de mesures coercitives, » et la liberté des cultes est assurée, sauf les garanties de simple police. Je traduis le texte même du code prussien (*Allg. preuss. Landrecht.* Th. II, Tit. XI, § 1-13); c'est la paraphrase officielle du mot de Frédéric, un mot très sérieux sous air de persiflage : Laissons chacun faire son salut à sa guise.

On ne songeait pas alors à cette alliance si fructueuse des deux principes d'autorité, l'autorité d'une révélation surnaturelle dans le monde des consciences, l'autorité du gouvernement d'un seul dans le monde temporel. Le pouvoir était franchement absolu, et il ne sentait pas le besoin de cacher l'absolutisme derrière des théories. Dévot par dévotion

pure, s'il avait témoigné parfois un peu brutalement ses inclinations, c'était pour le bien des ames, sans arrière-pensée d'affermissement politique. Ainsi, par exemple, à la mort de Frédéric, la cour de Prusse changea de conduite, et Frédéric-Guillaume II, cédant à son ministre Wöllner, publia l'édit de religion de 1788, véritable arrêt de proscription contre les libres penseurs. « Le monarque, y disait-on, bien avant de monter sur le trône, avait eu la douleur de voir que beaucoup d'ecclésiastiques de l'église protestante s'arrogeaient une licence effrénée dans leur enseignement confessionnel, qu'ils réchauffaient et répandaient les erreurs des sociniens, déistes, naturalistes et autres sectes semblables. Or, le premier devoir d'un prince chrétien, c'était de maintenir la pureté de la religion chrétienne suivant la lettre de la Bible et la foi des diverses communions exprimées dans leurs différens symboles. » Quel était donc le motif de cette stricte obligation si hautement acceptée? La sûreté de l'état ou quelque grande nécessité de politique *humanitaire?* Non; mais simplement on voulait empêcher « que la multitude du pauvre peuple ne fût livrée en proie aux expériences des maîtres à la mode, et que des millions de fidèles sujets ne fussent dépouillés de la paix de leur vie et de leur consolation au lit de la mort. » Plus tard, quand Frédéric-Guillaume III, se mêlant aussi de religion, fondit les deux églises de la Prusse en une seule et organisa l'établissement évangélique, il obéissait au besoin de simplification si naturel dans un gouvernement absolu en même temps qu'il suivait certaines tendances philosophiques auxquelles il ne renonça que très tard, si jamais il y renonça; il poursuivait sa réforme administrative et il reprenait une idée de Leibniz. Il ne faut point oublier que Frédéric-Guillaume III était le prince qui écrivit ces belles paroles justement quand il défit l'édit de 1788 et le ministère de Wöllner : « La religion est et doit rester la chose du cœur, du sentiment, de la conviction particulière, et l'on doit éviter toute contrainte méthodique qui la réduirait à n'être plus qu'un bavardage sans pensée; la raison et la philosophie sont ses compagnes inséparables. »

Rien donc, dans ces rapports antérieurs de l'église prussienne et de l'état prussien, rien ne montre qu'on ait considéré comme un danger pour l'un les dissidences qui pouvaient se produire chez l'autre, et le libre examen ne semblait pas jusque-là l'infaillible ennemi de la paix publique. M. Hengstenberg et ses amis allaient révéler ce péril nouveau, découvert par une science nouvelle.

L'esprit moderne, la foi que nous a léguée le XVIIIe siècle, c'est la foi de Condorcet annonçant encore l'éternelle amélioration des destinées humaines au matin du jour où sa vie allait être tranchée par le fer du bourreau. Il n'a pas manqué de contradicteurs pour démentir cette sublime assurance, et l'on a vu toute une école de publicistes et de philosophes s'inscrire en faux contre la loi du progrès avant même qu'on

eût fini de la graver dans les institutions. L'école théocratique a hautement prétendu que c'était enlever Dieu de l'état, de l'histoire et du monde que de ne pas croire au règne immuable du péché, à l'absolue nécessité de la souffrance, à la grace cruelle du sang répandu. Ces implacables logiciens d'un mysticisme sans tendresse se sont rendus les apologistes de toutes les ignorances et de toutes les misères; pour mieux insulter une société qui ne voulait relever que de la raison, ils ont osé le panégyrique de l'échafaud; en haine des faits nouveaux, ils ont proclamé partout le fait ancien comme le droit et la vérité, jetant l'anathème à tout ce qui n'était pas l'autorité sans contrôle et l'obéissance sans réserve. Qu'il y ait eu d'abord je ne sais quelle sombre grandeur dans cette ardente protestation d'une doctrine contre un siècle, ce n'est pas la peine de le nier; mais combien de spéculateurs religieux ou politiques l'ont depuis transformée en expédient de domination! Combien ne s'est-il pas taillé d'habits étriqués et de costumes de comédie dans le majestueux manteau dont s'enveloppait de Maistre! Le professeur Hengstenberg, ce zélé défenseur d'une église bâtarde issue de deux hérésies, n'était certes pas le moins singulier combattant dans cette armée de toutes couleurs qui s'est rangée derrière l'auteur du *Pape*. La science allemande venait même, avec un merveilleux à-propos, se rattacher ici aux théories ultramontaines, et, par un étrange assemblage, le fougueux protestant se rapprochait d'autant plus du radicalisme catholique qu'il était plus hardi philosophe : philosophe à la façon d'Adam Müller qui parquait les peuples comme des troupeaux, à la façon de Steffens qui trouvait une distinction de nature entre le noble né pour jouir sans travailler et le paysan né pour travailler sans jouir, à la façon de Goerres qui comparait l'état à l'arbre et lui voulait une sorte de végétation systématique d'où sortît fatalement une hiérarchie sociale comme le feuillage pousse sur la branche et la branche sur le tronc. La *Gazette évangélique* s'est ouverte à toutes ces exagérations d'une métaphysique trompeuse, conséquences extrêmes de ce grand revirement qui porta jadis les esprits de Fichte à Schelling. Elle en a reproduit la pensée, mais en la noyant dans les détails d'une critique quotidienne; elle a réduit ce qu'il pouvait y avoir là d'imposant aux mesquines proportions d'un journal; elle a fait de la polémique de rencontre avec cet amalgame de paradoxes où l'on apercevait du moins, dans l'origine, la touche du génie. C'est ainsi pourtant que la faction qu'elle représente a prêché non sans succès la cause conjointe des religions d'état et des gouvernemens forts, parlant en Prusse comme aurait pu parler le despotisme autrichien s'il daignait raisonner, raisonnant comme il arrive en France à certaine coterie cléricale, quand elle oublie son libéralisme de commande pour affecter des airs de profondeur.

Il est, en effet, assez piquant de retrouver dans les prétentions affi-

chées à Berlin par une orthodoxie dirigeante les mêmes thèses que cette coterie qui se dit opprimée soutient ici chaque jour avec plus d'audace. L'analogie est frappante, et, s'il est essentiel d'en tenir compte pour saisir l'histoire du parti évangélique qui aspire à régenter l'Allemagne, il ne faut pas non plus l'oublier, si l'on veut avoir l'intelligence générale de tous nos troubles religieux d'à présent. On a fait grand bruit du retour de l'Angleterre au catholicisme, et l'on a grossi tant qu'on a pu ces nouvelles variations de l'église protestante : les caprices de l'érudition et les fantaisies de la mode aristocratique y prennent pourtant plus de place qu'on n'a daigné le dire, et toute cette réaction est de nature trop élégante, trop *exquisite*, pour devenir très populaire. L'évangélisme prussien s'est comporté, depuis quelques années, de manière à provoquer des espérances de même sorte, et l'on a cependant beaucoup moins attiré l'attention publique de ce côté-là; c'est peut-être que ces rudes Allemands allaient trop vite en besogne, et, suivant l'expression de Montaigne, *enfonçoient* trop le sens des choses. Il est temps de réparer cet injuste silence et de révéler aux *gazettes évangéliques* que nous avons chez nous cette parenté trop négligée qui les unit à la pieuse *Gazette* de Berlin.

Et d'abord M. Hengstenberg, occupé de la lutte personnelle qu'il a engagée contre le rationalisme, ne sait comment faire assez d'avances aux catholiques pour les amener avec lui sur le champ de bataille et se couvrir de leur armure contre l'ennemi commun. Luther, en ces temps-ci, a rêvé qu'il pourrait bien être pape tout comme le pape de Rome, dont il avait dit tant de mal, et c'est Rome, c'est l'esprit de Rome qu'il invoque contre ceux qui ne veulent pas lui laisser ceindre la tiare. Bel exemple des confusions du siècle! L'église évangélique vient donc avouer son indigence par la bouche de ses plus fiers docteurs; elle est pauvre en poésie, pauvre en solennités; l'art et l'imagination lui manquent, la dévotion en souffre; elle rend pleine justice aux mérites efficaces du catholicisme et repousse de son sein quiconque les méconnaît; elle se dit elle-même toute catholique; le protestantisme n'est qu'un mot creux! On vit à côté de l'église-mère, on ne saurait vivre en révolte contre elle; il n'y a plus aujourd'hui que deux églises sœurs, nourries sur le même fonds et défendant les mêmes autels; on s'entendrait presque pour y célébrer un même culte. Entre autres sujets de rancune contre M. Ronge, on ne lui pardonne pas d'avoir dénigré la sainte tunique. «Avait-il quelque chose de meilleur à mettre à la place, et ne vaut-il pas mieux se rapprocher du Christ par les sens que de ne point s'en rapprocher du tout?» N'est-ce pas de très mauvais goût d'attaquer les pèlerinages, et sied-il à de vrais chrétiens de les condamner au nom des intérêts matériels? « C'est uniquement ressembler à Pharaon, qui refusait aux Juifs la permission de servir

leur dieu, n'admettant pas qu'ils fussent au monde pour une autre fin que pour cuire de la brique. » Voilà les pèlerinages et les reliques réhabilités maintenant par les propres enfans du moine indompté qui fit si bonne guerre aux vendeurs d'indulgences! Mais qu'est-ce, après tout, que cette insurrection de l'ecclésiaste de Wittemberg et le beau triomphe qu'il a remporté? — Il a brutalement frappé du poing sur un chef-d'œuvre auquel l'esprit humain avait travaillé dix siècles, souvent même avec l'appui visible de Dieu, et il était trop étroit d'intelligence, trop borné dans son savoir pour comprendre ce qu'il détruisait! — Aussi voudrait-on relever le plus qu'on pourrait de l'édifice; les piétistes de Berlin ont à l'endroit des images, des cierges, des encensoirs et des chasubles, la même affection rétrospective que les puséistes d'Oxford; ils admirent de tout leur cœur cette organisation puissante sur laquelle repose le saint-siége, ces grandes sociétés monastiques dont il sait si bien utiliser l'indestructible énergie, et telle est en particulier leur estime pour le savant mécanisme de la compagnie de Jésus, qu'ils en sont presque à désespérer de rivaliser avec elle.

La *Gazette évangélique* ne s'oublie pas à ces considérations trop purement historiques : naturellement elle tâche d'employer à mieux la sagesse qui les dicte et d'en tirer des résultats plus positifs. L'illustre auteur de l'*Esprit des lois* s'étonnait fort qu'on lui reprochât d'avoir commencé son ouvrage sans parler au début du péché originel et de la grace, et il répondait qu'il n'était pas un théologien, mais un politique pratiquant une science civile et non point religieuse. Les jansénistes, qui l'avaient ainsi accusé d'impiété dans leurs *Nouvelles ecclésiastiques*, passèrent alors pour battus, sinon pour contens, et ne trouvèrent rien à répliquer. La réplique aujourd'hui n'eût pas manqué; les *Nouvelles ecclésiastiques* qui vivent de notre temps ne seraient pas si mal à propos demeurées muettes. Il n'y a plus, en effet, de science civile qui tienne, et tous les politiques doivent se faire d'église. Cela se dit à Berlin comme à Paris. Le gouvernement n'est rien s'il gouverne en dehors d'un point de vue confessionnel et ne s'asseoit pas tout entier sur un dogme. Il faut une administration chrétienne, des fonctionnaires chrétiens, des colléges chrétiens. Si l'on en croyait M. Hengstenberg, l'évangélisme serait dans une situation beaucoup plus favorable que le catholicisme pour réaliser cet idéal. Les catholiques ont voulu assurer à la fois et leur indépendance en séparant le spirituel du temporel, et leur empire en subordonnant partout l'un à l'autre. Les évangéliques ont bien mieux réussi dans cette entreprise de domination : ils ont repoussé la vieille distinction du moyen-âge, trop féconde en détours et en équivoques; ils ont à ciel ouvert confondu l'église avec l'état, non pas, suivant eux, que l'état absorbe et efface l'église, comme on l'a méchamment insinué; c'est l'église, au contraire, qui, disent-ils, em-

brasse l'état dans la personne même du prince, et sanctifie ainsi toute la machine jusqu'en ses derniers ressorts. Le prince a la charge de l'église comme premier membre de la communauté religieuse et non comme souverain politique; il est le premier lié par les canons et les symboles ecclésiastiques; bien loin de séculariser les choses de Dieu, c'est lui qui entre en cléricature avec son sceptre et sa couronne; il est vraiment ordonné d'en haut, et il est aussi de l'ordre de Melchisedech. — Admirable raisonnement de ces habiles dévots qui se trouvent tout ensemble des ultra-royalistes et, je dirais presque à leur manière, des ultramontains! C'est merveille de retourner ainsi l'histoire. Le grand-maître des teutoniques, le margrave Albert de Brandebourg, qui s'avisa de prendre femme en 1525 et dépouilla bravement ses chevaliers au profit de sa future dynastie, n'avait donc pas alors d'autre idée que de renforcer encore son caractère ecclésiastique! L'eût-on jamais pensé? M. Hengstenberg a découvert cela dans les articles de Smalkalde; aussi le procédé du margrave ne déconcerte pas sa piété, et les souverains protestans de la Prusse moderne lui semblent les successeurs naturels de ces moines-soldats dont ils ont si brusquement hérité. La vocation religieuse de la monarchie prussienne commence pour lui avec la conversion sanglante des sauvages Prussiens du XIII[e] siècle, et, supputant, dans une assez bizarre addition, les services rendus au pape, les bons offices prêtés à Luther, le docte théologien nous contesterait presque le titre de roi très chrétien pour en décorer la maison de Brandebourg. Il est convenu maintenant que ce sont les évêques qui ont fondé le royaume de France, et il faut être un *mal pensant* pour croire encore qu'on les ait aidés : les piétistes berlinois n'entendent pas rester en arrière de nos piétistes français, et décernent un honneur de même espèce aux teutoniques et aux porte-glaive. Ceux-là certes ont bien fondé la Prusse, et le sabre à la main, mais ce n'était probablement pas pour qu'elle devînt luthérienne ni même évangélique.

C'est du reste une justice à rendre à ces nouveaux réformateurs de la réforme, ils épurent leurs origines tant qu'ils peuvent et rivalisent de zèle avec nos catholiques ardens contre cette chose athée qu'on appelle l'état civil. La question des mariages mixtes avait été une belle occasion d'héroïsme pour le clergé rhénan; certains ministres de la Marche ont inventé la pareille. On sait que la loi prussienne autorise le divorce, et l'on ne doit point hésiter à reconnaître qu'avant l'ordonnance du 28 juin 1844 elle le permettait encore avec une facilité regrettable; mais cette ordonnance, inspirée par les *high-churchmen* de l'évangélisme, ne serait, dit-on, que le prélude de mesures plus radicales destinées à l'abolition complète du divorce même : on verrait ainsi les intrépides conservateurs de l'antiquité protestante l'abandonner avec éclat sur l'un des points qu'elle ait eus le plus à cœur, et ré-

cuser à leur tour cette infaillible autorité du luthéranisme primitif dont ils ont voulu faire l'égale de l'infaillibilité romaine. En attendant, quelques pasteurs bien soutenus par la *Gazette* de M. Hengstenberg ont imaginé de refuser la bénédiction nuptiale lorsque l'un des futurs conjoints aurait été déjà engagé dans un précédent mariage dissous par la loi sans l'être par la nature. Ils ont argumenté des scrupules de leur conscience pour ne point remplir cet office de consécrateur, qui, en l'absence des magistrats civils, était une nécessité d'ordre public. Ils ont obtenu gain de cause; un arrêt de cabinet, rédigé sous l'empire de ce provisoire qui frappe aujourd'hui toutes les institutions religieuses de l'Allemagne, a décidé, en 1845, que les ministres récalcitrans pourraient se décharger d'une fonction qui les blessait et renvoyer les fiancés en instance devant un collègue moins timoré. Singulière délicatesse qui, ne permettant pas de risquer son ame dans un contrat illicite, permet en même temps d'inviter son voisin à le faire! singulier expédient qui, pour peu que cette délicatesse sacerdotale se répandît davantage, obligerait les futurs époux à courir le pays, leur dimissoire à la main, cherchant avec plus ou moins de succès, et peut-être aussi de péril, qui voulût bien enfin les marier! Évidemment il n'y a là que le ridicule et l'impuissance d'une demi-concession. M. Hengstenberg et ses collaborateurs réclament maintenant la concession tout entière, et prétendent de fort bon sens que, si l'époux divorcé ne peut passer à de secondes noces, c'est que les premières subsistent. Qui l'emportera, du code ou du piétisme? Il n'y a plus qu'un pas à enlever, et l'on boude le roi sur ce chapitre-là : c'est une petite guerre qui ne fera point de martyrs.

Que cette opposition peu hasardeuse est d'ailleurs sagement compensée! comme ces agitateurs religieux sont au besoin de bons amis politiques! comme ils secondent à propos ces beaux desseins inédits de monarchie vertueuse dont on aime à se bercer dans les hautes régions de la cour! Lisez la *Gazette évangélique*, c'est là qu'on vous apprendra ce qu'il faut penser du grand Frédéric, — un héros, un Arminius perdu par la littérature française, et qui n'avait aucun rapport intérieur avec le Christ. — Aussi quelle fatale influence n'a-t-il pas exercée sur la législation prussienne, écrite en quelque sorte à son image et tout imprégnée des poisons de la révolution qui allait éclater en 89, vrais fruits de la mer Morte, fruits dorés remplis de cendres amères!

N'est-ce point dans ce damnable esprit que les rédacteurs du code ont supprimé partout le titre de *roi* pour dire en place *l'état*, le *chef de l'état*, expressions abstraites malheureusement empruntées au vocabulaire philosophique, et qui peuvent s'appliquer à d'autres formes de gouvernement qu'à ce gouvernement paternel établi depuis quatre siècles, sous la protection divine, dans l'illustre maison de Brande-

bourg? Il n'y a que les incrédules qui prononcent fièrement ce vain nom d'état; un sujet chrétien ne connaît que son roi et la race de son roi. Le grand désastre aujourd'hui, c'est que de si fidèles sujets se font rares; les *libertins* multiplient, ainsi qu'on eût parlé chez nous au XVII[e] siècle; ce *libertinage*, qui, dans l'Occident, a renversé les trônes et les ébranle encore, a déjà corrompu la morale publique, l'ordre social de l'Allemagne; les classes supérieures, les classes inférieures, sont en proie au même vertige; on prodigue trop d'instruction aux maîtres d'école, on ne les soumet pas assez étroitement à la direction des pasteurs; il n'y a point assez de ces pieuses confréries qui disciplinent et assouplissent le bas peuple dans les pays catholiques. Ce qui manque surtout, ce qu'on regrette, c'est cette organisation savante et chrétienne dans laquelle la prudence trop méconnue de nos ancêtres avait réparti toutes les conditions et tous les rangs; ce sont ces corporations industrielles, ces castes hiérarchiques où chacun trouvait une place fixe qu'il ne songeait point à déserter, la regardant comme établie de Dieu. On avait pied du moins sur un terrain solide; le matérialisme n'était pas encore assez populaire pour abattre ces barrières respectées dans l'intérêt charnel de la production et de la consommation : le *philosophisme* aidant, tout est tombé; on a détruit quand il fallait seulement réformer et vivifier. Tel est le langage que tiennent ces prétendus conservateurs, et en si beau chemin ils ne s'arrêtent pas. — La noblesse, disent-ils, a perdu ses droits de police, de justice et de patronage, droits trop saints pour s'accorder avec les théories libérales. L'édit du 9 octobre 1807, qui a émancipé les paysans, a déchaîné du même coup dans les campagnes l'égoïsme, l'envie et la cupidité. Ne voudrait-on pas maintenant émanciper aussi les Juifs? Quoi! ce personnage ridicule que vous trouverez en tous lieux bavardant et parlant toutes les langues, excepté la sienne; cet officieux insupportable qui vise à cacher son origine sous ses banales complaisances, et garde au front son signalement; ce renégat qui cherche à prendre les airs du monde et ne saurait ni marcher, ni s'asseoir, ni danser, ni tirer sa bourse, sans que tout cela ne crie qu'il est Juif : ce n'est point assez de l'avoir accepté pour changeur, ou marchand, ou médecin; vous en iriez faire un professeur, un juge, un magistrat, un général, un ministre! passe encore s'il avait toujours sa longue barbe grise, son visage apostolique et son œil oriental comme au temps de ses bénédictions! mais à présent qu'on laisse uniquement s'accomplir la justice de Dieu : il n'y a que l'impiété qui relève ceux qu'il a frappés et touche aux destinées qu'il a réglées. La pauvreté, par exemple, doit rester un état en dehors des autres; encourager les pauvres avec la perspective ou l'espoir d'une existence meilleure, c'est leur ôter ce rude tempérament qui leur a été donné pour souffrir la misère, comme il a été donné à l'arbre une écorce

plus épaisse sur le côté par où il regarde le nord. — Il faut donc secourir les pauvres pauvrement, ainsi que disait notre Pascal, qui ne songeait point cependant à prendre pour des règles d'état les scrupules de son humilité; il faut les abandonner aux aumônes privées; les institutions publiques, les caisses d'épargne, les secours légaux, ne sont qu'un appel à l'égoïsme. La charité des piétistes ressemble fort aux médecins qu'ils recommandent. On vante à Berlin la médecine chrétienne, comme on vante ici la médecine catholique, une médecine qui ne guérit pas, sous ce prétexte juif qu'on ne peut empêcher les enfans d'avoir les dents agacées quand leurs pères ont mangé des fruits verts (1).

J'avais déjà donné quelque idée de la réaction religieuse dans l'Allemagne du midi, j'ai voulu la dépeindre dans l'Allemagne du nord; de sentimentale, elle devient ici officielle et doctrinaire; l'instinct passe au système : que l'un serve à juger l'autre. Peut-être maintenant pourrai-je plus facilement expliquer ce vif débat où je trouvais alors la société berlinoise engagée. L'esprit moderne se ressemble trop en tous pays pour que de telles maximes si détestables ou si folles soient quelque part acceptées sans conteste. Elles durent, elles règnent un temps, grace à la complicité du pouvoir ou de la mode; c'est le triomphe qui les perd. Ce triomphe semblait à Berlin décisif et complet vers la fin de 1845 : le parti dont je viens de signaler la polémique dominait au su de tous le gouvernement lui-même, et les tendances que j'ai caractérisées l'étaient bien davantage encore par les discours, par les actes répétés du ministère. Le parti se constituait et s'avouait; il y avait dans l'état une faction qui s'élevait au-dessus de l'état et le réformait par ordonnance au nom de toutes les vertus chrétiennes. C'est une loi positive du code prussien (*Allegem. Landrecht*, Th. II, tit. II, § 45), « que la société religieuse n'a pas le droit d'imposer à ses membres des règles de foi contraires à leur persuasion, » et cependant, en mille rencontres, à Berlin, à Kœnigsberg, à Breslau, le ministre des cultes, M. Eichhorn, ne craignait pas de dire ouvertement « que le temps était arrivé de maintenir la vraie croyance par les moyens les plus énergiques; » il déclarait en propres termes « qu'il ne convenait point à la direction suprême des affaires religieuses de rester dans l'indifférence, que son rôle était d'être partiale, tout-à-fait partiale (*parteiisch, ganz parteiisch*). » M. Eichhorn agissait en conséquence; il ne voulait point que l'enseignement de la théologie s'aventurât en dehors du christianisme historique et positif, il lui donnait pour règle absolue le symbole même qu'il professait : *Credo ut intelligam;* il prétendait forcer, pour ainsi

(1) Tout l'exposé qu'on vient de lire n'est qu'un résumé fidèle, souvent même une traduction littérale, des écrits et des journaux du piétisme berlinois. Il suffit quelquefois de laisser la parole à ses adversaires pour les combattre. Ce n'est pas notre faute si l'analyse dispensait ici de la critique.

dire, l'érudition allemande à remonter son cours, en supprimant le droit de libre investigation dans les études philosophiques pour le borner à l'étude de la nature : « Dans un temps où la science était tout orgueil, il avait à cœur de répandre cet esprit d'humilité qui met les effets de la grace bien au-dessus de tous les mouvemens originaux de la pensée. »

Ainsi se produisait un changement inoui dans le régime des universités; à peine avaient-elles essayé de sortir du domaine de la spéculation pure, qu'on leur interdisait la spéculation même. Une stricte surveillance pesa partout : les maîtres furent épiés, déplacés, suspendus et destitués; suivant qu'ils se rapprochaient ou s'écartaient du *credo* ministériel, les livres, les journaux, les associations, furent approuvés ou défendus. Ce n'était pas seulement le radicalisme que l'on poursuivait : des hégéliens sérieux et respectés, M. Hotho par exemple, se virent refuser la concession d'un journal, parce que « leur philosophie était incompatible avec l'église et l'état, tels que l'un et l'autre peuvent et doivent exister. » Au même moment, le gouvernement prussien mettait toute sa dévotion en spectacle et en jeu dans l'affaire anglaise de l'épiscopat de Jérusalem; il modifiait sa politique au sujet des mariages mixtes; il autorisait les processions publiques et les pèlerinages; il instituait des sœurs de la Miséricorde; il aggravait l'obligation du dimanche; il favorisait la société « du Christ historique; » il gênait le développement des sociétés de lecture et des bibliothèques d'école; il s'efforçait de mettre l'instruction populaire sous la main des ecclésiastiques dits orthodoxes; il empêchait les maîtres de se réunir dans ces congrès, jusqu'alors autorisés et fréquens; enfin il intentait des procès aux écrivains, et, comme me disait à Berlin même un homme d'un esprit aussi élégant que libéral, M. Varnhagen, les plus modérés s'estimaient heureux d'être couverts par une avant-garde moins sage, trop sûrs qu'à défaut de plus méchans, on les eût d'abord atteints.

Dans tous ces faits rassemblés, les uns odieux ou mesquins, les autres plus ou moins innocens par eux-mêmes, quiconque regardait apercevait aussitôt la trace d'une volonté suivie, et déjà certes, au bout du chemin qu'on parcourait si vite, il envisageait le but. C'était sur ce chemin dangereux que l'opinion berlinoise essayait alors d'arrêter le pouvoir; elle avait dressé camp contre camp; j'ai montré le camp vainqueur, visitons celui de la résistance.

La résistance à Berlin ne se manifesta pas comme elle se manifestait dans la province saxonne, ou même à Kœnigsberg; elle se produisit sous une forme peut-être moins extérieure, moins bruyante, mais plus significative et plus arrêtée. La capitale de la Prusse n'est point une ville de grand commerce ou de grandes fabriques; la Sprée n'est pas encore un fleuve. Il n'y a là ni l'activité industrielle, ni la richesse, ni

l'indépendance qu'elle assure; on y trouverait plutôt les qualités un peu étroites et en même temps les sujétions de l'économie bourgeoise; on y trouverait aussi, sans trop chercher, une espèce de morgue froide, demi-bureaucratique et demi-pédante, qui a fini par s'infiltrer à travers presque toutes les couches de la population. Les Berlinois sont, dit-on, les Anglais de l'Allemagne, des Anglais pauvres, ergoteurs et persifleurs, une hiérarchie de petites aristocraties gourmées. Berlin est, si j'ose ainsi m'exprimer, une capitale parvenue; elle prend d'autant plus au sérieux, avec raison du reste, son nouvel état de cité reine et son chiffre de quatre cent mille ames (1), qu'elle peut encore parfaitement se rappeler ses récentes et modestes origines. On n'en rougit pas, le progrès est trop beau; mais on est vif sur le point d'honneur, et l'on tient à paraître digne de sa fortune en affectant toujours de la consistance et de l'autorité. D'avoir contre soi toutes ces vertus entêtées et même assez sournoises, lorsqu'on est un gouvernement paternel, ce n'est pas chose bien sûre; tel était pourtant l'antagonisme que les piétistes victorieux à la cour rencontraient à tout moment, comme à tout endroit, dans la ville. Libéraux par éducation, quand ils ne le seraient point par fierté, remplis des glorieux souvenirs de la belle époque philosophique d'avant 1830, les Berlinois repoussent de toutes leurs forces ce joug doucereux auquel on voudrait plier la pensée sous air de sauver le trône. Ils peuvent varier en matière d'opinions politiques, poursuivre souvent dans ce chapitre-là une originalité moins fondée que prétentieuse : en face du piétisme, en haine de ces ambitions dévotes qui, pour peu qu'on les laissât faire, mettraient le pouvoir dans la sacristie, lorsque la loi nationale met l'église dans l'état, il se lèvera toujours à Berlin une immense majorité, compacte et résolue.

Les fonctionnaires eux-mêmes, obligés à tant de ménagemens et se retranchant si volontiers dans l'isolement de leurs bureaux, répugnent à subir ces influences souterraines. Les lumières politiques leur manquent plus souvent que cette lumière morale, avec laquelle d'honnêtes gens éclairent, pour les éviter, ces mauvais sentiers où les vertus privées finissent par périr avec les vertus publiques. Il y a des exceptions sans doute : pays essentiellement administratif, la Prusse a, bien entendu, les maladies administratives, greffées, comme partout, sur les maladies humaines; elle aussi, malgré la sévérité souvent peu intelligente de ses règlemens, elle compte des dévorés de parvenir; mais le corps est bon. La bureaucratie prussienne a été trop vantée pour son indépendance, pour son respect de la légalité, pour son aptitude pratique, pour la réa-

(1) Il n'y en a guère que 350,000; mais le roi, réprimandant le magistrat l'année dernière, parlait de près de 400,000. Berlin, en 1651, ne comptait encore que 6,500 habitans.

lité de son savoir : que l'on ôte de ces mérites tout ce qu'il en faut retrancher, elle est et reste toujours quelque chose d'au moins aussi beau, elle est *honorable* dans toute la valeur anglaise de ce mot-là. Vainement M. Hengstenberg et les siens ont frappé de suspicion la classe entière des employés; malgré ces dénonciations dangereuses, il n'est pas commun d'y voir faire marchepied de sa conscience, et le public est sévère pour les délinquans. La malice indigène, le *witz* berlinois ne connaît point de pitié; d'ordinaire moins léger que brutal, il court encore la vaste cité comme si elle était restée petite ville. « Mon frère, disait un jour dans un pieux conventicule certain personnage haut placé, mon frère, je tâche en moi-même d'humilier l'homme pour expier les grandeurs du ministre. — Que deviendra l'homme, répondit l'autre, quand le diable emportera le ministre avec lui? » Je ne jurerais pas que l'histoire soit authentique; pour être du cru, elle en est.

Cet esprit-là, droit au fond et très sérieux, mais dur, flegmatique et frondeur, s'arrangeait mal de ces mouvemens enthousiastes auxquels se livraient les tempéramens saxons. On est trop docte à Berlin, et aussi trop réservé pour s'abandonner à cette ferme confiance avec laquelle le pasteur Uhlich envisageait les difficultés religieuses. Un instant de faveur royale, l'espoir d'un grand bénéfice politique, firent beaucoup pardonner aux catholiques de Ronge et de Czersky; les *Amis protestans* déplurent tout de suite en haut lieu, parce qu'on avait alors fini par comprendre la portée de ces apparitions. Les penseurs à la suite relevèrent aussitôt contre eux les vulgarités inséparables de toute effervescence populaire; puis les gens instruits, comme les gens bien élevés, se gardèrent de donner trop ouvertement dans un christianisme si commun; ce n'était ni d'assez bonne compagnie, ni d'assez bel esprit. Si l'on eût interrogé les consciences sincères, il eût été peut-être difficile de marquer l'endroit même par où ces délicats distinguaient leur propre sens du sens trivial auquel M. Uhlich entendait les choses : ils n'avaient pas une foi beaucoup plus ample dans le christianisme positif, ils avaient une aversion aussi déclarée pour les symboles obligatoires. Seulement il leur restait soit une affection générale pour ces formes mystiques dont se revêtait la philosophie religieuse de Schleiermacher, soit un goût plus ou moins prononcé pour ces artifices pénibles avec lesquels la science hégélienne substituait le jeu de ses catégories à l'enchaînement miraculeux des dogmes. D'une façon comme de l'autre, ils accusaient les croyances des *Amis protestans* de platitude ou de sécheresse; mais ils accusaient tout bas, sentant bien qu'au demeurant ces fortes convictions des simples sont la vraie puissance des idées, heureux de l'appui que la libre pensée rencontrait encore dans les masses inutilement travaillées par le fanatisme des habiles.

Telles étaient les dispositions du monde berlinois au sujet de M. Uhlich

et de ses amis : on les protégeait, on les défendait d'un peu haut; on s'attaquait à leurs adversaires, sans précisément les avouer eux-mêmes; on faisait cause commune, mais lit à part. Cela se vit au mieux quand on essaya d'organiser à Berlin une démonstration analogue à celles de Coethen ou de Halle. Le 1er août, quelques *Amis protestans* s'étaient donné rendez-vous dans un jardin public pour y délibérer sur la création d'une société de lecture et rédiger un manifeste en faveur de Wislicenus : c'était jour de concert; on se félicita beaucoup de se trouver au nombre de cinq cents : les chemins de fer de la Saxe avaient amené jusqu'à des milliers de personnes dans la petite ville de Coethen. On débita des discours, et l'on donna lecture d'une déclaration. Signa qui voulut; beaucoup, à ce qu'il paraît, signèrent à l'aventure. C'était purement une protestation « contre *un certain parti* qui, fort de son crédit, trouble les consciences, impose une hypocrisie destructive de toute moralité, persécute ceux dont l'opinion n'est pas la sienne, et veut les traiter comme sectaires. » Huit jours après, encouragés par ce succès équivoque, les *Amis* berlinois s'étaient encore réunis. On attendait M. Uhlich, qu'on avait tout exprès invité à présider la séance; malheureusement on avait compté sans la police et sans le consistoire : M. Uhlich écrivit qu'on lui défendait de quitter sa paroisse, et un magistrat vint sur les lieux interdire toute allocution publique, interdire même de lire à haute voix la lettre du ministre ainsi mis aux arrêts. On se la passa de main en main, se récriant fort, s'indignant, s'exaspérant; puis on s'assit en face d'un verre de bière, suivant la bonne habitude (*bei einem Glase Bier*), et des causeries aux chansons, des chansons au tapage, on alla si vite en besogne, que tout cela finit assez misérablement. Survint bientôt l'ordonnance qui proscrivait les assemblées populaires, et les *Amis protestans* ne trouvèrent plus d'occasion de se réhabiliter un peu dans l'esprit du public berlinois. Leur déclaration n'impliquait aucune question de doctrine; juifs, catholiques, réformés, vieux luthériens, tous pouvaient adhérer sans compromettre leur persuasion propre : les adhésions manquèrent; beaucoup reprirent publiquement la leur, ceux-ci parce qu'ils redoutaient la responsabilité qu'elle leur eût attirée, ceux-là parce que l'affaire tournait au ridicule. On eut grand'peine à ramasser seize cents signatures; il y avait dans le nombre force dames et demoiselles, malgré le proverbe : *Mulier taceat in ecclesiâ;* des tapissiers « heureux de voir poindre l'aurore de la liberté spirituelle, » des ferblantiers qui dans leur paraphe inséraient pour devise : « O raison ! ô nature ! inséparable lien ! » Bref, ce furent toutes les misères où viennent se noyer, en d'autres pays, les souscriptions avortées du patriotisme quand même. La tentative si féconde, si vigoureuse en Saxe, échouait ici faute de souffle et de sérieux; le vrai Berlin n'avait pas dit son mot.

Au milieu même de cette agitation qui faisait événement, sans pour-

tant réussir, le bruit se répandit tout d'un coup que le *magistrat*, c'est-à-dire le conseil supérieur, le sénat de la cité, avait voté une adresse au roi et formulé de véritables remontrances sur la situation religieuse. Ce ne fut d'abord qu'une vague rumeur; puis, ceux qui avaient eu le principal honneur de la rédaction se dénoncèrent eux-mêmes; on signala bientôt telles influences philosophiques auxquelles la sagesse municipale avait obéi sans trop le savoir; on reconnaissait à des signes certains la main d'un disciple de Hegel, et l'ombre du maître était, disait-on, revenue pour se venger de la proscription qui pesait sur elle. Les journaux du dehors apportèrent enfin le texte de l'adresse, qui datait du 22 août, mais ce fut seulement le 2 octobre que le roi reçut le magistrat et lui permit de réciter en personne ce singulier compliment. Le bruit en vint alors jusqu'à la presse française, et sembla bien étrange, tant on était peu préparé à nous expliquer cette controverse théologique engagée de pied ferme entre un roi absolu et une bourgeoisie mécontente. On n'a pas été généralement assez juste pour ce manifeste purement berlinois, et, faute d'en apprécier les causes, on a diminué le caractère. Ce n'était pas seulement une dissertation pédantesque et verbeuse, *verbosa et grandis epistola;* sur les lieux et dans le moment même où elle parut, on voyait bien que c'était l'écho fidèle de toutes ces opinions moyennes qui se font une place si sûre dans une population cultivée.

Le magistrat signalait donc à l'attention paternelle du monarque les mouvemens qui se produisaient de tous côtés dans la sphère des idées religieuses, mouvemens profonds et non point éphémères, qui ne demandaient qu'à se frayer un chemin régulier par les institutions publiques. — Deux partis s'étaient décidément formés, l'un s'appuyant sur l'ancien état de l'église comme sur l'inébranlable fondement d'un droit historique, l'autre soutenant que l'esprit saint qui constitue l'église véritable n'est pas plus inhérent à la tradition littérale qu'à l'autorité romaine; qu'il suit, au contraire, les progrès de l'humanité, et se révèle à chaque âge selon son intelligence. C'était de ce côté-là que penchait ouvertement l'immense majorité des habitans éclairés de la première ville du royaume; ils n'ignoraient pas combien il pouvait se mêler à ces tendances d'élémens étrangers et impurs, mais ils apercevaient au fond le grand principe de la liberté intellectuelle et chrétienne. Abjurer ce principe, c'était se faire catholique et condamner trois siècles de l'histoire du monde. « Nous tenons ferme à notre christianisme, disaient les représentans du peuple berlinois, mais nous savons que ce christianisme, éternel et immuable quant à son essence, se renouvelle dans les ames, et se produit successivement dans la vie sous des formes différentes par la parole comme par la pensée. » Sur la limite d'une ère ancienne et d'une ère nouvelle, dans la crise que traversent aujourd'hui

les idées religieuses, plus large sera le symbole, plus il embrassera de croyans. Tous, par exemple, n'accepteraient-ils point aujourd'hui quelque simple formule qui réunît les ames dans un lien fraternel sans les étreindre sous le joug d'une lettre morte? Tous ne diraient-ils point d'un même cœur : « Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui et dans l'éternité, c'est le fondement de notre croyance, et le seigneur de son église; mais ce seigneur n'est autre que l'esprit, l'esprit du Christ en nous, l'esprit d'amour et de sainteté qui affranchit ceux qu'il possède de tout ce qui n'est pas lui, et les rend vraiment libres, vraiment fils de Dieu. »

Après cette dissertation dogmatique, le magistrat arrivait enfin à l'objet même de sa protestation; il incriminait vivement le parti qui menaçait l'avenir de l'église et de l'état pour tenter, au mépris de la pensée contemporaine, d'enfermer le christianisme dans les livres symboliques et les confessions écrites, au lieu de lui laisser sa voie dans les consciences. Il accusait nominalement la *Gazette évangélique*, organe du parti, de recommencer aujourd'hui le rôle odieux des Juifs vis-à-vis des premiers chrétiens et des papes vis-à-vis de la réforme; il accusait surtout le ministère des cultes et lui reprochait solennellement le dévouement absolu qu'il apportait au service d'une faction réactionnaire; il croyait que cette intervention du gouvernement dans les choses religieuses blessait à la fois et les lois nationales et les lois divines. Il terminait par cette double prière : « Nous supplions votre majesté de vouloir bien recommander aux autorités ecclésiastiques de ne point gêner la liberté d'enseignement dans l'église évangélique, tant que cette liberté ne contrariera ni la morale, ni la pureté, ni le bien de l'état. Nous supplions votre majesté de vouloir bien convoquer une commission, tirée de toutes les provinces, formée de laïques et d'ecclésiastiques, chargée, sous la sanction royale, de préparer pour l'église un projet de constitution qui satisfasse les besoins du temps. »

Le roi répondit d'un ton à la fois railleur, paternel et courroucé. — Il avait désiré que le magistrat lui présentât en personne cette adresse extraordinaire; il lui avait auparavant donné le temps de réfléchir, dans l'espoir qu'on trouverait à la fin bien singulier de venir lui débiter face à face un si long morceau de théologie; il ne pensait pas que les conseils de ville fussent appelés par nature à se transformer en synodes, et, s'il consentait à ne point exercer cette suprême autorité pontificale dont la réformation avait investi le prince, ce n'était point pour en décorer l'une après l'autre les municipalités de son royaume. — Frédéric-Guillaume montrait là sans doute plus d'esprit que ses interlocuteurs, et, s'il n'y avait point dans ces vives paroles toute la dignité possible, du moins elles ne manquaient pas de sel. Malheureusement ce n'était pas répondre, et les pétitionnaires avaient le cœur trop plein de

leurs ressentimens, la conscience trop claire d'une position tout exceptionnelle, pour se soucier beaucoup de ces agréables moqueries. Vinrent ensuite, dans la bouche royale, des récriminations qui ne pouvaient guère peser davantage. — Le magistrat s'occupait fort de questions religieuses et il négligeait de veiller aux soins matériels du culte; il flétrissait du nom de parti des croyans paisibles dont tout le tort était de s'attacher avec trop de zèle aux devoirs qu'ils avaient juré d'accomplir, et il ne disait rien des *Amis protestans*, cette véritable faction qui provoquait partout le tumulte, dans les ames et dans la rue, en sortant tout ensemble de la foi et de la légalité.— Autant eût valu accuser une armée en marche de ne point tirer sur son avant-garde. Le magistrat de Berlin se justifia, dans une seconde adresse, des reproches qu'il avait dû subir. La censure arrêta quelque temps l'apparition de cette pièce nouvelle; mais elle ne put empêcher qu'une procession populaire ne reconduisît en pompe, jusqu'à leur maison, les fermes représentans de la cité. Le roi avait cru les battre en causant; telle était la gravité des préoccupations publiques, que personne pourtant n'imaginait qu'il pût y avoir de ridicule à les exprimer.

Ce qui fit surtout dans Berlin le grand succès de cette démonstration, c'est qu'elle répondait à un double besoin, c'est qu'elle flattait une double esperance. La disposition commune des esprits, leur vœu le plus général, c'était d'échapper aux idées extrêmes de tous les dogmatiques; c'était ensuite d'ouvrir une issue pratique aux idées raisonnables par une constitution nouvelle de l'église. Pour se représenter cette situation, pour comprendre le milieu moral où la majorité s'efforçait de tenir, il faut se figurer, en face des piétistes, leurs plus déterminés opposans. Si d'un côté travaillait ce parti évangélique, avec lequel on sentait arriver l'abêtissement d'un despotisme doucereux, de l'autre grondait une faction plus effrayante encore pour les ames honnêtes, la faction philosophique des athées. Ceux-ci portaient leur drapeau tout au moins aussi haut que les piétistes, et depuis long-temps, soit à la suite, soit au-delà de Feuerbach, ils faisaient oublier leur petit nombre à force de clameurs. Bizarre contradiction et qui peint bien encore le génie d'un peuple jusque dans les exagérations individuelles! l'athéisme compte presque en Allemagne pour une religion, et les Allemands, en s'appropriant nos vieilles folies de la fin du XVIIIe siècle, n'y ont rien ajouté, si ce n'est un air grave et solennel. Je trouvais partout, dans la société berlinoise, l'horreur de ce nihilisme absolu, et c'était en haine d'une métaphysique insensée que le magistrat s'était si vivement écrié : « Nous tenons ferme à notre christianisme! » — Pure inconséquence! répondaient à la fois et M. Hengstenberg et les athées, il faut être ou tout avec nous, ou tout avec eux! Comme si la vie de l'esprit n'était pas un chef-d'œuvre continuel d'inconséquences heureuses, comme si toutes les inconséquences

n'eussent pas été préférables soit à l'obscurantisme de la *Gazette évangélique*, soit aux inventions anti-sociales de M. Stirner, l'étrange inventeur de ce livre incroyable qui s'appelle *l'Individu et sa propriété*. Ce n'est pas ici le lieu de dire en quels abîmes est tombée, vers ces derniers temps, cette prétendue philosophie, et je rendrais mal l'impression que causait à Berlin une déchéance si terrible : la science en était comme déshonorée. Le monde et l'histoire ont fini par ne plus faire qu'un gouffre vide peuplé de fantômes, et non pas habité par des volontés ou des personnes. L'ensemble de ces fantômes, le total de ces abstractions qu'on met en place des hommes, on le nomme quelquefois Dieu; mais c'est par politesse ou par prudence. « Il n'y a pas de Dieu, dit Feuerbach à Stirner; il n'y a que les perfections de Dieu, et elles appartiennent à l'homme, qui les appelle Dieu, quand, dans l'enivrement de son cœur, il oublie que son cœur lui appartient. Vous, Stirner, qui soutenez que Dieu c'est le néant, vous êtes encore un athée bigot; car le néant, c'est une définition de Dieu. » Et Stirner répond : « Je suis meilleur athée que vous, qui pensez l'être parce que vous ne croyez pas à l'existence du sujet divin; moi, je ne crois pas à l'existence des qualités divines, à la justice, à l'amour, à la sagesse que vous imaginez voir dans l'homme. Je ne crois pas davantage à l'homme; l'homme, le *moi*, n'est qu'un mot : il n'y a qu'une essence réelle, c'est l'individu particulier dans sa jouissance égoïste, c'est *toi*, Pierre ou Paul. » Voilà les beaux débats livrés dans cette chambre philosophique, qui nous emprunte nos distinctions parlementaires comme pour mieux ridiculiser la vanité de ses schismes. N'est-il pas, en effet, dans cette convention au petit pied, des divisions qui s'intitulent la *plaine*, le *marais* et la *montagne*? Il y a même un centre gauche, une extrême gauche, voire une *gauche Dufaure*.

Je n'ai point assez d'hommages pour l'admirable énergie avec laquelle le peuple allemand cherche à se faire une voie raisonnable et droite parmi tant d'extravagances. La science l'a trahi quand il avait cependant sacrifié tout à son culte; il ne se fie plus qu'à lui-même, et ne gardant de la science qu'une immortelle conquête, le droit de libre pensée, il l'applique résolûment dans les limites du sens commun. Les savans se battent dorénavant par-dessus sa tête, et les coups ne l'atteignent plus : il est occupé d'organiser la vie et non pas de discuter la doctrine. Il y avait jusqu'à présent *hypersthénie* théologique et *asthénie* religieuse, dit l'un des plus respectables organes de l'école de Schleiermacher (1) : c'est pourquoi l'on travaille de toutes parts à constituer la société des fidèles, c'est pourquoi l'on demande en Prusse, comme en

(1) *Pour l'avenir de l'église évangélique d'Allemagne, un mot à ses protecteurs et à ses amis*, par M. Ullmann.

Wurtemberg et en Saxe, une réforme ecclésiastique. « Voulez-vous chasser le communisme des tailleurs-philosophes? s'écriait un député wurtembergeois. Introduisez à la place le généreux communisme des chrétiens. » Établir l'église sur le fond populaire et non pas en dehors des simples croyans, la restaurer par en bas et non pas la régenter d'en haut, substituer en un mot aux consistoires les synodes et les presbytères, tel est aujourd'hui le noble rêve de la véritable Allemagne, et à Berlin, plus encore qu'ailleurs, il s'est expressément manifesté.

L'église prussienne a subi de si nombreuses vicissitudes qu'elle est peut-être moins capable qu'aucune autre église protestante de résister à ce mouvement national. Partagé d'abord entre les administrations provinciales (*Regierungen*) et les consistoires, le gouvernement des choses de religion perdit même tout caractère ecclésiastique de 1808 à 1815; les consistoires devinrent alors une section particulière de la *Regierung* sous le titre de *députation des églises et des écoles*. Émancipés par l'ordonnance du 30 avril 1815, ils perdirent en 1825 la charge de l'instruction publique, et subsistèrent uniquement à titre d'autorité scientifique et morale, toujours rangés jusqu'à certain point dans la dépendance d'une *commission administrative des églises et des écoles*. Celle-ci, composée de laïques et d'ecclésiastiques, siégeait près de la *Regierung*, dont le chef suprême (*Ober-president*) avait en même temps la présidence du consistoire. Tel est le régime qui s'est maintenu jusqu'en 1835 dans la province du Rhin et de Westphalie, jusqu'en 1845 dans les provinces orientales: c'était la suppression plus ou moins absolue de l'église en tant qu'institution particulière et corps distinct. Frédéric-Guillaume III avait bien octroyé des synodes, mais ils étaient presque aussitôt tombés en désuétude; Frédéric-Guillaume IV les convoqua de nouveau, et en 1844 ce fut un cri général pour qu'on rendît à l'église une existence propre sans laquelle périssait le sentiment religieux, écrasé pour ainsi dire sous les rouages politiques. L'ordonnance du 17 juin 1845 a transféré au consistoire l'administration ecclésiastique tout entière. La *Regierung* n'a plus gardé dans son ressort que les détails de police et de matériel; le consistoire a pris en main la direction du personnel; il n'avait antérieurement que la surveillance des études. Voici maintenant ce qui arrive. Cette agitation d'à présent qui se produit tout d'abord dans la commune, le premier élément solide de la société spirituelle aussi bien que de la société civile, ce soulèvement presque général des consciences vient se heurter non plus contre un corps à moitié laïque tel qu'était la *Regierung*, mais contre une hiérarchie sacerdotale relevant de degrés en degrés du ministère des cultes. La rencontre est bien autrement rude, pour peu que le ministère ait apporté dans la formation des consistoires et le choix des surintendans cet *esprit de parti* dont il se glorifie; cet esprit-là est en opposition na-

turelle avec l'esprit séculier de qui procèdent ces nouvelles aspirations religieuses, et, preuve singulière du renversement de toutes les situations, il semble aujourd'hui que les consciences soient plus gênées sous la tutelle de l'église qu'elles ne le furent sous la tutelle de l'état. Aussi, de même que les consistoires ont échappé à la *Regierung*, les fidèles veulent se soustraire aux consistoires en organisant les presbytères, et, conservant le principe de la séparation de l'église et de l'état, ils sollicitent comme une garantie de plus la participation du peuple à l'église.

Entretenir l'activité de la pensée religieuse en lui ouvrant une place au sein de la vie communale, l'empêcher de se fractionner à l'infini en la reliant partout avec elle-même, grace à des synodes libres et réguliers, appeler toujours à côté du sacerdoce l'intervention sérieuse de l'ordre laïque, c'est là le problème que poursuivent les intelligences les plus distinguées comme les plus humbles. Le roi Frédéric-Guillaume ne savait pas trop s'il n'était point le complice du magistrat de Berlin qu'il réprimandait pour avoir imploré cette grande réforme ecclésiastique. M. Bunsen venait de faire un livre qu'il avait intitulé *la Constitution de l'Église de l'avenir*, et ses espérances s'y traduisaient par des projets encore plus précis que ceux de M. Ullmann. Tout le monde en est là maintenant sur la terre allemande, et, pendant qu'on se relâche de la sévérité dogmatique des formules et des confessions, on resserre d'autant les liens moraux qui peuvent remplacer les obligations littérales : on élargit le champ de la doctrine, pour s'y mieux entendre sans se gêner par les textes; on organise à tous les degrés l'association religieuse pour se rencontrer de plus près dans l'adoration commune des mêmes vérités raisonnables. Cet effort intelligent me frappait encore plus en Prusse qu'en Saxe, et j'y reconnaissais tout particulièrement la sagesse berlinoise.

L'église même de Berlin, par l'organe de ses membres les plus relevés, s'était alors prononcée dans ce sens-là. Quatre-vingt-six personnes, professeurs, prédicateurs, ou conseillers de consistoire, quatre-vingt-six personnes de distinction avec deux *évêques* en tête (1) avaient signé, le 15 août, une déclaration faite pour réparer le mauvais succès de la déclaration des *Amis protestans;* ils dénonçaient comme eux et comme le magistrat ce *certain parti* qui troublait la paix et la liberté, ils demandaient aussi une constitution ecclésiastique; enfin ils professaient pour tout symbole cette opinion que le magistrat allait répéter après eux : « Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui et dans l'éternité, est le seul fondement de notre béatitude, et tout l'enseignement religieux doit partir du Christ pour aboutir au Christ (*von Christus aus zu Christus hin*). » La maxime était large, et bien des convictions y pou-

(1) C'est le titre que prennent les surintendans de l'église évangélique en Prusse.

vaient tenir à l'aise : c'était justement ce que demandait la prudence pastorale des honorables signataires. Toute la Saxe répondit à cet appel bienveillant, toutes les villes où les *Amis protestans* s'étaient réunis envoyèrent de nombreuses adhésions, celle d'Uhlich la première; ils acceptaient de grand cœur la formule des modérés de l'église évangélique, et ne voulaient y rien changer, si ce n'est peut-être qu'ils eussent mieux aimé dire simplement : « Nous croyons en Jésus, le sauveur du monde. » On n'a guère ici parlé de cette manifestation; elle avait cependant produit plus d'effet à Berlin que l'adresse du magistrat, et soulevé plus de passions en même temps qu'elle prêtait matière à plus d'étonnement. Le docteur Eylert, le premier de tous les prélats dans la hiérarchie évangélique, donnait la main au pasteur Uhlich, l'objet de tant d'anathèmes; ce n'était là sans doute qu'un compromis, mais pour l'oser, pour le trouver naturel, il fallait que de part et d'autre on fût plus rapproché qu'on ne le croyait peut-être.

M. Hengstenberg ne s'y trompait pas, et maudissant cette invasion du rationalisme, qui s'installait ainsi dans les premiers rangs de l'église officielle, sous air de conciliation, il attaqua violemment la déclaration du 15 août. Déjà M. Stahl avait publié contre ce nouveau tiers-parti qui se montrait ainsi à l'improviste deux lettres éloquentes : — il n'admettait point de constitution ecclésiastique sans la même réserve qu'il exigeait pour une constitution politique, c'est-à-dire qu'il ne voulait, ni dans l'église, ni dans l'état, de peuple constituant; il n'admettait pas davantage un autre symbole que celui d'Augsbourg, et, cherchant à lui donner un signe d'infaillibilité, il s'efforçait en vain de lui attribuer la perpétuité qui lui manque; adversaire radical du protestantisme qu'il croyait pourtant défendre, il n'acceptait plus l'Écriture qu'à titre d'autorité absolue; il lui fallait *une formule qui fût un pape,* comme l'en avaient énergiquement accusé l'évêque Eylert et ses co-signataires. — M. Hengstenberg, atteint dans sa personne par la déclaration, releva le gant avec encore plus de vivacité que M. Stahl. Il dénonça « ces mauvais écoliers de Schleiermacher, qui mettaient plus de prix à recueillir dans l'œuvre de leur maître le bois, le foin et la paille, que l'or et les pierreries; » il les combattit pied à pied, et fit mine de démolir par morceaux tout leur édifice. Puis, rempli d'une amertume singulière, portant droit devant lui le coup d'œil d'un ennemi clairvoyant, il leur reprochait de vouloir enlever l'empire des ames et du monde aux vrais dévots, à l'aide d'une coalition immorale. « Le beau spectacle, disait-il, que prépare cette sagesse astucieuse! le bel ordre avec lequel elle ménage son triomphe! Écoutez-la parler et laissez-la faire : elle va pousser à l'extrême droite la *Gazette évangélique,* rejetée pour un si grand écart en dehors de toute influence; à l'extrême gauche, les rationalistes de Wislicenus! Au centre alors, avec l'excellent Uhlich d'un côté, avec les

demi-partisans de l'orthodoxie de l'autre, au centre resteraient ces doux et compatissans élèves de Schleiermacher pour conduire dans toute leur sagesse une harmonie si nouvelle. Alors aussi arriverait sans doute le règne de Dieu, puisque les loups et les brebis, les chevreaux et les panthères, habiteraient paisiblement ensemble. » M. Hengstenberg ne consentira pas à cet accouplement monstrueux, tant qu'il gardera de la voix et de la vigueur : il ne désespérera jamais, et cependant on découvre aujourd'hui, jusqu'au milieu de son assurance mystique, la trace visible du découragement de l'homme d'affaires; c'est un mélange curieux d'exaltation biblique et de sagacité mondaine. Je cite seulement ce passage original de sa brochure, où les psaumes et l'*Histoire de Dix ans* se trouvent l'un après l'autre invoqués, comme pour mieux peindre l'esprit de l'auteur et nous montrer dans une même nature le politique ambitieux à côté du dévot chagriné. « Louis Blanc raconte que Casimir Périer, épuisé par un long et dur combat, s'écriait : Ah! je suis perdu! ils m'ont tué. Il avait une bonne cause, mais une cause humaine qu'il défendait avec des forces humaines, et la chair n'est pas d'airain. La communauté de Dieu, attaquée de toutes parts, a son soutien dans le ciel et son témoin en haut. Mon pied a trébuché, dit le prophète, mais ta grace, Seigneur, est mon appui. J'avais bien de la tristesse dans mon cœur, mais tes consolations ont réjoui mon ame. Je ne mourrai pas, mais je vivrai et j'annoncerai les œuvres du Seigneur. Le Seigneur me châtie, mais il ne m'abandonnera point à la mort. »

M. Hengstenberg se flatte assurément; on croit, en général, que la colère divine ne l'a pas jusqu'à présent bien cruellement visité; on imagine, en revanche, que ses travaux n'auront point l'éternité qu'il se promet. Depuis un an que j'ai quitté Berlin, une conférence de toutes les églises évangéliques, un concile national de l'église prussienne, sont venus, l'un après l'autre, y délibérer. S'il est sorti quelque chose de ces assemblées, trop bien triées pour n'avoir pas été complaisantes, ce sont des preuves nouvelles de cette tendance libérale dont le haut clergé de Berlin et de Potsdam avait fourni un gage solennel par sa déclaration du 15 août, c'est l'envie très manifeste de s'en tenir aux résolutions moyennes. La situation est, il est vrai, si complexe, qu'il serait fort difficile de la trancher par mission officielle et spéciale; tout ce qu'on peut, c'est d'adoucir les pentes où coule dans son ampleur le flot populaire, et combien encore de heurts et de soubresauts à mesure qu'il descend! Que d'inconséquences nécessaires, d'indispensables démentis donnés par le lendemain à la veille! Ainsi, par exemple, on n'oblige point le candidat au sacerdoce à jurer qu'il enseignera les symboles et les prendra pour base de sa doctrine; on le fait prêtre d'un culte qu'on ne détermine pas. Ainsi, d'autre part, on dit au nom du roi et le roi lui-même professe que la résurrection de l'église doit partir de la com-

mune, et, quand les communes adressent leurs vœux au synode, le roi se fâche et gourmande. En toutes choses il est besoin du temps pour que la pensée s'asseoie, et, si solide qu'on la suppose, elle n'est rien sans lui. C'est faiblesse peut-être, mais c'est sagesse et vérité de répondre comme faisait un membre du synode à ceux qui lui reprochaient de déserter la confession d'Augsbourg : « Rassurez-vous, nous attendrons encore avant de vous donner une *confession de Berlin.* » Il y avait déjà des siècles que la vieille mythologie comptait parmi les fables, quand on rédigea le symbole de Nicée.

Du milieu de ces contradictions, du fond de ces trop visibles embarras apparaîtra-t-il maintenant quelque expédient nouveau qui doive tout concilier, les idées et les personnes? ou bien quelque main vigoureuse ramènera-t-elle décidément en arrière les intelligences qui se pressent en foule vers ces portes étroites par où s'ouvre l'avenir? ou bien enfin ces intelligences suivront-elles leur voie jusqu'au bout, et cette voie est-elle assez large pour les contenir, assez solide pour les porter, et pour les nourrir assez féconde?

Je ne me fie point à la durée des moyens termes; je ne m'effraie pas de la puissance des réactions; mais surtout je ne crois point que la force dépensée par l'esprit humain depuis un siècle soit une force perdue, et qu'il ait marché si long-temps sur un même sentier pour trouver au bout un abîme. Il y a dans la vie sociale un éternel progrès qui répand et vulgarise les idées salutaires; ce ne sont pas nécessairement les individus qui se font plus grands ou meilleurs, ce sont les idées qui descendent en quelque sorte de leur piédestal et se rendent accessibles. Il a fallu l'immortel génie de Descartes pour découvrir les usages de l'algèbre, il suffit aujourd'hui d'un écolier pour les savoir. De même aussi les ames héroïques sont de tous les temps; mais la plus belle récompense qu'elles aient chacune dans le leur, c'est de mettre en circulation l'exemple des vertus où elles ont excellé, de manière à les insinuer, comme par nature, dans la constitution morale des générations qui leur succèdent. Telle règle pratique dont l'origine fut un effort sublime n'est aujourd'hui qu'une habitude légale. C'est ainsi qu'il peut arriver qu'il y ait en somme plus de justice ou de charité dans un âge que dans l'autre, sans que les cœurs soient en eux-mêmes plus parfaits. La personne humaine ne change guère; par son caractère intime, par tout ce qu'il a chez lui de propre et de spontané, l'homme d'à présent ressemble beaucoup à l'homme des anciens jours; il n'est plus riche que de cette richesse qu'il puise au domaine commun. Cet accroissement perpétuel du domaine commun de l'espèce, cet exhaussement continu du niveau général, voilà l'œuvre de la société : autrement à quoi ser-

virait-elle? les forts seront toujours les forts; ce sont les faibles qui ont inventé le pouvoir.

Cela s'applique très particulièrement aux idées religieuses, et c'est de la sorte que je comprends les vicissitudes successives des cultes. Nous ne naissons pas de plus habiles théologiens, des métaphysiciens plus profonds que nos pères; le vrai progrès d'une époque sur l'autre, ce n'est pas de faire que Bossuet soit plus élevé que saint Thomas, parce qu'il vient après lui, et je ne vois pas pourquoi la tête d'Aristote serait moins grande que celle de Kant; mais ce que je vois très bien, c'est que les pures notions qui restaient jadis l'attribut exclusif des plus sages tombent désormais en la puissance des plus humbles : le pâtre, l'ouvrier, le marchand, ne raisonnent, à coup sûr, ni comme Kant ni comme Bossuet; ni leur cœur ni leur cerveau ne se consument en efforts plus pénibles qu'autrefois : seulement leur nourriture spirituelle est plus saine sans qu'elle leur coûte davantage. Ç'a été le résultat de ces prodigieux mouvemens de la pensée, si laborieusement accomplis pour se renouveler encore, ç'a été leur prix le plus noble d'élargir tous les horizons, d'ouvrir plus librement à tous les regards l'étendue de la patrie religieuse en même temps que celle de la patrie politique. L'âge où les différences extérieures et dogmatiques des cultes n'empêchent pas de saisir le fonds commun des vérités et des préceptes, je l'aime mieux que l'âge où le Turc est infame, le Juif et l'hérétique brûlés. On a beau dire qu'on brûlait par politique et non par dévotion : il y a quelque chose de plus frappant que l'interprétation des faits, ce sont les faits eux-mêmes; comme aussi fort inutilement on ressuscitera les pèlerinages, et l'on retrouvera les saintes robes, et l'on voudra provoquer des idolâtries. L'âge où l'idée de l'Être suprême se manifeste dans les esprits sous une forme toujours plus abstraite, où sa personnalité sensible s'efface de plus en plus des imaginations pour n'y laisser d'autre impression que celle d'une immatérielle volonté, cet âge sévère, je l'aime mieux que l'âge puéril qui crée son dieu à sa ressemblance et le couvre d'oripeaux.

Il est un péril sans doute dans ce vaste embrassement de la pensée moderne, c'est que, voulant trop étreindre, elle ne saisisse et ne serre plus rien; il est un inconvénient à cette universelle tolérance, c'est que l'on chérisse moins ses propres convictions à mesure que l'on respecte davantage celles des autres. Tel est le premier écueil que le siècle ait rencontré sur cette mer nouvelle où il s'engage; un écrivain de génie l'a signalé par son nom; il s'appelle l'indifférence en matière religieuse. Heureusement que l'esprit humain ne va nulle part en ligne droite; il procède, pour ainsi dire, et monte par spirales; il semble souvent revenir sur ses pas, et l'on ne s'aperçoit point qu'à cette apparente re-

traite il gagne un étage de plus. Luther a écrit avec la trivialité pittoresque de son langage : « L'esprit humain est comme un paysan ivre à cheval; quand on le relève d'un côté, il retombe de l'autre. » Nous sommes donc retombés. En tout pays et venant de toutes bouches, le même cri s'est fait entendre : Seigneur, nous périssons! Beaucoup ont supposé que la vie religieuse allait s'éteindre parce qu'elle se métamorphosait, et si complète fut leur défiance de l'avenir, qu'ils entreprirent pour l'arrêter en chemin cette œuvre impossible de copier le passé. Les uns étaient des cœurs courageux avec des intelligences étroites; les autres, et le plus grand nombre, des timides; d'autres enfin, et les plus bruyans, les plus actifs, les plus radicaux, c'étaient des habiles. Ainsi s'est produit en Europe ce qu'on est convenu de nommer la réaction religieuse. Puséistes d'Oxford, puritains d'Écosse, piétistes allemands, ultramontains de France, opiniâtres gardiens du vieux rabbinisme, tous ont évoqué la tradition et l'autorité, soit en haine, soit par peur de cette liberté qu'ils jugent sans but parce qu'elle sera sans fin. Patience, car ils la servent.

Qu'un fleuve s'épanche en large nappe dans un lit régulier, vous croiriez son cours endormi, tant il est silencieux et puissant; qu'une roche brute se détache de la rive et vienne tomber en travers des eaux, celles-ci s'indignent, écument et bondissent, minent l'obstacle ou le renversent et ne reprennent que plus loin leur majestueuse tranquillité. C'est là l'image naturelle de la réaction religieuse et de ses effets. Tout le tumulte qu'elle a suscité n'est pas une improvisation factice, une exubérance inutile; ce n'est pas, comme on voudrait bien le dire, le mauvais sang de la pensée qui s'en va. Le siècle suivait sa route; on la lui barre, il se soulève. Laissez faire, il se retrouvera bientôt rassis avec une nouvelle conscience de lui-même. Le sentiment religieux, trop flottant sur une pente trop spacieuse, ne se prenait point assez à la vie réelle; il manquait de caractère parce que la contradiction lui manquait, peut-être aussi d'enthousiasme parce que l'enthousiasme ne naît qu'avec la lutte. La lutte est arrivée. Il s'estimait sage, on lui a déclaré qu'il était impie et athée; il avait tiré de la simple raison des motifs suffisans de paix et de joie, on a voulu lui montrer qu'il n'y avait là que trouble et misère. A-t-on réussi? a-t-on redressé les vieux autels pour les avoir plâtrés? Non, mais on a seulement précipité l'inauguration des nouveaux. L'Allemagne s'est mise en avant la première; à ses risques et périls, avec les entraînemens, avec les naïvetés de toute force qui ne se connaissait pas et qui s'essaie, elle a proclamé le droit imprescriptible des convictions raisonnables; elle a répondu aux dogmatiques impérieux de l'école positive non plus par la critique, mais par l'affirmation. La foi, l'adhésion par amour n'est pas le privilége exclusif des enseignemens mystiques, c'est le couronnement des grandes œuvres sincères.

Je me souviens encore de l'émotion que j'éprouvai en lisant dans une gazette de village le récit d'une assemblée des *Amis protestans* tenue sous la présidence d'Uhlich à Eisleben, la patrie de Luther. Voici cette charmante description toute pleine d'une poésie qui s'ignore : « Nous sortîmes de la ville avant midi; nous étions au moins six cents. Il fallut rester en plein air; le beau temps nous favorisait; quelle meilleure place les *amis* auraient-ils pu choisir pour y converser? Ils aspirent à la lumière, comme on le dit d'eux par une moquerie dont ils ne se fâchent point, et le matin leur versait sa lumière si douce. Ils tiennent le monde entier pour l'école de tout esprit qui pense, et le large aspect du monde s'ouvrait librement devant eux. Ils suivent cette impulsion frémissante de leur temps vers la connaissance et le progrès, et partout à leurs côtés frémissait la nature, poussant et développant le germe des choses pendant qu'un vent rapide baignait leur front de ses vives haleines. Nous restâmes donc là sur la terrasse. Le feuillage alors récent des chênes nous faisait un toit magnifique; au-dessus encore le ciel bleu, à nos pieds la ville d'Eisleben, puis au-delà le regard s'étendait sur l'immensité des plaines et des montagnes. Enfin arriva le pieux orateur. Sa première parole, et vis-à-vis de ce ravissant spectacle pouvait-il en trouver une autre? sa première parole fut celle-ci : « Pé-« nétrés comme nous le sommes de la présence du Père éternel que tous « nous sentons, ne voulons-nous pas soulager notre ame avec des « chants?» Et l'on chanta : « O Créateur, lorsque je contemple à ge-« noux ta puissance, la sagesse de tes voies, ton amour qui veille sur « tout, je ne sais plus, dans mon admiration, comment m'élever jus-« qu'à toi ! mon Dieu, mon Seigneur et mon père ! » Cette noble et grave exaltation vaut-elle donc moins que la crédulité des pèlerins de Trèves? De quel côté la piété féconde? de quel côté la grandeur? Où sent-on le mieux l'approche divine, le souffle d'en haut?

Or, qui ne se rappellerait ici la foi de Jean-Jacques? N'est-ce pas cette simple et forte éloquence du vicaire savoyard, et, par une heureuse rencontre, n'est-ce pas le début même de son discours, mis pour ainsi dire en action? n'est-ce pas toujours la magnificence de la nature qui sert de texte à ces religieux entretiens? Il n'y a qu'une différence, et je la note pour résumer ma pensée, comme elle résume tout ce progrès auquel je crois. — Le pauvre vicaire n'avait qu'un auditeur, encore était-il de rencontre, et lui-même n'eût point ainsi prêché devant ses ouailles; le pasteur Uhlich haranguait sur ce ton-là tous ses paroissiens, et la *profession de foi* leur plaisait en sermon.

ALEXANDRE THOMAS.

LA

BELGIQUE EN 1846.

SITUATION POLITIQUE. — SITUATION COMMERCIALE.

La Belgique fait chaque jour un pas de plus dans cette voie d'anomalies politiques où déjà nous l'avons suivie (1). Un coup d'état ou l'équivalent, issu, contradiction étrange, d'un respect exagéré des garanties constitutionnelles; l'initiative royale engagée, compromise par le fait même de son abstention; un parti qui doit à son discrédit seul, à l'excès de son impopularité, l'honneur d'occuper sans partage le pouvoir, telle est la bizarre énigme qu'a posée, il y a quelques mois, l'avénement du ministère de Theux. Cette série de complications imprévues ne se limite pas à la question intérieure : la question extérieure en présente d'autres qui, pour remonter à une date plus ancienne, ne se rattachent pas moins aux premières, dont elles menacent d'entraver le dénouement. Les principes de liberté commerciale découlant naturellement et sans effort d'un système d'isolement douanier, appliqués en détail par ce même parti catholique qui les repoussait dans leur ensemble; l'union douanière avec la France se transformant en conséquence théorique de deux traités qui semblaient river la Belgique au

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1845.

Zollverein et aux Pays-Bas, et près de devenir le dernier mot d'un ministère qui eût personnifié naguère les préjugés anti-français; les libéraux enfin, refoulés de fait, par l'exagération même de leurs doctrines de liberté commerciale, vers l'arène protectionniste, que leurs adversaires viennent d'abandonner, et, au bout de ces surprises, un déplacement possible d'opinions qui ferait du ministère de Theux, cette faute suprême des catholiques, l'instrument de leur salut : voilà autant d'élémens nouveaux du problème que sont appelées à résoudre les élections de 1847. De là deux points de vue distincts et cependant inséparables : je les embrasserai tous deux. Intéressante par son originalité seule, cette situation a d'autres titres à l'attention de notre pays. Pour la France et pour l'Europe, la Belgique est plus qu'un petit royaume de quatre millions d'habitans : la Belgique est l'élément forcé de bien des solutions commerciales déjà entrevues, le point commun où le système douanier du nord et le système douanier du midi viendront tôt ou tard se briser ou s'unir.

I.

On avait pu apprécier, dès la retraite de M. Nothomb, les causes et les indices certains de la réaction qui s'opère depuis cinq ans en Belgique. Protégés par un système électoral qui n'autorise, sauf le cas de dissolution, le renouvellement des chambres que par moitiés, et à intervalles de deux ans pour les représentans, de quatre ans pour les sénateurs, les catholiques possèdent encore la majorité parlementaire, quoiqu'ils soient en minorité évidente, avouée, dans les colléges électoraux. Les élections de 1845 pour le renouvellement de la première moitié de la chambre des représentans, et précédemment les élections provinciales de 1844 faites par la même catégorie de votans qui nommera, en 1847, la seconde moitié de cette chambre et la première moitié du sénat, ont réduit, dans le domaine de la politique intérieure, à une simple question de temps l'avénement définitif des libéraux. C'est cependant en face de cette insurrection spontanée, presque unanime, du pays électoral contre la prépondérance du clergé qu'a surgi pour la première fois un ministère exclusivement clérical, en d'autres termes, une combinaison telle que les catholiques, au faîte de leur popularité et de leur puissance, n'avaient jamais osé l'imposer au roi. Une pareille solution n'est pas, du reste, survenue d'emblée : le roi, avant d'y recourir, a tour à tour essayé d'une combinaison mixte et d'une combinaison libérale; mais cette double tentative, dirigée par des scrupules inopportuns, n'a servi qu'à rendre plus évidentes la déconsidération des catholiques et les impolitiques préférences de la couronne pour un parti que repousse le sentiment national. Pour bien faire apprécier le caractère et



les résultats probables de la nouvelle situation, je dois remonter aux circonstances qui ont amené la retraite de MM. Van de Weyer et d'Hoffschmidt, dont la courte apparition n'a pas laissé d'ailleurs d'autres souvenirs.

C'est tout un nouveau chapitre à l'histoire des grands effets par les petites causes. Le principal du collége communal de Tournay ayant déplu aux jésuites, et par contre-coup à l'évêque, le bourgmestre et les échevins de la ville, qui sont à la dévotion du clergé, conclurent, il y a près d'un an, une convention qui livrait à l'évêque, et par contre-coup aux jésuites, le droit de pourvoir à la direction de cet établissement. A l'instigation de l'ancien ambassadeur de Belgique en France, le comte Le Hon, qui a réussi à se faire un piédestal politique du modeste fauteuil où les circonstances l'ont relégué, le conseil communal protesta. A son tour, l'opposition de la chambre des représentans s'empara avidement de l'affaire et arracha à M. Van de Weyer, l'un des membres libéraux du cabinet, la promesse d'un projet de loi tendant à résoudre définitivement le point débattu.

Pour tout homme de bonne foi, cette solution était déjà écrite dans l'article 84 de la loi communale, qui classe les professeurs et instituteurs attachés aux établissemens communaux d'instruction publique dans la catégorie des employés dont la nomination appartient aux conseils. Le même article autorise implicitement, il est vrai, les conseils communaux à abandonner ces nominations au collége des bourgmestres et échevins; mais le soin qu'a pris le législateur de spécifier ce cas de délégation prouve assez qu'il est unique, et que les bourgmestres et échevins ne peuvent pas transmettre, par une seconde délégation, à un tiers les droits qu'ils ont reçus des conseils communaux. L'interprétation contraire bouleverserait toute l'économie de la loi, car les bourgmestres et échevins n'exercent, après tout, le droit de nomination qui leur est délégué que sous la surveillance du pouvoir déléguant, du conseil, surveillance impossible à l'égard de l'autorité épiscopale. La convention de Tournay n'était donc qu'un prétexte. En supposant qu'une pareille convention se reproduisît ailleurs, les libéraux, une fois maîtres de la situation, étaient toujours sûrs de trouver dans la législation actuelle le moyen de réprimer ces écarts. Une loi nouvelle, présentée sous les auspices d'une majorité évidemment hostile à l'enseignement laïque, ne pouvait aboutir au contraire qu'à aggraver le mal, à légaliser l'abus. L'opposition ne l'ignorait pas : ce qu'elle voulait en réalité, c'est une discussion politique dont le bruit pût réveiller les passions libérales, à moitié engourdies par une trêve de six mois, et qu'il importait de tenir en haleine jusqu'aux élections de 1847. L'opposition visait surtout à compromettre les deux ministres, MM. Van de Weyer et d'Hoffschmidt, dont les antécédens libéraux servaient de chaperon aux

catholiques. La question de l'enseignement, dont l'intolérance avide du clergé a fait en quelque sorte la pierre de touche des deux opinions, atteignait mieux que toute autre ce double but. Sur le terrain de l'enseignement s'est opérée, ne l'oublions pas, cette formidable coalition de 1841, qui, combinant avec les garanties, l'autorité morale inhérentes au libéralisme modéré, l'ascendant révolutionnaire, les moyens de propagande et de police que l'esprit d'association avait mis aux mains des radicaux, a pu bouleverser en trois ans toutes les traditions électorales du pays. Sur ce terrain a succombé M. Nothomb, si habile pourtant à couvrir d'un vernis de libéralisme les mesures réactionnaires que lui imposait la majorité. Comme M. Nothomb, MM. Van de Weyer et d'Hoffschmidt allaient se trouver réduits à découvrir leurs collègues catholiques en se séparant d'eux, ou, ce qui reviendrait au même, à perdre le droit de les abriter en pactisant ouvertement avec eux. L'une et l'autre éventualité donnaient aux meneurs libéraux une entière liberté d'attaque et un moyen sûr de rallier les élémens encore mal disciplinés de la coalition de 1841. Hâtons-nous de dire que M. Van de Weyer n'a pas songé un seul instant à renouveler le jeu périlleux de M. Nothomb. Le projet élaboré par lui se réduisait à poser ou plutôt à constater ce principe : « que les communes ne peuvent déléguer à un tiers l'autorité que les lois leur confèrent sur leurs établissemens d'instruction moyenne, et que toute transaction contraire est nulle. » Écrit sous la dictée des libéraux, ce projet n'eût pas tranché autrement la question.

Il s'offrait aux catholiques un moyen facile de dérouter les calculs des meneurs libéraux : c'était d'adhérer purement et simplement au projet. La coalition tombait dès-lors dans son propre piége. Cette irritante question de l'enseignement, soulevée dans l'unique pensée de mettre en évidence les prétentions outrées des catholiques, n'aboutissait qu'à faire ressortir leur modération, et rien n'épuise et ne déconsidère un parti, une coalition surtout, comme de frapper à vide; mais les libéraux n'avaient pas trop présumé de la maladroite obstination de leurs adversaires. Accepté par M. d'Hoffschmidt, le projet de M. Van de Weyer fut repoussé par tous les membres catholiques du cabinet, qui, à la suite de quelques scènes assez vives, remit ses démissions au roi.

Ici se présentaient trois solutions contraires, dont chacune répondait à une des nécessités de la situation. Un ministère exclusivement catholique avait dans les chambres une majorité toute faite. Le vœu manifeste des colléges électoraux assurait une majorité plus forte encore à la combinaison opposée; seulement ce choix impliquait la dissolution des chambres. Un ministère mixte enfin, s'il ne satisfaisait aux droits ni de l'un ni de l'autre parti, avait l'avantage de n'en froisser ouvertement aucun et d'épargner au roi la fâcheuse alternative de jeter un défi au

pays par des choix exclusivement hostiles à l'opinion, ou de se constituer chef d'opposition en donnant le coup de grace à une majorité, peu digne d'égards si l'on veut, mais qui, après tout, avait pour elle le droit de priorité, l'autorité d'une position prise et légalement prise. En un mot, le roi, le parlement, le pays, avaient trois intérêts distincts dans la question.

Le roi, naturellement, songea tout d'abord au sien, et M. Van de Weyer reçut mission de composer un ministère mi-parti de catholiques et de libéraux modérés; mais, soit vertige, soit que, désespérant de désarmer l'opinion par des concessions tardives, il voulût épuiser dans un dernier effort les ressources que sa majorité moribonde lui offrait, le parti catholique avait donné le mot à tous ses adhérens : aucun n'accepta le projet de M. Van de Weyer, qui résigna ses pouvoirs. L'ajournement du projet eût pu seul replacer les partis dans ces conditions d'immobilité auxquelles un ministère mixte était possible encore, et M. de Mérode, dont les excentricités oratoires n'excluent pas certain bon sens, en fit la proposition dans les journaux. Il ne s'agissait plus que de trouver dans ce groupe de libéraux déclassés où la politique mixte avait déjà recruté quatre ministres, MM. Nothomb, Goblet, Van de Weyer et d'Hoffschmidt, et où se tenaient encore, à distances diverses, MM. de Brouckère, Liedts, Dumon, Osy, Dollez, un homme qui voulût prêter la main à ce faux fuyant. Là précisément était la difficulté, l'impossibilité. L'approbation donnée par les catholiques à la convention de Tournay, leur acharnement à la maintenir, décelaient chez eux le parti pris formel de fausser par voie administrative les dernières garanties de l'enseignement laïque : accepter l'ajournement, c'était accepter sciemment la complicité indirecte de cette audacieuse agression. Or, M. Nothomb, à une époque où le parti clérical mettait encore les formes légales de son côté, avait fait une trop fâcheuse expérience de ce système d'effacement personnel, qui consiste à tolérer le fait en réservant le principe, pour qu'un seul libéral voulût la tenter après lui et sous des auspices plus compromettans. MM. de Brouckère et Dumon, sollicités de venir en aide à la couronne, subordonnèrent leur acceptation au programme même de M. Van de Weyer. M. Liedts, que le vote presque unanime des deux partis appelle chaque année à la présidence de la chambre des représentans, refusait, six mois auparavant, le portefeuille, pour conserver sa position parlementaire, et l'Achille de la neutralité avait moins de raisons que jamais de sortir de sa tente. MM. Osy et Dollez enfin, qui, à défaut d'influence personnelle, se seraient désignés au choix du roi par un passé à peu près libre de compromis, déblatéraient ouvertement contre les ménagemens observés à l'égard des catholiques. Des cinq membres qui composaient naguère la réserve mixte, quatre

se trouvaient refoulés par les exigences de l'épiscopat aux premiers rangs de la coalition.

Il fallait donc choisir entre deux combinaisons exclusives. Préférence pour préférence, le bon sens, l'intérêt de sa propre dignité, parfaitement d'accord ici avec l'intérêt de sa popularité, ordonnaient au roi de sacrifier un parti dont l'entêtement l'avait placé dans cette alternative d'option. Léopold sembla le comprendre : il chargea le chef de la coalition libérale, M. Rogier, de constituer un cabinet; mais le fantôme de la dissolution se dressait toujours là, menaçant, devant les incertitudes royales, et Léopold crut le conjurer en imposant à M. Rogier la condition expresse d'exclure du nouveau cabinet l'élément ultra-libéral. A son point de vue, le roi calculait juste : un cabinet de libéraux modérés, de doctrinaires, c'est le mot reçu, n'impliquait pas nécessairement la dissolution. Dans la chambre des représentans d'abord, les deux partis se balancent; une minorité flottante, aujourd'hui évaluée à dix membres prêts à voter, les yeux fermés, pour tous les ministères, quels qu'ils soient, y détermine seule depuis long-temps la majorité. De ce côté donc aucun obstacle sérieux pour M. Rogier. Quant à la majorité immense qui, depuis 1841, soutient les catholiques dans le sénat, il ne fallait pas s'en effrayer davantage. Cette majorité, jadis le plus ferme appui du groupe doctrinaire dans la lutte qu'il a soutenue dix ans contre le radicalisme ultra-libéral et le radicalisme ultra-catholique, ne s'est tournée vers le clergé qu'accidentellement et par suite du rapprochement effectué, en 1841, entre les doctrinaires et les ultra-libéraux. Vainement les ultra-libéraux ont-ils abjuré leurs principales doctrines, vainement, dans deux ou trois circonstances récentes, ont-ils pris fait et cause avec les doctrinaires pour la prérogative royale menacée par le radicalisme du clergé : rien n'a pu désarmer les préventions du sénat. Pour qui connaît le cœur humain, des causes bien autrement graves qu'un simple dissentiment politique entretiennent cette incompatibilité d'humeurs. Le sénat, dont le cens d'éligibilité est de 1,000 florins, se recrute en majeure partie dans l'aristocratie, qui représente encore en Belgique la grande propriété, et les ultra-libéraux ont précisément retenu de leur ancien programme ce dénigrement haineux des idées et des susceptibilités nobiliaires qui sera partout et toujours le thème favori des bourgeoisies dans l'opposition. De là les colères de cette aristocratie d'autant plus ombrageuse que ses titres sont plus contestables (1). M. Rogier eût immanquablement reconquis les bonnes graces

(1) Chacun des nombreux régimes qui se sont succédé en Belgique a créé de nouvelles catégories de nobles, et la vanité mal entendue des Belges semble avoir pris à tâche de rendre ces distinctions plus banales encore, en attribuant le titre primitif à tous les collatéraux de même souche.

de la chambre haute, en sacrifiant des auxiliaires auxquels son patronage seul pouvait ouvrir l'accès du pouvoir.

Infaillible quant au but que se proposait le roi, la combinaison dont il s'agit n'avait qu'un défaut, c'est d'être inacceptable pour M. Rogier. M. Rogier n'avait-il pas, en effet, des ménagemens à garder vis-à-vis d'une fraction qui dispose des clubs, des loges maçonniques, de la plupart des journaux, d'un grand nombre de conseils communaux, de tous les moyens de propagande et de contrôle enfin auxquels l'opinion libérale doit ses miraculeux progrès? Pouvait-il, sans les froisser, exclure du succès des hommes qui l'avaient adopté dans la défaite, et qui, en position de lui marchander leur concours, s'étaient effacés derrière lui, sacrifiant à l'intérêt commun leurs prétentions, leur passé, leur individualité politique? C'est à quoi visait apparemment, sinon le roi, du moins la coterie qui dictait ses scrupules. M. Rogier esquiva assez adroitement le piége. S'enfermant dans la lettre morte des instructions royales, il consentait à former un cabinet en dehors des membres ultra-libéraux de la chambre; mais, pour que ceux-ci ne pussent suspecter sa loyauté, il prenait pour programme de gouvernement le programme même de la coalition, dont il énumérait ainsi les points principaux : indépendance respective du pouvoir civil et du pouvoir religieux, principe qui trouverait notamment son application dans la loi de l'enseignement secondaire, — nomination par le roi du jury chargé de conférer les grades académiques, au lieu du mode actuel de nomination par les chambres, — retrait de la loi qui autorise le fractionnement arbitraire des colléges électoraux des communes, et avis préalable de la députation permanente (sorte de conseil de préfecture dérivant de l'élection) pour la nomination des bourgmestres en dehors des conseils. La première de ces clauses était l'expression des exigences communes aux deux fractions libérales; la seconde formulait les concessions faites par les ultra-libéraux aux libéraux modérés. La troisième enfin mettait habilement en regard les concessions des libéraux modérés aux ultra-libéraux. Au début du ministère Nothomb, en face des tendances d'émancipation qui se manifestaient déjà dans les conseils, les catholiques, répudiant leur vieux programme de décentralisation en ce qu'il avait d'onéreux, avaient trouvé commode de déshériter l'initiative municipale au profit de l'initiative gouvernementale, qu'ils se croyaient désormais sûrs de diriger, et le groupe doctrinaire, soit pour prouver qu'il restreignait ses théories de centralisation dans les bornes des lois existantes, soit désir de payer les sacrifices récemment faits à ces théories par les ultra-libéraux, avait pris franchement fait et cause pour les droits de cette même liberté communale dont il avait autrefois combattu l'abus. De là cette troisième clause. L'empressement de M. Rogier à ériger en principe de gouvernement ce qui avait pu ne paraître

qu'une tactique d'opposition était de nature à rassurer pleinement les ultra-libéraux sur la bonne foi du ministre en perspective. Les garanties étaient dès ce moment égales de part et d'autre; cette combinaison, exclusivement doctrinaire, où les habiles du parti catholique voyaient l'anéantissement prochain de la coalition, en devenait l'expression vivante. Ce n'était malheureusement pas tout : se doutant bien qu'un ministère qui se proclamait solidaire des ultra-libéraux ne désarmerait pas les antipathies boudeuses du sénat, et ne voulant pas exposer le futur cabinet aux chances d'une chute qui eût fait douter du parti libéral, M. Rogier posait trois cas de dissolution *jusqu'aux élections de* 1847.

On devine l'accueil fait par le roi à ce programme, qui transformait en perspective certaine ce qu'il redoutait le plus. La petite cour ultramontaine du château de Laecken exploita l'incident, se récriant bien haut contre l'intolérance de « ces prétendus libéraux qui menaçaient l'indépendance des chambres, qui voulaient s'emparer de la situation par un coup d'état, » et le roi, ne demandant pas mieux que d'être convaincu, recomposa, avec l'élément catholique de l'ancien cabinet, une nouvelle administration où M. de Theux, chef de la réaction cléricale, remplaçait, avec M. de Bavay, les deux libéraux démissionnaires, MM. Van de Weyer et d'Hoffschmidt.

Là était véritablement le coup d'état. Qu'il faille user avec une grande réserve de l'expédient extrême des dissolutions, personne ne le conteste; mais le roi avait suffisamment déféré à ce scrupule, en chargeant, dès le début de la crise, M. Van de Weyer de reconstituer un cabinet mixte. Ce projet échouant devant l'inexplicable obstination des catholiques, la dissolution, qui rentre après tout dans les prérogatives constitutionnelles de la couronne, était, on l'avouera, un pis-aller moins compromettant et plus légal que cette imprudente intronisation d'un parti dont le programme avoué était désormais un cri de guerre contre les institutions. Un ministère exclusivement catholique, succédant d'emblée et sans interrègne à la dernière administration, se fût compris encore; on eût vu à la rigueur dans ce recours suprême à la majorité de fait la continuation de ce système de neutralité qui, depuis 1831, avait abandonné chaque parti, chaque chose à sa propre impulsion, sans rien hâter ni ralentir, et qui, logique jusqu'au bout, laissait tous les frais de la crise actuelle à la charge des hommes qui, à tort ou à raison, l'avaient provoquée, des libéraux, sauf pour ceux-ci à prendre leur revanche en 1847, terme normal de leur rôle de minorité. Fort de son homogénéité, n'ayant personne à ménager dans le camp ennemi, le nouveau ministère eût mis aux oubliettes la loi de l'enseignement, sans s'inquiéter des engagemens de M. Van de Weyer. L'agitation serait tombée d'elle-même. Malheureusement six semaines d'incertitudes, en donnant aux exigences secrètes des ultra-catholiques le

temps de se produire au grand jour, avaient singulièrement aggravé les positions. Non contens de défendre la convention de Tournay du reproche d'irrégularité, les journaux et les orateurs du clergé, dont la presse coalisée excitait habilement l'indiscrétion, et qui eux-mêmes espéraient sans doute intimider les libéraux en opposant l'offensive à l'offensive, en étaient venus peu à peu à voir dans l'exception la règle, dans la tolérance le droit. Ainsi, le retrait du projet de loi tendant à abolir la convention de Tournay ne leur suffisait déjà plus; ce qu'ils réclamaient désormais, c'était une loi confirmative de cette convention. Devant ces manifestations si crûment ultramontaines, les questions de priorité, les scrupules de forme, étaient au moins inopportuns. Ce n'était plus entre les chambres et l'opinion, entre la majorité parlementaire et la majorité électorale, c'était entre la réaction et la légalité que le roi avait à choisir. Par un bizarre accouplement de ténacité et de faiblesse, la peur des mesures extrêmes n'aura produit en définitive ici qu'un coup d'état.

On a dit et laissé dire que M. Rogier prétendait forcer la main au roi, et que dès-lors il était de la dignité de la couronne de résister. En vérité, c'est abuser étrangement du droit d'interprétation. M. Rogier n'a pas imposé de conditions au roi, il a tout au plus refusé d'en subir, et, dans ce désaccord, tous les ménagemens sont de son côté. Le programme de M. Rogier ne tendait, en effet, qu'à faciliter la combinaison rêvée par le roi, en conciliant l'homogénéité, l'existence de la coalition libérale avec l'exclusion individuelle des ultra-libéraux; les trois cas de dissolution, posés par ce programme, étaient le corollaire naturel, indispensable, des mêmes nécessités, et M. Rogier était d'autant plus fondé à énoncer cette dernière clause, que le roi, soit imprévoyance, soit circonspection, n'avait émis aucune réserve à cet égard. Que les libéraux, en faisant de la convention de Tournay une question de cabinet, soient la cause première de ces complications, je l'ai admis; mais, après tout, ils dénonçaient une violation de la loi, ils usaient d'un droit incontestable, et c'était à leurs adversaires de rétablir le *statu quo* en cédant. Si le roi a eu la main forcée, c'est par les catholiques, qui, après avoir prôné quinze ans la nécessité des combinaisons mixtes, ont fermé à l'irresponsabilité royale cette issue, en la subordonnant à des exigences inacceptables pour la fraction la moins exclusive du parti libéral. Cette idée des combinaisons mixtes est, en effet, une vieille invention des catholiques; elle date de l'époque où ce parti, encore maître de l'opinion et certain de trouver dans les lois existantes la consécration de ses empiétemens, pouvait feindre impunément l'impartialité. M. de Theux a dirigé six ans une administration mixte, et il en a protégé deux autres pendant cinq ans. M. Dechamps a fait plusieurs discours sur l'impossibilité des combinaisons exclusives. M. Malou s'est

écrié un jour à la chambre : « Vous mettriez devant moi un ministère composé de six M. Malou que je le combattrais, car il serait réduit à l'impuissance et ne pourrait qu'être fatal au pays. » Si Léopold s'est inspiré dans ses choix d'un scrupule de dignité, avouons qu'il a eu la main bien malheureuse. Pour soustraire son initiative à l'influence normale des libéraux, il l'a rivée aux contradictions des ultramontains.

L'abnégation de Léopold, dans cette circonstance, est d'autant plus rare, que ce parti ultramontain, auquel il s'est gratuitement livré, est l'adversaire né des prérogatives royales, exclusivement défendues par ces mêmes libéraux qu'il repousse. Le programme de M. Rogier en fait foi. La dernière clause, il est vrai, tend à enlever au roi le droit entièrement nouveau de nommer les magistrats municipaux en dehors des conseils; mais les autres lui accordent ou lui confirment des droits plus importans, et, au pis aller, les libéraux qui interprètent les lois fondamentales dans le sens le plus favorable au pouvoir exécutif, se bornant à repousser une inconséquente dérogation à ces lois, étaient pour Léopold un allié plus sûr que cet autre parti qui nie en principe et en détail l'initiative, l'indépendance même de la royauté, sauf le cas accidentel où, sentant le monopole des élections municipales lui échapper, il a voulu, à titre d'essai, exploiter l'élément royal. Le roi avait pu d'autant moins se méprendre sur le peu de sincérité de cette avance des catholiques, que bientôt après, dans le fameux débat sur le jury d'examen, ils avaient exhumé contre la couronne leurs vieux argumens radicaux de 1830-36. Rien n'a manqué à l'abaissement volontaire de la couronne. Avec un à-propos brutal, s'il n'est pas fortuit, le jour où le nouveau ministère, expression suprême des complaisances du roi pour les catholiques, a fait sa première apparition à la chambre, les orateurs catholiques glorifiaient la résistance traditionnelle de leur parti aux prétentions du pouvoir exécutif.

Un fait beaucoup plus grave, c'est le retour subit des ultra-libéraux à ces défiances anti-dynastiques qu'ils semblaient avoir abdiquées, il y a quatre ans, en s'alliant aux doctrinaires. Cette conversion des ultra-libéraux n'était rien moins que définitive. Un ministère adopté par eux, un ministère tel que l'entend M. Rogier, eût pu seul, en pliant leurs convictions encore rétives au joug des nécessités gouvernementales, transformer peu à peu en habitude, en système, ce qui n'était dans l'origine qu'une tactique d'opposition. Le roi n'avait qu'à leur tendre la main pour les gagner définitivement : il a préféré les frapper d'une exclusion injurieuse, et leurs vieilles antipathies, s'ajoutant à la rancune de ce procédé, ont pris un caractère d'aigreur jusqu'ici inconnu. « Vous êtes un cabinet de révolution ! » s'est écrié à la tribune l'un des chefs de ce groupe, M. Castiau, en faisant de transparentes allusions au ministère Polignac. C'est exagéré, mais significatif. Cette désaffection

semble gagner jusqu'aux doctrinaires, alliés systématiques de la couronne : dans les explications qu'il a été amené à donner sur la dernière crise, M. Rogier, l'homme le plus gouvernemental de son pays, a mis une sorte d'habileté perfide à découvrir le roi. Elle a gagné jusqu'à ce petit groupe que son ultra-modérantisme laissait en-deçà des doctrinaires. M. de Brouckère, l'une des principales notabilités de la révolution, s'est démis de ses fonctions de gouverneur de la province de Liége, poste qu'il avait occupé même sous le cabinet Nothomb; il s'est démis en déclarant qu'il n'entendait pas subir la direction donnée au pouvoir. MM. Osy et Dollez, jusqu'ici la neutralité même, ont mis presque autant de vivacité que M. Castiau dans leur désapprobation du choix royal. « Toujours on accorde le lendemain ce qu'il eût fallu donner la veille, » s'est écrié le premier, en menaçant le gouvernement des représailles des libéraux. Le second a été plus loin : « Au point où vous avez poussé les choses, ce n'est plus avec l'opposition des chambres, mais avec une autre que vous aurez à compter. » Un fait qui ne s'était pas encore produit depuis 1831, même à l'époque où l'abandon d'une partie du Limbourg et du Luxembourg exaspérait les masses contre le pouvoir, donnera la mesure de la gravité de cette question de l'enseignement si maladroitement envenimée par la couronne et du vide inquiétant qui s'opère autour de celle-ci. Dernièrement, à Tournay, où la cause et les résultats de la dernière crise ont un intérêt tout local, les habitans notables s'étant cotisés pour offrir un banquet à une corporation de la ville, les commissaires nommés par les souscripteurs ont décidé, à la majorité de sept voix contre deux, *qu'il ne serait pas porté de toast au roi*. C'est par surprise, et au grand scandale des libéraux de toute nuance, que ce toast a été porté.

J'ai dû insister sur ces faits, la plupart inaperçus, car ils sont un côté entièrement nouveau de la question intérieure. La position du roi était admirable. Dégagé vis-à-vis des catholiques par sa déférence passée à la loi du plus fort, par les concessions, les sacrifices qu'il avait su leur faire quand ils dirigeaient notoirement l'esprit national, protégé du côté des libéraux par le programme même de ce parti, il n'avait qu'à suivre le flot pour arriver sans froissemens, sans secousse, sans apparence de partialité, à s'assimiler l'opinion dominante : en un jour, le voilà refoulé à l'arrière-garde des vaincus, et, qui pis est, en s'aliénant des auxiliaires qui devaient être, en 1847, la majorité, il n'a pas même réussi à rallier aux droits du trône l'intolérante faction pour laquelle il s'est compromis. Jamais, on l'avouera, jamais calcul de neutralité constitutionnelle n'aura manqué plus diamétralement son but.

La grande erreur du roi des Belges, c'est de se croire toujours en 1831. Qu'à l'issue d'une révolution en partie dirigée contre l'ascendant protestant, il ait cru, lui protestant qu'un hasard diplomatique appe-

lait à la représenter, devoir user de ménagemens sans nombre à l'égard de cette ombrageuse majorité dont chaque vote exprimait un soupçon; que, pour la rassurer, il ait poussé la condescendance jusqu'à devenir l'auxiliaire des catholiques dans leur croisade contre les prérogatives royales; qu'en 1834, par exemple, il ait prêté complaisamment la main à la chute du ministère Lebeau-Rogier, coupable d'avoir fait admettre, en dépit du radicalisme ultramontain, la participation du roi dans la nomination des magistrats municipaux; que, plus récemment, à l'occasion d'un arrêté qui soumettait les colléges du clergé à la surveillance indirecte du gouvernement, il ait sacrifié aux mêmes rancunes le cabinet libéral de 1840-41, cela se concevait encore. A défaut d'éclat, ce rôle de Pilate constitutionnel avait un faux air de profondeur et de finesse qui a pu séduire jusqu'aux libéraux; mais, après le mouvement électoral de 1844-45, quand des résultats précis, mathématiques, ont d'avance marqué le jour et l'heure où cette majorité vermoulue tombera, quand, par un de ces déplacemens de force qui n'arrivent pas impunément deux fois en un règne, l'opposition peut s'intituler sans mensonge le pays, et que, du côté de cette opposition, sont l'intérêt, les garanties, la dignité de la couronne; quand, pour ajouter enfin à ce concours d'heureuses nécessités, une question surgit, qui, en ne laissant au roi d'autre issue vers les ultramontains que la sanction d'exigences réactionnaires, illégales, lui offre une occasion naturelle de se mettre à la tête de cette opposition où de sûres alliances l'appellent et l'attendent, mais qui demain peut-être saura se passer de lui; alors, dis-je, comment justifier ce fétichisme du cérémonial parlementaire, qui, entre la forme et le fond, entre l'abus et la loi, entre l'écueil et le port, va justement choisir ce que déconseillait la plus vulgaire habileté?

Quant aux partis, leur situation respective reste pour le moment, et sauf les changemens que des causes tout-à-fait étrangères à la politique peuvent y apporter, comme je le dirai plus bas, ce qu'elle était en 1845 : plus fortement accusée, voilà tout.

La dernière crise, en prouvant aux ultra-libéraux la loyauté des doctrinaires, en ralliant d'autre part à la coalition le groupe ultra-modéré, a donné une consécration publique à l'accord tacite des trois fractions. Cet accord s'est déjà officiellement manifesté sur la question de la réforme électorale, cause première des anciens dissentimens du libéralisme. Les modérés, on s'en souvient, proposaient d'élever le cens des campagnes au niveau de celui des villes, à l'opposé des ultra-libéraux, qui veulent abaisser le cens des villes au niveau minimum du cens rural : ce dernier programme a été unanimement adopté dans un congrès qui, au mois de juin dernier, a réuni à Bruxelles les délégués de toutes les loges, de toutes les associations électorales du royaume,

et où par conséquent les deux nuances se trouvaient représentées. Le désistement des modérés s'explique : ils n'ont plus les mêmes motifs qu'autrefois de redouter une réforme qui accroîtrait l'influence de la petite bourgeoisie et des petits fermiers. Le menu commerce, sur qui s'appuyait jadis l'influence du clergé dans les villes, peuple aujourd'hui les clubs libéraux : les élections municipales le prouvent. Cette défection est également visible chez les petits fermiers. Les catholiques, pour se rattacher l'aristocratie, ont apporté de nombreuses entraves à l'introduction des céréales étrangères, et les propriétaires, au lieu de partager avec leurs tenanciers le bénéfice de cette protection, se sont empressés de hausser les baux de fermage. Dans le Hainaut, aux environs de Tournay surtout, où, de temps immémorial, les tenanciers disposaient de leurs fermages comme de leur propre bien, au point de les diviser, de les échanger, de les vendre, de les donner en dot ou en héritage sans le consentement des propriétaires, le mécontentement s'est traduit par une espèce de jacquerie, désignée dans le pays sous le nom de *mauvais gré*. Sciage nocturne des arbres, empoisonnement des bestiaux, incendie des granges et des récoltes, assassinat des propriétaires et des fermiers assez malavisés pour remplacer, aux nouvelles conditions, le fermier dépossédé : tous les moyens d'intimidation sont mis en œuvre. Dans les Flandres, cette Lucerne du mouvement théocratique de 1830, le mécontentement revêt des formes plus inoffensives, mais non moins claires : les fermiers désertent les églises et les confessionnaux, ce qui, sous les régimes à base cléricale, est la façon habituelle de protester. La mauvaise récolte des deux dernières années, qui a frappé doublement les fermiers en diminuant le produit de leurs exploitations et en nécessitant la franchise temporaire des grains étrangers, est venue surexciter l'irritation produite par l'élévation des baux, et, selon la logique populaire, qui du reste ici n'est pas entièrement aveugle, cette irritation se tourne chaque jour plus vive contre le parti dominant. Rien n'est à dédaigner dans l'appréciation de l'esprit public, et le fait suivant dirait seul quelle transformation s'opère dans les colléges ruraux. Une feuille de Bruxelles, qui, par sa spécialité agricole, s'adresse exclusivement aux fermiers, et dont les tendances politiques n'étaient jusqu'ici rien moins que libérales, s'est trouvée conduite, pour arrêter la désertion de ses abonnés, à donner une éclatante adhésion au programme du congrès libéral. Les modérés n'ont donc pas fait un grand sacrifice en abdiquant des répugnances désormais sans but. Ce sacrifice ne leur est pas moins compté, et le schisme qui vient d'éclater dans le club dirigeant de Bruxelles a fourni aux ultra-libéraux l'occasion de leur rendre avance pour avance. Nos journaux, involontaires complices des feuilles cléricales de Belgique, ont cru voir dans cet incident la rupture de la coalition : c'est plutôt

une garantie de sa durée. Les ultra-libéraux comptaient dans leurs rangs un groupe extrême, rejeton avorté du républicanisme de 1830, sans force, sans crédit, mais suppléant par le bruit au nombre, et placé là comme un épouvantail devant lequel plus d'une adhésion reculait : ils ont allégé leur avenir de cet inutile et dangereux fardeau. A la suite d'une discussion de règlement qui a dégénéré en discussion de principes, l'*alliance* s'est dissoute, et la fraction influente des ultra-libéraux, à sa tête M. Verhaegen, le grand instigateur de la ligue maçonnique, a formé avec les modérés une association à part. Cette éclatante protestation des ultra-libéraux contre les tendances républicaines qu'on leur imputait a déjà porté ses fruits. Pour quelques casse-cous politiques dont elle perd l'appui, la coalition voit chaque jour affluer dans son sein de nouveaux membres à qui des convenances de position ou d'opinion défendaient toute apparence de solidarité avec le groupe dissident. L'épidémie a gagné jusqu'aux fonctionnaires, à tel point que M. de Theux a cru devoir leur interdire, sous peine de destitution, l'entrée des associations électorales. En un mot, loin de se dissoudre, la coalition tend de plus en plus à cette homogénéité qui constitue l'unité, le parti.

Le nouveau ministère est lui-même une sauvegarde pour l'union des libéraux coalisés. A part le ministre des travaux publics, M. de Bavay, dont la docilité est le seul titre politique, et le ministre de la guerre, M. Prisse, qui ne sort pas de sa spécialité, cette administration recèle dans son sein l'essence et la quintessence du parti catholique. Le nom seul de M. de Theux est un défi. M. Malou représente la fraction bigote et convaincue de l'ultramontanisme. M. Dechamps a émis à la tribune l'espoir de voir un jour les universités de l'état supplantées par l'université cléricale de Louvain. M. d'Anethan enfin, ministre de la justice et des cultes, a retiré son fils du collége de Tournay devant l'espèce d'interdit fulminé par l'évêque contre cet établissement, et je laisse à penser si les libéraux ont glosé là-dessus. M. de Theux, bien qu'il soit la personnification officielle de l'ultramontanisme, est du reste le seul homme capable de ralentir la chute de son parti, s'il en est encore temps. Évasif devant l'opposition, despote et despote obéi chez les siens, mélange singulier de souplesse et de cette fermeté digne et froide qui caractérise chez nous, sous un autre aspect, M. le comte Molé, nul ne s'entend mieux que lui à contenir tout inutile emportement des catholiques et à dérouter les libéraux. Sous sa longue administration de six ans, de 1834 à 1840, le clergé a pu envahir sans bruit et sans scandale toutes les issues du système électoral et administratif. Les premiers actes du nouveau ministre de l'intérieur, entre autres son projet de loi sur l'enseignement secondaire, sont l'expression assez fidèle de sa tactique. Les ultra-catholiques revendiquaient brutalement

pour l'épiscopat le droit de diriger les colléges communaux. M. de Theux s'y prend d'une autre façon : l'article 10 de son projet énonce le principe même de M. Van de Weyer; mais l'article 11 ajoute que les colléges communaux dont la direction passerait des conseils à l'autorité ecclésiastique échangeront leur titre contre celui de colléges *adoptés*. Un mot à la place d'un autre, et tout est dit. Ces jours-ci, à l'ouverture de la session, les libéraux ont posé indirectement la question de cabinet sur cet article 11. M. de Theux a bravement accepté; seulement, au moment du vote, il a déclaré que son projet n'avait nullement pour but d'approuver la convention de Tournay, ce qui a fait naître un mouvement d'incertitude chez les libéraux et divisé leurs voix. Il avait été en effet convenu d'avance que la question de cabinet ne sortirait pas de ce terrain. Partout ce parti pris de se substituer aux libéraux. Dernièrement il s'agissait d'élire un député : tandis que les feuilles épiscopales accusaient le candidat libéral de représenter « le despotisme, l'immoralité et l'irréligion, » le ministère recommandait le sien comme « libéral modéré, » ce qui s'éloigne un peu, par parenthèse, du cri de guerre électoral de 1843 : *Il faut vaincre les libéraux en masse!* M. de Theux donnera-t-il le change aux esprits? C'est plus que douteux : il a contre lui sa réputation même d'habileté. Un piége, ou qui pis est, un aveu de faiblesse, voilà ce qu'on verra dans chacune de ses concessions.

Les nombreux intérêts matériels qu'irrite un provisoire de seize ans offrent au cabinet de Theux un autre moyen de diversion, et sur ce terrain, il faut le reconnaître, l'avantage est aux catholiques. Pendant que leurs adversaires se consument en stériles chicanes, en théories contradictoires, changeant de vues sur les mêmes intérêts, sans autre guide qu'un ridicule esprit de nationalité ou d'étroite opposition, les catholiques ont successivement donné au pays les traités avec la Prusse et la Hollande, la convention française, une loi des sucres qui favorise l'extension des rapports commerciaux, la construction du canal de Schipdonck, réclamée depuis vingt ans. Tous ces résultats, hormis le traité avec la Prusse, accompli lui-même sous l'influence des catholiques, appartiennent déjà au ministère de Theux. Que chacune de ces mesures soit une rétractation, que le parti ultramontain n'ait fait ici que démolir pièce à pièce un système d'aberrations commerciales qu'il avait lui-même édifié, peu importe : les intérêts matériels tiennent compte, avant tout, de ce qui leur profite. L'union douanière avec la France, instamment sollicitée par les populations flamandes, est peut-être à la veille d'imprimer le dernier sceau à ce revirement. Si, par l'influence des Flandres que le parti ultramontain est plus que jamais intéressé à ménager, et de ces fausses susceptibilités nationales qui dominent les libéraux, l'union douanière devient une question catho-

lique, — et tout y pousse, — la coalition peut perdre en un jour tout le terrain qu'elle a gagné depuis 1841.

Je n'exagère pas. Un rapide exposé des fluctuations survenues dans la politique commerciale de la Belgique dira par quel enchaînement de concessions forcées, mais courageusement subies, les catholiques, seuls adversaires sérieux de notre alliance, en sont venus à poser les bases d'un système d'expansion douanière dont l'union franco-belge est l'inévitable complément.

II.

La politique commerciale de la Belgique est en général mal comprise, mal jugée. On a cru voir long-temps dans les contradictions douanières de ce pays l'incertitude bien naturelle d'un peuple nouveau hésitant dans le choix de ses alliés, redoutant surtout une alliance exclusive, qui l'eût rivé à l'un de ses voisins en le détachant des autres : c'est une erreur. Si le gouvernement belge a affiché le premier de ces scrupules dans ses rapports avec les gouvernemens étrangers, si la minorité libérale a chaudement épousé le second, repoussant en détail la France, l'Allemagne et la Hollande, au risque d'arriver par ces répulsions successives, non pas à l'équilibre des alliances, mais à l'isolement absolu, l'idée fixe du parti dominant, celle qui a dirigé, de 1831 à 1844, tous les actes internationaux, celle qui a servi de base au système des droits différentiels, n'était rien moins que la séquestration continentale de la Belgique, avec la mer pour issue, l'Amérique pour marché. Les agressions dirigées isolément par le tarif belge contre la Hollande, l'Allemagne et la France, agressions que les deux puissances non lésées interprétaient tour à tour en leur faveur, émanaient en réalité d'une pensée hostile à chacune d'elles, et cette pensée perce clairement dans la loi des droits différentiels, produit hétérogène d'une coalition d'intérêts rivaux, mais séparément ameutés contre l'un ou l'autre pays. C'est là un point capital. La solidarité de griefs qui unissait ici, à leur insu, la Hollande, l'Allemagne et la France, une fois démontrée, toute dérogation, même partielle, au système qui la consacrait implique une solidarité de réparations; les victoires remportées par chacun de ces pays sur la coalition protectionniste belge profitent, en principe, à tous trois; les traités conclus par la Belgique avec l'Allemagne et la Hollande deviennent pour l'union franco-belge bien moins un obstacle qu'une facilité. La Hollande et l'Allemagne sont donc inséparables de la France dans l'appréciation du rôle que celle-ci est appelée à jouer entre les intérêts belges, et peut-être entre les partis. J'examinerai, en premier lieu, quels élémens chacune de ces puis-

sances a fournis à la coalition protectionniste; en second lieu, quels élémens chacune d'elles lui a ôtés; enfin, quelle est l'attitude des partis devant les intérêts que cette réaction a émancipés, intérêts qui parlent déjà en maîtres, et qui, demain peut-être, jetteront dans la balance électorale un contre-poids inattendu.

La Belgique, essentiellement manufacturière, avait dans la Hollande, essentiellement agricole et coloniale, son complément naturel. Après 1830, la prudence semblait donc ordonner aux hommes d'état belges de rendre à l'industrie, qui avait bien voulu momentanément s'effacer devant les griefs moraux d'où est née la séparation, le marché intérieur et colonial, les moyens de transports transatlantiques, les matières premières et les denrées d'alimentation que les Pays-Bas lui offraient. Le parti dominant a fait le calcul contraire : redoutant pour l'ultramontanisme flamand, qui sauvegardait et la révolution et sa propre influence, l'effet attiédissant des années, il a mis à profit la première effervescence des esprits pour déshabituer l'un de l'autre deux pays que la communauté d'origine, de langage, d'intérêts matériels, tendait chaque jour à rapprocher, et remplacer ainsi à la longue, par une sorte d'antagonisme commercial, les garanties que pouvait lui ravir l'affaiblissement possible de l'antagonisme religieux. Cette tactique s'avouait dans les journaux, dans les chambres, partout; on l'appelait d'un mot qui, pendant dix ans, a gouverné la Belgique : « L'intérêt de la nationalité. » Les éleveurs et la pêcherie hollandais étaient en possession de la consommation belge, ce qui établissait un perpétuel courant d'échanges entre les frontières des deux pays : c'est par là que l'interdit commença; des surtaxes furent frappées, en 1834 et 1835, sur les poissons et les bestiaux de provenance hollandaise. La longue irritation produite par la question du Limbourg et du Luxembourg, le rêve d'une marine nationale, dont ils subordonnaient le progrès à l'exclusion du pavillon des Pays-Bas, ont mis les libéraux eux-mêmes au service de ce système d'isolement qui, dans son implacable logique, allait jusqu'à l'abandon de divers projets de canaux destinés à prévenir l'inondation des Flandres, mais auxquels on reprochait de relier ces provinces aux canaux néerlandais. Un fait récent, dont le *Moniteur belge* fait foi, résume assez bien le côté sérieux et le côté comique de ce nationalisme intolérant, renouvelé des antiques théocraties. Il n'y a pas trois ans, à propos de quelques bourgmestres de village, qui, sans penser à mal, suivaient dans leurs actes l'orthographe officielle des Pays-Bas, on a vu des orateurs catholiques, gens très graves d'ailleurs, taxer cette hérésie grammaticale d'orangisme et dénoncer à la vigilance des chambres les ténébreuses menées de l'*aa* néerlandais contre l'*ae* national. C'est l'isolement mosaïque dans toute sa rigueur; c'est Israël repoussant tout pacte avec Madian et les Philistins.

La Hollande fermée, restaient l'Allemagne et la France; mais les mêmes calculs d'influence éloignaient le parti catholique de ces deux pays. Le clergé belge redoutait le contact de la centralisation protestante de la Prusse, qui rendait défiances pour défiances au démocratisme ultramontain de la jeune nation. Il redoutait surtout pour les tendances théocratico-radicales imprimées par lui à la révolution le contact de la France de juillet, livrée, en politique comme en religion, au courant contraire, et qui pouvait réagir sur la Belgique par le double ascendant des services rendus et d'une profession de foi religieuse où rien ne laissait prise au soupçon d'hérésie. Sous l'empire de cet ombrageux parti pris, le gouvernement belge a simultanément repoussé, jusqu'en 1842, la France, qui, à quatre reprises différentes, lui offrait l'union douanière (1), et la Prusse (2), qui, revenue de ses anciennes préventions, sollicitait instamment, depuis 1834, un traité de commerce, de navigation et de transit. A Paris comme à Berlin, on a cru voir dans la convention de 1842 et dans l'arrêté du 28 août suivant, qui étendait aux vins et aux soieries du Zollverein les avantages exclusivement accordés par cette convention aux similaires français, l'expression de tendances tour à tour françaises et allemandes : rien de plus faux. Ces deux mesures ne sont, à vrai dire, qu'une intelligente et perfide application de l'idée fixe du parti catholique, qui, dans l'impossibilité de brusquer un système d'isolement auquel certaines industries n'étaient pas suffisamment préparées, s'étudiait à repousser l'Allemagne et la France l'une par l'autre, sans fermer à ces industries leurs débouchés français et allemands. La convention de 1842 n'a été pour nos voisins qu'un pis-aller dans lequel ils trouvaient un refuge contre l'alliance de la Prusse. Vers la fin de 1841, l'envoyé belge à Berlin s'était laissé surprendre un projet de traité posant, entre autres bases, l'équilibre des tarifs belge et allemand et un dégrèvement exceptionnel des vins et soieries du Zollverein. A peine informé de l'acceptation de la Prusse, le cabinet de Bruxelles, qui, peu de jours auparavant, refusait de négocier avec nous, conclut brusquement avec la France la convention du 16 juillet, par laquelle il se mettait hors d'état de remplir les clauses précitées du traité avec l'union rhénane, tout en se débarrassant de l'industrie linière, dont cette convention achetait pour quatre ans la neutralité. La Prusse irritée menaça de prohiber les fontes belges, et la Belgique, qui venait d'assurer aux dépens de l'Allemagne le débouché français de ses lins, trouva cette fois commode de nous faire payer le maintien du débouché allemand de sa métallurgie. De là l'arrêté du 28 août, en échange du-

(1) En 1836, 1839, 1840 et 1842. Voir les débats des chambres belges sur la convention du 13 décembre.

(2) Voir le long mémoire notifié le 18 juillet 1844 par la Prusse à la Belgique.

quel la Prusse consentait à s'abstenir de toute agression. Cet arrêté, considéré en France comme un triomphe du cabinet de Berlin, consacrait donc en réalité le désistement de la Prusse, le désaveu diplomatique par lequel la Belgique venait de se soustraire à une alliance plus intime avec le Zollverein. La Prusse l'accepta parce qu'elle y vit des tendances anti-françaises; la France le subit parce qu'elle y vit des tendances allemandes, tendances qu'elle craignait d'exaspérer et de motiver en se vengeant de l'injustice commise à l'égard de nos vins et de nos soieries. Exploitation gratuite des deux pays, rivalité des deux pays sur le marché belge que cette rivalité protégeait contre leurs essais respectifs d'envahissement, voilà le dernier mot de ces prétendues hésitations qui ont dupé tour à tour le cabinet prussien et le cabinet français.

Le sol était déblayé. Marchande avant tout, la Hollande, dont les échanges belges se balançaient, quoique réduits, par un boni annuel de 8 à 10 millions de francs, n'avait opposé aux premières agressions de la Belgique qu'un indifférent dédain, où celle-ci croyait voir un calcul d'impuissance. Sur la foi d'un antagonisme apparent, la France et la Prusse se contenaient l'une par l'autre. Des concessions qui n'engageaient aucune production belge, qui laissaient dès-lors le champ libre à toute innovation douanière, désintéressaient l'industrie des fontes et celle des lins dans les conséquences immédiates du système prohibitif. Plus tard, d'ailleurs, le gouvernement belge espérait les contre-balancer par les exigences protectionnistes des autres industries, au premier rang, celles des cotons et des laines, que des lois, des arrêtés, des encouragemens de toute sorte, étaient parvenus à développer. Les innombrables tisserands et fileurs à la main que l'industrie linière occupe dans les Flandres pouvaient seuls devenir un obstacle sérieux en traduisant par l'émeute l'opposition parlementaire des grands métiers; mais les catholiques avaient paré à tout. Un territoire acquis aux extrémités de l'Amérique, à Guatemala, était prêt à recevoir cet incommode excédant de population. Les villes maritimes enfin, adversaires-nés de la protection manufacturière, mais ardentes à réclamer des priviléges de pavillon, reproduisaient contre la Hollande l'hostilité que la majorité des industries, favorables à l'alliance hollandaise, affichaient contre la France et le Zollverein. Tout concourait à détacher la Belgique de ses voisins, même les efforts du parti libéral pour généraliser le résultat opposé, c'est-à-dire l'abaissement simultané de toutes les frontières. Sous l'empire de ridicules défiances qui lui montraient et lui montrent encore dans chaque avance de l'étranger une arrière-pensée d'absorption exclusive, ce parti s'était fait le bénévole complice d'un système qui tendait doublement à l'amoindrir, et dans son influence morale, affaiblie dès qu'elle serait isolée, et dans l'avenir des chemins de fer, son grand titre à la considération du pays. Il ne restait plus qu'à grou-

per sous une apparente solidarité ces préjugés, ces intérêts épars. Ce fut l'objet de la loi des droits différentiels. Exclure les fabrications européennes pour laisser aux fabrications belges le monopole du marché intérieur et des envois transatlantiques, exclure les pavillons européens pour laisser au pavillon belge le monopole de ces transports transatlantiques, telle est la pompeuse formule sous laquelle la pensée intime et si long-temps mûrie des catholiques affronta la publicité.

C'était prendre les libéraux par leur côté faible. Créer une marine nationale, racheter l'infériorité continentale de la Belgique par cette expansion maritime qui donna jadis la suprématie à Venise, au Portugal, aux Pays-Bas, quel moyen plus sûr de forcer un jour la main aux grandes puissances européennes! A ce prix, les libéraux acceptaient volontiers l'isolement. Les armateurs et les fabricans furent plus difficiles à convaincre, malgré l'habile confusion d'intérêts que réalisait le projet de loi des droits différentiels. Si le double système de protection contenu dans ce projet flattait les exigences manifestées isolément par ces deux classes d'intéressés, il impliquait des sacrifices mutuels auxquels chacune d'elles répugnait pour sa part à souscrire. Les armateurs jugeaient fort patriotique l'exclusion des pavillons étrangers; mais, sans marchandises à transporter, disaient-ils, pas de marine, et il fallait, d'après eux, encourager l'importation et le transit. Les fabricans, de leur côté, proclamaient digne d'une nationalité qui se respecte la protection accordée à leurs produits; mais ils réclamaient l'assimilation des pavillons étrangers au pavillon belge pour le transport des matières premières, ainsi que des denrées alimentaires dont le prix régit le salaire des ouvriers. Les efforts du ministère et de ses affidés amenèrent un compromis. Les manufacturiers obtinrent la surtaxe de toutes les fabrications européennes en général, sauf les exceptions consacrées par les traités existans, le maintien de l'ancien droit réduit en faveur de 180,000 kilogrammes de tabac et de 7 millions de kilogrammes de café importés annuellement sous pavillon hollandais, enfin un dégrèvement considérable des bois, des cuirs bruts, des graines de lin, des poissons, sans distinction de pavillon ou de frontière. On fit ensuite la part des armateurs. La déduction de 10 pour 100 dont jouissait la marine belge fut maintenue sur tous les produits non favorisés, à l'exception d'une vingtaine d'articles manufacturés; mais, pour l'importation même de ces derniers articles, la marine belge était protégée contre les autres pavillons par un droit additionnel de 10 pour 100. Le pavillon belge était favorisé en outre d'une déduction de 20 pour 100 pour toutes les marchandises provenant des lieux situés au-delà du cap de Bonne-Espérance ou du cap Horn. Armateurs et fabricans, ceux-ci rêvant d'immenses débouchés transatlantiques, ceux-là spéculant d'avance sur des représailles européennes qui forceraient l'industrie belge

à refluer vers le port d'Anvers, tous étaient cette fois d'accord. Les contrebandiers, corporation occulte, mais nombreuse, sorte de quatrième pouvoir dans un pays dont une seule ligne de douanes défend les frontières plates et nues, faisaient le dessus à l'enthousiasme commun. Les esprits pratiques eux-mêmes, ceux qui ne jugeaient pas la Belgique capable de se suffire, voyaient dans le nouveau système un expédient, un moyen sûr d'acheter plus tard, par des exceptions habilement ménagées, les faveurs douanières des pays voisins. Bref, la loi des droits différentiels eut pendant huit jours un succès complet. On n'attendait, pour se débarrasser définitivement de la Hollande, que le retour des premiers galions anversois. La Prusse, on ne daignait pas en parler; la France, qu'il fallait bien tolérer deux ans encore, n'excitait que le sourire. Et dans le camp des catholiques, et dans le camp des libéraux, c'était un *hosanna* général : — la Belgique est forte! la Belgique est fière! la Belgique est émancipée! — La Belgique n'était que folle. Son industrie n'aurait certainement pas expulsé des marchés américains les produits de France et d'Angleterre, puissances de premier ordre dont l'alliance a naturellement plus de prix pour les états du Nouveau-Monde que l'alliance belge, et, quant à sa marine, réduite en Europe au seul débouché national, elle eût dû opérer à vide la moitié de ses retours : deux causes de ruine pour une, et, au bout, un aveu d'impuissance, les déboires d'une bravade manquée, la nécessité de traiter de nouveau avec les pays voisins, non plus comme ami, mais comme vaincu. Heureusement pour la Belgique, l'expérience n'a été ni aussi longue, ni aussi coûteuse, et c'est de l'Allemagne, du pays dont elle attendait le moins un acte de vigueur, que les premiers enseignemens lui sont venus.

La loi des droits différentiels votée, le cabinet belge, qui n'avait plus besoin d'acheter la neutralité de l'industrie métallurgique, dédaigna de proroger l'assimilation accordée par lui aux vins et aux soieries du Zollverein. Doublement blessée, et par ce retrait de faveurs qu'elle avait acceptées comme un gage de négociations à venir, et par la nouvelle loi, qui frappait d'un interdit déguisé ses fabrications et sa marine, la Prusse, qui n'avait plus rien à ménager, taxa les fontes belges. La surprise fut profonde à Bruxelles. La minorité libérale, qui avait fortement blâmé les faveurs accordées au Zollverein, mais qui découvrit tout à coup dans la cessation de ces faveurs, sous l'empire de la convention du 16 juillet, l'indice de tendances françaises, s'associa aux récriminations, aux menaces des maîtres de forge de Liége et de Charleroy. Le gouvernement belge n'osa pas braver cette coalition, et, le 1er septembre 1844, avant même que l'arrêté complémentaire du système des droits différentiels fût rendu, il concluait avec la Prusse un traité qui renversait les deux bases de ce système.

Le traité du 1er septembre, en assimilant les pavillons belge et prussien, enlevait à la marine belge, non-seulement le monopole si longtemps rêvé des transports transatlantiques, mais même le privilége de leur nationalité, et cela sans compensation aucune, car, en 1831, 1832 et 1833, époques où les deux pavillons étaient assimilés, les ports germaniques n'avaient reçu que deux ou trois navires belges par an. Les manufacturiers, qui avaient espéré le monopole des exportations transatlantiques effectuées par le port d'Anvers, n'étaient pas mieux traités que les armateurs. Les navires prussiens étaient assimilés aux navires belges, même quant à la cargaison. Les provenances allemandes étaient exemptées par terre de tout droit de transit, et cela en retour d'une simple réduction de droit sur le transit des provenances belges dans le Zollverein. Les tissus de coton allemands étaient exceptés de toute surtaxe éventuelle; l'assimilation dont jouissaient les vins et soieries du Zollverein était rétablie; l'admission de deux cent cinquante mille kilogrammes de fil de Brunswick et de Westphalie, moyennant un simple droit de balance, maintenue. Les droits enfin étaient considérablement réduits sur les articles de mercerie et de modes de l'union rhénane. En échange de ces concessions exorbitantes, la Belgique obtenait une réduction des droits de sortie sur les laines d'Allemagne, réduction limitée de façon à ne procurer aux fabriques belges qu'une économie de 50 à 60 mille francs, et le rétablissement, le simple rétablissement du *statu quo* en faveur de l'industrie métallurgique. Si les fers en barre étaient dégrevés de 2 francs par quintal, en revanche, les fontes, qui jouissaient précédemment en Allemagne d'une franchise entière, étaient frappées d'un droit proportionnel à cette réduction, ce qui replaçait les choses sur l'ancien pied.

Et qu'avait-il fallu pour mettre à la raison cette intraitable coalition de fabricans et d'armateurs, qui, à l'entendre, allait jeter un mur entre la Belgique et la France? Une simple entrave au débouché allemand des fontes, d'une industrie non moins intéressée à l'alliance française qu'à l'alliance du Zollverein, puisqu'elle est protégée chez nous contre la concurrence anglaise par une différence de 3 fr. 60 cent. par cent kilogrammes, d'une industrie qui n'égale, ni en besoins ni en influence, celles des houilles et des lins, pour qui le débouché français est de nécessité absolue. En principe et en fait, le traité du 1er septembre, où la diplomatie prussienne a cru voir un échec pour notre influence (1), l'a au contraire démontrée. La Belgique elle-même a spontanément compris cette situation : l'arrêté complémentaire de la loi des droits diffé-

(1) *Testament politico-commercial* (*Ein Handels politisches Testament*), par le baron d'Arnim, ministre plénipotentiaire de Prusse.

rentiels (13 octobre) a étendu aux tissus de coton français l'exception stipulée dans le traité du 1er septembre en faveur des tissus de coton allemands. Moins scrupuleux jadis, quand il avait prétendu justifier par le silence de la convention de 1842 l'assimilation des vins et des soieries d'Allemagne à ceux de France et la surtaxe frappée par l'arrêté du 14 juillet 1843 sur nos fils et nos tissus de laine, le cabinet belge sentait enfin qu'une politique loyale, conciliante, toute de ménagemens, est le véritable rôle d'une petite nation qui vit par ses voisins. En 1846, au renouvellement de la convention française, il a offert de son propre mouvement le retrait partiel de ce dernier arrêté. C'était peu pour nous, c'était beaucoup pour lui, car l'industrie lainière, sur la foi de promesses officielles, avait englouti la plus forte mise dans la commandite du système protecteur. Cette industrie, qui avait cru échapper aux mécomptes apportés à la coalition par le traité du 1er septembre, se trouvait elle-même atteinte par le contre-coup diplomatique de ce traité.

Jusqu'ici, déjà, la réaction est énorme. Deux ministres catholiques ont ruiné l'œuvre de prédilection des catholiques. Les partisans de l'isolement douanier, ceux qui le voulaient comme but et ceux qui l'acceptaient comme moyen, comme base d'alliances mieux entendues, ont subi de doubles déceptions. Les armateurs d'une part, l'industrie des cotons et celle des laines d'autre part, vers qui rayonnaient toutes les tendances protectionnistes, ont reçu en plein le premier choc des nécessités opposées. Frappées ensemble, ces deux classes d'intérêts semblaient devoir puiser dans la solidarité d'une défaite commune de nouvelles garanties d'union. Eh bien ! ce dernier refuge devait manquer encore au système protecteur. Les griefs qui semblaient désormais les confondre sont devenus pour eux l'objet de mutuelles agressions.

C'est par les armateurs que la rupture a commencé. Vers la fin de 1845, un an après l'adoption de cette fameuse loi des droits différentiels qui devait créer une marine nationale, les transports effectués sous pavillon belge par le port d'Anvers avaient diminué sous le double rapport du nombre des navires et du tonnage. Le traité de commerce et de navigation conclu avec les États-Unis n'avait pu ralentir cette décadence : les pavillons allemands accaparaient tout. La franchise accordée au transit des marchandises du Zollverein, présentée naguère aux armateurs belges comme un dédommagement de l'assimilation des pavillons, ne profitait qu'aux navires du Zollverein, qui se tenaient dans le port d'Anvers à l'affût de ce transit. Les navires nationaux étaient réduits, comme par le passé, à attendre des saisons entières dans les bassins de ce port l'arrivée de leurs chargemens ballot par ballot. Les armateurs se récrièrent, et, sur leurs instances, une loi

érigea Anvers en entrepôt franc où les marchandises destinées soit au transit en Belgique, soit à la réexportation par mer, pourraient entrer, stationner, circuler, sans être soumises au déballage et à la vérification de détail. Anvers se trouvait ainsi transformé en une sorte de bazar européen où les produits de toutes les nations voisines, ceux de la Grande-Bretagne au premier rang, viendraient compléter les chargemens des navires belges, ce qui diminuait d'autant la part déjà si réduite des manufacturiers nationaux dans ces envois transatlantiques dont la perspective les avait ralliés aux armateurs. Les récriminations éclatèrent dans le camp industriel; mais les armateurs étaient forts: c'est en eux que reposait le dernier espoir de l'émancipation belge, comme on disait toujours. Quinze jours après, ils obtenaient encore le retrait de l'exception faite par la loi des droits différentiels en faveur des cafés et des tabacs importés de Hollande. Cette fois, les manufacturiers allaient prendre leur revanche.

Encouragée par l'exemple de la Prusse, dont les premières représailles avaient forcé la main à la Belgique, la Hollande doubla les droits sur environ cinquante articles belges, entre autres, les fers, la houille, les tissus de laine, de coton et de lin, et surtaxa la sortie des céréales des Pays-Bas. Atteintes et dans leurs exportations et dans les subsistances de leurs ouvriers, toutes les industries belges, toutes cette fois, se coalisèrent contre les armateurs. La batellerie de la Meuse, qu'alimente principalement le transit hollando-belge, et qui représente à elle seule un tonnage environ sept fois plus fort que les armemens de tous les ports maritimes ensemble, apporta dans la lutte un élément jusque-là méconnu, et, moins d'un mois après le début des hostilités, le gouvernement belge en était réduit à solliciter la clémence des Pays-Bas. Le cabinet de La Haye s'est fait prier six mois entiers. Un traité enfin a été conclu, qui détruit les dernières illusions des armateurs anversois. En retour de concessions importantes aux principales industries belges, les pavillons et les cargaisons provenant directement de l'un ou l'autre pays étaient assimilés; l'exception au profit des tabacs originaires des pays hors d'Europe et des cafés originaires de l'Inde néerlandaise était rétablie; les droits étaient réduits sur toutes les autres denrées coloniales importées en Belgique des Pays-Bas. La Hollande accaparait, en un mot, le monopole de ces mêmes transports qui devaient doter Anvers d'une marine transatlantique : le monopole, dis-je, car, si les navires belges étaient admis par le traité à exporter des colonies néerlandaises 8,000 tonneaux de denrées aux mêmes droits que sous pavillon national, cette concession devenait illusoire, du moment où les colonies néerlandaises restaient fermées aux provenances directes de Belgique. Anvers y perd-il? Non : j'ai dit quels obstacles s'oppo-

saient en principe et en fait aux développemens de la marine transatlantique belge. En échange d'espérances irréalisables, la marine belge gagne même à ce traité des avantages positifs pour son cabotage; mais enfin, bien ou mal entendu, ce rêve d'une marine transatlantique était le dernier abri du système d'isolement, et il s'est évanoui au souffle de ces mêmes intérêts manufacturiers dont l'intelligent concours avait secondé, deux ans auparavant, les prétentions des armateurs anversois. Il était dit que pas un élément de la coalition protectionniste ne sortirait intact de cette réaction si brusque et si imprévue : le même traité accorde des priviléges à l'importation des poissons et des bestiaux des Pays-Bas.

Vaincues ensemble, vaincues séparément, vaincues l'une par l'autre, toutes les exigences protectionnistes sont donc venues échouer contre les nécessités douanières issues de leur accord, et, par cet enchaînement de mécomptes qui est la logique des idées fausses, les efforts tentés pour sauver en partie le principe de la loi des droits différentiels n'ont servi qu'à compléter sa ruine. De ce complot d'isolement si patiemment et si longuement élaboré, de ces échecs soudains, de ces désertions inattendues, de ces résistances suprêmes aussitôt paralysées que nées, qu'est-il en définitive sorti?

Un traité allemand et une convention française qui constatent l'impuissance de deux industries créées et protégées dans le dessein avoué de repousser la France.

Deux guerres de tarifs qui ont eu pour résultat : d'abord d'anéantir pour nos voisins la possibilité d'une marine transatlantique, seule éventualité qui, plus tard, pût détourner de nous celles des industries belges qui vivent par la France; ensuite de reporter toute l'activité de la marine belge vers le cabotage, c'est-à-dire vers l'alliance des pays voisins, et, au premier rang, de celui que bordent deux mers, la France.

Une loi enfin qui, en faisant d'Anvers l'entrepôt des marchandises anglaises et allemandes, force le commerce belge à refluer plus que jamais vers le continent, et, dans le continent, vers le marché qui offre les plus grands avantages de proximité, de dissemblance industrielle et d'étendue : vers la France.

Si la France n'a pas mis à profit ces résultats, si, au renouvellement de la convention de 1842, elle a obtenu moins que la Prusse et la Hollande, c'est qu'elle l'a bien voulu; mais la force des choses se charge déjà de suppléer à notre légitime initiative, et c'est du peuple flamand, du foyer même de cette influence ultramontaine dont la France était le grand épouvantail, que la réaction française a surgi.

Tout devait mal tourner dans le projet favori des catholiques. La colonie de Guatemala, destinée à recevoir un jour le trop plein des

populations flamandes, est passée à l'état de chimère. Les différences de climat, la nostalgie, les déboires inhérens à toute colonisation, les mécomptes commerciaux qui attendaient les pacotilleurs belges chez des populations sans luxe, presque sans besoins, et surabondamment pourvues par la spéculation anglaise de tous les produits européens d'un débit possible, enfin et surtout l'entêtement d'un jésuite, qui, nommé d'abord directeur spirituel, plus tard directeur civil de la colonie, s'était mis très sérieusement dans l'esprit de renouveler sur les émigrans les essais de discipline théocratique réalisés jadis par la compagnie sur les peuplades du Paraguay, toutes ces causes réunies ont fait déserter ou à peu près le nouvel établissement. Aujourd'hui le mot de Guatemala a acquis dans le vocabulaire belge la valeur proverbiale qu'obtint, il y a plus d'un siècle, chez nous, le mot de Mississipi. En même temps que cette issue se fermait à l'excédant des bras et des bouches, deux mauvaises récoltes coup sur coup sont venues accroître l'impossibilité du système d'isolement. Les Flandres comptaient en moyenne, d'après les relevés approximatifs de 1843, un pauvre sur six habitans : deux ans ont suffi pour doubler le premier terme de cette effrayante proportion. Les secours des bureaux de bienfaisance, les aumônes des couvens, ce correctif traditionnel de l'accaparement monastique, n'y suffisent déjà plus. Des familles, des populations entières, hâves, demi-nues, tour à tour menaçantes et suppliantes, promènent dans les villages épouvantés et jusque dans les rues des grandes villes le spectre sans cesse renouvelé de la faim. C'est la misère irlandaise des plus mauvais jours, moins la résignation, moins l'espérance endormante du rappel. « Le ventre est un grand politique, » dit un proverbe trop peu connu du mendiant espagnol, et, de ces cinq cent mille poitrines épuisées, un cri spontané est sorti, qui donne le dernier mot de la réaction commerciale où la Belgique s'est trouvée à son insu précipitée : « L'union douanière avec la France ou la réunion! »

Le ministère recule tant qu'il peut cette nécessité, ou du moins il affecte de la reculer; car, s'il avait pour but de décourager les résistances anti-unionistes en démontrant l'impuissance de tout palliatif, il ne s'y prendrait pas mieux. Ainsi, le ministère a prorogé la libre entrée des céréales; mais qu'importe le bon marché à qui est dans le dénûment? Les familles flamandes qui vivent moitié de leur travail, moitié de leur champ de pommes de terre, ne peuvent pas, leur récolte perdue, se suffire par leur travail seul. Il a demandé aux chambres un crédit de 300,000 francs pour le perfectionnement de l'industrie linière dans les campagnes où n'ont pas encore pénétré les nouveaux rouets; mais perfectionner les procédés de travail, surexciter la production quand les débouchés restent les mêmes, n'est-ce pas déplacer, agrandir la

difficulté? Il a proposé enfin une loi sur le défrichement des terrains incultes; mais on n'improvise pas des moissons comme on improvise une loi : l'hiver sera rude, et la faim, le froid, n'escomptent pas l'avenir. Cela n'est pas sérieux; ce qui l'est beaucoup plus, ce sont les déclarations, les demi-aveux échappés au ministère et à ses adhérens durant les débats sur la convention du 13 décembre, débats que des milliers de pétitions en faveur de l'union douanière ont presque entièrement absorbés. M. de Theux, et Israël n'en a pas frémi, s'est très catégoriquement prononcé pour l'extension des rapports commerciaux avec la France. M. Dechamps, le grand instigateur du système des droits différentiels, a prédit l'union douanière, quoique dans un avenir lointain; l'abbé de Haerne l'a formellement réclamée. M. de Muelenaere, ministre d'état sans portefeuille, accusé d'encourager, en sa qualité de gouverneur de la Flandre occidentale, le pétitionnement unioniste, s'est très mal défendu. Le respect humain, la fausse honte, s'en mêlent encore un peu; cependant, hormis deux ou trois catholiques pétrifiés dans leur vieille théorie d'isolement, tous les orateurs du parti, ministres, représentans et sénateurs, se prononcent plus ou moins directement en faveur de cette union franco-belge dont le seul nom les eût jadis scandalisés. Attendons-nous aux plus curieux reviremens : entre la convention du 13 décembre et l'union douanière, la distance n'est pas plus grande qu'entre la loi des droits différentiels et les traités allemand et hollandais. Au point de vue même de la pondération des influences extérieures, abstraction faite des déplacemens commerciaux qui forcent, comme je l'ai dit plus haut, la majorité des intérêts belges à graviter vers nous, ces traités sont, pour la Belgique, une raison de plus de se rapprocher intimement de la France. Il n'y a pour un petit peuple que deux façons d'échapper à la prépondérance étrangère : l'isolement absolu, et l'expérience en a démontré ici l'impossibilité pratique, ou bien l'équilibre des alliances, et cet équilibre n'existe aujourd'hui qu'entre la Prusse et la Hollande. La convention du 13 décembre, qui ne crée au commerce français aucun intérêt majeur en Belgique, n'est pas un contre-poids suffisant à deux traités qui rivent à la Belgique l'avenir maritime du Zollverein et des Pays-Bas. Dira-t-on que l'union franco-belge déplacerait l'équilibre en notre faveur? C'est jouer sur les mots. La Hollande, qui a besoin de débouchés étrangers pour son commerce colonial, la Prusse, qui ne pouvait, faute de ports, utiliser ses voies fluviales et son excédant manufacturier, se sont l'une et l'autre rattachées à la Belgique par leur véritable point de cohésion; mais la France, que sa topographie continentale et maritime dispense d'aller chercher en Belgique des faveurs de pavillon et de transit, ne peut se rattacher aux marchés belges que par sa production manufacturière et

agricole. Or, la Prusse et la Hollande ayant été admises en Belgique au privilége de nationalité, celle-ci pour son pavillon, celle-là pour son pavillon et son transit, il faut, pour que l'équilibre existe, que la France obtienne un privilége égal dans le seul ordre d'intérêts qui l'appelle en Belgique, c'est-à-dire la libre entrée de ses vins, de ses soies, de ses lainages et de ses cotons. Les susceptibilités nationales du parti catholique se concilient donc très bien ici avec les nécessités industrielles qui le poussent vers l'union. A ces motifs déterminans il s'en joint pour lui un autre auquel la réaction libérale donne une pressante opportunité : l'intérêt électoral.

Ce n'est pas au bas peuple des Flandres que se limite l'agitation pour l'union douanière : peur, commisération ou simple calcul, les classes électorales se sont mises à la tête du mouvement. Syndicats, chambres de commerce, conseils communaux, conseils provinciaux, tout ce qui dérive de l'élection a protesté. Or, les deux Flandres nomment à elles seules dix-sept sénateurs sur quarante-sept, et trente-trois représentans sur quatre-vingt-quinze. De ces cinquante voix de sénateurs et de représentans, plus de quarante appartiennent jusqu'ici aux ultramontains, et c'est sur ce terrain que la réaction libérale compte recruter l'appoint qui lui donnera la majorité, car ailleurs presque toutes les positions sont ou réputées imprenables ou déjà prises. Si les catholiques parvenaient à sauver cet appoint, ce serait pour eux un vrai coup de partie, et les libéraux s'y prêtent à merveille. Cette ombrageuse minorité, si active et si logique dans les questions de politique intérieure, mais qui, pendant quinze ans, n'a su jeter dans la balance des intérêts commerciaux que de stériles contradictions, a voulu rester dans son rôle jusqu'au bout.

Tandis que les fauteurs d'un système d'isolement principalement dirigé contre l'influence libérale portaient courageusement le dernier coup à leur œuvre, donnaient aux traités prussien et hollandais la convention avec la France pour pendant, et proclamaient l'union à venir des deux pays, on a vu les notabilités libérales de la chambre, en tête MM. Lebeau, Verhaegen et Osy, exhumer contre l'union douanière, et, ce qui est plus fort, contre la convention même, les préjugés les plus usés de cette niaise *patrioterie* qui seconda si bien jadis les vues secrètes des ultramontains. Ce sont toujours les mêmes vieux mots. La « neutralité, » la « nationalité, » l'hypothèse d'une guerre européenne qui trouverait la Belgique enchaînée à la France, voilà l'argument le plus neuf que ces hommes du mouvement soient parvenus à rhabiller. Étrange illusion, ou plus étrange aveu! Admettons pour l'avenir le cas plus qu'improbable d'un nouveau duel entre la France et l'Europe : emprisonnée qu'elle serait dans l'étau de quatre armées, la Belgique aurait-

elle la prétention de rester neutre? ou bien voudrait-on nous faire entendre que, dans l'alternative d'un choix, elle passerait du côté de l'Europe, c'est-à-dire du côté de l'Angleterre, qui tuerait en six mois son industrie; du côté de la Prusse, qui rêve le Bas-Escaut pour limite naturelle; du côté de la Hollande, qui attend des restitutions? En vérité, ce n'était pas alors la peine à nous de prendre la citadelle d'Anvers. Voici le plus piquant. Les libéraux s'aperçoivent que l'épouvantail jadis souverain de l'indépendance a beaucoup perdu de son efficacité; comme l'a dit avec une amère franchise M. Lebeau, ce mot de « nationalité » jeté hors de propos dans une question d'affaires « n'excite plus que le sourire. » Les argumens protectionnistes restent même sans force. Mais attendez : les libéraux ne sont pas si vite à bout d'expédiens. Aux partisans de l'union douanière, ils opposeront les partisans du libre échange, et M. de Brouckère, à qui revient l'honneur de cette diversion, organise aussitôt une association de libres échangistes à laquelle il ne manque plus qu'une raison d'être et un Richard Cobden. Le remède est héroïque : la Belgique une fois ouverte à tout venant, la France ne se mettra certainement pas en frais pour obtenir l'union.

Cela se dit crûment, mais cela n'est pas discutable : si la coterie anti-française, osons l'appeler par son nom, avait à cœur d'exaspérer les industries unionistes, et même de leur rallier celles des industries qui repoussent encore l'union, elle ne s'y prendrait pas mieux. L'union douanière avec la France serait assurément pour les unes et les autres un pis-aller préférable à cette étrange aberration commerciale qui voudrait substituer sur le marché belge, aux houilles de Mons et de Liége, les houilles de Newcastle; aux toiles et aux calicots de Gand, ceux de Manchester; aux fontes de Charleroy, les fontes de Birmingham; aux draps de Tournay et de Verviers, les draps de Leeds; à la coutellerie de Namur, la coutellerie de Sheffield; à toutes les industries belges enfin, un concurrent dont la supériorité manufacturière leur fermerait pour long-temps toute chance de réciprocité. La menace a déjà porté coup sur le groupe protectionniste. La société cotonnière de Gand a répondu aux libres échangistes par un manifeste où elle se range implicitement du côté de l'union.

Voilà sous quels auspices se rouvre la session et s'approchent les élections de 1847. Si les catholiques savent exploiter les craintes qu'inspire aux différentes industries cette double attitude du parti libéral, s'ils savent entraîner les votes incertains en proclamant officiellement la nécessité prochaine de l'union, nul doute que le lent travail des associations libérales et des loges maçonniques ne se trouve, sinon détruit, du moins neutralisé. On ne tue pas les idées, dit-on; mais les intérêts n'attendent pas, et, dans le premier choc, ils ont toujours l'avantage.

Les provinces appelées, au mois de juin prochain, au renouvellement biannuel de leurs représentans et au renouvellement quadriennal de leurs sénateurs sont : la Flandre orientale, l'un des principaux centres de l'agitation unioniste; Liége et le Hainaut, où les résistances de l'industrie drapière ne sauraient contre-balancer l'industrie des houilles, celle des fers, celle des chaux, qui fourniraient aux catholiques plusieurs voix en échange de l'union douanière; enfin, le Limbourg, où les catholiques n'ont pas de concurrens sérieux. Quatre ou cinq nominations perdues dans les dix-neuf colléges que comprennent ces provinces, ou même le simple maintien du *statu quo*, et c'en est assez pour reculer de deux ans, de quatre ans, l'avénement jusqu'ici certain de l'opinion libérale : or, en deux ans, en quatre ans, les catholiques peuvent beaucoup faire oublier. Que les libéraux y songent, tout moment d'arrêt dans la marche des partis est fatal; car l'opinion y voit un signe d'impuissance, et, dans les moyens d'action de la propagande électorale, surtout en Belgique, où pullule la bureaucratie, il faut compter en première ligne l'aimant du succès. Quel que soit l'obstacle qui viendra refouler ou simplement ralentir le courant électoral où la Belgique se précipite depuis quatre ans, la défiance, le découragement des esprits, s'accroîtront de leurs espérances trompées. Sans doute, les catholiques n'ont pas encore officiellement proclamé l'union douanière; mais qui garantit qu'ils ne tiennent pas ce redoutable auxiliaire en réserve pour le dernier jour? Ils sont parfaitement disciplinés, le moindre signal venu de Malines ou de Bruxelles les trouvera debout; ils ont l'instinct des impossibilités matérielles, le courage décisif de l'imprévu : l'union douanière avec la France, dont ils ont déjà hasardé l'idée, leur coûterait moins de rétractations que les traités conclus par eux avec la Prusse et les Pays-Bas, presque à l'issue de la discussion du système différentiel. L'enquête ordonnée par le ministère, la promesse d'un premier secours, semblent avoir rassuré les populations flamandes; pourtant, que les libéraux ne s'y méprennent pas, ce n'est là qu'une trêve. Si l'inefficacité, peut-être calculée et à coup sûr probable, des palliatifs qu'essaie le ministère de Theux réveille dans les Flandres l'agitation du printemps dernier; si, au terme d'une situation tendue, à l'issue d'un hiver qui aura exaspéré toutes ces misères, toutes ces terreurs, la veille des élections enfin, les catholiques s'avisent d'inscrire sur leur drapeau ce mot d'union douanière qui fait bondir les libéraux, qu'opposeront les clubs, la franc-maçonnerie, à cette surprise dès long-temps préparée? Des idées, des principes, des griefs moraux? La faim, la peur, sont pour l'apostolat politique un triste auditoire. L'intérêt de la nationalité? Les chefs de la coalition eux-mêmes ont désappris ce mot au pays. En 1839, à l'occasion du traité qui terminait la lutte hollando-belge par

un démembrement de territoire, MM. Rogier, Lebeau et Devaux ont courageusement, éloquemment proclamé la théorie des nécessités. Les démocrates dissidens, qui l'eût cru? viennent donner ici au libéralisme gouvernemental une leçon de sagesse. Les deux ou trois journaux de ce groupe, qui représentait, en 1839, les plus aveugles fureurs de ce faux esprit national, alors combattu par le groupe doctrinaire, se joignent aujourd'hui aux catholiques flamands pour réclamer l'union. Il y a dans ce seul fait un danger grave pour les libéraux. Impuissans par eux-mêmes, les démocrates peuvent, en s'unissant aux catholiques sur le terrain de l'union douanière, fournir à ces derniers un appoint décisif. Et qu'on ne vienne pas nier la possibilité de ce rapprochement : les démocrates dissidens ont solennellement déclaré qu'ils ajournaient tout dissentiment politique pour travailler au salut des Flandres, quel que soit le parti dont cette pensée d'humanité les rapprochera.

Ainsi, l'union douanière, que le consentement tacite des partis a long-temps ensevelie dans une réprobation commune, sera peut-être, dans cinq mois, le principe régulateur, le fait capital autour duquel les luttes intérieures des derniers seize ans doivent se dénouer. Les libéraux, qui, en dehors de cette question, exercent sur le pays un ascendant désormais souverain, peuvent s'y abîmer. La majorité catholique, dont l'existence n'est, depuis 1844, qu'une lente agonie, peut y puiser une vie nouvelle. La royauté enfin, qui s'est aliéné les libéraux, ses vrais soutiens, sans obtenir des garanties du côté des catholiques, ses adversaires naturels, peut se faire de l'union douanière un gage immortel de popularité. Si l'imprévu ne vient pas détourner le cours actuel des choses, si les libéraux, en s'emparant eux-mêmes de l'union douanière, ne restituent pas à la situation son caractère normal, il n'est point d'intérêt, point d'influence, qui ne soient appelés à jouer sur ce terrain le tout pour le tout.

GUSTAVE D'ALAUX.

LES

DEUX JUMEAUX,

POÈME INÉDIT DE JASMIN.[1]

Il y a de nos jours un instinct généreux, élevé, qui pousse les meilleurs esprits à s'attacher au passé avec vénération, à rechercher dans la poussière des siècles tout ce qui a pu avoir un instant de vie, une heure d'éclat. Retour pieux dont l'histoire littéraire profite autant que l'histoire politique! Les causes vaincues plaisent surtout au génie moderne comme elles plaisaient à la magnanimité de Caton. On aime à remonter le cours des âges pour y découvrir les élémens obscurs qui sont venus se confondre dans nos états nouveaux; les coutumes provinciales, à mesure qu'elles s'effacent, semblent reprendre un intérêt plus charmant; les poésies qui peignent ces existences locales, qui portent le reflet de ces mœurs évanouies ou menacées d'une prochaine destruction, sont avidement recueillies; les langues, autrefois florissantes et qui tendent à disparaître, ont de l'attrait pour la science curieuse de toutes les variations de l'esprit humain. Dans cet ordre d'études, les travaux de M. Raynouard et de M. Fauriel sur l'époque romane peuvent être mis au premier rang. Or, il s'est trouvé que cette laborieuse et féconde reconstruction d'une littérature de bonne heure arrêtée dans

(1) *Les Deux Jumeaux* seront publiés à la librairie de Comon, quai Malaquais, où se trouvent tous les ouvrages de Jasmin.

son essor coïncidait avec une manifestation nouvelle de cet ancien génie. Cette langue que l'érudition relevait de son abaissement, discutait comme une chose morte, un homme doué des plus heureux dons, Jasmin, la faisait revivre et lui prêtait une grace inattendue.

Certes, depuis le temps où chantait Bertrand de Born jusqu'à Jasmin, il s'est accompli des événemens qui réduisent l'importance d'un tel fait, qui lui donnent du moins un caractère très exceptionnel. Je ne méconnais pas les altérations, les changemens inévitables qu'a dû subir la langue maniée avec tant d'habileté par le poète méridional. L'instrument subsiste toujours pourtant, et rend encore des sons harmonieux. Déchue de sa splendeur, de son droit de cité, pour ainsi dire, cette langue, qui fut la langue des cours, est restée dans le peuple, qui est plus fidèle qu'on ne pense à ses traditions. Dans ce pays de France, qui offre au monde le type de l'unité, on serait étonné peut-être en apprenant qu'il existe des populations pour lesquelles le mot de *franciman* a un sens équivalent à celui d'*anglomane* pour nous. Le *franciman* est le paysan qui se pique d'abandonner les vieilles coutumes et de parler le français, tandis que les masses conservent leur langage traditionnel et semblent n'entendre que celui-là. Faut-il trouver étrange cette persistance? Jasmin le dit très bien dans la sérieuse et brillante épître *à M. Dumon* sur les destinées de son idiome. « C'est la langue du travail; à la ville, dans la campagne, on la trouve dans chaque maison; elle y reçoit l'homme au berceau, et jusqu'au tombeau l'accompagne.... Oh! dans notre pays, c'est une magie! Le peuple qui aime à chanter vous jette, sans s'en douter, de grosses poignées de poésie. Aussi garde-t-il sa langue, elle est faite à son allure. Maintenant, vous autres messieurs, franchissez la barrière! Venez! plantez un mur d'une triple épaisseur entre les lèvres de la nourrice et l'oreille du nourrisson.... » Et il ajoute, en parlant de la *petite patrie* méridionale, ce vers touchant : « Otez-lui sa misère et laissez-lui sa langue! » Jasmin résume sa pensée dans une admirable comparaison. « ... Au milieu de notre promenade, dit-il, tous ces vieux ormes qu'Agen a vus grandir ressemblent, en nous tressant une voûte élevée, à des géans alignés qui se donnent la main. Eh bien! l'un d'eux, un jour d'orage, trembla, se ploya, abaissa son feuillage : le coup d'œil en fut gâté, et aussitôt nos gouvernans d'envoyer pioches et *piocheurs* pour l'arracher sans pitié. Mais les travailleurs se lassèrent, les outils se démanchèrent, et l'arbre, restant debout, brava hommes, pioches, gouvernans et tout. Oh! c'est que l'orme avait, malgré ses vieilles branches, autant de racines que de feuilles.... Depuis, plus que jamais, on voit son panache verdoyer; les oiseaux sont revenus y chanter, et, sous l'ombrage de son beau bouquet, tous, chaque été, y chanteront long-temps. — Ainsi en sera-t-il de cette enchanteresse, de cette langue harmonieuse, notre seconde mère?... » Qu'on laisse de côté

cette immense question de l'avenir : il sied à Jasmin d'avoir foi en sa langue; c'est un témoignage de l'originalité, de la spontanéité de son inspiration. C'est ce qui prouve que sa poésie n'est point le jeu équivoque d'un esprit qui s'amuse aux mystifications de l'archaïsme.

Jasmin, il y a peu d'années encore, n'était guère connu ailleurs que dans le midi; lui-même, il redoutait de passer la Loire; il pouvait craindre que le langage de sa muse naïve ne fût point compris. L'épreuve a été faite cependant, et on sait combien l'issue en a été heureuse. C'est que le talent de l'auteur des *Souvenirs* n'a cessé de grandir, de se fortifier. Jasmin ne s'est point arrêté qu'il n'eût trouvé sa véritable voie, et il l'a trouvée réellement. Une maturité féconde de l'intelligence répond, en lui, à la maturité de l'âge. Il eût été indifférent, sans aucun doute, qu'un ouvrier de plus vînt rimer quelques chansons politiques, qu'un pauvre coiffeur d'une ville méridionale torturât sa langue pour lui faire exprimer quelques-unes de ces pensées qui sont devenues le fonds commun de toutes les littératures; mais Jasmin, après avoir d'abord payé ce tribut à l'imitation, a compris bien vite que là n'était point la poésie pour lui : un infaillible instinct l'a détourné de ce procédé vulgaire qui n'eût pas été moins fatal à la renommée de l'homme qu'à sa langue même. Vrai fils du midi, enfant du peuple, Jasmin a senti qu'il ne devait pas contraindre sa nature. Il a jeté au vent, pour ainsi parler, ces souvenirs qu'avait laissés dans son esprit quelque lecture faite à la dérobée de Béranger ou de Florian, et a cherché son inspiration en lui-même, dans ce qui l'entourait. Les scènes de son enfance éprouvée par la misère, il les a rappelées dans un poème qui vivra tant qu'il y aura des ames délicates capables de goûter ce charmant mélange d'une gaieté heureuse, innocente, et d'une douce mélancolie, — dans les *Souvenirs*. Il s'est appliqué à peindre les mœurs populaires méridionales, et il les a peintes à la manière des grands poètes. Sous ces couleurs locales, si vivement accentuées, on sent vivre l'éternelle nature humaine, celle qui est de tous les temps et de tous les pays. Peu de poètes ont au même degré le don de l'émotion; peu d'écrivains s'entendent aussi bien à surprendre le secret des passions, à analyser un sentiment naïf et énergique. Et ces qualités essentielles, elles existent pour celui qui lit à tête reposée les ouvrages de Jasmin comme pour celui qui l'écoute et se laisse bercer par son enivrante parole. Des plumes excellentes ont fait connaître les productions successives du poète méridional, *l'Aveugle de Castelcuillè, Françounetto, Marthe l'innocente*. Jasmin va aujourd'hui ajouter une fleur nouvelle à ce bouquet de poésie; il persiste dans la route qu'il s'est ouverte. *Les Deux Jumeaux* sont le fruit d'une inspiration franchement originale et entièrement maîtresse d'elle-même. Ce sera un succès de plus pour cette langue que l'auteur des *Souvenirs* s'efforce de réhabiliter. Quelle que soit d'ailleurs la destinée future de

l'idiome, qu'importe, puisqu'il reçoit aujourd'hui un lustre nouveau? Toujours est-il qu'il s'est trouvé assez vivant pour suffire à un des plus heureux inventeurs de notre temps, et que, dût-il périr, les commentateurs ne manqueraient pas pour perpétuer le souvenir de cette résurrection imprévue. Ce sera un épisode du plus attachant intérêt dans l'histoire littéraire de cette époque si féconde en essais de tout genre,— épisode où rien ne manquera, car ici la poésie n'est pas seulement dans des œuvres exceptionnelles, elle est dans l'homme en même temps, dans son caractère, dans ses habitudes, dans son passé, dans ses actions de chaque jour.

L'existence même de Jasmin, maintenant qu'elle est sortie de cette ombre de la misère qui a pesé sur sa jeunesse sans la flétrir, cette existence présente, dis-je, est encore un poème plein d'une pittoresque animation. Rien n'est plus varié et, peut-on ajouter, plus richement varié que la vie de ce rapsode populaire. On a pu le voir à Paris, heureux et charmé de l'accueil qui lui fut fait; il mettait une sorte d'amour-propre national à triompher; il laissait éclater une joie d'enfant lorsqu'il excitait ce frémissement qui lui révélait que sa muse, bien qu'étrangère, avait des accens entendus de tous. Mais c'est dans le midi qu'il faut le suivre; là il est sûr que chaque mot sera compris, que chaque délicatesse de la langue sera sentie; là, point de traduction préparatoire qui *trahisse* sa pensée, ainsi que le disait Byron. Il n'a qu'à parler pour qu'on se plaise à l'écouter. Jasmin est le héros de toutes les fêtes méridionales; il rend à ces fêtes un peu de leur antique poésie. Il va d'une ville à l'autre, de Bordeaux jusqu'à Beziers, et toutes lui envoient des couronnes. Celle-ci qui fut une des métropoles de la *gaie science*, Toulouse, lui vote une branche de laurier qu'une jeune personne se charge de lui porter; et, comme il faut que les joies les plus pures se rencontrent toujours avec les douleurs, c'est justement à l'heure où le poète est au chevet de sa mère mourante qu'il reçoit ce don brillant. Celle-là lui décerne une coupe d'or. C'est sous toutes les formes que la sympathie publique s'offre à lui; chacun de ces présens est un trophée et rappelle une victoire, une journée où la gloire populaire de l'auteur de *Marthe* fut adoptée par quelque cité nouvelle. Rien ne fait mieux comprendre la vie des troubadours d'autrefois. Il y a cependant une différence entre Jasmin et cet antique pèlerin qui quelquefois soufflait la guerre dans les manoirs féodaux, appelait les chevaliers au combat, et plus souvent promenait son heureuse et vagabonde insouciance, chantait le plaisir, charmait les cours du midi par des vers d'amour, par des disputes poétiques sur tous les raffinemens de la passion, par le récit d'aventures romanesques. Les temps ont changé; ce n'est plus dans une cour d'amour que Jasmin peut venir amuser par ses inventions les esprits inoccupés: ces conditions heureuses n'existent plus, et le poète

d'aujourd'hui est fils de son temps. Il ne discute pas quelque point épuisé du *gay savoir;* mais, en donnant à sa poésie un but plus sérieux, plus en harmonie avec l'époque, en passionnant le public méridional par l'intérêt de ses vives compositions, il fait tourner à l'avantage de toutes les misères les sympathies qui l'accueillent. Il y a dans tous ses succès une part pour les pauvres; c'est la muse qui vient tendre la sébile pour soulager ceux qui ont faim et ceux qui ont soif. Jasmin est, à vrai dire, le troubadour de la charité; les sommes qui ont été recueillies pour les malheureux avec son secours sont considérables. Croirait-on que par le prestige de son talent il a fait ramasser de quoi bâtir une église dans un pauvre hameau du Périgord qui attendait vainement ce bienfait? L'inspiration servant à élever un temple à la foi religieuse, n'est-ce point la poésie la plus pure mise en action? Aussi Jasmin est-il recherché et fêté. Ce sont ces motifs qui rendent plus dignes et plus touchantes les ovations dont il est l'objet.

Qu'on ne pense pas cependant que cette vie qui est bien sérieusement la vie d'un homme de nos jours, avec ses accidens, avec sa variété, ait rien enlevé au caractère primitif de Jasmin. Qu'on ne se figure pas voir en lui un héros de soirées à bénéfice; qu'on ne croie pas que l'habitude du succès ait altéré son heureux naturel. L'auteur de *l'Aveugle* est resté ce qu'il était, et ce n'est pas sa moindre gloire; il travaille, il fait des vers, il voyage, va des plus pauvres demeures dans les salons élégans, et c'est toujours le même homme, franc, simple, naïf, plein de saillies étincelantes, sensible comme un enfant, toujours à sa place parce qu'il est toujours naturel. Si, en arrivant à Agen, près de cette voûte de feuillage formée par des arbres séculaires qui porte le nom *du Gravier,* vous l'allez voir dans sa boutique, où rien n'est changé, vous pourrez croire que c'est là une ostentation particulière à ceux qui se sont élevés par le génie au-dessus d'une condition obscure, que c'est une scène apprêtée dont le but est de piquer la curiosité par la comparaison de la gloire présente de l'homme avec son humble origine et ses premiers travaux : il n'en est rien; en connaissant Jasmin, je ne me figure pas qu'il fut autre, le jour où il allait à Neuilly présenter au roi sa muse gasconne, qu'il n'est habituellement dans son foyer familier. Cela, en vérité, suffisait bien d'ailleurs, car Jasmin, dans son naturel, est plein de délicatesses charmantes; il a un tact peu commun à l'aide duquel il fait aimer sa pétulance méridionale; il a une élévation de cœur qui le met au niveau de tous les hasards de la vie. Je ne saurais oublier la joie que ressentait un homme dont le souvenir est aussi cher que sa place fut grande dans la littérature contemporaine, Nodier, en écoutant Jasmin, en suivant chacun de ses mouvemens, en surprenant les richesses de cette organisation d'élite. Ce qui le frappait, outre les signes incontestables de la poésie, c'était le développement de cette libre nature, c'était

l'originalité franche et indélébile de ce caractère plein de saillies imprévues. L'un des premiers, l'auteur de *Thérèse Aubert* avait deviné de loin et salué le poète dans Jasmin; il trouvait l'homme au moins aussi étonnant. C'était un sentiment de sollicitude enthousiaste qu'avait conçu Nodier, car son affection même se mêlait de quelques craintes; il tremblait de voir ces heureux instincts s'atténuer, se corrompre au contact de Paris; il ignorait encore qu'une des qualités distinctes de Jasmin, dans son exaltation méridionale, c'est un admirable bon sens qui le guide à travers les écueils où il pourrait se heurter, qui lui révèle très bien notamment que son vrai théâtre est le midi, que son plus beau trône est dans cette humble boutique où son génie s'est formé, où il a vécu, où il a rêvé, et dont il a fait l'asile inviolable de sa muse populaire.

S'il fut jamais vrai que le poète s'explique par la connaissance de l'homme, c'est certainement de Jasmin que cela se peut dire. Il n'est pas un de ces traits qu'on peut noter en lui, qu'il ne soit facile de retrouver dans ses vers. Dans cette existence hier malheureuse, aujourd'hui prospère, n'aperçoit-on pas le secret de ce mélange de larmes et de sourire qui distingue sa poésie? On dirait que cette vie accidentée qu'il mène se reflète dans son talent, qui aime à mettre en action les moindres pensées. Jasmin est un éminent poète lyrique; mais une de ses tendances, en même temps, c'est de tout réduire en drame. Certes, peu de morceaux égalent, pour la richesse des couleurs et des sentimens, sa pièce de *la Charité* (*la Caritat*); on ne m'en voudra pas d'en citer un fragment dans l'original même :

.... La grandou de Diou nou luzis empenado
Qu'en fan la caritat, dambé soun soureillet,
De la calourado
De soun halenado,
A la terro aymado,
L'hiber quand a fret;
Ou d'une plejado
De sa foun sacrado,
L'estiou quand a set!
Que l'homme fasque atal : y'a de penos cruelos
Que se sarron pertout entremièy dios parets;
Qu'angue las derrouqua dins lous crambots estrets;
Et qu'aoulot de counta lous astres, las estelos,
Ah! que counte aci bas lou noumbre des paourets!

.... La grandeur de Dieu ne luit tout entière
Qu'en faisant la charité, avec son soleil,
D'une bouffée
De sa chaude haleine,

A la terre aimée,
L'hiver quand elle a froid;
Ou d'une ondée
De sa fontaine sacrée,
L'été quand elle a soif!
Que l'homme fasse ainsi; il y a des peines cruelles
Qui se cachent partout entre deux murailles;
Qu'il aille les déterrer dans leurs chambres étroites,
Et qu'au lieu de compter les astres, les étoiles,
Ah! qu'il compte ici-bas le nombre des pauvres!

Voyez, à côté, cependant, ce petit poème, *le Médecin des pauvres*, dont l'idée n'est point différente. Ici, ce n'est plus la riche effusion lyrique; c'est un récit tout simple, tout émouvant; c'est un drame sur la charité, sur la bienfaisance. Jasmin met en scène un homme qui est la providence des pauvres et qui a vécu bien véritablement à Agen, — car l'auteur de *Françounetto* ne fait ainsi le plus souvent que poétiser la réalité. Deux jeunes filles se rencontrent, l'une gaie, souriante, heureuse, l'autre triste, chagrine et les yeux en larmes. Il se trouve que la première doit son bonheur au *médecin des pauvres*, qui a ramené la prospérité dans sa famille, tandis que l'autre a son frère qui meurt dans l'abandon et le dénûment. Toutes deux courent alors vers la maison du bienfaiteur des malheureux; mais, hélas! elles ne trouvent, en arrivant, que le convoi funèbre de cet homme, dont la vie fut consacrée à la charité. Ce n'est là qu'une sèche et courte analyse de ce poème d'un si dramatique intérêt; il faudrait le lire dans l'original pour en goûter les pures et sérieuses beautés.

Le même naturel, qui se manifeste avec tant de grace dans la personne de Jasmin, brille au plus haut point dans ses ouvrages. Rien n'est forcé, rien n'est prétentieux; tout est simple et vrai. C'est sans effort qu'il est poète; il ne cherche point certes à mêler une inspiration d'emprunt à son inspiration populaire; il est assez riche sans cela. Qu'on ne lui parle pas de *classique* ou de *romantique :* ce sont des mots qu'il ne comprendrait pas et dont il serait bien capable de rire, tant il est peu respectueux envers cette souveraine logomachie. Son unique conseillère, à lui, c'est la nature. Et ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que livré à lui-même, sans aucune étude, n'ayant d'autre guide que son propre instinct, il a poussé l'art jusqu'à la perfection. Nul, mieux que lui, ne mesure la convenance de l'expression; il n'est pas de poète plus riche et plus concis en même temps; dans ses œuvres, on trouverait difficilement un mot à ajouter, un mot à retrancher. Chacune de ses compositions est achevée et a ce brillant relief qui est le secret du génie. On peut toujours compter sur la délicatesse du poète dans le développement de ses inventions. Soyez sûr qu'un tact infaillible

l'avertira au moment où il risquerait de se laisser aller à quelque peinture vulgaire. Je me souviens des craintes d'un homme de goût en entendant Jasmin lire *l'Aveugle de Castelcuillé*. La pauvre aveugle qui a tout perdu, qui se débat tristement dans sa nuit éternellement *noire*, forcée de dire adieu au jour et à l'amour qui est la lumière du cœur, veut assister au mariage de son infidèle fiancé; elle s'est promis toutefois de ne pas survivre à ce cruel abandon, et elle cache un couteau sous le mouchoir qui couvre son sein pour aller se tuer dans l'église même. C'était cette scène qui apparaissait comme une redoutable épreuve pour le talent du poète : ce suicide semblait déparer l'ensemble de l'œuvre; ce couteau allait dénouer l'action comme un mélodrame vulgaire; mais, au moment fatal, ce n'est plus le couteau, c'est la douleur qui tue la jeune fille. Un ange vient arracher son ame vierge à ce corps souffrant pour l'emporter au ciel. Mystérieuse et poétique fin où la fatalité, aveugle d'ordinaire, se montre clémente, intelligente, en tranchant des jours qui ne pourraient plus connaître le bonheur! C'est là le mérite de Jasmin, de multiplier ces scènes touchantes dont l'intérêt reste toujours élevé et pur.

Il y a dans les œuvres du poète méridional toute une partie entièrement personnelle qui égale les plus beaux essais de poésie intime. Jasmin excelle à développer quelque circonstance de sa vie, quelque sentiment qui lui est propre; c'est un procédé qui lui est commun avec de grands écrivains de notre temps. Cependant sa poésie intime conserve un caractère original; elle est triste sans amertume, comme elle est railleuse sans méchanceté; c'est une philosophie douce et consolante qui se répand sur toutes choses, qui repose et qui émeut et fait vibrer tour à tour toutes les cordes de la nature humaine. On a pu remarquer dans Jasmin, en lisant quelques-unes de ses pièces, un peu du Gaulois Marot; ce ne serait pas trop dire souvent que de le comparer à Horace, — un Horace populaire qui se peint tout entier avec délices dans ses écrits. Il a surtout du poète romain cet art merveilleux de condenser la pensée, de décrire avec précision, sans oublier un seul trait dans ses peintures, et il en a aussi le sentiment. C'est ce qui fait que sa poésie intime a des couleurs et des accens particuliers. Cette portion de ses œuvres commence aux *Souvenirs*, où revit toute sa jeunesse; elle se continue dans plusieurs épîtres d'une haute valeur, notamment dans celle à un *agriculteur de Toulouse* qui lui conseillait de venir faire fortune à Paris. Oh! que Jasmin est mieux inspiré et qu'il répond victorieusement en faisant un retour sur lui-même! « Sitôt, dit-il, qu'on entend dans l'été — ce joli *zigo! ziou! ziou!* — de la sautillante cigale, — le passereau s'échappe et déserte le nid — où il sentit pousser des plumes à ses ailes. — L'homme sage n'est pas ainsi; — il aime toujours la vieille maison

— où on le berça dans le jeune âge. — Il aime, quand il voit tout verdoyer, — homme fait, d'aller rêver — sur le gazon moelleux qu'il foula tout enfant. »

.... L'hommé sagé n'es pas atal;
Aymo toutjour lou biel oustal
Oùn lou bresseron al jouyne atgé.
Aymo, quand bey tout berdeja,
Home fèy, d'ana saouneja
Sul gazoun tout mouflet que traouillèt tout maynatgé.

Une pièce récente de Jasmin et qui n'a reçu encore qu'une demi-publicité est le plus beau fruit peut-être de cette inspiration. Je veux parler d'un morceau adressé à une dame, et intitulé *Ma Vigne* (*Ma Bigno*). Le poète agenais n'envisage pas le sujet comme l'eût fait sans doute Anacréon. Qu'on ne s'effraie pas du titre qui sent le caveau. Cette vigne existe bien réellement. Jasmin l'a achetée à Agen avec un peu de cet argent que la poésie a amené dans sa boutique; et, comme il le dit, sa muse s'est faite ainsi propriétaire, — *fazendèro*, mot qu'on ne peut rendre. — Elle est bien petite; il en faudrait cent comme cela pour faire une lieue; telle qu'elle est pourtant, il la rêva vingt ans; elle est sa joie; il compte les arbres, les ceps de vigne, il vante les fruits surtout, et de là il arrive à faire la plus riche description du pays :

..... Dins lou nord abès de grandes caouzos,
De gleizos de palays que mounton haou, bien haou,
Et lou trabal de l'homme ès may bel chè bous-aou,
Mais benès fa quatre ou cinq paouzos
Sus bors de la Garono, às bès jours de l'estiou,
Beyrès que lou trabal de Diou
En lot n'es tan bel coumo aciou!
Abèn de rocs bestits en belours que berdejon,
De planos que toutjour daouregon,
De coumbos oùn bebèn un ayre sanitous;
Et quand nous passejan, partout traouillan de flous!
La campagno, à Paris, a bé flous et pelouzo
Mais és trop grando damo, es tristo, droumillouzo;
Aci, milo oustalets rizon sul bors d'un riou;
Nostre ciel es rizen, tout s'amuzo, tout biou!
Dunpey lou mes de may, quand lou bel ten s'atindo,
Penden sies mes dins l'ayre une musico tindo;
A milo roussignols cent pastous fan rampeou;
Et touts canton l'amou, l'amou qu'es toutjour neou;
Bostre *gran-opera* surprés fayo silenço
Quand lou jour de la nèy esquisso lou ridèou,
Et que debat un cièl que s'alumo talèou,

Escoutat del boun diou, nostre councer coummenço!
Quas refrins! quinos bouès! tenè, sy fan aney;
Un canto pel la costo, un aoutre pel barèy.

Aquellos mountagnos
Que tan haoutos soun
M'empachon de beyre
Mas amous oun soun,
Bay cha-bous, mountagnos,
Plànos, haousa bous,
Perque posqui beyre
Oun soun mas amous.

El milo bouès, atal, brounzinan dins lous ayres,
Ban a trabès lous rideous blus
Fa rire lous angés lassus;
La terro embaoumo lons cantayrés;
Lous roussignols, sus brens en flou,
Canton may fort à qui millou;
Tout bay justé, et pourtan digun bat la mesuro;
Et per entendré tout, tan que lou councer duro,
Ma bigno es un sieti d'aounou,
Car plani de sul tap oun ma groto s'entrouno,
Sul *paradis d'Agen*, la coumbo de Berouno.

J'ajoute une traduction, la plus littérale possible :

« .... Dans le Nord, vous avez de grandes choses, — des églises, des palais qui s'élèvent bien haut, — et le travail de l'homme est plus beau chez vous; — mais venez faire quatre ou cinq pauses sur les bords de la Garonne, aux beaux jours de l'été, — vous verrez que le travail de Dieu — nulle part n'est plus beau qu'ici. — Nous avons des rocs revêtus de velours qui verdoient, — des plaines qui sont toujours dorées, — des *combes* où nous buvons un air salubre, — et, quand nous nous promenons, partout nous foulons les fleurs. — La campagne, à Paris, a bien des fleurs et des pelouses, — mais elle est trop grande dame; elle est triste, somnolente. — Ici, mille petites maisons s'égaient sur le bord d'un ruisseau; — notre ciel est riant, tout s'amuse, tout vit! — Depuis le mois de mai, quand le beau temps arrive, — pendant six mois dans l'air une musique vibre. — A mille rossignols cent bergers font concurrence, — et tous chantent l'amour, l'amour qui est toujours nouveau. — Votre *grand Opéra*, surpris, ferait silence, — quand le jour de la nuit déchire le rideau, — et que, sous un ciel qui s'enflamme aussitôt, — écouté du bon Dieu, notre concert commence! — Quels refrains! quelle voix! tenez, — l'un chante le long de la côte, l'autre dans les guérets : — Ces montagnes, — qui sont si hautes, — m'empêchent de voir — où sont mes amours. — Baissez-vous, montagnes, — plaines, haussez-vous, — afin que je puisse voir — où sont mes amours. — Et mille voix, ainsi, résonnant dans les airs, — vont, à travers les rideaux bleus, — réjouir les anges là-haut. — La

terre embaume les chanteurs; — les rossignols, sur les branches fleuries, — chantent à qui mieux mieux. — Tout est juste, et pourtant personne ne bat la mesure. — Eh bien! pour tout entendre, tant que le concert dure, — ma vigne est une place d'honneur, — car je plane, du haut du tertre où j'ai ma grotte, — sur le *paradis d'Agen*, la combe de *Berouno....* »

N'y a-t-il pas, dans cette poésie, avec des développemens nouveaux, quelque chose de semblable à ce tendre sentiment qui faisait dire à Horace : « Ce coin de terre me plaît au-dessus de tous les autres! » Certes, le pays qui inspire de pareils vers est digne d'être aimé, digne d'être préféré de ceux qui y vivent; il mérite bien aussi que ceux qui en sont éloignés par le hasard tournent toujours vers lui un regard d'envie et de regret, comme on dit que les Mores chassés de l'Andalousie se souvenaient en rêvant de Grenade, comme la pâle Mignon, dans les brumes du Nord, chantait encore la contrée où les citronniers fleurissent.

Tout ceci ne m'éloigne pas autant qu'on le pourrait croire du nouveau poème de Jasmin; j'y reviens au contraire naturellement, après avoir résumé les qualités du poète, après avoir essayé de montrer son talent tel qu'il est, tour à tour lyrique et dramatique : c'est ce double caractère qui se retrouve encore dans son nouvel ouvrage. *Les Deux Jumeaux* (*lous dus Bessous*) ne sont pas peut-être aussi considérables que *Françounetto :* le poème compte à peine deux cent cinquante vers; mais il porte la même empreinte que les compositions antérieures de Jasmin. Dans les proportions que l'auteur lui a données, c'est la même alliance de naturel et d'art; c'est la même facilité d'invention, le même éclat précis de langage, si l'on peut ainsi parler, et il y a aussi cette même variété de tableaux où le poète aime à se jouer. Jasmin, en effet, est un des hommes dont les œuvres pourraient fournir le plus au pinceau d'un peintre de genre. Il y a un sentiment moral élevé dans *les Deux Jumeaux :* c'est la mise en action du dévouement fraternel; c'est l'histoire de deux existences qui se développent parallèlement, qui, au lieu de se partager le bonheur, sont destinées à se heurter et se sacrifient volontairement l'une à l'autre sans bruit, sans ostentation, sans cette hypocrite vanité de la vertu, mais non sans de secrets déchiremens. L'idée, au fond, n'est pas neuve, peut-on dire; *les frères ennemis* sont une vieille histoire : oui, sans doute; mais ce qui est moins usé, c'est le spectacle de deux cœurs jeunes, pleins de feu, subitement agités d'une même passion et en qui l'amour ne tue pas l'amitié, qui ne songent pas seulement à se haïr, et, se passant pour ainsi dire la coupe du sacrifice, goûtent l'un après l'autre la volupté amère et douce du dévouement.

Jasmin a dédié *les Deux Jumeaux* à M. de Salvandy, *grand maître des*

savans, comme il dit. Il a répondu en poète au ministre qui sait honorer les poètes, qui aime à rendre aux lettres ce qu'elles firent pour lui. Rien n'est gracieux d'ordinaire comme les dédicaces du rapsode méridional; c'est comme le prologue du drame. Cette histoire d'amour qu'il va redire, c'est une pauvre vieille qui la lui conta un soir dans sa petite maison, tandis que la feuille tombait en gémissant, et elle lui fit venir les larmes aux yeux. « Aussi bien aujourd'hui, ajoute-t-il, le *tomber* de la feuille s'harmonise avec les douleurs. »

..... Lou toumba de la feillo
S'abarejo dan las doulous.

Le temps est propice donc pour chanter les tristesses; c'est le moment où la veille est assez longue pour répéter les ballades, les récits mélancoliques et tendres, et Jasmin n'y manque pas. Le drame des *Deux Jumeaux* se passe en 1804, comme si le poète s'était plu dans le contraste de la solennité de l'époque et de la naïveté d'une histoire d'amour. Il y a dès le début une fraîcheur qui repose, et qui, certes, rejette l'esprit loin des scènes du couronnement. Il est difficile d'ailleurs de mieux entrer dans son sujet.

Dins uno coumbo ayréjado, poulido
Touto Claou fido
De frut, de flous,
Pret d'uno may de bouno houro abeouzado
Abion grandit al ben fres de la prado,
As caous poutous
Dus frays bessous.

Homes, abion coumo del ten maynatge
Memo bizatge
Et memo corp;
Soun ressemblens coumo soun dios estelos
Dios pimparelos
Dus pimpouns-d'or.

Ébé! del co, se semblon may enquero
Ço q'un atten l'aoutré tabé l'espèro
Ou l'esperèt.
Cadun d'es, per soun fray, mouriyo sans regret,
Pes jots et pes plazes ban sul la mèmo routo;
L'un acos l'aoutre en tout : quan nasqueron sans douto
L'amo de fèt
Qué per un debalèt
Se partatget!

« Dans une vallée aérée, jolie, — toute farcie — de fruits, de fleurs; — près d'une mère de bonne heure *aveuvée*, — avaient grandi au vent frais de la prairie, — aux chauds baisers, — deux frères jumeaux. — Hommes, ils avaient, comme du *temps enfant*, — même visage — et même corps. — Ils se ressemblent comme font deux étoiles, — deux marguerites, — deux boutons d'or. — Eh bien! du cœur, ils se ressemblent plus encore. — Ce que l'un attend, l'autre aussi l'espère, — ou l'espéra. — Chacun d'eux, pour son frère, mourrait sans regret; — pour les jeux, les plaisirs, ils vont sur la même route; — l'un, c'est l'autre en tout : lorsqu'ils naquirent, sans doute, — l'ame de feu, — qui pour un descendit, — se partagea. »

Ces *deux jumeaux*, ce sont André et Paul. Leur mère était fière de tant de jeunesse et de beauté; et, tandis que tout le monde se méprenait en les voyant séparément, elle seule pouvait les reconnaître. Je me trompe : il y a quelque chose d'aussi clairvoyant que la sollicitude maternelle, c'est l'amour, lorsqu'il naît dans le cœur d'une jeune fille. André était aussi reconnaissable pour Angéline que pour sa mère. Les cœurs des deux jeunes gens *se nouèrent*, dit le poète, et il est aisé de deviner tous les ravissemens de cette passion naissante et encore enveloppée de mystère; mais le bonheur est difficile à cacher, surtout, hélas! lorsque le désespoir doit en résulter pour un autre. Oh! alors, il se trahit plus vite encore. En voyant l'amour briller dans les regards d'André et d'Angéline, Paul, qui aime aussi la jeune fille, devient silencieux, triste; lui qui nourrissait secrètement l'espoir d'épouser Angéline dès qu'il aurait échappé à la conscription, il voit tout à coup son rêve brisé; il languit désormais, il meurt de cette cruelle maladie d'amour; ses joues pâlissent, sa vie s'éteint. Vainement sa mère pleure, prie, et « de son *prier* si triste, ainsi que le dit le poète, fait un instant reculer la mort. » Paul, emportant son secret, va périr, lorsque dans la fièvre il laisse échapper un nom, — le nom d'Angéline. Aussitôt l'œil d'André luit d'un feu étrange; un sourire angélique effleure ses lèvres; il voit un instant la jeune fille, puis la ramène au chevet de son frère en lui disant : « Frère, guéris, Angéline t'en prie; regarde-la, tu verras son sourire; elle t'aime de cœur. Toute cette année, chaque jour, n'osant pas te le dire, comme une sœur elle me le disait. » L'agonisant revient à la vie, en effet; il rouvre les yeux à la lumière et retrouve insensiblement la santé. Angéline lui laisse tout croire, se dévoue, elle aussi, et lui livre sa main, tandis qu'André, la gaieté sur le front et la mort dans l'ame, prend un habit de soldat, et va au-devant de la mitraille, ce qui n'était guère difficile à rencontrer en ce temps-là. C'est ici que finit la première *pause*. Ce chant, je dois le dire, me paraît le meilleur du poème; cette action, qui semble si peu de chose, Jasmin l'a rendue saisissante par les traits de passion qu'il y a semés, par les vives couleurs

dont il a revêtu ces peintures. Ce drame si simple prend de la grandeur. Le dévouement d'André, payant de son bonheur la vie de son frère, laisse dans le cœur je ne sais quelle émotion généreuse qui le trouble et le satisfait en même temps. L'un des jumeaux a accompli son sacrifice; pour réaliser la pensée du poète, ce sera bientôt à Paul d'accomplir le sien.

Le second chant des *Deux Jumeaux* montre André, non pas mort comme il l'espérait, mais sombre, impassible, toujours prêt à braver le péril, au milieu des soldats de l'empereur. « En ce temps, dit le poète, l'empereur, qui *intronisait* la guerre, obscurcissait le nom des plus fameux soldats, faisait plier les rois, bouleversait la terre, et ensuite lui jetait la paix.... » André est un des soldats de cette garde immortelle qui était la digne escorte du nouveau triomphateur; cependant il ne cesse de tourner les yeux vers le village. Blessé, la pensée qui l'occupe encore pendant la nuit qui précède un grand combat, c'est le souvenir d'Angéline, et dans le silence du camp endormi il laisse échapper un chant d'amour en contemplant le ciel avec supplication. C'est un chant pareil à celui des *Hirondelles* dans *Marthe;* mais ici ce sont les étoiles qui sont les confidentes de l'amant.

Estelo
D'Angelo
Ses belo
Aney.
La ney
Es claro;
La beyras toutaro
Sul sieti qu'ey fey :
Perqu'es un crime de lli'escrioure
Digo-li que toutjour Andrè saguet l'ayma
Que nou pot l'oublida per bioure,
Que bay mouri per l'oublida!

Mais s'elo m'oublido
A peno aouras bis
Ma bito escantido;
Luts del paradis,
Estelo
D'Angelo
Pla belo
Sayos
Sé cado tantos
Toutjour li dizios :
Andrè nou dibet pas t'escriourè

Mais el aoumen saguet ayma :
Nou pousquet t'oublida per biouré
Et mourisquet per t'oublida!

« Étoile — d'Angèle, — tu es belle — ce soir. — La nuit — est claire; — tu la verras tout à l'heure — sur le siége que je lui fis. — Puisque c'est un crime de lui écrire, — dis-lui que toujours André sut l'aimer, — qu'il ne put l'oublier pour vivre, — qu'il va mourir pour l'oublier!

« Mais, si elle m'oublie, — à peine auras-tu vu — ma vie éteinte; lumière du paradis, — étoile — d'Angèle, — bien belle tu serais — si chaque soir — toujours tu lui disais : — André ne dut pas t'écrire, — mais lui, au moins sut t'aimer; — il ne put t'oublier pour vivre, — et il mourut pour t'oublier! »

On comprend combien une traduction doit donner une faible idée de l'harmonie de ces vers, combien il est impossible de remplacer la mélodie de ce rhythme, qui produit la même impression que certaines strophes de M. de Lamartine. — Ainsi chante André tandis que le combat se prépare. Dans sa vallée natale, cependant, que se passe-t-il? Paul est-il heureux désormais? Non, « le malheur d'André, le malheur d'Angéline, n'ont pas fait son bonheur. » Trompé d'abord par le sacrifice de la jeune fille, il découvre bientôt la vérité; son triple bandeau tombe... et alors il sent quel martyre il a imposé, sans le savoir, à Angéline, à son frère. Paul dit adieu, lui aussi, au village, pour aller mourir à la place d'André. Il arrive assez tôt pour prendre part à la bataille; il se jette au milieu du feu, et, au moment où il est frappé, Paul retrouve son frère. « Frère! frère! qu'as-tu fait? dit celui-ci. — Mon devoir, il le fallait : depuis un an, tu as pris ma place, et je suis venu prendre la tienne. » Puis il ajoute les mêmes paroles que lui avait autrefois adressées André : « Frère, à ton tour, guéris; Angéline t'en prie; elle n'est plus ta sœur; tu verras son sourire; elle t'aime de cœur. Toute cette année, chaque jour, n'osant pas me le dire, son œil mourant me le disait... » Paul meurt en disant ces mots.

« .... André revint à la triste demeure; — Angéline pleura..... ensuite elle ne pleura plus; — mais la mère ne put changer comme la jeune femme; — celle-ci n'en aimait qu'un, la mère en aimait deux! »

Jasmin finit son poème par ce derniers vers d'une sensibilité si touchante, qui fait la part de l'éternelle douleur, même à côté des joies renaissantes des deux amans. Il peint en un mot cette plaie inguérissable de la mère qui a perdu un enfant et qui ne veut pas être consolée. Je n'ai point dissimulé que la première partie des *Deux Jumeaux* me paraissait préférable à la seconde. Ces simples héros se perdent, en effet, dans ces batailles, et il faut un peu de bonne volonté pour qu'ils

se retrouvent au milieu de ce choc gigantesque d'hommes et se donnent le dernier baiser fraternel. Il ne m'en coûte pas d'entrer dans ces détails avec Jasmin, parce que je sais le prix qu'il attache aux remarques sincères, parce que c'est un droit qu'ont ses amis d'être jaloux de la perfection de ses œuvres.

Cela dit cependant, on pourrait ajouter que, dans ses portions vraiment inattaquables, le poème des *Deux Jumeaux* décèle encore un progrès, car la constance dans une voie excellente produit par elle-même un incessant progrès. L'esprit y gagne chaque jour plus de sûreté; à mesure qu'on se familiarise avec la nature, on l'aime davantage, on en surprend mieux les secrets, on aperçoit plus clairement ses aspects divers et infinis. L'étude des vrais penchans de l'ame, des éternels sentimens humains, rajeunit sans cesse le talent; telle est la source féconde de la poésie de Jasmin. Aussi ce vif instinct du vrai lui dicte plus d'une parole qui pourrait avoir de l'autorité pour tous : « La franche poésie maintenant est comprise et revient, dit-il dans une *épître* à un de ses compatriotes; des hommes à grand renom, pour ne ressembler à personne, du vrai, du naturel franchirent la borne, et le monde entraîné la sauta à pieds joints. Mais là-bas, qu'ont-ils trouvé? Au lieu de feu, de la fumée, une laide et fausse nature, un ciel sans robe bleue, un soleil sans chaleur, de gros épis sans blé et des fleurs sans parfum. — Aussi, voyez la foule! elle revient dans la bonne route. Ah! *fleurissons-la* chaque jour pour qu'elle y vienne plus vite et qu'elle y puisse rester.... » C'est en persévérant dans cette route que Jasmin, ainsi que le lui a dit M. de Salvandy en acceptant la dédicace des *Deux Jumeaux*, ne cessera de nous faire goûter ces délices incomparables d'une poésie harmonieuse qui de l'oreille arrivent si profondément au cœur et à la pensée.

CH. DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1846.

Les grandes affaires se succèdent. Du midi nous sommes rappelés au nord par une singulière violation du droit européen. Disons d'abord que le capricieux coup d'état qui frappe Cracovie, loin de porter au fond la moindre atteinte à la puissance de la France, lui crée pour l'avenir, à notre sens, une situation plus nette et plus forte. En effet, ces traités de Vienne, conclus en grande partie contre nous, se trouvent abrogés sur un point essentiel. La barrière qu'ils formaient contre la France est ébranlée par la main même de ceux qui l'avaient élevée. Nous savons bien que ce résultat n'a pas été dans la pensée de ceux qui viennent de se permettre une infraction aussi évidente aux textes les plus positifs; mais il y a souvent dans les faits une force, une logique indépendante des intentions et des désirs de ceux qui les accomplissent.

A quel entraînement ont donc cédé les trois cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin, quand ils ont déclaré que la ville et le territoire de Cracovie cesseraient d'exister comme république indépendante, pour être incorporés à l'Autriche? Il y a dans les gouvernemens absolus une sorte de pétulance qui les pousse à briser par la force ce qui leur déplaît, ce qui les inquiète. Ils ne savent pas vivre avec les obstacles, les tourner, les aplanir; c'est une science réservée jusqu'ici aux gouvernemens constitutionnels. Les trois cabinets trouvaient que Cracovie était pour eux un embarras, et ils ont supprimé l'embarras avec une violence toute révolutionnaire. Spectacle étrange, surtout si l'on songe qu'il nous est donné par des gouvernemens qui se vantent de représenter par excellence les principes d'ordre, de conservation et de légitimité! Les trois puissances ont complétement mis en oubli et sous leurs pieds toutes les considérations qui avaient déterminé l'érection de Cracovie en république indépendante. Au congrès de Vienne, l'empereur Alexandre, qui allait réunir à ses états la presque totalité de la Pologne, se croyait des droits incontestables à la possession de Cracovie; mais ses alliés craignaient qu'il n'eût ainsi vis-à-vis d'eux

une situation trop forte. Sur ces points délicats, les trois puissances furent quelque temps à s'entendre. Enfin l'empereur Alexandre déclara qu'il renoncerait à Cracovie, pourvu que cette ville fût déclarée indépendante. Il est juste de reconnaître qu'à cette époque le prince de Metternich goûta peu cette idée; néanmoins il dut céder, et il fut stipulé que la ville de Cracovie n'appartiendrait ni à l'Autriche, qui l'avait abandonnée en 1809, ni à la Russie, et qu'elle formerait une république libre et indépendante. N'oublions pas que les articles relatifs à la Pologne sont consignés, comme toutes les autres dispositions fondamentales du congrès de Vienne, dans un acte que signèrent, avec les trois puissances du Nord, l'Angleterre et la France. C'est l'acte du 9 juin 1815. L'affaire de la Pologne avait même été particulièrement soumise à une discussion générale, et ce fut au sujet de la question polonaise, aussi bien que pour la question saxonne, que la France fit reconnaître solennellement le droit qu'elle ne pouvait perdre, malgré ses revers, d'intervenir dans tout ce qui intéressait l'équilibre européen.

Ce caractère du pacte général européen, qui jusqu'à présent avait fait la force des traités de Vienne, a été ouvertement méconnu par les trois puissances. Est-ce habile? Tant que Cracovie a gardé son indépendance nominale, les trois puissances protectrices n'y étaient pas moins maîtresses, et l'incorporation de cette petite république à la monarchie autrichienne ne leur apporte pas de forces nouvelles. On n'a donc pu se proposer autre chose que de donner une marque de dédain à l'opinion libérale et aux gouvernemens constitutionnels de l'Europe; mais a-t-on pris garde que, pour se permettre cette satisfaction, on était obligé d'aller plus loin que ne le conseillait la prudence, et qu'on portait atteinte aux plus précieuses garanties? Nous serions tentés de croire qu'on s'en est aperçu, mais trop tard, car les trois puissances, après avoir bravé l'opinion, ont, par une nouvelle inconséquence, cherché à se la concilier, à la ramener, en lançant dans les colonnes de *l'Observateur autrichien* un immense factum où elles rejettent sur la propagande révolutionnaire la responsabilité de leur coup d'état. A les entendre, si les trois puissances n'eussent pas supprimé l'indépendance de Cracovie, elles se seraient attiré, de la part de leurs propres peuples, et même de la part de toute l'Europe, le reproche de la plus grande imprévoyance. C'est un autre reproche que l'Europe adressera aux trois cabinets; elle s'étonnera, elle leur demandera compte de la singulière témérité avec laquelle ils ont pris l'initiative et comme donné le signal de la violation des traités. Nous comprenons la politique et les calculs de la Russie. Elle avait renoncé, depuis 1815, à posséder en propre Cracovie et son territoire; matériellement elle ne perd rien, et elle aggrave la complicité de l'Autriche et de la Prusse dans ses entreprises contre la nationalité polonaise. Le cabinet de Vienne, celui de Berlin, devaient-ils accepter avec un empressement aveugle une pareille situation? M. de Metternich semble perdre, sur ses vieux jours, cette modération adroite à laquelle il avait dû souvent d'éviter des crises redoutables, et le prince qui gouverne la Prusse ne se rappelle plus qu'il y a six ans il mettait sa gloire à être l'espérance de l'Allemagne libérale. On pourrait placer en regard de la spoliation subie par Cracovie les nombreux discours de Frédéric-Guillaume sur le principe du droit considéré comme le fondement des sociétés européennes.

Si la résolution des trois puissances de supprimer l'indépendance de Cracovie remonte à plusieurs mois, elles ont pensé que le différend survenu entre

la France et l'Angleterre était, pour la rendre publique, une occasion merveilleuse. C'est encore une satisfaction nouvelle qu'elles se sont donnée de faire coïncider la notoriété de leur coup d'état avec le refroidissement des deux cabinets de Londres et de Paris. Puisque les deux grands gouvernemens qui depuis 1830 avaient montré un bon vouloir constant pour la cause de la Pologne se trouvaient en désaccord momentané sur de grands intérêts, il était probable qu'ils ne s'entendraient pas sur les protestations et les remontrances à faire au sujet de Cracovie. Cet espoir n'a pas été déçu : la France et l'Angleterre protestent, mais sans concert, chacune de son côté.

Voilà donc sur une question une sorte d'isolement qui commence pour la France. Toute situation qui est marquée d'un caractère de nécessité doit être acceptée sans étonnement comme sans faiblesse. Du côté du continent, nous nous distinguons, depuis seize ans surtout, des trois puissances du Nord par les principes de notre constitution politique, par l'esprit d'une révolution qui est le fondement et le titre de la monarchie de 1830. Depuis la même époque, la France a suivi à l'égard du continent une politique de sagesse et de modération; elle a manifesté le désir sincère de respecter les traités et les conditions de la paix européenne : loin de prendre, à l'égard des autres peuples et des autres gouvernemens, une attitude, une physionomie révolutionnaires, elle s'est attachée, tout en pratiquant chez elle les institutions dont elle est justement jalouse, à ne donner aucun sujet légitime d'ombrage, d'inquiétude, aux trois puissances dont la religion politique est différente de la nôtre. Il plaît aujourd'hui aux trois cabinets de violer ouvertement ces traités que nous n'avons pas enfreints. Qu'est-ce à dire, si ce n'est qu'ils tombent dans la faute que nous avons su éviter? Nous avons montré, depuis seize ans, que la France n'avait pas besoin de la violence pour affermir et étendre son autorité morale; sans rien usurper, sans rien reprendre sur personne, elle a su grandir et prospérer. Il y a dans cette situation plus de force que ne seraient tentés de le soupçonner les gouvernemens absolus qui paraissent aujourd'hui en humeur de se passer leurs fantaisies. La France n'est plus une nation révolutionnaire, mais un pays constitutionnel qui représente en Europe les intérêts et les principes les plus vrais de la civilisation moderne. Ces intérêts et ces principes, la France ne les abdiquera pas pour courtiser l'incertaine amitié des gouvernemens absolus : en agissant ainsi, elle se désarmerait, elle perdrait sa valeur morale. Elle ne fera pas la faute d'effacer les contrastes qui la séparent des représentans de l'absolutisme, contrastes qui la constituent et lui attirent tant de sympathies.

Du côté de l'Angleterre, l'isolement qui commence a d'autres raisons. Par quelle fatalité le concours de l'Angleterre nous manque-t-il toujours, lorsqu'une grande question s'élève en Europe? Quoique l'affaire de Cracovie ait éclaté au milieu de la mésintelligence qui règne aujourd'hui entre la France et l'Angleterre, nous sommes loin de blâmer le gouvernement français d'avoir proposé au cabinet britannique de protester en commun contre la résolution des trois puissances. En effet, M. Guizot, aussitôt après avoir reçu communication officielle de cette résolution, a invité M. de Jarnac à voir lord Palmerston et à lui demander son concours pour une protestation qui serait faite au nom des deux cabinets de Londres et de Paris. Sans opposer à cette demande un refus formel, lord Palmerston fit connaître à notre chargé d'affaires qu'il avait déjà

adressé pour son compte une protestation au cabinet de Vienne, et qu'il allait en envoyer copie à lord Normanby, avec invitation de la communiquer à M. Guizot. C'était décliner d'une manière indirecte et polie l'offre d'une protestation en commun.

Lord Palmerston n'a donc pas considéré l'exécution diplomatique de Cracovie comme un fait assez grave pour motiver l'accord des deux grands gouvernemens représentatifs de l'Europe et les déterminer à un oubli momentané de leurs dissentimens. La démarche de la France aura du moins pour résultat de constater officiellement cette manière de voir. On sait aujourd'hui dans quel esprit a été rédigée la protestation que lord Ponsonby, au nom du cabinet britannique, a présentée à la cour de Vienne. Il est impossible de protester contre une violation flagrante du droit des gens avec plus de douceur. On dirait que de la part de lord Palmerston c'est plutôt une sorte d'acquit de conscience que l'expression d'une conviction profonde. Tout en rappelant que des stipulations arrêtées par huit puissances ne sauraient être modifiées et annulées par trois d'entre elles, il paraît que le ministre anglais ne traite pas le point important de l'infirmation générale des traités de Vienne par la conduite des cabinets du Nord. C'est une conséquence que lord Palmerston cette fois n'a garde de signaler. Cependant cet été, dans la chambre des communes, le ministre anglais avait exprimé l'espérance que les trois cours remettraient la république de Cracovie sur le pied d'indépendance où elle se trouvait placée auparavant, conformément au traité de Vienne. Selon lui, ces puissances seraient assez intelligentes pour reconnaître que le traité de Vienne doit être conservé intégralement, et qu'il n'est pas possible de choisir parmi les articles pour violer les uns et exécuter les autres; car enfin, ajoutait lord Palmerston, « il ne saurait échapper à la perspicacité de ces gouvernemens que, si le traité de Vienne n'est pas bon sur la Vistule, il doit être également mauvais sur le Rhin et sur le Pô. » C'était tenir un langage énergique, c'était presque inquiéter sur leur avenir les trois cours qui avaient déjà commencé de méconnaître les droits de Cracovie. Pourquoi donc aujourd'hui lord Palmerston met-il des sourdines à sa parole, si vibrante et si fière il y a quelques mois? Pour baisser de ton d'une manière aussi sensible, il ne peut avoir d'autres motifs que les sentimens hostiles qui l'animent aujourd'hui à l'égard de la France, et la crainte de venir en aide à cette dernière, s'il réglait sa conduite sur le discours qui, le 17 août dernier, excitait dans la chambre des communes une bruyante sensation.

La contradiction que nous signalons entre les paroles de lord Palmerston et la conduite qu'il tient aujourd'hui ne lui échappe assurément pas à lui-même, et, pour la sentir, il n'a pas besoin d'avertissemens étrangers. S'il passe par-dessus cette contradiction, c'est qu'il a devant lui un but auquel il veut arriver à tout prix. Ce but, il faut le dire, c'est l'humiliation de la France. Nous ne voulons ni rien envenimer, ni rien exagérer; nous ne voulons pas davantage faire de lord Palmerston un brouillon vulgaire, et répondre à sa malveillance contre nous par une injuste appréciation de sa valeur politique. Ses talens sont incontestables; ses adversaires les plus éminens, sir Robert Peel, lord Aberdeen, reconnaissent hautement tout ce qu'a de redoutable cet esprit vif et actif, non moins puissant dans les travaux du cabinet que dans les débats de la tribune. Toutes ces qualités sont pour nous autant de motifs de se rendre bien compte des intentions

et des desseins de lord Palmerston. L'époque de 1840 est-elle donc si loin de nous, qu'elle ne puisse nous éclairer par d'utiles souvenirs? La France a aujourd'hui en face d'elle le même homme qui, en 1840, la mettait en dehors du concert des puissances au sujet de la question d'Orient. Lord Palmerston n'avait pourtant alors aucun grief sérieux contre la France; tout au plus avait-il à se plaindre de quelque lenteur ou de quelque dissentiment sur la manière d'apprécier les prétentions respectives de la Porte et du pacha d'Égypte. C'en fut assez néanmoins pour déterminer cet homme d'état à précipiter une solution injurieuse pour nous. Aujourd'hui lord Palmerston dit tout haut qu'il a les plus justes plaintes à élever contre la politique française; il s'entête à faire un crime à notre gouvernement d'une prétendue violation du traité d'Utrecht, qui, selon lui, interdit toute alliance par mariage entre les Bourbons de France et d'Espagne. Si l'irritation de lord Palmerston est sincère, nous devons craindre les actes qu'elle pourra lui inspirer; si par hasard elle était plus affectée que réelle, elle supposerait à notre égard une préméditation hostile qui devrait plus encore éveiller notre vigilance. Dans des circonstances aussi graves, en vérité, les hommes disparaissent, et l'on ne se sent de préoccupations que pour les grands intérêts du pays.

Avec lord Palmerston, la rivalité de la France et de l'Angleterre, qui, durant ces dernières années, dans quelques heureux momens de calme et de bonne intelligence, paraissait s'assoupir, reprend une vivacité fâcheuse. La même ardeur que le ministre whig avait contre M. Thiers, il la déploie aujourd'hui contre M. Guizot. Singulière destinée du représentant d'un parti qui a souvent proclamé ses sympathies pour la France constitutionnelle, que de se trouver successivement l'adversaire déterminé des deux hommes d'état qui, parmi nous, ont le plus appuyé leur politique sur l'alliance anglaise! Lord Palmerston a une manière de concevoir la grandeur de son pays qui implique toujours pour la France quelque chose de triste et d'humiliant. En 1840, il voulait nous annuler à Constantinople et nous enlever toute influence en Égypte. Que se propose-t-il aujourd'hui? En face d'un pareil adversaire, il faut chercher avec inquiétude quels pourront être ses mouvemens, ses desseins, sur quels points il portera son esprit d'agression et d'envahissement.

En attendant, le ministre anglais voudrait arriver à un premier résultat: ce serait de reformer contre nous une sorte de ligue des puissances, comme en 1840. Dans cette vue, il a refusé de se joindre à nous pour protester contre le coup d'état qui a frappé Cracovie, et il a donné à la note qu'il a adressée à lord Ponsonby sur cette affaire le caractère de simples observations destinées à suspendre l'exécution d'une mesure qui ne serait pas encore réalisée. Il a voulu que les trois puissances fussent surtout frappées du contraste de son attitude avec la nôtre, et il s'est proposé d'exciter leur reconnaissance, quand elles pourraient comparer la réserve, la modestie de ses observations, à la chaleur qu'allait sans doute montrer la France dans cette occasion. Tel est le piége que nous tend aujourd'hui le représentant des whigs, de ce parti qui s'était montré jusque-là si porté pour la cause polonaise. A cette bienveillance succède aujourd'hui une indifférence glaciale; on sait maintenant pourquoi.

La France protestera contre l'usurpation des trois puissances sur l'indépendance de Cracovie, consacrée par les traités. Elle se doit à elle-même d'élever la

voix contre une entreprise où éclate un singulier mépris pour la légalité et la justice. La protestation de notre gouvernement viendra après celle de lord Palmerston; elle viendra après le refus qu'a fait ce dernier de se joindre à nous pour adresser aux trois cabinets une commune remontrance; elle pourra donc être rédigée avec la conscience complète et réfléchie de tous les élémens de la situation. Ce qui nous paraît le plus essentiel, c'est que la France, dans une pareille pièce, prenne acte de la violation des traités, et qu'elle signale toutes les conséquences qu'ouvre à son profit la résolution des trois puissances. Elle doit déclarer qu'elle se réserve pour l'avenir de ne consulter, à l'égard de ces traités, que les convenances et les besoins de sa politique.

La France n'a qu'à garder une attitude d'observation. Elle ne saurait songer à jeter au dehors des paroles de menace et de défi. Qui voudrait voir sérieusement un cas de guerre dans la résolution des trois puissances? Il n'y a que l'exaltation des partis qui puisse répondre par un cri de propagande au coup d'état de Cracovie. La seule réponse qui convienne à un grand pays est dans la fermeté avec laquelle il pratiquera la politique d'indépendance et d'isolement que lui font les circonstances. Être en paix avec tout le monde, sans entretenir d'intimité avec personne, telle doit être notre attitude, et nous aurons au moins de cette façon la liberté de nos mouvemens. Cette politique a souvent été, dans les chambres, par les hommes les plus éminens de l'opposition, indiquée comme la meilleure à suivre; aujourd'hui nous y sommes ramenés par la nécessité. Sans doute, c'était une grande chose, un puissant levier que l'alliance de la France et de l'Angleterre; dans les deux pays, tous les esprits éclairés sont frappés du rôle qu'auraient à jouer les deux peuples, s'ils voulaient, s'ils pouvaient rester unis. N'est-ce pas leur concert qui, depuis seize ans, a donné la liberté constitutionnelle à la Grèce et à l'Espagne? La continuité de leur union pourrait accomplir encore des résultats non moins désirables, mais à la condition d'une réciprocité sincère entre les deux gouvernemens. Or, il semble que l'Angleterre ne puisse prendre au sérieux notre prétention de cultiver son alliance sur un pied complet d'égalité, et d'en recueillir de légitimes avantages. Nous ne voulons d'autre preuve de cette disposition de l'Angleterre à notre égard que l'incrédulité qu'a rencontrée l'annonce du double mariage. On ne pouvait se persuader à Londres qu'une fois l'Angleterre ayant fait connaître sa pensée, le gouvernement français pût oser passer outre. L'intimité entre les deux peuples peut-elle exister tant qu'on ne reconnaîtra pas chez nos voisins que nous pouvons avoir une volonté? Pour que l'amitié fût durable, il ne faudrait pas non plus qu'au moment même où l'union paraît la plus entière, la France fût desservie et secrètement menacée dans des intérêts précieux par la politique anglaise. N'est-ce pas une pensée persévérante de lord Palmerston, en 1840 comme en 1846, de nous aliéner l'empire turc, en cherchant à persuader au divan que notre politique en Égypte et notre prise de possession de l'Algérie sont choses attentatoires à la puissance de la Porte? Nous pouvons cependant conserver avec le sultan une sincère alliance, sans adopter à son égard la ligne de conduite qui convient à l'Angleterre.

La manière dont a été reçu le bey de Tunis en est la preuve. Ahmed-Pacha, qui a reconnu depuis long-temps tout le prix de notre amitié, souhaitait visiter la France : néanmoins, avant d'entreprendre son voyage, il voulut savoir sur quel pied il serait accueilli. Il désirait être sûr qu'il ne serait pas présenté au roi

des Français par l'ambassadeur de la Porte, comme l'avait été Ibrahim-Pacha. Le gouvernement français n'avait qu'à régler sa réponse et sa conduite sur les relations que depuis deux cents ans nous entretenons avec Tunis. Depuis deux siècles, nous avons conclu des conventions, des traités de commerce avec le bey de Tunis. Si le bey est un ancien vassal de la Porte, si le sultan se regarde toujours comme son suzerain, de fait il n'est plus son souverain, surtout pour nous qui avons depuis long-temps reconnu l'indépendance de Tunis. Il était donc naturel que le bey fût reçu avec les honneurs dus aux princes souverains. En lui faisant cet accueil, le gouvernement français a pensé avec raison qu'Ahmed-Pacha n'était pas dans la même situation qu'Ibrahim. Le sultan est véritablement encore le souverain de l'Égypte; il a délégué sa souveraineté, mais il en a retenu le principe et les droits régaliens. Sur Tunis, au contraire, il n'a plus qu'une ombre de suzeraineté, qui laisse intacte l'indépendance du bey. Ahmed-Pacha a été fort sensible à une reconnaissance aussi solennelle de son caractère et de ses droits, et il professe pour la France un véritable enthousiasme. Par son origine, par son éducation, il était disposé à comprendre plus facilement notre civilisation. Ahmed-Pacha a pour mère une Génoise, une chrétienne, qui vit encore à Tunis. On le prendrait en le voyant pour un général européen.

Quand Ahmed-Pacha a débarqué en France, il avait l'intention d'aller de Paris à Londres, et de prévenir, par cette politesse, les ombrages que l'Angleterre aurait pu concevoir de sa présence parmi nous. Dans ce dessein, il a fait pressentir l'ambassade anglaise sur la réception qu'il pouvait attendre. Lord Normanby a eu la loyauté de lui donner avis qu'il ne devait pas espérer à Londres un accueil semblable à celui dont il était ici l'objet; l'Angleterre ne le recevrait pas comme un prince souverain, mais comme un gouverneur d'une province turque. On assure que cet avertissement a déterminé Ahmed-Pacha à renoncer à son voyage; en effet, il accepterait, en allant à Londres, une situation inférieure à celle que la France lui a faite.

C'est notre politique naturelle d'étendre une main protectrice sur les états limitrophes de l'Algérie. Toutes les fois que le gouvernement français a pu craindre que le sultan n'inquiétât son ancien vassal, il a envoyé quelques vaisseaux en vue de Tunis, et cette démonstration a toujours eu son effet. Le bey de Tunis a donc un véritable intérêt à s'attacher à nous. Du côté du Maroc, il sera plus long, plus difficile de cimenter une alliance : cependant le nom de la France a été glorieusement répandu dans les états d'Abderrhaman par la bataille d'Isly. Notre consul-général à Tanger, M. de Chasteau, a été chargé d'offrir à l'empereur de nombreux présens, des armes, plusieurs petites pièces de canon, des chevaux. Le ministre des relations extérieures d'Abderrhaman est allé attendre M. de Chasteau à Mazagan, et doit l'accompagner jusqu'à la résidence de l'empereur. Quand on a voulu épouvanter la France sur les conséquences de l'occupation de l'Algérie, on lui a prédit qu'elle serait entraînée par la force des choses à la conquête de Tunis et du Maroc. Les alliances sont moins dispendieuses et plus sûres que la conquête, et elles peuvent nous conduire au même but, la possession paisible de l'Algérie et un juste ascendant sur la Méditerranée.

C'est cet ascendant dans la Méditerranée qui est au fond l'éternel débat entre l'Angleterre et nous. Sans cela, le double mariage n'eût pas excité à Londres tant de colères; il n'a paru une entreprise si coupable que parce qu'il pou...

augmenter notre influence sur l'Espagne. Il faut lire, dans un livre tout d'à-propos qui vient de paraître, *Diplomatie de la France et de l'Espagne depuis l'avénement de la maison de Bourbon* (1), l'histoire de la lutte constante des deux peuples dans la Péninsule. Ce n'est pas nous cependant qui cherchons à porter atteinte à l'indépendance morale de la nation espagnole; au lieu de fomenter dans son sein la discorde et l'anarchie, nous assistons avec une sympathie mêlée d'espoir à ses efforts pour l'affermissement de la monarchie constitutionnelle. Dans quelques jours, les élections générales auront lieu dans la Péninsule; on croit qu'elles feront entrer aux cortès une soixantaine de progressistes : ce parti aurait ainsi la preuve qu'il peut se faire une place sans sortir de la constitution. La famille royale de Madrid a vu revenir à elle l'infant don Enrique, qui a complétement désavoué la protestation qu'il avait eu la légèreté de signer il y a quelques mois. Dans ces derniers temps, il a pu voir dans quel abîme il aurait été entraîné par les provocations qu'il recevait de l'Angleterre. On l'engageait à lever l'étendard de la guerre civile; il a repris le sentiment de ses devoirs : son frère, le roi d'Espagne, a surtout l'honneur de cette réconciliation.

Tandis que sur la Vistule on déchire avec un si funeste éclat des traités où la France était partie contractante, on s'efforce insensiblement de gagner pied à son préjudice sur l'Escaut et dans les Alpes, on agite sourdement les provinces danubiennes, où tout le chemin qu'on fait mène à Constantinople. Ce n'est pas seulement avec de grands coups que les trois cours veulent asseoir leur influence en Europe; elles ont des procédés moins bruyans, et certains faits assez récens peuvent servir à montrer comment s'y prend leur ambition quand elle trouve son intérêt à se dissimuler.

Si la Belgique ne s'est point encore jetée dans les bras de l'Allemagne, ce n'est point la faute de la Prusse. A peine la France avait-elle repoussé l'union douanière, que le Zollverein s'est présenté pour recueillir ces bénéfices restés disponibles. L'esprit allemand a porté sur cet espoir de conquête la passion singulière par laquelle se traduisent maintenant toutes ses entreprises nationales ou politiques; le gouvernement prussien s'est mis à la tête de cette nouvelle croisade; il l'a servie avec les armes qu'il aime. Il ne s'est pas contenté des faveurs commerciales par lesquelles le traité du 1er septembre 1844 invitait la Belgique à prendre sa place dans le cercle des douanes allemandes; il a cherché des séductions moins matérielles et fait appel aux vieux souvenirs d'un même berceau; s'il n'a point encore précisément réussi, ce n'est point pour avoir ménagé ses frais d'éloquence. Il a soutenu de son mieux la résurrection du patois flamand commencée en 1840. M. d'Arnim, qui posait, en 1843, à Anvers, la première pierre de *l'entrepôt prussien*, a travaillé avec une dextérité particulière à développer ces manifestations nationales en faveur d'une langue sœur de la langue allemande. Verrons-nous donc le français proscrit par le flamand, comme il l'était par le hollandais en 1829? Franchement, nous sommes encore loin de le croire. Le *festival* de Cologne du mois de juin dernier, les fêtes de septembre à Bruxelles, ont été, nous le voulons bien, des occasions de rencontres et d'embrassemens entre les Flamands et leurs *frères de Germanie* : nous doutons fort cependant que la Belgique passe à l'Allemagne sous le pur ascendant de ces vanités nationales, bien quintessenciées pour son goût.

(1) Un vol. in-8°, chez Gerdès, éditeur, 10, rue Saint-Germain-des-Prés.

La Prusse voudrait bien commander sur notre frontière du nord, comme elle commande sur notre frontière de l'est. L'Autriche ne se tient pas davantage pour battue sur la ligne des Alpes. Appuyée sur ses possessions d'Italie, elle régente plus hardiment qu'on ne le saurait dire toute une partie de la Suisse, et provoque ainsi les tristes déchiremens où la confédération menace de se dissoudre. Quelques faits de date récente ont trahi cet empire qu'elle dissimule d'ordinaire avec plus d'habileté. M. de Philippsberg, le chargé d'affaires d'Autriche, est allé presque officiellement à Coire pour sommer les Grisons de retirer le suffrage qu'ils ont donné dans la diète contre l'alliance des sept. Il s'est adressé au petit conseil et l'a qualifié d'*organe légal* du canton, malgré la constitution qui attribue exclusivement au grand conseil le droit de donner des instructions pour voter en diète; il s'est attiré une réponse publique, dans laquelle les magistrats menacés invoquaient, pour se couvrir de l'Autriche, une indépendance de quatre siècles. On a pu voir ainsi par le détail comment le cabinet autrichien en usait avec ses pauvres voisins, dont la sécurité complète est cependant si nécessaire à l'ordre général de l'Europe. On s'est rappelé les mauvais traitemens que souffre depuis si long-temps le Tessin, les brigandages provoqués à Lugano en 1799, les violences exercées sur le parti libéral en 1814, renouvelées progressivement à partir de 1830. Dans les Grisons, jusqu'ici l'on n'avait pas encore eu besoin de ces rigueurs, on s'entendait avec l'oligarchie rhétienne; on lui donnait du service dans les armées ou dans les bureaux, on répandait à propos les décorations, enfin on avait déclaré franche de tous droits régaliens la grande route du Splugen, vraie fortune du canton. On annonce aujourd'hui qu'on retirera ces faveurs et qu'on prendra des *mesures justifiées par le droit des gens,* si le canton ne rétracte son vote. Il faut se croire bien sûr d'être obéi pour dicter ainsi la loi.

Quant à la Russie, elle n'est pas tellement occupée sur la Vistule, qu'elle oublie un instant de se frayer sa voie sur le Danube. Dans les pays moldo-valaques, l'intérêt bien entendu de la politique ottomane, sinon des cupidités particulières du divan, ce serait de créer un corps assez solide pour tenir plus près de la Russie le même poste que gardent un peu plus loin les Serbes; ce serait par conséquent d'unir les deux pays sous un même suzerain, à qui on donnerait l'hérédité sans l'affranchir de la dépendance. Cette concession, que nous avons su obtenir pour l'Egypte, n'aurait-elle pas mieux profité aux Moldo-Valaques? C'est là en effet le vœu du pays, c'est la condition première d'une fédération durable entre les provinces danubiennes et la Porte, c'est le meilleur moyen de couper court aux intrigues russes et de leur barrer le chemin de Constantinople. Une souveraineté divisée, des fonctions princières révocables, des élections toujours possibles, une aristocratie corrompue toujours prête à se vendre, toujours disposée à la brigue, voilà plus qu'il n'en faut pour donner carrière aux conquêtes souterraines du cabinet moscovite. Aussi voyez comme celui-ci marche de tous les côtés à la fois. On assure que les agitations de 1841 recommencent en Bulgarie, et l'on parle d'une conspiration tramée contre le prince Bibesko et récemment découverte à Kraïowa. Sous l'influence de ces prêtres détestables disciplinés par la Russie, on soulève les chrétiens contre le nom turc, alors même que le sultan poursuit avec tant de courage l'abolition des haines religieuses. Chose étrange, à l'autre extrémité de l'empire, le zèle des

nestoriens attire sur eux, comme en 1843, les horribles massacres des Kurdes, et les évêques fanatiques qui les provoquent vont, dit-on, prendre leurs leçons à Tiflis. Si la France ne peut atteindre jusque-là, elle pourrait du moins se créer au midi du Danube une autorité pacifique et morale dont on ne sait pas assez le prix. C'est encore là une ligne à disputer.

Est-ce à dire que cette agression presque générale des diplomaties doive dégénérer en une rupture belligérante? que la destruction de la république polonaise soit le signal d'une intention arrêtée de lutte et de combat? Nous ne le croyons pas. L'occident de l'Europe a bien des raisons d'appréhender un terme à cette paix dont il jouit depuis trente ans; mais, il est bon de le dire, les puissances de l'Europe orientale auraient plus de peine encore à la rompre : il s'en faut qu'elles soient plus prêtes que nous.

Est-il d'abord un homme d'état en Autriche qui puisse attendre sans effroi « ce premier coup de canon dont le seul bruit ferait peut-être aussitôt crouler la monarchie? » Quand l'empereur François, vaincu en 1805 et en 1809, signait les traités de Presbourg et de Vienne, il n'avait pas eu cependant à lutter contre l'effervescence intérieure des populations sujettes; les sentimens nationaux ne s'étaient éveillés nulle part avec cette âpreté qui les caractérise aujourd'hui. Comment tenir à la fois la main sur les Slaves et sur les Hongrois, sur les Bohêmes et sur les Italiens? La noblesse, qui eût pu servir d'appui, manque maintenant plus que jamais; la noblesse madgyare garde, il est vrai, une véritable énergie, mais elle l'emploie dans une guerre ouverte contre la chancellerie autrichienne; la noblesse gallicienne est exterminée; reste la noblesse allemande, mais celle-ci n'a ni position comme corps ni influence comme association morale. Elle paraît à peine dans ces états provinciaux qui ne durent qu'un jour, qui ne comportent point d'opposition, qui ne reçoivent pour ainsi dire pas de députés de la bourgeoisie. La bureaucratie n'a pas cessé d'être un élément de stabilité pour la monarchie; mais ce réseau trop lourd écrase la vie publique au lieu de la contenir. Enfin, l'armée, si nombreuse qu'elle soit, si distinguée même qu'on la dise dans le service des armes savantes, l'armée, dirigée d'en haut par des bureaucrates, peuplée de soldats sans goût pour leur métier, ne sera jamais l'armée d'un état militaire. Cette infériorité aurait même vivement frappé les esprits pendant l'insurrection gallicienne, et l'on attribuerait au ressentiment d'un si singulier échec le dernier arrêt qui a frappé Cracovie.

Quant à la Prusse, la force dont elle dispose est avant tout une force morale. Qu'elle ait à représenter sur un champ de bataille l'intérêt, le droit national de l'Allemagne, elle aura derrière elle des milliers de citoyens armés; qu'elle veuille entraîner ses milices à la défense de la politique russe, elle court les plus grands périls que jamais gouvernement ait bravés. « Milord, disait le roi Frédéric-Guillaume à lord Aberdeen au moment où celui-ci prenait congé de lui, je vous recommande le peuple allemand. » C'était une des façons de parler du monarque prussien, mais c'était aussi l'expression de cette anxiété véritable que lui cause le voisinage de la Russie. Malheureusement les questions commerciales empêchent un rapprochement bien intime avec l'Angleterre; on se défie du mauvais esprit de la France, et Frédéric-Guillaume a dans sa famille des partisans dévoués de la Russie. Voilà bien des raisons d'incertitude pour un esprit déjà naturellement mobile, et cependant il serait nécessaire d'aviser. Si quelque

chose pouvait encore plus irriter l'Allemagne, si profondément blessée par les tergiversations du monarque en matière constitutionnelle, ce seraient assurément des velléités d'alliance russe. De Kœnigsberg, où l'esprit germanique lutte heure par heure contre l'invasion moscovite, jusqu'à Manheim, où Sand poignarda Kotzebue, il n'y a qu'un cri en Allemagne contre le système et l'amitié des Russes. Les exigences des chemins de fer détermineront bientôt peut-être un déficit; il faudra de nouveaux impôts pour le combler, il faudra des états pour voter ces impôts : seront-ce les députés de Posen ou du Rhin qui voudront distraire une partie de ces fonds pour soutenir le gouvernement dans une querelle engagée sur les dernières ruines de la Pologne?

Reste enfin la Russie, c'est-à-dire le plus formidable, parce qu'il est le moins connu, de ces trois alliés qui jettent le gant à l'Europe occidentale. On ne doit pas s'y tromper, l'anéantissement de la Pologne n'est pas pour la Russie une œuvre de dépit ou de vengeance aveugle, c'est un calcul politique froidement et systématiquement poursuivi. Si la Russie perd la Pologne, elle ne peut plus agir sur l'Europe, et il serait juste d'affirmer que ce qu'elle a d'action sur nous, c'est de la Pologne qu'elle le tire. « La force actuelle de l'empire russe, on l'a dit avec raison, se trouve à la ceinture et non au centre de ses vastes provinces. » C'est le pays compris entre la Warta et le Dnieper qui lui produit le plus d'hommes et d'argent. Quel serait, dans l'état présent, le premier effet d'une commotion? Tout aussitôt le pays entre la Warta et le Dnieper deviendrait hostile et impraticable; la Russie, qui a besoin contre l'Europe d'une base d'opérations sur la Vistule, devrait reporter cette base au Dnieper, et, pour amener ses troupes jusqu'à la Warta, elle aurait à les conduire par des routes de deux cents et de quatre cents lieues. La Russie, malgré ces immenses ressources dont elle prétend disposer, n'a jamais pu concentrer de grands corps d'armée hors de chez elle; comment même oserait-elle s'engager à l'aventure snr le sol miné qui la porte? Le cabinet de Pétersbourg a redoublé de précautions en Pologne. Pendant qu'il feint d'affranchir les paysans du royaume, qui sont sortis depuis si long-temps du servage, il empêche les propriétaires en Podolie, en Wolhynie, en Lithuanie, de s'accorder à l'amiable avec leurs paysans; on croirait qu'il leur prépare le sort de la noblesse gallicienne. Il envoie, comme le cabinet autrichien, des soldats en congé dans les villages; il organise un système de surveillance au milieu même des campagnes; il établit un chef par dix chaumières, et soumet à ses inspections, à la direction de ses popes, cette hiérarchie de magistrats esclaves, d'espions rustiques. La vie de campagne est perdue dans les provinces russo-polonaises comme en Gallicie. Si c'est là pour le czar un moyen de domination, il est à coup sûr aussi dangereux pour le vainqueur que pour les vaincus. Sait-on d'ailleurs ces agitations mal contenues, qui luttent au sein du vaste empire? Sait-on combien de résistances rencontre cette volonté acharnée de tout *russifier* jusque chez les populations slaves depuis long-temps sujettes? Croit-on que la Petite-Russie, par exemple, se prête à ces tendances absorbantes de la grande? Connaît-on tous les contrastes qui se heurtent sous cette apparente immobilité? Le gouvernement du prince Woronzow a, dit-on, répandu dans les pays du sud des habitudes libérales qui seraient des crimes sur la Newa.

Et cependant, disons-le, si l'une des trois puissances gagne à cette brusque rupture qu'elles dénoncent en commun à l'Europe, c'est bien la Russie : l'Au-

triche devient plus que jamais solidaire de toute la politique moscovite, la Prusse achève de perdre la popularité qu'elle avait conquise en 1840; c'est tout-à-fait un succès russe, atteint, sans coup férir, par une diplomatie sans égale. Disons-le, d'autre part, c'est un succès qui n'aura point de lendemain, le jour où les puissances de l'Occident s'accorderont pour mettre la Russie au défi de lui en donner un.

MUSIQUE SACRÉE.

Requiem héroïque de M. Zimmerman.

Cette prose terrible et touchante que l'église entonne aux heures où elle porte le deuil de ses enfans; cette poésie qui tantôt éclate en formidables images, tantôt en sanglots déchirans; ce chant lugubre, ce *Dies iræ*, monument de la foi qui a éclairé le monde depuis dix-huit siècles, nul ne sait dire quel en est l'auteur ni le moment précis où il a vu le jour. Il est bien vrai qu'il existe aujourd'hui des chants que toute oreille a entendus, que toute bouche a répétés, et dont les auteurs sont restés ignorés; il est bien vrai aussi que chaque cité renferme un de ces merveilleux édifices, demeure du Seigneur et maison de tous, sur les murs duquel chaque siècle a marqué son âge, chaque fait sa date, chaque révolution sa cicatrice; mais la pierre où l'on pourrait lire la signature de l'ouvrier, cette pierre, nul ne la voit: elle est enfouie ou absente. C'est là le propre de ce qu'on pourrait appeler l'art social : l'homme s'y abrite derrière la société; ce qu'il crée n'est pas son œuvre, mais celle de la croyance qu'il professe. Il n'en retire pas même le bénéfice de vivre dans la postérité. L'art individuel est plus avisé; c'est pour lui-même qu'il travaille : il se nomme.

Le *Dies iræ* a-t-il été, comme quelques-uns le prétendent, composé par un moine espagnol durant la nuit qui précéda son supplice, ordonné par l'inquisition? Faut-il l'attribuer à Thomas de Cellano, qui, vers 1250, fut de l'ordre des frères mineurs, ou, suivant l'opinion d'autres religieux du même ordre, à Bonaventure ou Mathieu d'Aquasporta, mort cardinal en 1302? Faut-il dire, avec quelques savans dominicains, qu'il est de Humbert, général de l'ordre, mort en 1277, ou bien, avec d'autres dominicains, qu'il est dû à leur frère Latinus Frangipani, surnommé *de Urfintis*, mort aussi cardinal en 1294? Soutiendra-t-on, avec les augustins, qu'il est d'Auguste Bugellensis? Enfin, malgré les assertions du cardinal Bona, n'essaiera-t-on pas d'en rapporter l'honneur, ainsi qu'on l'a déjà fait, à saint Grégoire-le-Grand ou à saint Bernard?

L'incertitude qui règne relativement à l'origine du *Dies iræ* est on ne peut mieux démontrée par la diversité de ces prétentions. Il est une supposition qui tout à la fois, nous le croyons du moins, expliquera cette incertitude et changera complétement la nature de la question. Le *Dies iræ*, loin d'être l'œuvre d'un homme isolé, ne serait-il pas en réalité une œuvre préparée de loin en quelque

sorte, l'œuvre de plusieurs hommes et de plusieurs époques, et dont le germe et les types principaux existaient, longues années avant son apparition définitive, dans les liturgies particulières de quelque monastère ou de quelque diocèse? On nous permettra d'exposer ici les faits sur lesquels s'appuie notre conviction.

Il y a quelques années, M. Paulin Blanc, bibliothécaire à Montpellier, découvrit, sur les feuillets de garde d'un manuscrit du x[e] siècle provenant de l'abbaye de Saint-Benoît d'Aniane, une prose notée en *neumes*, c'est-à-dire au moyen d'un petit tracé de points courant irrégulièrement au-dessus d'un texte latin, et dont les hauteurs inégales indiquent les diverses intonations des syllabes. Cette notation se place, dans l'histoire de l'art, entre les *lettres grégoriennes* et le système de notation dû à Guido d'Arezzo, qui imagina de placer les neumes sur deux lignes, en se servant en même temps des intervalles que ces lignes laissaient entre elles, de manière à fixer avec précision la place que chaque neume devait occuper. Ajoutons encore qu'à ces deux lignes Guido joignit par la suite deux nouvelles lignes de différentes couleurs, l'une rouge et l'autre jaune ou verte, intercalées avec les premières (1). La pièce découverte par M. Paulin Blanc contient évidemment le germe des idées qui font le sujet du *Dies iræ*. Elle se compose de vingt-deux strophes en prose poétique où l'on reconnaît de loin en loin le retour des rimes. A en juger par un calque que nous devons à l'obligeance du savant bibliothécaire, l'écriture appartient incontestablement à la forme carolingienne et fixe la date du monument en question de la fin du IX[e] siècle au commencement du X[e]. Voici un fragment de cette prose :

Que la terre écoute! que les rivages de la grande mer,
Que l'homme, que tout ce qui vit sous le soleil écoute!
Le jour du pardon est proche!
Le jour du châtiment suprême, le jour terrible, affreux,
Où le ciel doit s'évanouir, le soleil se calciner,
La lune se voiler, la lumière s'obscurcir,
Où les astres tomberont sur la terre.
Hélas! misérables! misérables! pourquoi, homme,
Courir après de vaines joies?

Jusqu'à présent la terre est demeurée ferme sur ses bases;
Ce jour-là, elle vacillera comme l'onde des mers,... etc. (2)

Le jet et le mouvement du *Dies iræ* se font déjà sentir dans cette pièce, mais

(1) Voir les *Instructions du Comité historique des Arts et Monumens*, rédigées, pour la partie musicale, par M. Bottée de Toulmon.

(2) Audi, tellus, audi, magni maris limbus,
Audi, homo, audi, omne quod vivit sub sole.
Veniæ prope est dies,
Iræ supremæ dies, dies invisa, dies amara,
Quâ cœlum fugiet, sol erubescet,
Luna mutabitur, dies nigrescet,
Sidera super terram cadent.
Heu miseri! heu miseri! quid, homo,
Ineptam sequeris lætitiam!

Bene fundata hactenus mansit terra;
Tunc vacillabit velut maris unda, etc., etc.

ils sont bien plus apparens dans une autre pièce rapportée sous le titre : *Versus de Die judicii*, que M. Bottée de Toulmon nous a fait connaître, et que l'on voit à la Bibliothèque royale, dans un manuscrit provenant de Saint-Martial de Limoges, sous le numéro 1154, ancien fonds. Celle-ci est composée, comme le *Dies iræ*, de vers dits rhythmiques, de huit pieds. Les strophes sont de six vers. Ce manuscrit est du XIe siècle. Il est visible que nous nous rapprochons de la forme de la prose des morts :

Lorsque l'éternelle flamme
Dévorera l'orbe terrestre,
Lorsque le feu terrible redoublera de fureur,
Lorsque le ciel se ploiera comme un livre,
Lorsque les astres tomberont, ce sera le signe
Que la fin des siècles arrive.

Jour terrible, jour de colère,
Jour d'ombre et d'obscurité,
Jour de clairons, jour de trompettes,
Jour de deuil, jour d'épouvante,
Où le poids des ténèbres
Tombera sur les pécheurs.

Quelle frayeur descendra du ciel,
Quand le roi courroucé s'avancera... etc. (1)

Observons, avec M. Bottée de Toulmon, que le premier vers, le vers le plus saillant du *Dies iræ*, ouvre ici la seconde strophe. De plus, ce vers est visiblement indiqué dans la pièce de M. Paulin Blanc : *Dies illa tremenda, dies calamitatis*. Dans la filiation, nous saisissons le trait de ressemblance. Un pas de plus, car ici les pas se marquent par siècles, et nous touchons au *Dies iræ;* mais

(1)
Cùm ab igne rota mundi
Tota cœperit ardere,
Sæva flamma concremare,
Cœlum ut liber plicare,
Sidera tota cadere,
Finis seculi venire.

Dies iræ, dies illa,
Dies nebulæ et caliginis,
Dies tubæ et clangoris,
Dies luctus et tremoris,
Quando pondus tenebrarum
Cadet super peccatores.

Qualis pavor tunc caderit
Quandò rex iratus venerit, etc.

Ces deux derniers vers sont presque littéralement reproduits dans le *Dies iræ:*

Quantus tremor est futurus
Quandò judex est venturus!

Du reste, la mélodie du *Dies iræ* pourrait s'ajuster parfaitement à la pièce que nous citons, bien entendu, en ayant soin de dédoubler les strophes.

nous rencontrons tout à coup un troisième monument dont la date est certaine : c'est le fameux répons *Libera*, qui fait partie des prières de l'absoute. Ce répons est de Maurice de Sully, évêque de Paris, qui le fit chanter dans son église en 1196. Or, ce répons a précédé le *Dies iræ*, puisque cette prose est la dernière pièce qui soit entrée dans la liturgie de l'office des morts. Si, d'un autre côté, nous observons que le *Dies iræ* est une *séquence*, que ce genre d'hymnes, déjà fort amélioré aux XIe et XIIe siècles, fut porté à sa perfection vers le commencement du XIIIe, nous rapporterons à cette dernière époque l'apparition du *Dies iræ*, qui, avec le *Lauda Sion*, son contemporain, peut être regardé comme le modèle le plus accompli de cette sorte de poésie liturgique (1).

Maintenant, plus d'essais, plus de tâtonnemens. Le *Dies iræ*, long-temps ébauché, a enfin trouvé sa forme. Le moule est coulé, il est indélébile. Les strophes en jaillissent brûlantes, emportées par leur rhythme ternaire et roulant sur leurs rimes uniformes. Le *Dies iræ* est consacré.

Sans doute, entre les traditions relatives à l'origine du *Dies iræ*, nous aimerions voir triompher celle qui l'attribue à ce moine espagnol condamné par l'inquisition, et suivant laquelle la victime aurait, pour ainsi dire, improvisé ce chant lugubre en face du bûcher. Cela serait poétique et beau. Malheureusement cette hypothèse, si séduisante pour l'imagination, tombe devant la raison et les faits. Qui ne sent que le *Dies iræ*, composé dans une semblable situation, aurait certainement été le résultat de l'inspiration du moment, une œuvre originale, conçue d'un seul jet? Nous voyons, au contraire, qu'il a plusieurs antécédens dans la liturgie. Il est donc inutile de chercher l'auteur de cette prose. L'histoire du *Dies iræ* est celle de presque toutes les créations de ce que nous avons appelé l'art social. Comme l'art social est le fruit lent et graduellement élaboré des inspirations d'une époque, il parcourt une série de phases diverses avant d'arriver à son complet développement. L'art individuel est libre, varié, spontané dans ses productions comme dans ses allures, et, tandis qu'il exprime ce qui caractérise l'originalité de l'artiste dans le milieu d'idées qui l'entoure, l'art social subordonne la pensée de l'individu à la pensée de tous. Aussi les monumens de l'art du moyen-âge, du plain-chant et de l'architecture gothique, sont-ils presque toujours *polyonymes*, quand ils ne sont pas anonymes. Ceux qui régularisèrent le plain-chant, comme ceux qui arrêtèrent les formes de l'architecture gothique, firent absolument abstraction de l'idée d'*art*. Saint Grégoire-le-Grand se défendait, à propos d'un livre, et avec une sorte de dédain, d'avoir voulu s'astreindre aux règles de la rhétorique, à plus forte raison eût-il manifesté une susceptibilité analogue pour ce qui regardait le chant d'église. Eusèbe, dans la description qu'il nous a laissée de la basilique de Tyr, élevée vers l'an 315 par Paulin, évêque de cette ville, touche à peine à quelques détails architectoniques, pour insister longuement sur les mystères exprimés dans les formes de la construction du temple. Le plain-chant et l'architecture gothique, ces deux arts sociaux par excellence, furent même l'objet d'une législation, et l'auteur des *Institutions liturgiques* a fait preuve d'une rare intelligence du génie de l'époque en rapprochant, dans un parallèle historique, ces deux grandes manifestations de la pensée chrétienne.

(1) *Institutions liturgiques*, par D. Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. — T. Ier.

Arrivons maintenant à l'art profane. Laissant à l'art religieux et social ce caractère auguste, incommunicable, d'autorité, de majesté, nous avons presque dit d'authenticité, que son rival sera toujours tenté de lui envier, nous examinerons de quelle manière cette liturgie de la messe des morts, si admirablement complétée par la prose *Dies iræ*, a inspiré les compositeurs modernes, qui n'ont pas craint de lutter avec une pareille poésie, avec ce plain-chant surtout dont nous n'avons pas encore parlé, parce que ses beautés sont d'une nature qui échappe aux formes ordinaires de l'analyse. Nous le dirons tout d'abord : la science moderne, avec ses séductions, ses combinaisons, ses ressources, ses effets, n'a rien produit qui puisse approcher du simple plain-chant du *Dies iræ*. Cette mélodie, nue comme la mort, aux tons crus, aux contours anguleux et abrupts, a quelque chose qui frappe de stupeur et qui glace jusqu'aux entrailles; et ce qu'il y a d'admirable, c'est que la même période mélodique se prête aussi merveilleusement à l'expression de la terreur qu'à l'accent de la supplication. Aussi, loin de nous toute idée de comparaison entre deux choses qui procèdent de deux principes opposés, qui appartiennent à des ordres d'idées différens: entre l'art liturgique et l'art proprement dit, entre le plain-chant et la musique. La constitution tonale de l'un donne naissance à l'expression calme et contemplative; la constitution tonale de l'autre engendre l'expression terrestre et passionnée. Les partisans des messes à grand orchestre auront beau arguer de je ne sais quel sentiment religieux, de je ne sais quelle couleur religieuse. Ce ne sont là que mots vagues et vides de sens. Il restera toujours, dans ce système, à fixer les limites de l'art religieux et de l'art mondain, et la question de la confusion des genres se représentera éternellement. Sans doute, l'on peut admettre que ces deux tonalités ne seront pas perpétuellement incompatibles; en d'autres termes, il est permis de rêver une musique religieuse véritablement digne de ce nom, appropriée aux besoins de l'époque et en harmonie avec l'état actuel de l'art. Jusqu'ici pourtant nous ne voyons pas que les tentatives aient été heureuses. Le seul résultat important qu'elles aient préparé, et que déjà on peut annoncer comme prochain, c'est un retour vers le plain-chant pareil à celui qui s'est produit naguère pour l'art gothique. Il est impossible que le sens et l'esprit de ces admirables cantilènes ne se dévoilent pas tôt ou tard aux yeux de ceux qui ont pénétré les mystérieuses beautés et la véritable expression des formes de l'architecture chrétienne. Aujourd'hui même, l'introduction de la musique mondaine dans le sanctuaire a tout à la fois quelque chose de faux et de choquant autant pour le goût de l'artiste que pour la piété du fidèle, et il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour sentir que les accens du plain-chant sont les seuls qui puissent s'allier avec l'austère poésie des textes sacrés, comme les seuls qui puissent dignement retentir sous les voûtes de la basilique.

Les messes de morts les plus connues ont eu pour auteurs Palestrina, Jomelli, Mozart et Cherubini, qui en a fait deux. Parmi les compositeurs vivans qui ont marché dans la voie si glorieusement ouverte, il faut nommer M. Berlioz, et enfin M. Zimmerman.

Nous n'enregistrons que pour mémoire la *Missa pro defunctis* de Palestrina. Il est visible que ce grand homme n'a pas rattaché cet ouvrage à l'idée d'une solennité particulière, et qu'il l'a écrit dans le seul but de compléter l'office de la chapelle Sixtine. Cette œuvre, du reste, ne contient ni l'*Introït*

ni la *prose*. Sous le rapport de l'étendue, elle a donc moins d'importance que les messes ordinaires du même maître, et, sauf l'offertoire, morceau réellement digne de lui, les fragmens qui en ont été exécutés aux séances de M. le prince de la Moskowa nous ont montré qu'elle leur était fort inférieure.

Après Palestrina, la messe de Jomelli, intitulée également *Missa pro defunctis*, a joui long-temps d'une grande célébrité. Nous ne saurions fixer l'époque précise à laquelle cet ouvrage fut composé. L'auteur était né en 1714, année de la naissance de Gluck, et, comme Gluck, il commença d'écrire fort tard. Il est à croire que cette messe de *Requiem* vit le jour durant les vingt ans que Jomelli passa à Stuttgart en qualité de maître de chapelle du prince de Wurtemberg. Au point de vue liturgique, cette messe est plus complète qu'aucune de celles du même genre dues aux autres compositeurs; car, outre l'*Introït* et la *prose*, elle contient encore le *Libera*, qui, comme nous l'avons dit, se chante à l'absoute. Nous sommes ici en pleine musique moderne. Une révolution fondamentale s'est opérée, et depuis un siècle et demi, dans l'art musical : à l'harmonie consonnante des modes ecclésiastiques a été substitué le système d'harmonie basé sur la dissonnance. Toutefois le style pittoresque n'existe pas encore. Ni Jomelli, ni Pergolèse, dans son *Stabat*, ne songent à demander à l'orchestre l'éclat de ses images et de ses couleurs; un simple quatuor d'instrumens à cordes leur suffit pour accompagner les voix et soutenir l'harmonie. Le père Martini blâmait Pergolèse de n'avoir marqué aucune différence entre le style du *Stabat* et celui de ses ouvrages dramatiques. Si jamais reproche ne fut plus fondé, jamais il n'en fut de plus inutile. Il s'adresse avec une égale justesse à Jomelli, à Haydn, à Mozart, à Cherubini. Ce n'est pas la faute des compositeurs, mais celle du système qui a triomphé. Ce qui surprendra bien des personnes aujourd'hui, c'est que la messe des morts de Jomelli est écrite d'un bout à l'autre en ton majeur. Ceci est remarquable, et prouve qu'avec des idées de convenance bien arrêtées, les compositeurs d'une certaine époque n'attachaient pas la même importance que nous à des choses qui nous paraissent rigoureuses. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Jomelli, ne contînt-elle qu'un morceau de la force de l'*Introït*, serait digne de sa réputation. Ce début est calme et majestueux. C'est bien là le repos éternel, cette paix sans fin que l'église demande pour ceux qui ont combattu pendant leur vie terrestre. Le *Dies iræ* n'est pas sur ce ton. Ainsi que nous venons de le faire entendre, pour apprécier un morceau de cette étendue, il faudrait se désintéresser de nos préjugés habituels, faire la part des formes reçues à une époque déjà loin de nous, et se rendre compte de certaines convenances dont la raison nous échappe. Citons pourtant, entre autres fragmens, le *Pie Jesu* et le retour du *Requiem* dans le *Libera*. Il y a là un grand style, une belle et touchante expression, qui montrent qu'après tout le génie sait, à ses instans, élargir le cercle des théories contemporaines, s'élever au-dessus de son temps, et plier les formes de convention à des inspirations dignes de l'art qui ne meurt point.

La circonstance à laquelle on doit le *Requiem* de Mozart est trop connue pour que nous nous croyions obligé de la rappeler. Cet ouvrage fut le dernier de l'auteur de *Don Juan*, et, bien que resté inachevé, bien qu'il ait été terminé par une main habile et discrète qui sut déguiser sa touche sous celle du maître, il peut être considéré comme un des chefs-d'œuvre les plus originaux sortis de la plume de ce génie créateur et fécond. Cette tristesse intime, cette divine mélancolie,

dont toutes les productions de Mozart, même les plus légères, sont empreintes, il les exhala dans cette œuvre suprême, qui, ainsi qu'il se l'était dit à lui-même, averti par un pressentiment trop sûr, devait être chantée autour de son cercueil. Ici encore une nouvelle révolution s'est accomplie, due presque en totalité à Mozart lui-même, une révolution partielle dans certaines formes de style, dans la coupe des morceaux, une révolution complète dans l'instrumentation. La musique pittoresque est créée, les diverses sonorités des instrumens habilement mélangées et groupées, ou savamment opposées entre elles; les timbres variés de l'orchestre vont fournir au compositeur des couleurs au moyen desquelles il reproduira les images du texte liturgique. Mais quelle sobriété dans l'emploi de ces moyens! Mozart se contente d'esquisser le principal trait; l'imagination de l'auditeur complète le tableau. Ainsi le *Quantus tremor est futurus* est peint par un vigoureux *tremolo* de deux mesures; ainsi une phrase de trombone de trois mesures signale le *Tuba mirum;* ainsi, dans l'offertoire, la figure *De ore leonis* est indiquée par un saut brusque des violons de l'octave aiguë à l'octave inférieure. Voilà pour la partie poétique. Dans la partie consacrée à la prière, à la supplication, aux gémissemens, l'auteur emploie un tout autre procédé. Les images, les couleurs, disparaissent et font place à l'accent du cœur, au cri de l'ame. Ce sont tantôt des sanglots entrecoupés comme ceux que l'on entend sur le vers *Cum vix justus sit securus*, un trait d'orchestre menaçant et terrible comme celui qui accompagne le verset *Rex tremendæ majestatis,* et qui, en conservant sa forme et son dessin, change tout à coup de caractère et d'expression sur les paroles *Salva me;* tantôt enfin le triple élan sur lequel s'élèvent les trois vers de la strophe *Ingemisco tanquam reus,* ou l'accord déchirant qui opère la résolution des deux périodes suivantes : *Qui Mariam absolvisti et latronem redimisti.* Nous citerons encore, dans le *Voca me cum benedictis*, les placides accens des élus opposés aux imprécations des réprouvés, la triple période enharmonique et le triple *crescendo* de l'*Oro supplex,* qui peignent si merveilleusement le pécheur prosterné, le front dans la poussière, la poitrine gonflée de soupirs, implorant son pardon. N'oublions pas surtout cette mélodie pleine d'angoisse du *Lacrymosa,* où toutes les voix réunies s'élèvent, se prolongent et montent sans fin pour s'éteindre dans le silence.

La messe des morts de Cherubini (celle qu'il écrivit pour les funérailles du duc de Berry, car nous n'avons pas dessein de parler de son *Requiem pour voix d'hommes,* ouvrage de la vieillesse de l'auteur, et qui, malgré d'incontestables beautés, n'en est pas moins fort loin du premier, dont il reproduit trop fidèlement le calque); la messe des morts de Cherubini, disons-nous, est, sinon composée d'après un système, du moins d'après un point de vue différent de celui de Mozart. Mozart avait conçu son œuvre dans une forme analogue à celle de l'oratorio. Il avait divisé sa prose en plusieurs morceaux de divers caractères, ce qui lui avait permis d'y intercaler des solos, des quatuors, des ensembles et des chœurs. Après avoir ménagé les forces de son orchestre dans deux mouvemens que lui a inspirés le *Requiem æternam,* tous les deux admirables de noblesse et d'onction funèbre, Cherubini prend la prose en bloc; il en fait un grand chœur, une action dramatique où tout se suit sans interruption. Il faut reconnaître que ce plan est plus conforme à l'idée du *Dies iræ*. La rapidité de cette marche est peu compatible, il est vrai, avec cette recherche de détails, cette cu-

riosité de travail et ces finesses d'intentions auxquelles Mozart s'est laissé aller si complaisamment; mais jamais le tumulte, le désordre, la confusion que nous nous figurons devoir précéder la scène du jugement dernier, ne furent retracés en traits plus vigoureux et avec d'aussi sombres couleurs. L'on croit voir l'ange de la colère céleste chassant, le glaive en main, la foule tremblante des mortels, et les poussant, pêle-mêle, au pied du trône du juge inexorable. Le *Mors stupebit,* qui dans Mozart passe inaperçu, ici vous remplit d'effroi. Si le *Requiem* de Mozart se distingue surtout par une expression tendre et pathétique, c'est par la peinture de la terreur que celui de Cherubini est remarquable. Il est pourtant deux morceaux, le *Pie Jesu* et l'*Agnus Dei*, véritables chefs-d'œuvre dans ce chef-d'œuvre, qui, pour l'expression poétique et profondément élégiaque, pourraient le disputer à Mozart. Le caractère de l'*Agnus* surtout, lugubre dans le début, par degrés s'adoucit et s'éclaire comme d'un rayon séraphique; on sent que la prière est exaucée aux cieux avant qu'elle soit achevée sur la terre.

Nous comprenons qu'avec son instinct des grands effets, M. Berlioz ait essayé de s'inspirer du génie de Michel-Ange et de reproduire en musique la page gigantesque du jugement dernier. Chargé, en 1837, de composer une messe de *Requiem* pour un service funèbre en l'honneur des victimes de juillet, M. Berlioz écrivit l'ouvrage que nous connaissons; toutefois la cérémonie projetée n'eut pas lieu, et la nouvelle partition fut destinée aux obsèques du général Damrémont, qui furent célébrées dans l'église des Invalides. Dans l'un et l'autre cas, on mettait à la disposition du compositeur un local vaste et sonore, ainsi que toutes les ressources dont il pouvait avoir besoin. M. Berlioz en profita largement. Sa *prose* fut conçue dans les proportions de la musique de festival. L'effet répondit à tant d'efforts. Cette grande phrase de plain-chant articulée d'abord par les basses, ces accens timides des soprani, ces deux motifs marchant ensemble, ces mouvemens impétueux de l'orchestre aussitôt comprimés, cette fanfare des cuivres qui éclate sur le *Tuba mirum* et semble se répercuter aux quatre coins du monde, ces syncopes terribles, ces voix menaçantes qui s'élèvent sur le roulement profond des timbales, toutes ces images présentées avec une si effrayante réalité, produiront toujours une vive impression sur les masses. C'est ce dont on a pu juger récemment encore dans l'église de Saint-Eustache.

Nous venons de nommer cette paroisse de Saint-Eustache, à laquelle se donnent rendez-vous MM. Adam, Ambroise Thomas, Baulieu, tous les compositeurs qui savent aujourd'hui dérober quelques heures à l'art profane pour les consacrer à la musique d'église. Le motif de cette préférence est qu'il y a, à la tête de la musique de cette paroisse, un homme de conviction, de savoir et d'expérience, un compositeur d'un talent grave et pur, un maître de chapelle actif, un habile chef d'orchestre, qui s'est spécialement voué au culte d'une branche trop négligée de l'art musical, et qui s'est promis de lui rendre tout son éclat. Secondé par le zèle intelligent de M. l'abbé Deguerry, curé de la paroisse, M. Dietsch poursuit sa modeste tâche avec une persévérance que rien ne rebute, pas même les stériles encouragemens des gens qui ne peuvent rien et l'obstiné silence des gens qui peuvent quelque chose. A force de patience et avec des ressources très restreintes, M. Dietsch a su former des chœurs de voix belles et pures, un orchestre nombreux, un répertoire varié, riche des productions de toutes les époques. C'est surtout aux simples dimanches de l'année qu'il faut se rendre à Saint-

Eustache pour y entendre des fragmens de Palestrina, de Jomelli, de Leo, de Durante, de Marcello, etc., de ces compositeurs qu'il faudrait connaître autrement que de nom, lorsqu'on se hasarde à trancher dogmatiquement sur les questions relatives à la musique religieuse.

C'est donc à Saint-Eustache que M. Zimmerman nous a convoqués, cette année, pour l'exécution de son *Requiem héroïque*, comme il nous y avait rassemblés, l'année dernière, pour sa messe de Sainte-Cécile. Ce seul titre de *Requiem héroïque* indique suffisamment chez M. Zimmerman l'intention modeste de prévenir dans l'esprit de ses auditeurs toute idée de comparaison entre son ouvrage et ceux de ses devanciers. On ne saurait trop le louer d'avoir senti lui-même l'obligation de se tenir également éloigné de la mélopée calme et quelque peu monotone de Jomelli, de l'expression intime et pénétrante de Mozart, de l'entraînement épique de Cherubini, des peintures colorées et grandioses de M. Berlioz. M. Zimmerman, avec le talent et l'imagination qu'il possède, a conçu une messe de mort militaire. Il s'est représenté un soldat illustre, un héros mort sur le champ de bataille, dont l'armée célèbre les obsèques avec une pompe guerrière. L'armée est parmi ses chanteurs, elle est dans son orchestre. Ses accens seront funèbres plus que lugubres, ses harmonies tantôt martiales et tristes, ses rhythmes tour à tour marqués et traînans, son instrumentation parfois sombre, mais le plus souvent brillante.

L'idée de l'auteur se manifeste dès les premières mesures de l'introduction. A diverses reprises, un sourd roulement des tambours voilés répond à des phrases brèves articulées par des instrumens isolés; puis le mouvement d'une marche se dessine dans l'orchestre, et l'*Introït* commence. Ce morceau, dans lequel on retrouve le caractère d'onction dont M. Zimmerman avait trouvé le secret dans sa messe de Sainte-Cécile, est savamment et longuement développé. La marche se poursuit sans interruption; il n'en est pas de même des voix, qui s'arrêtent de temps en temps comme pour reprendre haleine, mais en réalité, et c'est ici un des artifices du compositeur, pour se ménager d'habiles rentrées. Dans ce cadre nettement tracé, M. Zimmerman introduit plusieurs idées indépendantes les unes des autres, et ces idées s'enchaînent au moyen de modulations si faciles et si naturelles, elles se plient si heureusement à la forme générale, que, tout en jetant une grande variété dans l'ensemble, elles font ressortir au plus haut degré l'unité de pensée qui n'est pas le moindre mérite de ce morceau remarquable.

On ne doit pas s'attendre à un long détail sur le *Dies iræ*. Volontiers on se laisserait aller à décrire ces fragmens, si tranchés entre eux de ton, de coupe et de couleur, et qui donnent lieu par momens à des contrastes imprévus. Nous nous contenterons d'insister sur la première partie de la *prose*, sur ce contrepoint *Alla-Palestrina*, dans lequel M. Zimmerman n'a pas craint de s'emparer du plain-chant de la liturgie. Le compositeur s'est tiré en maître de cette tentative doublement audacieuse. C'était beaucoup ici que d'éviter la sécheresse d'une étude scholastique. M. Zimmerman a su donner de l'animation à cette partie de son travail; il a su faire circuler une vie inconnue dans les formes austères de la vieille école. Par une gradation toujours soutenue, il arrive à l'explosion de la phrase de plain-chant attaquée par les trompettes, reprise par le chœur et l'orchestre, auquel s'unit bientôt l'harmonie massive de l'orgue.

Notons encore le mouvement entraînant du *Liber scriptus*, à trois temps, dont le retour produit un effet singulier; le récitatif entonné par les basses sur le verset *Quid sum miser;* les oppositions des voix d'hommes et des voix d'enfans sur le *Recordare;* le dessin énergique des violons sur le morceau *Inter oves locum præsta*, qui suffirait à lui seul pour assigner à M. Zimmerman sa place parmi les compositeurs, et, dans l'offertoire, cette fugue traitée avec toutes les ressources de sa science, toute la chaleur de sa verve, et qui, interrompue par l'*Hostias et preces*, reparaît de nouveau soutenue d'une pédale sur laquelle les contours harmoniques se déroulent avec de nouvelles transformations. Ne perdons pas de vue cependant le point de départ de M. Zimmerman. Dans l'*Introït*, il nous a fait entendre une marche funèbre; sur le *Sanctus*, ce chant de jubilation qui exalte *au plus haut des cieux la gloire du Dieu des armées*, M. Zimmerman a placé une marche triomphale. Il a réservé toute la puissance de ses effets pour ce morceau, et le chœur, l'orchestre, les cuivres, les tambours découverts et l'orgue s'y réunissent dans un vaste cri de victoire et d'allégresse.

En attendant que la société des concerts donne au *Requiem héroïque* la sanction dont il est digne, nous féliciterons M. Zimmerman, lui, le dernier venu parmi les musiciens qui ont traité le même sujet, d'avoir suivi une route à part dans une carrière déjà glorieusement battue. Rien, dans son ouvrage, qui porte la trace de réminiscences, qui reproduise les inspirations appartenant à ses prédécesseurs. L'imitation est un écueil que les plus habiles même n'évitent pas toujours. Dans le *Requiem héroïque* de M. Zimmerman, tout est bien de lui : la conception, la disposition des parties, l'enchaînement des harmonies et des chants, la couleur, l'instrumentation. Il est donné à peu d'artistes de pouvoir se reposer sur une œuvre pareille, si empreinte de nouveauté.

Faut-il l'avouer cependant? nous ne pouvons, quand nous assistons à l'exécution de certaines œuvres contemporaines, nous ne pouvons nous défendre de quelque tristesse à l'idée que ces productions, admirées aujourd'hui, seront peut-être oubliées dans un petit nombre d'années, soit parce qu'elles auront cessé d'être en rapport avec les moyens d'exécution, soit parce que l'on ne sera plus à même d'en pénétrer le sens et l'esprit. Cette pensée nous vient surtout à propos de ces compositions que l'on nomme religieuses parce qu'elles ont été écrites sur les textes sacrés. Oui, sans doute, ces messes de *Requiem*, ces *Stabat*, sont bien beaux, bien imposans au point de vue de l'art. Notre esprit, néanmoins, se reporte toujours malgré nous au plain-chant de l'office des morts, à ce *Dies iræ*, à ce *De profundis* en faux bourdon que de simples chantres entonnent auprès de la bière du pauvre comme autour du catafalque du riche. Ce plain-chant ne suffit-il pas à la prière, à la foi, à l'appareil même de la mort? Faut-il donc donner le change à la douleur par des pompes importunes? Depuis plus de six cents ans, les fidèles versent des larmes et les essuient aux accens du *Dies iræ*. Parmi les plus brillans chefs-d'œuvre de l'art moderne, en est-il beaucoup auxquels on oserait prédire une pareille durée?

J. d'Ortigue.

V. de Mars.

mps,
s sur
l'en-
nter
in sa
outes
mpue
uelle
s. Ne
l'*In*-
nt de
nées,
sance
pours
esse.
ction
armi
dans
rte la
rédé-
tou-
i : la
t des
oir se

'exé-
endre
eront
cessé
plus à
ropos
crites
, sont
oins,
Dies
nnent
plain-
aut-il
lus de
Dies
ucoup